L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

64ième ANNEE No 293 — QUEBEC SAMEDI 9 MAI 1931 — Tirage en Avril : 26,296 — VINGT-QUATRE PAGES

Capitol THEATRE — DERNIERE JOURNEE

Lawrence Tibbett

ESTHER RALSTON, ROLAND YOUNG, CLIFF EDWARDS

— dans —

"THE PRODIGAL"

VOTE DE 430 A 52 APRES LE DISCOURS DE BRIAND

L'ÉVENEMENT D'un matin à l'autre

Propos

Le Tigre voudrait être de la bataille.

La France aurait besoin d'une autre Pucelle.

Les juges sont heureux d'avoir fermé le radio.

Saint Christophe ne protège pas les chauffards.

Mettons-nous au second banissons Aristide?

Pas sénateur qui le veut trouve la paix qui la veut.

Un individu vertu

Lotb invités à concourir sur le comp vant : "De quoi vous plaindis en prison ?" Les concurAF vevront indiquer les réformes les. Les prix offerts varient 25 et 50 dollars. Que penser La des prisonniers à qui l'on offre prix ? Mais ça amusera sans doute les lecteurs de quelque journal. Combien de détenus vont-ils répondre: "d'être privés de liberté ?"

La tribulation de Zamora

Le nom du chef du gouvernement espagnol, qui s'appelle Alcala Zamora, sera aisément retenu par la mémoire des musiciens. Pour eux, il évoque involontairement malgré le tragique de la situation, certains refrains d'Opéro-Comique et d'Opéra : le "dragon d'Alcala", de Carmen, et le "blanc bouquet", du Tribut de Zamora. Alcala Zamora ! Ironie des choses que ces deux évocations d'art musical réunies dans un nom mêlé aux réalités d'une révolution politique ! Ce n'est pas le tribut, mais la tribulation de Zamora qui se joue en ce moment à Madrid.

Les titres du Duc de Tolède

Sur l'"Almanach de Gotha", édition de 1930, le roi d'Espagne qui vient de perdre son trône figure avec les prénoms de: Alphonse, Léon, Ferdinand, Marie, Jacques, Isidore, Pascal, Antoine. Il y porte traditionnellement les titres de : roi d'Espagne, de Castille, de Léon, d'Aragon, des Deux-Siciles, de Jérusalem, de Navarre, de Grenade, de Tolède, de Valence, de Galice, de Majorque, de Minorque, de Séville, de Cerdagne, de Cordoue, de Corcega, de Murcie, de Juan, d'Algarve, d'Algézire, de Gibraltar, des îles Canaries, des Indes orientales et occidentales, des grandes Indes et du continent océanien. Outre ses titres royaux, il est archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, de Brabant et de Milan, comte de Habsbourg, de Flandre, du Tyrol, de Barcelone, seigneur de Viscaye et de Molina etc. Dans sa vie d'exil, Alphonse XIII a pris le titre de duc de Tolède, sous lequel il lui plaisait d'abriter ouvertement son incognito. Colonel en chef du 16e régiment de lanciers dans l'armée britannique, Alphonse XIII est amiral de la marine suédoise.

ACTE DE VANDALISME

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 9. — On a découvert, hier, que des vandales ont saboté le vieux monument érigé à la mémoire des 16 patriotes qui furent tués dans la rebellion de 1837. Les mots "Les 92 résolutions", qui étaient gravés dans le marbre, ont été détruits, et des ouvriers de la cité ont commencé à tailler une inscription similaire dans une nouvelle plaque de marbre qui remplacera celle qui a été massacrée.

LE PAPIER A $57

(Service de la Presse Canadienne)

New - York, 9. — La Great Northern Paper Company a annoncé hier qu'elle réduisait de $5. la tonne le prix de son papier à journal à partir du 1er mai avec effet rétroactif à partir du 1er janvier. Le nouveau prix sera donc de $57 la tonne, délivré à New-York.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 9. — La dépression qui régnait avant-hier soir dans les états de l'ouest s'est dirigée vers les Grands Lacs, hier. La température a été belle et chaude dans presque tout le pays, à l'exception de quelques averses dans l'Ontario et l'ouest de Québec.

	Min.	Max.
Aklavik	16	38
Dawson	30	52
Victoria	44	56
Vancouver	44	60
Calgary	28	48
Lethbridge	32	53
Edmonton	32	54
Saskatoon	36	56
Regina	56	—
Brandon	31	67
Winnipeg	30	62
London	44	56
Toronto	47	60
Kingston	58	60
Ottawa	54	64
Montréal	58	74
Québec	54	74
St John	40	58
Halifax	40	70
Charl'town	44	68

PRONOSTICS :

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Vents modérés nuageux, suivi d'averses.

Bas St-Laurent : — Vents modérés, nuageux, même température.

Maritimes : — Vents modérés, nuageux, suivi probablement d'averses locales.

ARISTIDE VA ANNONCER SA CANDIDATURE

Le ministre des Affaires Etrangères prononce un discours vigoureux.

LA PAIX ET LA GUERRE

La France n'a pas perdu de prestige avec ma politique, dit-il.

UNE GRANDE OVATION

(Service de la Presse Canadienne)

Paris, 9. — La Chambre des Députés a ouvert largement les portes de l'Elysée à M. Aristide Briand, hier, lorsqu'elle a approuvé par un vote de 340 voix contre 52 ses six années de travail infatigable en faveur de la paix mondiale.

Les amis de M. Briand croient qu'il n'hésitera plus, après avoir reçu un tel témoignage à la Chambre, à poser carrément sa candidature pour la présidence de la République.

VOTE DE 430 à 52

(Service de la Presse Canadienne)

Paris, 9. — Après un long débat, le gouvernement a été soutenu, hier soir, sur une motion de non confiance, par un vote de 430 voix contre 52, à la Chambre des Députés.

LE DISCOURS DE BRIAND

(Service de la Presse Canadienne)

Paris, 9. — "Il est plus difficile de faire la guerre aujourd'hui que dans le passé", a déclaré M. Aristide Briand, ministre des Affaires Etrangères, à la Chambre des Députés, sa politique étrangère.

"Chaque démarche que j'ai faite", dit-il, "fut dans le sens de la paix. Ma politique a toujours permis de régler de graves questions sans recourir aux armes. Il est plus difficile de faire la guerre aujourd'hui qu'il ne l'était dans le passé".

Ce vétéran de la politique française, qui était resté silencieux pendant que l'opposition critiquait sa politique, principalement en rapport avec l'accord douanier austro-allemand, rappela à la Chambre que ses actions avaient été sanctionnées par le parlement à plusieurs reprises, et par des majorités de plus en plus fortes.

"La France n'a pas perdu son prestige par suite de ce que j'ai pu faire", dit-il, "comme ministre des Affaires Etrangères. Tous les députés restèrent attentifs lorsque M. Briand prit la parole, car sa candidature à la présidence de la république devait dépendre considérablement du vote que l'on attendait dans la soirée.

"Il est tout probable que la paix sera maintenue", ajouta M. Briand. "Je suis positif qu'il n'y a personne qui puisse accuser la France d'entretenir des dessins impérialistes".

Des applaudissements prolongés remplirent la Chambre, lorsque le ministre des Affaires Etrangères déclara que la France avait pris les devants dans la formation d'une union économique européenne.

M. Briand prit sur ses épaules toute la responsabilité de la politique étrangère de la France, "qui a augmenté son prestige à l'étranger", dit-il.

"Des Français arrivés de l'autre bout du monde", ajouta-t-il, "me disent que le prestige de la France n'a jamais été aussi grand. La France est regardée comme un soldat de la paix. L'accord douanier austro-allemand n'est pas encore établi, et ces deux pays trouveront place sur un pied d'égalité avec les autres états de l'Europe dans le plan prôné par la France. Toute l'Europe sera à Genève, et il sera alors possible de calculer la bonne foi de l'Allemagne et de l'Autriche qui ont le droit de conclure un traité économique. Je me tourne vers l'Autriche pour lui dire que ce fut la France qui entrevit les difficultés économiques de l'Autriche et intervint pour lui permettre de vivre. En ce qui concerne mon plan de solidarité européenne, j'espère que le successeur de Stressmann réalise que les frontières ne sont plus établies arbitrairement".

M. Briand s'attribua indirectement le crédit d'avoir interrompu les négociations germano-roumaines en vue d'un traité économique lorsqu'il déclara que les journaux anglais lui attribuaient une grande victoire diplomatique.

En terminant, il dit: "La France est devenue une grande figure de la paix. Elle est disposée à collaborer avec toutes les nations. Le fait de suivre cette politique ne diminuera aucunement son prestige."

Le ministre fut l'objet d'une longue ovation lorsqu'il descendit de la tribune, et les modérés et les radicaux se levèrent en bloc pour l'applaudir. Dans les couloirs du parlement on dit que M. Briand s'est montré moins agressif qu'on ne l'avait prévu à l'égard du pacte douanier austro-allemand, mais que son discours fut suffisamment énergique avant l'annonce de sa candidature à la présidence. On anticipe celle-ci pour aujourd'hui ou lundi, alors que radicaux et modérés l'inviteront à faire connaitre officiellement son intention.

FERGUSON A GENEVE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9. — L'honorable G.-Howard Ferguson, haut commissaire du Canada à Londres, sera à la tête de la délégation canadienne à la conférence internationale du Travail qui s'ouvrira à Genève, en Suisse, le 28 mai.

Les patrons du Canada seront représentés par M. George MacDonnell, de Toronto, et les ouvriers, par M. P.-M. Draper, secrétaire du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. L'autre délégué canadien sera le Dr W.-A. Ruddell, officier aviseur du Canada auprès de la Société des Nations.

UNE JUSTICE EXPEDITIVE A NEW-YORK

Deux bandits arrêtés à la suite de récents assassinats.

DES CONFESSIONS

Condamnés à subir leur procès, ils comparaitront dans huit jours.

TEMOIN MATERIEL

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 9. — La loi a procédé rapidement, hier, pour châtier Francis Crowley, capturé avec une jeune fille et un compagnon, du nom de Duringer, à la suite d'une féroce bataille au revolver avec la police, avant hier.

En quelques minutes, Crowley fut accusé de meurtre au premier degré en rapport avec la mort du policier Hirsh, de Long Island, et Rudolph Duringer condamné à subir son procès pour l'assassinat de Virginia Brannen, propriétaire d'une salle de danse. Les détectives ont annoncé que les deux accusés avaient signé chacun une confession.

On s'attend à ce que leur procès s'ouvre dans une huitaine de jours. Duringer a été écroué à la prison de Bronx County, tandis que Crowley a été placé sous bonne garde à l'hôpital de Nassau County, où on traitera les nombreuses blessures qu'il a reçues dans sa bataille avec la police. La fille arrêtée en même temps que les deux criminels, Helen Walsh, est âgée de 16 ans. Elle a été conduite en une maison privée inconnue, sous la garde d'une matrone de la police, et elle sera gardée comme témoin matériel. Les déclarations qu'elle a faites en pleurant, hier, aideront la justice à faire condamner Crowley.

NAVIRE EN DETRESSE

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, N.-Y., 9.—Un message capté hier soir, à la suite d'un appel S.O.S. lancé au commencement de la soirée, a annoncé que le pétrolier Kellogg, qui avait pris feu au large était en route vers sa destination, après que son équipage eut contrôlé l'incendie. Un homme est disparu toutefois, et un autre a été tellement brûlé qu'il a dû être transbordé sur un navire qui se porta au secours du Kellogg. Trente-quatre hommes ont lutté pendant trois heures pour maitriser les flammes.

LES MINISTRES EVITERONT LA REELECTION

Un bill à cet effet subit victorieusement sa 2e lecture.

A LA CHAMBRE

M. King et M. Lapointe favorable. — Legalisation de certaines loteries

DEBAT AU SENAT

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9. — Un bill dégageant les membres du parlement de l'obligation de se faire réélire lorsqu'ils sont nommés membres du cabinet, a été adopté en seconde lecture par la Chambre des Communes, hier soir, sans division. Le très honorable W.-L. MacKenzie King, chef de l'opposition, ainsi que l'honorable M. Ernest Lapointe, ex-ministre de la Justice, appuyèrent ce bill qui fut introduit par M. S.-W. Jacobs, libéral, de Cartier.

CHEQUES SANS FONDS

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 19. — La Chambre a passé en première lecture, hier, un bill dont le but est destiné à mettre fin à la pratique de certaines personnes qui émettent des chèques sur une banque où ils n'ont pas de fonds. Le bill pourvoit à une amende de $100 ou trois mois de prison pour la première offense, et $200 ou six mois pour les offenses subséquentes.

LES LOTERIES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9. — Un bill ayant pour effet de légaliser les loteries pour hôpital dans le Dominion a été passé en seconde lecture par le sénat, hier, et référé à un comité spécial composé des sénateur N.-A. Belcourt, W.-E. Foster, George Lynch-Staunton, W.-A. Griesbach, W.-H. Sharpe et G.-H. Barnard, parrain du bill.

Ces loteries fonctionneraient seulement dans les provinces où le consentement en serait donné par le procureur-général, expliqua le sénateur Barnard. Elles pourraient être conduites d'après les règlements établis par le procureur-général et les profits seraient divisés entre les hôpitaux et telle province en particulier.

"J'admets que l'on critiquera ce bill en disant qu'il encourage le jeu", dit le sénateur Barnard, "mais j'estime toutefois que les sweepstakes ne sont pas plus immoraux que les paris sur les courses".

Le sénateur Lynch-Staunton supporta ce bill en disant que seules les personnes aux sentiments "ultra moraux" pourraient s'y objecter.

Le sénat a adopté, hier, un bill ministériel portant le salaire du solliciteur-général à $10,000 par an.

MORT ACCIDENTELLE

Verdict du coroner sur la mort d'un inconnu à Montréal.

Berthierville, 9. — Un verdict de mort accidentelle probable a été rendu par le jury du coroner, hier, en rapport avec la découverte du corps d'un inconnu dans le fleuve St-Laurent, près de Lanoraie, avant-hier soir.

L'homme mesure environ cinq pieds et six pouces, doit peser 145 livres et être âgé de 35 ans. Il porte une cicatrice sur le coude gauche et une entaille sur le derrière de la tête. Il a dû séjourner une douzaine de jours dans l'eau.

DEUIL POUR SOREL

M. Nazaire Fleury, âgé de 94 ans, y est décédé hier.

Sorel, 9.—La ville a perdu, hier, l'un de ses plus vieux citoyens dans la personne de M. Nazaire Fleury, âgé de 94 ans. Quatre générations de Fleury votèrent au même poll dans la ville de Sorel, aux dernières élections générales. La famille Fleury est conservatrice. Le défunt était né à Lévis et il habitait Sorel depuis l'âge de 13 ans.

DEMENTI DE MCREA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vancouver, C.-A., 9. — Le major-général A.-D. McRae, un des principaux organisateurs conservateurs, qui est justement de retour d'un voyage de huit mois en Europe, a déclaré hier qu'il n'entrera pas dans la politique provinciale de la Colombie-Anglaise, contrairement aux intentions que lui prêtait la rumeur

CONFERENCE MONDIALE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, D. C., 9. — Une résolution proposant une conférence mondiale de l'argent a été approuvée hier par le comité des résolutions de la Chambre de Commerce Internationale.

COURTAULD SAIN ET SAUF

Augustin Courtauld, le jeune aviateur anglais, qui, depuis trois semaines, était considéré comme perdu au Groenland, où il a passé tout l'hiver et qui vient d'être retrouvé vivant. A droite, on voit sa fiancée, mademoiselle Molly Montgomerie, de Londres.

LE COL. G.-P. VANIER AVEC M. FERGUSON

Le Premier Ministre Bennett annonce la nouvelle officiellement hier.

A LA CHAMBRE

Secrétaire du Haut Commissariat à Londres à la place de M. Pacaud.

BELLE CARRIERE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9. — Le lt-col Georges-P. Vanier, représentant canadien auprès de la commission de désarmement de la Société des Nations, a été choisi comme secrétaire du bureau du Haut Commissaire canadien à Londres, en remplacement de M. Lucien Pacaud, a annoncé hier soir le premier ministre Bennett, à la Chambre des Communes, au cours de l'étude des estimés du département des affaires extérieures.

M. Bennett a ajouté qu'aucune nomination n'avait encore été faite au poste laissé vacant auprès de la Société des Nations, mais que c'est l'intention d'avoir quelqu'un pour le représenter là-bas. Répondant à une interpellation du chef de l'opposition le premier ministre dit que M. Pacaud avait démissionné comme membre du personnel du haut commissariat à Londres.

Le lt-col. Vanier est né à Montréal au mois d'avril 1888. En 1914, il fit partie du Royal 22e Régiment comme lieutenant et il servit jusqu'à la fin de la guerre, tout en montant en grade.

Il fut aide-de-camp du gouverneur-général Lord Byng, et ensuite attaché militaire du bureau canadien auprès de la Société des Nations, à Genève. Il fit ses études au collège Loyola et à l'université de Montréal. En 1921, il épousa Mlle Pauline Archer, dont il a eu trois fils et une fille.

ADMIS A CAUTION

M. J. Boulianne en appellera à la Cour Suprême.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 9. — Maurice J. Boulianne, courtier en mines, condamné au pénitencier pour avoir converti des argents de ses clients aux fins de sa maison, a été libéré sous un cautionnement de $50,000, en attendant son appel à la Cour Suprême du Canada. Son premier appel du verdict de la Cour du Banc du Roi fut rejeté par la Cour d'Appel, récemment. Un juge s'étant déclaré dissident, l'appelant avait le droit d'aller en Cour Suprême.

DEPART DU DO-X

Le gros avion allemand s'envole vers Fernando Noronha.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 9. — Une dépêche de la Telegraphen Union a fait savoir hier soir que l'hydravion Do-X a décollé hier matin des îles Bissagos, au large de la Guinée portugaise, pour Fernando Noronha, en route pour l'Amérique du Sud.

La dépêche dit que l'énorme machine volante a pris la direction de Fernando Noronha, à 200 milles de la côte brésilienne. La distance à franchir est de 1,600 milles. On calcule qu'il faudra environ 30 heures au Do-X pour accomplir ce bond d'un côté à l'autre de l'Atlantique.

LE SENATEUR CASGRAIN EXPLIQUE SON PROJET

Ottawa, 9 — L'enregistrement de toute personne âgée de 16 ans et plus et demeurant en Canada, suivant un bill introduit au sénat par le sénateur J.-P.-B. Casgrain, a pour but d'aider à préserver la loi et l'ordre, et promouvoir le bien général du pays, a expliqué hier le parrain de ce projet de loi.

"Cet enregistrement", dit le sénateur Casgrain, "permettra aux autorités de contrôler tous les indésirables qui arrivent des autres pays. Chaque personne qui s'enregistrera recevra une carte avec sa photographie et sa signature, et devra la porter sur elle en tout temps. Ceci servira de moyen d'identification en tout temps au cas où une personne éveillerait quelque soupçon par ses agissements.

LE COL. G.-P. VANIER AVEC M. FERGUSON

Le Premier Ministre Bennett annonce la nouvelle officiellement hier.

A LA CHAMBRE

Secrétaire du Haut Commissariat à Londres à la place de M. Pacaud.

BELLE CARRIERE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9. — Le lt-col Georges-P. Vanier, représentant canadien auprès de la commission de désarmement de la Société des Nations, a été choisi comme secrétaire du bureau du Haut Commissaire canadien à Londres, en remplacement de M. Lucien Pacaud, a annoncé hier soir le premier ministre Bennett, à la Chambre des Communes, au cours de l'étude des estimés du département des affaires extérieures.

M. Bennett a ajouté qu'aucune nomination n'avait encore été faite au poste laissé vacant auprès de la Société des Nations, mais que c'est l'intention d'avoir quelqu'un pour le représenter là-bas. Répondant à une interpellation du chef de l'opposition le premier ministre dit que M. Pacaud avait démissionné comme membre du personnel du haut commissariat à Londres.

Le lt-col. Vanier est né à Montréal au mois d'avril 1888. En 1914, il fit partie du Royal 22e Régiment comme lieutenant et il servit jusqu'à la fin de la guerre, tout en montant en grade.

Il fut aide-de-camp du gouverneur-général Lord Byng, et ensuite attaché militaire du bureau canadien auprès de la Société des Nations, à Genève. Il fit ses études au collège Loyola et à l'université de Montréal. En 1921, il épousa Mlle Pauline Archer, dont il a eu trois fils et une fille.

ADMIS A CAUTION

M. J. Boulianne en appellera à la Cour Suprême.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 9. — Maurice J. Boulianne, courtier en mines, condamné au pénitencier pour avoir converti des argents de ses clients aux fins de sa maison, a été libéré sous un cautionnement de $50,000, en attendant son appel à la Cour Suprême du Canada. Son premier appel du verdict de la Cour du Banc du Roi fut rejeté par la Cour d'Appel, récemment. Un juge s'étant déclaré dissident, l'appelant avait le droit d'aller en Cour Suprême.

DEPART DU DO-X

Le gros avion allemand s'envole vers Fernando Noronha.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 9. — Une dépêche de la Telegraphen Union a fait savoir hier soir que l'hydravion Do-X a décollé hier matin des îles Bissagos, au large de la Guinée portugaise, pour Fernando Noronha, en route pour l'Amérique du Sud.

La dépêche dit que l'énorme machine volante a pris la direction de Fernando Noronha, à 200 milles de la côte brésilienne. La distance à franchir est de 1,600 milles. On calcule qu'il faudra environ 30 heures au Do-X pour accomplir ce bond d'un côté à l'autre de l'Atlantique.

UN DEBAT SUR L'UKRAINE A OTTAWA HIER

M. Luchkovitch attire l'attention sur le traitement fait à ce pays.

PAR LA POLOGNE

M. Lapointe, M. LaVergne et le respect des minorités.

EXEMPLE A DONNER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9.—La Chambre des Communes s'est intéressée hier soir au sort des Ukrainiens qui habitent la lointaine Pologne. Environ 300,000 Ukrainiens habitent le Canada, et ils s'inquiètent naturellement au sujet du traitement accordé à leurs parents et compatriotes en Europe.

M. Michel Luchkovitch, fermier-uni, de Vegreville, a demandé hier que les représentants du Canada auprès de la Société des Nations réclament une enquête au sujet des atrocités qui auraient été commises contre la minorité ukrainienne en Pologne. Ce député a tracé un lamentable tableau des conditions faites en Pologne aux Ukrainiens, qui seraient au nombre de 7,000,000 environ. M. Luchkovitch est de descendance ukrainienne.

La discussion amena le premier ministre Bennett à déclarer que les représentants canadiens auprès de la Société des Nations feraient leur possible pour assurer un traitement équitable non seulement aux Ukrainiens, mais aussi à la nation polonaise. "Toutefois", dit-il, "les responsabilités du Canada comme membre de la Société des Nations et nation amie ne permettent pas au Parlement du Dominion de faire quoi que ce soit qui puisse laisser à l'étranger l'impression que nous voulons intervenir dans les affaires domestiques de la Pologne."

Au cours du débat, l'honorable M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice et M. Armand LaVergne, conservateur, de Montmagny, déclarèrent que le Canada devrait donner l'exemple en traitant ses propres minorités avec justice, voulant par là faire allusion aux restrictions imposées contre l'enseignement du français en certaines provinces.

M. J.-S. Woodsworth, ouvrier, de Winnipeg, dit à son tour que le Canada ferait bien, comme signataire du traité de Versailles, de faire des représentations concernant toute nation qui rend la vie dure aux minorités dont les droits sont garantis par le traité. "Je suis persuadé que ce traite n'est pas observé par la Pologne sous ce rapport", dit-il.

Référant à M. Luchkovitch, M. Lapointe déclara de son côté que ce député en avait suffisamment fait voir pour justifier le gouvernement de réclamer une enquête par la Société des Nations.

LA CAUSE DE LA RADIO EST EN DELIBERE

Les argumentations dans ce procès célèbre ont pris fin hier.

A LA COUR SUPREME

Plaidoyers de MM. Lanctot, Geoffrion, Tilley, etc — A qui le contrôle?

REPONSE PROCHAINE

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 9. — Le droit est immuable. Tel pourrait être le titre de la longue et savante plaidoirie que M. Charles Lanctot, C. R., assistant procureur général et avocat en chef de la province de Québec, a terminée hier midi devant la Cour Suprême du Canada dans la cause désormais célèbre de la radio.

Me Lanctot a parlé pendant deux jours. Il a commencé jeudi. Il avait devant lui un tribunal de cinq juges en robes rouges ornées d'hermine, le juge en chef Anglin, les juges Newcombe, Lamont Rinfret et Smith. Le banc de la Cour Suprême peut se composer de cinq ou sept membres. M. le juge Duff étant absent, M. le juge L.-A. Cannon ne siégeait pas.

M. W. N. Tilley, C. R., leader de la cause du gouvernement fédéral, avait à son côté M. J.-L. St-Jacques, C. R., ancien député d'Argenteuil à la Législature de Québec. On avait dit que M. Louis St-Laurent, C. R., serait de la bataille du côté d'Ottawa, mais il aura probablement décliné.

M. Charles Lanctot avait à son côté M. Aimé Geoffrion, C. R., et près de lui les avocats des autres provinces. Ils étaient une demi douzaine.

Lorsque Me Lanctot se leva jeudi, on ne pouvait s'empêcher de penser qu'il y a quelques années il fut question de lui comme juge de la Cour Suprême. Il aurait rejoint sur le banc son vieil ami et confrère, M. le juge Newcombe ancien sous ministre de la Justice du Canada. M. Newcombe occupait à Ottawa les fonctions de M. Lanctôtô à Québec et ils se sont rencontrés souvent dans des causes historiques, devant la Cour d'Appel, la Cour Suprême et le Conseil Privé.

Les juges écoutèrent Me Lanctot puis les questions surgirent. A certains moments, ce fut un véritable dialogue entre les cinq juges du Banc, parlant l'un après l'autre bien entendu, et l'assistant procureur général de Québec.

Hier, vendredi, M. Lanctôt reprit la parole et il fut encore écouté avec autant d'intérêt par les juges que par les membres du Barreau présents. Il termina à midi l'exposé de sa thèse qui, en substance est celle-ci : le droit est immuable ; les faits ne peuvent le primer ; la justice a reconnu le droit des provinces en matière d'aviation et devrait le reconnaitre également pour la radio.

Après M. Lanctôt, qui fut imperturbable pendant tout son discours on entendit le pétillant M. Aimé Geoffrion, qui essaya de rentrer plus profondément dans l'esprit des juges les arguments en faveur du droit des provinces.

DERNIERES PLAIDOIRIES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9. — Il appartient maintenant à la Cour Suprême du Canada de décider si le contrôle de la radio incombe aux législatures provinciales ou au parlement fédéral. Les argumentations dans cette cause ont pris fin hier après-midi, avec de

(Suite à la page 4)

UN IMBROGLIO A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Une décision du président Black donne lieu à un gros malentendu.

M. BENNET EN APPELLE

Des rumeurs sensationnelles dans le lobby. — Mais tout s'arrange

PAISIBLE DEBAT

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 9. — Un incident qui a surgi jeudi soir, au moment de l'ajournement, et devait créer une sensation sans précédent à la Chambre des Communes, a tourné hier après-midi en queue de poisson.

Après le vote sur la motion Brown, jeudi soir, le premier ministre obtint le consentement unanime de la Chambre pour voter deux item du budget des ministères des Affaires Extérieures et du Commerce. Le but était de ramener sur le tapis vendredi les estimés des affaires extérieures afin que, sur l'item de la représentation du Canada à Genève, M. Michael Luchkovitch, député de Vegreville et ukranien d'origine, puisse prononcer un discours. Le député de Vegreville voulait attirer l'attention de la Chambre sur la persécution de ses compatriotes par la Pologne, ce qu'il fit effectivement hier.

Deux item de chacun des ministères mentionnés ayant été adoptés, le premier ministre déclara que le comité des subsides aurait droit de reprendre le lendemain (vendredi) l'étude des estimés du Commerce aussi bien que ceux des Affaires Extérieures. Le chef de l'opposition protesta que c'était violer les règlement de la Chambre. M. King demanda l'opinion de M. Lortaier qui donna raison au chef de l'opposition.

Le premier ministre bondit.

M. BENNETT. — "Dans ce cas, nous en appellerons de la décision du président, mais, comme il est 11 heures, la Chambre doit s'ajourner".

La déclaration passa d'abord inaperçue mais en relisant le Hansard, les journalistes s'en emparèrent et elle se répandit dans le Parlement. On en parla jusqu'à 3 heures de l'après-midi hier.

Tout le monde s'accordait à dire que si le Premier Ministre mettait à exécution sa menace d'en appeler de la décision de l'hon. M. George Black, ses partisans devraient le suivre et la Chambre voterait non confiance en son président. Dans une pareille situation, M. l'Orateur n'aurait plus qu'à offrir sa démission, quitter le fauteuil et enlever sa toge, pour rentrer dans les rangs de la députation comme un simple "commoner". On disait même que M. Armand LaVergne serait élu à la présidence, mais la rumeur circulait que la démission du Vice-Président aurait suivi celle du Président car le député de Montmagny, affirmait-on, eût voté avec l'opposition en faveur du "Speaker". On devine le bruit causé par ces potins. Dans tous les cercles de la capitale, on en causait, blâmant le Premier Ministre ou le Président d'avoir parlé trop vite, selon que les critiques étaient bleus ou rouges.

A 3 heures, hier après-midi, lorsque la séance fut ouverte, les regards se promenaient du fauteuil du "Speaker" au siège de M. Bennett. Les deux figures principales de ce petit drame parlementaire ne paraissaient se lever sans qu'on s'imaginât que c'était pour reprendre les armes.

Le Premier Ministre fit une déclaration au sujet de la conversion de la dette, puis on allait passer à l'ordre du jour lorsque le chef de l'opposition prit la parole.

M. King voulut que l'incident de la veille fut éclairci. Il affirma que M. Bennett avait voulu fouler aux pieds les règlements. Le Chef du gouvernement répondit alors.

M. Bennett expliqua que la Chambre ayant donné son consentement unanime à l'étude d'estimés des Affaires Extérieures et du Commerce le comité des subsides en étant saisi, avait désormais le droit d'en reprendre l'étude tout comme pour

(Suite à la page 4)

UN ASSASSINAT ET UN VOL A WINNIPEG

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 9. — Des détectives fouillent en vain, depuis hier après-midi, tous les coins de cette ville pour essayer de mettre la main sur trois audacieux bandits qui entrèrent dans le bureau de la Dominion Bank of Canada, et volèrent $6,552 après avoir tué le gérant, le major P. R. B. Tucker, M. C.

Le vol fut commis dans l'avant-midi, quelques minutes après l'ouverture de la succursale. Les trois bandits ordonnèrent au personnel de lever les mains, mais le major Tucker, souffrant de surdité à la suite de blessures reçues au front, n'obéit pas assez vite, et l'un des brigands n'hésita pas à lui tirer deux balles dans l'abdomen. La victime expira 45 minutes plus tard.

LA NAVIGATION

L'"AMERICA" EVITE LES BANQUISES DE BELLE-ISLE ET PENETRE DANS L'ATLANTIQUE SANS DIFFICULTES

Un cargo norvégien parti de Montréal voilà quelques jours ouvre la navigation dans ces parages réputés dangereux le printemps — L'"America" a battu par 17 jours le record enrégistré par le "Roa" en 1925. — L'an dernier c'est le "Kent County" qui s'enrégistra le premier au poste de Belle-Isle, le matin du 18 juin.

LES CONDITIONS S'AMELIORENT

Profitant d'une belle journée, un cargo norvégien, qui a quitté Montréal voilà quelques jours à peine, s'est aventuré hier dans le détroit de Belle-Isle et après une série de courses en tous sens pour éviter les banquises, a réussi à forcer le passage sans avoir éprouvé trop de difficultés. L'"America" avec une cargaison de blé à son bord avait quitté Montréal mardi dernier pour les ports de la Norvège. Son commandant, le capitaine R. S. Guttormsen, s'était fait donner toutes les informations possibles sur les conditions de la navigation dans ce bras de mer qui est la voie naturelle des vaisseaux se dirigeant vers les pays du nord de l'Europe. En passant au large de Pointe à la Renommée, le commandant Guttormsen dirigea son navire droit vers l'île d'Anticosti et de là vers Pointe Amour à l'entrée ouest du détroit. Les postes ces signaux mentionnaient que douze banquises étaient en dérive dans la route des vaisseaux. Il s'agissait donc de tenter le passage de jour et par temps clair. Marchant à petite vitesse durant la nuit de jeudi à vendredi, le vaisseau fut en vue de Pointe Armour au soleil levant hier. Aidés des postes de T. S. F. de la côte, le navire put se diriger sans trop de misère parmi les masses de glaces en dérive. A midi l'"America" était juste au large du poste de Belle-Isle et ne semblait pas devoir éprouver trop de difficultés à accomplir la dernière partie du trajet jusqu'à l'océan.

L'exploit de ce fréteur est sans précédent dans nos annales maritimes.

Généralement, le détroit de Belle-Isle est ouvert à la navigation transatlantique vers le milieu du mois de juin et quelques fois même beaucoup plus tard. Une année, en 1925, le "Roa" venant de Norvège, avait réussi à passer à cet endroit le 25 mai. Ce record est toutefois abaissé de 17 jours cette année.

L'an dernier, c'est le "Kent County", de la County Line, qui ouvrait la navigation océanique dans le détroit de Belle-Isle. Le navire était signalé à Belle-Isle le 18 juin au matin. Il y avait encore beaucoup de glace sur sa route à cette date, mais grâce à d'heureuses manoeuvres, le navire parvint à bon port.

On croit que d'ici à quelques jours, plusieurs autres cargos sortiront du golfe ou y entreront par cette voie. Les paquebots pour passagers ne pouvant s'éloigner beaucoup de leur course pour éviter les banquises, ils devront forcément attendre que tous les obstacles soient disparus pour suivre cette route. Il est probable cependant que l'"Empress of Britain" lors de son "maiden trip" sur l'océan arrivera ici par Belle-Isle. Tout dépendra cependans des conditions de la glace vers le 30 mai, jour ou le super-paquebot est supposé pénétrer dans le golfe.

LE "LADY RODNEY

(Spécial à l'Evénement)

Kingston, Jamaique, 9. — Le "Lady Rodney", de la Canadian National Steamships, est parti d'ici aujourd'hui à destination de Montréal où il arrivera le 13 mai. Il transporte de nombreux voyageurs et une grosse cargaison de bananes ainsi que d'autres produits tropicaux.

Le navire est parti de la Jamaique une journée avant la date fixée par l'horaire afin de permettre son arrivée à Montréal, le lundi. Il quittera Montréal le 22 mai pour Nassau, les Bermudes et Kingston, après sa toilette du printemps qui sera faite ces son arrivée.

LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 11 heures 42 a. m. et 12 hres p. m.

LA MAREE DIMANCHE

La marée sera haute dimanche à 12 heures 51 a. m. et 12 heures 59 p. m.

L'ETAT-MAJOR DU "BRITAIN"

Le commandant Latta aura pour l'assister un groupe d'officiers renommés dans la flotte de la compagnie. — Le personnel est à bord.

LE "MAIDEN-TRIP"

L'état-major du gros "Empress of Britain" est déjà monté à bord et s'occupe de préparer les derniers détails du "maiden trip", qui aura comme point de départ sur la côte Européenne, Southampton et Cherbourg. Le commandant R. G. Latta aura pour l'assister dans ses importantes fonctions un groupe d'officiers recrutés par toute la flotte de la compagnie. La plupart des marins ont déjà remonté le St-Laurent sur différents vaisseaux de la compagnie et exécuté des croisières autour des mers du monde à bord de l'"Empres of Australia". Le capitaine A. H. Hall, ancien commandant d'équipage sur l'"Empress of Scotland", remplira le même poste sur le Britain. Le commandant W.-G. Fusk-Wood qui, il y a encore quelques mois était officier-en-chef à bord de l'"Empress of Australia" sera le bras droit du commandant Latta sur la passerelle. Le premier officier sera W. Stanfield et le second officier B. Grant. Tous deux étaient auparavant en service sur l'"Empress of Scotland". Le chef-ingénieur H. Donald aura le contrôle des énormes machineries du vapeur et aura pour l'assister un groupe d'ingénieurs tout à fait compétents.

Les autres postes importants à bord seront occupés comme suit: commissaire en chef, W. S. Pearch anciennement sur l'"Empress of France"; le docteur A. Gardner, médecin en chef et F. Moss premier maître d'hôtel.

Tout ce personnel est déjà rendu à bord de l'"Empress of Britain" s'occupant de tout préparer pour le "maiden trip" qui s'effectuera dans un peu plus de deux semaines.

VERS L'EUROPE

En route pour Plymouth, Le Havre et Londres avec plusieurs passagers à son bord le Cunarder "Ascania" est passé par Québec hier soir se dirigeant vers l'Europe. M. le professeur Jean Bruchési, de l'Université de Montréal, et madame Bruchési sont en route pour l'Europe sur ce vaisseau.

L'"Athenia", de la ligne Anchor-Donaldson a aussi quitté Montréal à 10 heures hier matin pour se diriger vers les ports de Glasgow, Belfast et Liverpool.

AVIS

La drague Manseau No 101 doit être placée aujourd'hui à la partie d'en haut du chenal du Cap Charles, côté nord, pour travailler jour et nuit au demi-nord du chenal.

AVIS

La drague Capitale est maintenant placée pour travailler sur la rive sud près de la manufacture de briques à Deschaillons.

LE "VARDULIA"

Le "Vardulia", un fréteur de la ligne Cunard prend un plein chargement de papier dans le port de Québec. Le "Vardulia" est en route pour Glasgow.

DES PASSAGES TRES REDUITS

Afin d'encourager les étudiants à se rendre en Europe cet été, des compagnies viennent de mettre en vigueur des taux très bas.

UN REGLEMENT

Afin d'encourager nos étudiants à voyager en Europe au cours des prochaines vacances, plusieurs compagnies viennent de décider une réduction considérable dans les tarifs. La ligne White Star offre des conditions très favorables pour les étudiants voyageant en groupe et s'engage même à donner un billet de faveur à la personne qui pourra réunir un groupe de 25. Hier, la Canadian Pacific Steamship a annoncé un nouveau plan qui sera sans doute favorablement accueilli par les jeunes voyageurs.

Les groupes de jeunes écoliers ou jeunes écolières, les Girls Guides et les Boys Scouts voyagent en groupe et sous la direction d'une personne responsable pourront bénéficier d'une réduction de 30 p. c. sur les prix de passage en troisième classe. Quatre conditions sont exigées pour l'obtention de semblables billets. Tous les membres du groupe ne devront pas être âgés de plus de 19 ans; la réduction ne sera accordée que si une personne responsable est en charge du groupe. Les parents des enfants devront être consultés et donner leur consentement; enfin le retour devra s'effectuer dans les trois mois après le départ.

La réduction représente une diminution de 30 p. c. environ sur les vaisseaux Duchess et 30 p. c. et une fraction sur la série "M". Pour voyager sur les Empresses le groupe devra consentir un léger déboursé supplémentaire à ces chiffres. Ce programme sera en vigueur jusqu'au 31 décembre.

LE "GEORGIC"

Montréal, 9. — Le "Georgic", un nouveau "motor-ship" que la ligne White Star a mis en chantiers, sera lancé tout probablement l'automne prochain. La compagnie possède déjà un superbe vaisseau de ce type, le "Britannic" en service sur la ligne de New-York. On croit que la White Star placera quatre vaisseaux de ce genre sur la route Southampton-New-York dans quelques années d'ici. Le "Georgic" jaugera 20,000 tonnes.

LES DEPARTS

SS. Annie M. Nadeau prendra marchandises lundi à la shed 19 pour la côte Sud, Ste-Anne des Monts, Mont Louis jusqu'à Gaspé. Départ lundi soir. Pour information Tél. Bureau: 2-2857.

Art. Vaillancourt, Agent.

RAPPORT DES GLACES

A bord du C. G. S "N. B. McClean". — "A 8 heures a. m. avons patrouille par 4636 lat. nord et 6122 lat. ouest. La glace se détache dans le détroit et descend en masse pressée entre Inverness et Cheticamp se dirigeant au nord-est".

OCEANIQUES ATTENDUS

Le "Montclare" à 5 heures p. m. aujourd'hui.

L'"Andania" à 10 heures a. m. dimanche.

SERVICE DES SIGNAUX

3.30 p. m., Québec 8 mai 1931

St-Jean, I. O., 14 — Montant 2.10 p. m. Beaverford. Hopper Barge No 5 au quai.

Cap Saumon, 82 — Pluvieux, variable. Montant midi Sydland, 1.30 p. m. Cairnross & Cape Gaspe. Descendant 1.30 p. m. Donnacona No 3.

Pointe au Père, 158 — Clair, est. Montant 9 a. m. Remorqueur Chicoutimi, 10.25 a. m. Ullapool 85 est. Descendant 9.30 a. m. North Shore. 10 a. m. Carperby, 11 a. m. Manchester Producer 10.30 a. m. Hazelwood, 9.30 a. m. Talaralite.

Petit Métis, 179 — Clair, nord-est. Descendant 11.30 a. m. Gaspesia.

Matane, 202 — Clair, est. Marco Polo parti en montant 1 p. m. Montant 2 p. m. Ullapool, 2 p. m. Reinunga. Descendant 2 p. m. Gaspesia.

Rivière à la Martre, 263 — Clair, est. Descendant 1.15 p. m. Victolite.

Cape Magdalen, 299 — Clair, calme. Montant 1.30 p. m. Canadian Miller.

Pointe à la Renommée, 330 — Clair, nord-ouest. Montant 9 a. m. Canadian Winner 75 sud-est, 11 a. m. Montclare 170 est. 1.30 p. m. San Giuseppe, 1 p. m. Canadian Challenger 240 sud-est.

Franklin, 200 — Keywest arrivé en descendant 3 a. m. Laurendoc parti en montant 10.45 a. m.

Point Tupper, 581 — Clair, nord-ouest. Montant 8.30 a. m. Lorentz W. Hansen, 9.10 a. m. Foundation Franklin & Tow.

North Sydney, N. S., 575 — Montant 6 a. m. Canadian Transporter passant le détroit de Canso. 1 p. m. Cathcart 110 S., 11.15 a. m. Andania passant à St-Pierre.

Flat Point, 593 — Parti 4 a. m. Twickenham & Watuka.

Belle Isle, 739 — Descendant à midi America.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Nuageux, fort sud. Montant 12.20 p. m. Canadian Spinner, 11.35 a. m. Wanstead. Descendant 12.40 p. m. L. M. Bouchard.

Cap St-Michel, 125 — Clair, sud-Montant 1.25 p. m. Irland. Descendant 1.50 p. m. Bulysses.

Bellmouth, 110 — Clair, sud-ouest.

Sorel, 100 — Clair, nord-est. Montant 2.25 p. m. Lina Gagné. Descendant 12.25 p. m. Manhem, 2 p. m. Athenia, 2.15 p. m. Ascania. Remorqueur Pellaman arrivé 10.20 a. m. Trois-Rivières, 65 — Clair, nord-est. Beaverhill arrivé 11.15 a. m.

Pointe Citrouille, 55 — Clair, nord est. Montant 2 p. m. Voluntas, 2.05 p. m. Kalypso Vedgotti, 1.35 p. m. Trenora.

St-Jean, 45 — Clair, nord-est. Montant 2.45 p. m. Blackheath. Descendant 2.35 p. m. Rushpool.

Grondines, 41 — Clair, nord-est.

Portneuf, 31 — Clair, nord-est. Montant 1.40 p. m. Lord Strathcona.

St-Nicholas, 12 — Nuageux, calme. Montant 10.40 a. m. Donnacona.

Québec — Nuageux, calme. Montant 1.30 p. m. Cragpool. C. G. S. Detector parti 10.15 a. m. Rose Hélène arrivé en descendant 2.30 p. m.

OUEST DE MONTREAL

Cornwall, 62 — Nuageux, est. Descendant 1.05 p. m. Chicago Tribune, 12.10 p. m. James Stewart, 2 p. m. Belvoir.

Coteau Landing, 33 — Nuageux, sud-est. Descendant 11.05 a. m. Acadialite.

Cascades Point, 21 — Descendant 12.15 p. m. Keybar, 1.10 p. m. Starmouth.

Lachine, 3 — Nuageux, sud-est. Descendant 11.20 a. m. N. P. Clement, 1.30 p. m. Waterton, 12.20 p. m. N. B. MacPherson.

DERNIERE HEURE

Cap Saumon, 82 — Montant 2.30 p. m Canadian Highlander.

LES GOELETTES

Cpte Jos. Bouillon, Rimouski, Bic, Luceville, "J. Bouillon", partira aujourd'hui.

Cpte J.-B. Desrosiers, Matane, St-Luc, Ste-Félécité, Sandy Bay, Les Boules, "St-Zéphir", partira aujourd'hui.

Cpte H. Lavoie, Isle aux Grues, "H. L.", partira aujourd'hui.

Cpte Pelletier & F., St-Roch des Aulnaies, Rivière Ouelle, "St-Roch P.", partira aujourd'hui.

Cpte Jos. Savard, St-Siméon, "Cap Saumon", partira lundi.

Cpte E. Truchon, St-Siméon, St-Fidèle et Malbale, "J. E. T.", partira lundi.

PAS PRET

E. Chouinard, St-Jean Port Joli St-Roch des Aulnaies.

H. Boudreau, Anse St-Jean, Petit Saguenay.

Les compensations bancaires de la ville de Québec se sont chiffrées durant la semaine finissant le 7 mai 1931 à la somme de $7,427,690 au lieu de 10,072,156 durant la période correspondante de 1930. Expulsion à Chicago.

ARTHABASKA

Elections du Barreau pour la section du district d'Arthabaska. —Les élections du Barreau d'Arthabaska, ont eu lieu le premier mai courant, au palais de justice, en la ville d'Arthabaska, avec le resultat suivant:

Bâtonnier: M. Gaston Ringuet, C. R., Drummondville, P. Q.

Syndic: M. Wilfrid Laliberte, C. R., Victoriaville, P. Q.

Tresorier: M. Philippe Marchand, C. R., Victoriaville, P. Q.

Secrétaire: M. Wilfrid Girouard, C. R., Arthabaska, P. Q.

Conseillers: MM. Jules Poisson, C. R., Arthabaska; Joseph Marier, C. R., Drummondville, et Napol Laliberté, avocat, Victoriaville.

Examinateur: M. Arthur Girouard, C. R., Thetford-Mines.

Terme de la cour du magistrat. — La cour du magistrat a siégé mardi et mercredi de cette semaine. M. Alfred Marchildon, magistrat, des Trois-Rivières, a préside ce terme.

Terme de la Cour Supérieure. — Mardi, le 12 mai prochain, aura lieu le terme de la Cour Supérieure, pour le mois de mai, et il sera présidé par l'honorable juge d'Auteuil, de Québec.

Va-et-vient. — L'honorable J.-E. Perrault, C. R., et M. Jules Poisson, C. R., sont allés à Québec, au commencement de la semaine, pour affaires devant la cour d'Appel.

—Mmes J.-E. Perrault et Alfred Paradis sont revenues, samedi, d'un voyage à Montréal.

—M. Wilfrid Girouard, M. P., est retourné à Ottawa, mercredi.

—Mlle Odile Perrault est retournée à Montréal apres avoir passé quelques jours en visite chez son oncle et sa tante, l'hon. et madame J.-E. Parrault.

—Mme J.-E. Lessard est partie, samedi, pour une promenade à Trois-Rivières et Bastiscan.

—M. et madame Henri Bécotte sont allés à Québec, ces jours derniers.

—M. et madame Hormisdas Langlais, de Québec, étaient en visite chez M. et Mme Trefflé Maheu, ces jours derniers.

—Mlle Prince, de Québec, passe quelques jours en visite chez Mme J.-E. Perrault.

—Le catéchisme préparatoire à la première communion solennelle de cette paroisse est commencé depuis 4 mai courant.

—Les pieux exercices du mois de Marie ont lieu tous les soirs à huit heures et demie.

—L'honorable M. J.-E. Perrault est attendu, cette semaine, de retour voyage à Montréal et Toronto.

—Mlle Anita Belleau passera quelques jours à Montréal.

—M. Alfred Paradis, commerçant est revenu samedi, d'un voyage à Montréal et Trois-Rivières.

—Mlle Marie Lanouette est de retour d'une voyage de plusieurs mois à Lawrence, Mass.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Chicago, 8. — Deux membres de la Bourse de Chicago ont été expulsés par le comité des gouverneurs pour conduite irrégulière. Charles L. Trumbull, de Trumbull, Wardell and Co., et Harvey Cory sont les deux personnages en question.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél.: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A. LL. L.

CROISIERE
DANS LE
GOLFE St-LAURENT
Spécialement organisée sous les auspices de
L'UNIVERSITE DE MONTREAL
et sous le patronage de son Recteur
MONSEIGNEUR V. JOSEPH PIETTE, P.A.

du 23 juin au 3 juillet — 10 jours

Endroits à Visiter: GASPE, L'ILE DE PRINCE-EDOUARD, LES ILES DE LA MADELEINE, TERRE-NEUVE, LA RIVE NORD ET LA RIVIERE SAGUENAY.

à bord du S.S. New Northland — $125.00

Pour renseignements, s'adresser à M. DAMIEN JASMIN, Ph.D., LL.D., Assistant Secrétaire-Général à l'Université
ou à
Clarke Steamship Co. Ltd.
Dominion Square Bldg.
Montréal.

de Bonaventure, Québec

La vogue des couleurs contrastantes
PATRON 2127 et 710
20c chacun

La robe à haut pâle a été adoptée par les femmes élégantes qui aiment à combiner la beauté aux qualités pratiques. Le modèle ci-contre a un empiècement à encolure capuchon joint au corsage en forme de festons. Cette ligne se répète sur la jupe et le bas des manches.

Le crêpe plat ou georgette, avec combinaisons de couleurs brun et coquille d'oeuf, noir et blanc, marine et turquoise, ou l'une des couleurs pastel avec du blanc, seraient très jolies.

Le patron peut être obtenu en grandeurs: 34, 36, 38, 40 et 42 de buste. Pour 34 il faut 3 1-8 verges de 39 ouces et 1 3-8 verge de tissu contrastant.

Le patron 710 inclut un mouchoir et une fleur d'epaule qui seraient faits facilement. Il coûte 20 cents.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

NEW YORK PLYMOUTH **LIGNE** HAVRE PARIS
FRANCAISE

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

D'un quai couvert à New-York à un quai couvert au Havre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans égal, cuisine française.

New-York—Plymouth—Havre
ILE DE FRANCE. . . 15 mai, 5 juin, 24 juin
PARIS. . . . . 22 mai, 12 juin, 1 juil.
FRANCE. . . . . 29 mai, 17 juin, 6 juil.

New-York—Plymouth—Havre
LAFAYETTE. . . . . 21 mai, 18 juin, 16 juil
DE GRASSE. . . . . 4 juin, 2 juil., 30 juil.

New-York—Vigo—Havre
ROCHAMBEAU. . . . . 30 mai, 27 juin, 23 juil.

Traversées faites à loisir. Paquebots grands et confortables, d'une seule classe. Prix raisonnable. Prix minimum de cabine. $137.50

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
Ed. Canada Cement, Place Philippe, Montréal
ou aux agents locaux

Empress of Britain
en EUROPE
en 5 jours

● L'"Empress of Britain", le gigantesque nouveau paquebot du Pacifique Canadien, fait maintenant de la majestueuse route du St-Laurent, un véritable "speed-way" océanique. Train spécial de Montréal à la passerelle du paquebot, à Québec. 2 jours sur le St-Laurent et seulement 3 jours de pleine mer! Cherbourg et Southampton.

"Ayez toujours des chèques de voyageurs du Pacifique Canadien . . . Négociables dans le monde entier."

PACIFIQUE CANADIEN
Renseignements de votre agent.
M. C.-A. Langevin, Gare du Palais, Québec ou écrire à M. D.-R. Kennedy, agent général, 201, rue St-Jacques, Montréal.

FEUILLETON

"LA FEE PRINTEMPS"

PAR

Jules MARY

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

No 43

—Que parlez vous de conditions? Il ne peut me venir à la pensée de vous en imposer aucune. Je veux simplement vous mettre au courant d'une situation que vous ignorez sans doute . . .

Et il s'arrêta.

Il était, en dépit du calme de sa figure, extrêmement ému. Il lui fallait tout son courage pour dissimuler.

N'allait-il pas aborder la redoutable question, celle pour laquelle il vivait depuis si longtemps, dont la solution satisferait sa haine et son orgueil d'une part, en même temps qu'elle consacrerait le bonheur de Jenny?

Il se décide enfin:

—Ma fille aime votre frère, monsieur de Soulaimes, et, si vous y consentiez, l'association que je vous offre deviendrait beaucoup plus étroite, puisqu'elle pourrait être un lien de parenté . . .

—Monsieur Bertignolles! . . .

—Ne vous hâtez pas de me répondre!

Et avec un regard toujours souriant, soulignant quand même ses paroles pour bien faire comprendre que si ce mariage ne se faisait point, Michel devrait renoncer à l'aide promise, l'aide si précieuse qui le sauverait d'un désastre et lui épargnerait un déshonneur:

—Non, ne vous hâtez point. Il se pourrait qu'au premier moment vous fussiez tenté de me refuser.— vous me connaissiez si peu! — sans réfléchir que . . . plus tard . . . vous le regretteriez peut être! . . .

—Je n'ai ni à accepter, ni à refuser, monsieur; mon frère est libre.

—Oui, mais votre volonté, celle de votre mère, influeraient beaucoup sur la sienne . . .

—Je ne refuse pas de lui en parler . . .

—Soyez prudent!

Et s'asseyant, soulagé, respirant avec force:

—Avant toutes choses, cependant, je tiens à vous dire qui je suis et de quelle façon j'ai gagné l'énorme fortune, dont la possession me vaut aujourd'hui, monsieur de Solaimes, le bonheur de vous obliger . . .

Le marquis eut un geste de protestation, comme s'il avait voulu l'empêcher.

Non, non, j'y tiens absolument, dit le maître. Je veux que vous sachiez que, malgré mes aventures, j'ai toujours mis au premier rang de tous mes actes le culte du devoir et de l'honneur . . .

Et il parla longuement de lui.

Il raconta qu'il n'avait jamais connu sa famille, mais qu'il savait pourtant qu'elle était d'origine française, établie depuis plusieurs générations au Canada.

Il voulait dissiper les soupçons possibles, si quelque jour, la marquise Françoise, au souvenir de son nom, se rapelait tout à coup le valet de chambre, père de Bertignolles, voleur et condamné.

Il s'étendit avec beaucoup de détails sur ses débuts pénibles, puis sur les différents métiers qui l'avaient conduit à la fortune.

Quand il eut fini, il ajouta avec une dignité triste:

—Maintenant, monsieur le marquis, l'homme qui vient de vous ouvrir son coeur est prêt à donner à votre frère sa fille, la créature qu'il aime le plus au monde, — la seule qu'il ait jamais aimée, — trésor de bonté, de grâce et merveille de beauté . . .

Et se levant, il salua, sans souligner ni d'un regard, ni d'un geste, la menace discrète contenue dans ses dernière paroles: Avant de revenir ici, j'attendrai votre décision! . . .

Mais Laurent aimait Marie-Rose! Dès lors, que faire?. . .

Marie-Rose?

Ainsi, la douce fée Printemps apparaissait peu à peu comme une ennemie?. . . comme un obstacle!

Cet obstacle, comment l'écarter?

VIII

L'OBSTACLE

Un soir, Laurent était resté seul avec la marquise.

Celle-ci l'interrogea:

—Qu'est devenue Marie-Rose?

—Mère, pourquoi cette question? Est-ce que vous vous repentiriez de l'avoir renvoyée? Voudriez-vous la rappeler auprès de vous?

—Non, ma volonté est formelle, et vous a connaissez.

—Hélas! mère, elle est digne d'être votre fille.

—Vous l'aimez toujours?

—Toujours et plus que jamais.

—Pourtant cette fille est pauvre. .

—Oh! mère, qu'importe!

—Oui! dit-elle en hochant la tête. Il n'importe, en effet, et si rien n'avait été changé dans notre vie, si notre famille était aujourd'hui ce qu'elle a toujours été, je ne vous aurais jamais fait une pareille allusion et vous vous seriez mariés à votre fuise. . . Mais hélas! ces temps ne sont plus. . .

—Puisque M. Bertignolles nous vient en aide. . .

—Nous dépendons d'un caprice, d'un accès de mauvaise humeur.

—Mère, je n'y puis rien, et rien de tout cela n'est arrivé par ma faute.

—Si, mon fils, vous y pouvez beaucoup, au contraire.

—En quoi, mère? parlez!

—Un mariage riche rendrait à notre famille sa sécurité!

—Je vous l'ai dit: Marie-Rose est pauvre. . .

—Il n'est pas que Marie-Rose qui vous aime. . .

—Peut-être, mais moi je n'aime qu'elle.

—Et si je te suppliais, mon fils, de te laisser guider par moi?

—Mère, vous me désespérez, je refuserais.

—Pourtant tu sais dans quelle cruelle situation nous sommes!

Laurent resta pensif; il examinait attentivement sa mère; il devinait peut-être qu'elle n'osait en arriver à certaines allusions plus directes.

Il demanda tout à coup à voix basse:

—Jenny?

—C'est bien d'elle, en effet, que je voudrais t'entretenir, mon fils.

—C'est inutile.

—Elle t'aime.

—Je le sais depuis longtemps.

—Elle est à toi, si tu le veux. . . Dis un mot. . .

—Je ne la veux pas. . . Ce mot, je ne le dirai jamais.

Elle resta silencieuse, hochant la tête.

Elle réfléchissait. Elle venait sans doute de prendre une grande résolution, car elle dit:

—Bien, mon fils, je ne veux pas, moi, faire violence à ton coeur.

Elle ne lui en reparla plus, en effet, mais, le jour même, elle disait au marquis:

—Mon fils, je désire que demain vous m'accompagniez à Paris.

—Pourquoi, mère? quelle raison vous y attire?

—Je veux parler à Marie-Rose.

—Le lendemain était un dimanche. Marie ne sortait pas.

Elle fut très surprise, dans le courant de l'après-midi, de voir entrer chez elle Mme de Soulaimes et son fils.

Tout de suite, de même que Laurent, elle eut l'idée qu'ils se repentaient et qu'ils venaient la chercher.

Et un rayon de joie illumina son visage.

Mais la figure sévère de la marquise, la tristesse de Michel la détrompèrent bientôt.

Et, le coeur serré, elle attendit qu'ils s'expliquassent.

—Mademoiselle, dit la marquise, je viens faire auprès de vous une démarche très grave. Croyez que je ne suis pas devenue votre ennemie... Je ne puis pas oublier que je me suis presque soudainement attachée à vous, lorsque mon docteur vous conduisit à Nogent. Je ne méconnais pas non plus les qualités de votre esprit et de votre coeur. J'irai même plus loin... Je reviendrai sur ma première impression de l'autre jour en vous disant que je suis persuadée que la lettre anonyme contenait une infâme calomnie et que jamais vous n'auriez osé vous présenter devant moi si vous aviez eu à rougir et si vous aviez été la maîtresse de mon fils.

Marie inclina la tête et dit simplement:

—Je suis heureuse que vous ayez foi dans mon honnêteté, madame.

—Vous aimez Laurent?

—Certes, madame et ardemment, et de toutes mes forces.

—Eh bien mademoiselle, je viens vous prier de ne plus songer à lui.

—Et comment le pourrais-je?

—Je me suis mal exprimée. Ne plus songer à lui vous serait impossible, en effet, puisque vous l'aimez, — je veux bien le croire, — mais je viens vous demander de lui cacher désormais votre amour, de renoncer à le voir, de l'éloigner de vous, en lui laissant croire au besoin que vous ne l'aimez plus!...

Marie se leva, frémissante...

—Ah! madame, que me demandez-vous là?

—Ce que je vous demande, mademoiselle, c'est justement de vous donner, à nous, la plus grande preuve de l'amour que vous avez pour lui...

—En ne l'aimant plus...

—En faisant semblant de ne plus l'aimer.

Marie joignit les mains:

—Exigez de moi toute autre chose, madame, prenez ma vie, même, si ma vie peut vous être utile... mais cela, jamais, jamais!

—Je m'en doutais, vous ne l'aimez pas!

—Oh! dit-elle, avec une exclamation d'orgueil.

—Vous croyez l'aimer, mais c'est de l'égoisme. Ce n'est point pour lui, mais pour vous. Son nom vous a séduite peut-être; comtesse de Soulaimes, cela flatte votre vanité... mais d'amour vrai la-dedans, je n'en vois pas l'ombre.

Michel s'était tu jusqu'à présent, laissant parler sa mère.

La tristesse de Marie l'émut sans doute, car il dit:

—Non, mère, il ne faut pas soupçonner d'arrière-pensée l'amour de cette jeune fille. C'est à son coeur, au contraire, qu'il faut que nous nous adressions.

Marie les regarda tour à tour, effrayée.

Que lui voulaient-ils donc?

—Expliquez-vous, madame, dit-elle.

—Vous savez, mademoiselle, quelle ruine, quelle prochaine catastrophe menace la maison de Soulaimes...

—Oui, madame, et je prie Dieu tous les jours de vous épargner une si grande peine... Je lui demande de faire un miracle pour vous, que je chéris comme ma mère, et d'envoyer à votre maison un sauveur.

—Th bien, ce sauveur, mademoiselle, ce peut être vous!

—Moi!

—Oui.

—Oh! alors, parlez, madame, parlez; je suis prête à tout.

—Vous aimez Laurent, mais vous êtes pauvre. Il faudrait à mon fils une femme dont la fortune lui permettrait, non point de rendre à notre famille sa splendeur d'autrefois — nous en avons fait notre deuil et nous savons vivre pauvres, — mais de relever les affaires de Michel, et d'épargner à notre nom le scandale d'une faillite...

—Ah! je comprends! je comprends! dit la pauvre fille.

Et elle se cacha la tête dans ses mains.

Tout à l'heure, lorsque le marquis et sa mère étaient entrés, elle avait eu une espérance.

Ah! comme elle en était loin, maintenant!

Voilà donc ce qu'ils venaient lui demander!

Mais où trouverait-elle jamais la force de faire ce qu'ils exigeaient? Est-ce que l'on aime ou que l'on n'aime pas, au gré de la fantaisie des autres?

Elle se révolta tout d'abord.

Que lui importait cette famille de Soulaimes, vraiment? Etre comtesse cela la faisait rire. Ce qu'elle voulait c'était Laurent!... Rien ne séparrerait de lui, ni les conseils ni les supplications, ni les raisonnements.

Au monde, pour elle, il n'y avait que Laurent, de même qu'elle était sûre que pour Laurent elle seule existait.

—Non, non, dit-elle, jamais je ne consentirai. Renoncer à lui, impossible; c'est le seul sacrifice que je ne puisse vous faire.

—C'est le seul que nous ayons à réclamer de vous.

—Ah! madame, ce n'est pas une tendresse ordinaire que la nôtre, nous avons tant souffert ensemble et les souffrances en commun ont autant de chaînes pour la vie. Je l'ai aimé jadis malgré mon père, on nous avait séparés. Le hasard nous a réunis

(A suivre)

Administration
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

LES BAS PRIX ANNONCES SONT ENCORE PLUS HAUTS QUE LES NOTRES
Livraison de 5 minutes dans toutes les parties de la ville
W. BRUNET & Cie
Pharmacien. Tél. 8141, 139, ST-JOSEPH

64ième ANNEE No 293 — QUEBEC SAMEDI 9 MAI 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

2 MYSTERES ECLAIRCIS DU MEME COUP?

Un individu du comté de Lotbinière venait de comparaître à la Cour.

AFFAIRE DE MENACES

La police croit tenir l'homme qui a aussi attaqué une jeune fille.

2EME ARRESTATION

Un nommé Sylvio Laliberté, 31 ans, de Barabé, Lotbinière, a comparu en Cour des Sessions, hier après-midi. Cet homme, d'après la plainte portée contre lui, serait l'auteur de l'attentat commis mercredi avant-midi, dans une résidence de la rue Ste-Anne, sur une jeune fille du nom de Louise Fournier. Cette dernière avait été brutalement assaillie et laissée presque sans connaissance. La police municipale, aidée du détective Juste Masse, avait aussitôt commencé une enquête sur cete affaire, et cette enquête, constituée surtout par les investigations du détective Masse que nous allons narrer aboutissait, hier après-midi, à l'arrestation du prétendu coupable, dans les circonstances les plus extraordinaires.

Cette affaire est un véritable roman policier. Ajoutons qu'elle montre bien aussi l'activité et le flair de nos détectives, et que ses résultats sont tout à l'honneur du détective Masse, le principal investigateur. Voici donc les faits, tels qu'on nous les a rapportés.

Pour bien comprendre les faits subséquents, il faut connaître le préambule, ou mieux l'entrée en matière de cette affaire.

Barabé est un petit village de colons du comté de Lotbinière. Il n'y a pas de curé et la mission est desservie par un prêtre de la ville. Depuis quelques semaines, ce prêtre se faisait insulter à chaque voyage, par un nommé Sylvio Laliberté, de l'endroit. Il patienta cependant jusqu'à ces dernières semaines alors que le nommé Laliberté se serait mis à proférer des menaces de mort contre lui. Le desservant avertit alors le département du procureur général : une enquête fut faite et une accusation fut portée contre l'individu. L'intention de la Couronne était de le faire condamner à fournir un cautionnement de paix.

Laliberté fut arrêté le premier mai, et le quatre lundi, il était admis à caution en attendant son procès. On rédigea alors des subpoenas qui furent envoyés aux témoins. Plusieurs personnes, en effet, avaient eu connaissance de ces menaces. La femme de l'accusé était au nombre des témoins. Elle ne demeure plus avec son mari parce que, paraît-il, celui-ci lui fait la vie trop dure. D'après les renseignements de la Cour, elle était engagée comme servante chez le Dr Leblond, à 77 Ste-Anne.

Mercredi avant-midi, le détective Masse, de la police provinciale — M. Masse se tient au Palais de Justice — fut chargé d'aller signifier un subpoenas à Mme Sylvio Laliberté, 77 Ste-Anne. Il était un peu passé dix heures. Quelle ne fut pas sa surprise en arrivant à l'adresse indiquée, de voir entrer un chauffeur de taxi à la course avant lui.

—"Qu'est-ce qu'il se passe-là", demanda-t-il au chauffeur.

—"On vient de crier au meurtre, dans la maison, et je viens de voir sortir un homme à la fine épouvante".

En entrant, le détective et son compagnon aperçurent en effet une jeune fille évanouie. Ils la firent transporter à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Elle déclara plus tard qu'un homme était entré, furieux, et l'avait frappée violemment à la tête et sur le corps.

—"Si je le voyais", dit-elle, "je le reconnaîtrais.

La police municipale fut mise au courant de la chose et le détective Masse donna au chef Lacasse tous les renseignements qu'il avait. Dans l'après-midi, du même jour, M. Masse se rendit de nouveau chez le Dr Leblond pour livrer son subpoena. On lui répondit que Mme Sylvio Laliberté avait travaillé là pendant quelques jours, mais qu'elle était maintenant employée dans une autre résidence.

C'était assez pour "mettre la puce à l'oreille" d'un bon détective. Quel était cet homme qui était ainsi entré chez le Dr Leblond? Pourquoi avait-il assailli la servante. Si c'était Laliberté? S'il allait là pour rencontrer sa femme appelée en témoignage contre lui? Et si, rentrant la servante, celle-ci lui répondant que Mme Laliberté n'était pas là, cet homme s'était emporté, eut l'impression que sa femme se cachait? Dans ce genre d'enquête, il faut souvent faire des conjectures, et des hypothèses. C'est ce que le détective Masse; il ne voulut pas prendre de risque et il porta plainte contre Sylvio Laliberté. Le mandat ne fut pas exécuté tout de suite.

On entre maintenant dans la phase la plus extraordinaire de tout ce drame.

Hier avant-midi, Laliberté eut son procès. Plusieurs témoins jurèrent qu'ils l'avaient entendu proférer des menaces contre le prêtre. L'accusé fut déclaré coupable et M. le juge Arthur Fitzpatrick le condamna à fournir un cautionnement de paix de $100. Comme il n'avait pas d'argent sur lui, il fut conduit en prison avec entente qu'on le ramènerait au Palais de Justice dans l'après-midi.

Et c'est ce qui arriva..

A deux heures, le détective Masse alla chercher Laliberté.

—"J'ai affaire à passer par l'hôpital, lui dit M. Masse. Vous m'attendrez là dans le taxi.

—"Ca me fera prendre l'air, aurait répondu le prisonnier".

Rendu à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, M. Masse se rendit voir la jeune fille, Mlle Fournier. Elle lui dit qu'elle souffrait encore de ses blessures, mais qu'elle allait bien. Tout en parlant, le détective fit entrer le chauffeur du taxi avec Laliberte, sans prévenir la jeune fille. En voyant Laliberté, celle--ci s'écria avec stupeur:

—"Mais c'est lui, l'homme qui m'a frappée mercredi!"

Le tour était joué. Deux gardes-malades furent appelées et la jeune fille déclara de nouveau devant elles que Laliberté était l'auteur de l'attentat, qu'elle le reconnaissait.

Notre homme fut alors conduit au Palais de Justice, mais au lieu de lui faire donner un cautionnement de paix, il fut traduit devant M. le juge Fitzpatrick et accusé d'avoir: "le 6 mai 1931, dans la cité de Québec, au No 77 rue Ste-Anne assailli une jeune fille du nom de Louise Fournier et de lui avoir infligé des blessures corporelles graves".

Laliberté aura son enquête lundi.

A STE-MARIE

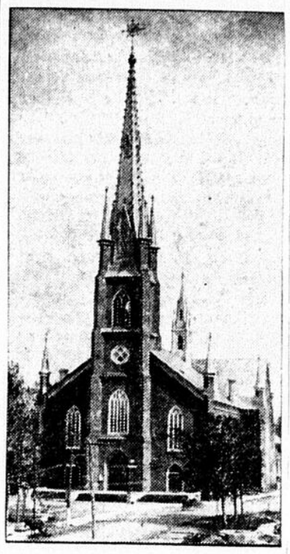

L'église de Ste-Marie de Beauce en face de laquelle aura lieu, demain, la cérémonie de la bénédiction des automobiles. Le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Ed-V. Lavergne, curé de Notre-Dame de Grâce, Québec.

LA FETE DE STE JEANNE D'ARC

C'est demain matin, à 11 heures 30, qu'elle sera célébrée en l'église de St-Coeur de Marie. — Les détails du Programme.

BEL EVENEMENT

La Société Française de Bienfaisance de Québec célébrera demain la fête de sainte Jeanne d'Arc. L'église paroissiale de St-Coeur de Marie sera alors témoin de grandioses cérémonies.

La messe solennelle aura lieu à 11 h. 30, en l'église du St-Coeur de Marie, Grande-Allée. Nous répétons le programme qui sera suivi:

Officiant: le R. P. LeCourtois, supérieur du séminaire des Pères Eudistes, Charlesbourg.

Prédicateur: le R. P. Barillec, dominicain.

Chant par la chorale de la paroisse de St-Coeur du Marie, sous la direction de Mr W. Dubé.

Organiste: M. Georges Chouinard.

Après la messe, bénédiction de la statue en marbre de sainte Jeanne d'Arc, par le R. P. Georges de la Cotardière, curé de la paroisse et aumônier de la Société Française, avec, comme garde d'honneur, les Girl Guides (compagnie canadienne-française), sous le commandement de mademoiselle Marguerite Landry, capitaine de la compagnie.

Une compagnie de Zouaves, sous le commandement du capitaine Georges Richard et accompagnée de la fanfare des Cadets de St-Jean-Baptiste, fournira la garde d'honneur dans le choeur et assurera le service d'ordre.

Le Royal 22e Régiment, sous le commandement du colonel J.-P.-U. Archambault, assistera, en grande tenue, à la cérémonie.

Après la messe, les unités militaires défileront devant les officiels, fanfare en tête.

Assisteront officiellement à la messe:

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et madame Carroll;

M. le Premier Ministre, l'honorable L.-A. Taschereau;

Son Honneur le maire et madame H.-E. Lavigueur;

M. H.-R. de St-Victor, agent consulaire de France à Québec, représentant officiellement la France;

Le brigadier P.-S. Benoit, commandant du district militaire No 5 et son état-major, ainsi que les officiers des différentes unités militaires de Québec et du district.

Un programme souvenir sera imprimé par les soins de la Société Française et sera distribué au public à l'occsaion de la fête.

Les magasins JOS. COTE LIMITEE, tabaconistes, sont reconnus pour donner le service le plus complet dans cette ligne à Québec. UN SEUL PRIX.

UNE ENQUETE QUI PROMET DE LA SENSATION

Arrestation d'un agent d'affaires à la demande de deux marchands.

NOMBREUSES PLAINTES

L'homme aurait fait de la collection sans autorisation dans la province.

UN NOUVEAU BOTTIN

Un agent d'affaires a comparu devant M. le Juge Arthur Fitzpatrick, hier après-midi.

Le monsieur en question, paraît-il, se présentait chez les marchands et leur exposait qu'il était représentant d'une grande agence de collection. Il leur offrait de collecter leurs comptes. Dans la plupart des cas, les marchands répondaient qu'ils faisaient leur collection eux-mêmes, ou qu'ils avaient leurs avocats, ou encore que leurs débiteurs payaient bien. L'agent, dit-on, changeait alors de façon et exposait aux marchands : notre agence, outre la collection, s'occupe aussi d'autre chose. Nous voulons faire un gros "directory" dans lequel se trouveront les noms de tous les gens dans la province qui sont de mauvais débiteurs, de toutes les mauvaises payes, comme on dit. Ce livre rendra certainement service aux marchands, et à ceux qui veulent bien nous laisser voir leurs livres nous le leur donnerons gratis.

Bien des marchands, évidemment, ont simplement écondut le visiteur, mais il en est d'autres qui lui auraient permis d'examiner leurs livres. Quelle ne fut pas leur surprise, quelques jours après, d'apprendre que leurs clients-débiteurs avaient reçu des lettres de réclamations. L'agence déclarait d'abord qu'elle était chargée de collecter les comptes de Monsieur X., marchand, et déclarait au client qu'il devait payer son compte dans les deux ou trois jours, sans quoi il serait poursuivi. Il paraît que quelques-uns de ceux qui reçurent de ces lettres payèrent directement à l'agence. Dans d'autres cas, il s'agissait de clients qui achetaient à crédit et qui payaient bien, et quelle ne fut pas leur fureur contre leur marchand et recevant de semblables lettres. On conçoit les imbroglios qui durent s'en suivre.

On prétend de plus que l'individu en question gardait de l'argent collecté pour lui, disant au marchand que c'était sa commission et ses déboursés. Toutes ces choses, évidemment, ne sont pas encore prouvées. Nous donnons ces renseignements sous réserve.

Cette cause a été préparée par le département du procureur - général. La plainte a été signée par MM. Marino Lemieux et G.-J. Lemieux, marchands, de Lévis. L'individu a été arrêté aux Trois-Rivières. C'est un ancien résident de Québec.

M. le Juge Fitzpatrick, devant qui l'accusé a comparu hier après-midi, a fixé son procès à mardi. M. Valmore Bienvenue C. R., qui représente la Couronne dans cette cause, s'objecta à l'admission à caution de l'accusé, et celui - ci attend son procès en prison. Cette cause sera certainement intéressante.

UN AMOUREUX EN COUR DU RECORDER

Un jeune homme arrêté pour vagabondage raconte qu'il a quitté son village pour ne pas être témoin des infidélités de sa belle.

SEJOUR A L'OMBRE.

Deux jeunes gens d'une vingtaine d'années, l'un du comté de Témiscouata et l'autre venant du Nouveau-Brunswick (du moins c'est leur version) ont été arrêtés dans une rue de la basse ville et traduits hier matin en Cour du Recorder. L'un expliqua qu'il était venu en notre ville parce qu'il ne pouvait plus vivre près de celle qu'il avait aimée depuis qu'il la rencontrait régulièrement au bras d'un autre. L'individu en question étant membre de l'armée des chômeurs, sa belle aura sans doute préféré un ami plus actif pour assurer son avenir. Son voisin expliqua qu'il avait été poussé par le goût des voyages et des aventures à entreprendre une odyssée instructive en attendant de se trouver du travail. Ils plaidèrent coupables à l'accusation de vagabondage portée contre eux et furent condamnés à $10 et les frais ou 8 jours.

Pour avoir conduit une automobile en état d'ivresse, un autre individu a été condamné à $100. et les frais ou 15 jours et pour n'avoir pas eu sur lui sa licence de chauffeur au moment de l'arrestation on ajouta une nouvelle amende de $10.

Au sujet de l'individu arrêté il y a une dizaine de jours pour avoir insulté son propriétaire, alors qu'il était sous l'influence des boissons alcooliques, la plainte a été retirée.

Pourquoi ne pas habiter la aproisse du Saint-Sacrement ? Vous y vivrez plus heureux qu'ailleurs. L'air est meilleur, les loyers moins chers et le service des tramways le même que dans les autres parties de la ville.

Le Maire sera de retour ce matin

M. Lavigueur n'étant pas encore revenu d'Ottawa hier, il a fallu contremander la séance du conseil de ville. — La question du réservoir reste d'actualité. — Ottawa n'oblige pas la ville à construire un réservoir couvert mais celle-ci devra essayer de s'entendre avec la Commission des Champs de Bataille.

NOUVEAU DEBAT EN PERSPECTIVE

Le maire Lavigueur ne rentrera en ville que ce matin. Par suite de son absence prolongée, les échevins ont donc eu une semaine complète de chômage et le grand débat prévu pour hier soir, au conseil, en rapport avec la question du réservoir, a été forcément remis à la semaine prochaine.

Notre premier magistrat était encore à Ottawa, hier matin. Il a téléphoné de la capitale au greffier de la cité, M. F.-X. Chouinard, pour lui demander de contremander la séance du conseil qui devait avoir lieu hier soir. M. Lavigueur croyait pouvoir être de retour par le train du Chemin de Fer National qui entre en gare de Québec à 11 heures moins vingt, mais, probablement retardé à Ottawa par ses pourparlers avec l'honorable M. Maurice Dupré, d'autres ministres et quelques députés de la région de Québec, il aura été empêché de prendre ce train à Montréal. En tout cas on nous annonce comme certaine l'arrivée du chef de l'administration municipal pour ce matin.

Les échevins ont hâte, il va sans dire, de savoir les nouvelles que le maire leur rapporte d'Ottawa au sujet du réservoir. Celles que nous avons publiées hier matin, en disant que le gouvernement fédéral laissait la ville libre de construire un réservoir ouvert ou couvert sans insister pour un projet ou un autre, a piqué leur curiosité. Ils croient le maire porteur d'une déclaration officielle ou du moins officieuse d'un membre du cabinet. Et c'est pour cela que quelques - uns veulent avoir une séance du comité administratif dès lundi après-midi, si possible. Il y en a même qui suggèrent une convocation du conseil en séance spéciale pour mardi ou mercredi, afin de permettre à ce dernier, si de nouveaux développements ont surgi, de prendre une décision au plus tôt sur la motion de reconsidération de l'échevin Poulin.

Nous apprenons d'Ottawa que le maire reviendra de la capitale, en effet, avec une déclaration dont il fera communication à ses collègues. Il leur apprendra que l'opinion du gouvernement fédéral dans cette affaire se résume à ceci : une entente étant intervenue entre la cité d Québec et la Commission des Champs de Bataille, pour un réservoir couvert, la première doit maintenant prendre ses responsabilités. Si, d'autre part, la cité de Québec veut changer son contrat, elle doit d'abord, selon l'usage, s'adresser à l'autre partie contractante, c'est-à-dire la Commission des Champs de Bataille. Quant au gouvernement, il lui est indifférent que le réservoir soit ouvert ou couvert.

La déclaration que l'on a faite au maire Lavigueur se résumerait à peu près à cela. Le gouvernement fédéral n'ayant reçu aucune demande officielle de la ville à l'effet de changer l'ordre en conseil du mois de décembre 1930, il n'a donc pas à intervenir. Il refère la ville à la Commission des Champs de Bataille. Cependant, nous a-t-on répété, il importe peu aux autorités fédérales que le réservoir prenne la forme d'un lac artificiel ou soit couvert.

Il semble donc que cette attitude fasse l'objet d'un nouveau débat à l'hôtel de ville, la semaine prochaine, et donne lieu à la présentation d'une motion dans laquelle on demandera à Ottawa l'autorisation pour la cité de Québec de construire un réservoir ouvert.

PELERINAGE DES GARDES DEMAIN

La fédération catholique des gardes indépendantes du Canada aura son pèlerinage annuel demain en l'église St-Joseph.

UNE BENEDICTION

La Fédération Catholique des gardes indépendantes du Canada accomplira demain, comme nous l'avons déjà annoncé, son premier pèlerinage annuel en l'honneur de Saint Joseph. A cette occasion il y aura la bénédiction solennelle du drapeau "Royal Roussillon" qui arrive de France pour être donné par un bienfaiteur insigne de la Garde de Montcalm.

Le programme officiel de ces fêtes est le suivant :

10 heures 15. — Rassemblement de toutes les gardes au Boulevard Langelier pour se rendre à l'église St-Joseph par la rue Franklin.

10 heures 30. Départ de la procession dans l'ordre suivant : La police montée et les gardes Champlain, Jacques-Cartier, les cadets de la garde Jacques-Cartier ; la garde Dollard des Ormeaux, les cadets Dollard des Ormeaux ; les Chevaliers de Lauzon, les cadets des Chevaliers de Lauzon ; les Chevaliers de Sillery ; les gardes Frontenac, Notre-Dame de la Garde ; les cadets de la Garde Notre-Dame de la Garde ; les gardes Laval et Montcalm Inc., l'état-major du président général, l'état-major du brigadier général.

Les délégations des gardes étrangères à la ville suivront. On attend des délégués des gardes Champlain, d'Ottawa, St-Edouard et Ste-Philomène de Rosemont, de Montréal ; Sacré-Coeur, de la Rivière du Loup ; Champlain, de Valleyfield, Garde d'Honneur "Les Hussards", de St-Hyacinthe Garde d'Honneur, de Joliette; Garde Notre-Dame, des Trois-Rivières.

11 heures 30. — Messe solennelle avec sermon par le R. P. Stanislas, O. F. M. Quelques mots de bienvenue par M. l'abbé Israel Laroche, curé de la paroisse. Bénédiction du drapeau par Monseigneur Camille Roy, P. A.

12 heures 30 : Salut général des gardes à M. l'abbé Laroche et aux distingués visiteurs.

ENQUETE A LA BEAUCE

L'enquête de Narcisse Morin, ancien président de la Renardière de Montmagny, s'instruira ce matin, à St-Joseph de Beauce, devant M. le Magistrat Godbout. Cette enquête devrait se terminer aujourd'hui même. Dans cette cause, Me Valmore Bienvenue, C.R., représente la Couronne, et c'est Me Albert Gagné, C. R., qui défend l'accusé.

AU TEMISCAMINGUE

La convention libérale du comté de Témiscamingue pour le choix d'un candidat au provincial aura lieu mardi, le 12 mai, à 3 h., à Ville-Marie. Cette convention sera présidée par un ministre provincial.

UN GROS LITIGE EN COUR DE PRATIQUE

L'hon. Juge Gibsone a entendu hier les plaidoiries préliminaires dans la cause de la ville contre J.-Amédée Demers.

MOTION POUR DETAIL

Siegeant en Cour de Pratique, hier avant-midi, l'hon. Juge Gibsone a entendu les plaidoiries préliminaires dans l'importante cause de la Cité de QuQébec contre J.-A. Demers, entrepreneur. Il s'agit d'une motion pour détails présentée par la défense.

La ville a pris contre M. Demers il y a quelques semaines une action de $27,000. Cette action est basée sur des contrats consentis à cet entrepreneur pour l'enlèvement de la neige. D'après les contrats, Demers devait payer ses ouvriers 40 centins par jour. On prétend qu'un grand nombre ne retirèrent que 25 ou 30 centins par jours, et, en vertu d'une clause des contrats, la ville réclame la différence : soit la somme globale de $27,000.

Par sa motion pour détails, le défendeur demande quels sont ces ouvriers qui auraient ainsi été frustrés de leurs droits, et dans quelles rues, à quelles dates, le défendeur aurait ainsi manqué à ses obligations. Dans cette cause, l'hon. M. Elysée Thériault, C. L. occupe pour la ville et M. Lucien Moraud, C. R., pour le défendeur.

L'hon. M. Thériault répondit d'abord à la motion que ce n'était pas à la défense à demander les renseignements en question, mais que c'était à la ville. "Et d'ailleurs", ajouta-t-il, "nous allons les demander dans un examen "on discovery".

M. Moraud répliqua que son client payait les ouvriers en argent sonnant et qu'il ne peut, lui, avoir ces détails. "Puisqu'on nous accuse", dit-il, "qu'on nous donne les renseignements necessaires".

Cette motion a été prise en délibéré par l'hon. Juge G.-F. Gibsone.

M. LE DR A. PAULIN

M. le Dr André Paulin, professeur de Physiologie à l'université Laval de Québec, est parti pour la France mercredi soir, en compagnie de Mme Paulin. M. le Dr Paulin fera un séjour de repos dans son pays natal et sera de retour à Québec à la fin du mois d'août.

FRAPPE PAR UNE AUTO

M. Charles-Eugène Pelletier, qui demeure au numéro 868 St-Vallier, a été la victime d'un pénible accident hier soir au coin des rues Carillon et Bedard. Une automobile a frappé avec violence M. Pelletier et l'a projeté sur le pavé. Dans sa chute la victime s'est infligé une fracture d'une jambe. Il était huit heures environ quand l'accident s'est produit.

L'ambulance de la maison Hubert Moisan a été appelée et a transporté le blessé à l'Hôpital St-Sacrement.

161 CITOYENS AUX URNES A LORETTEVILLE

Un referendum a été tenu hier au sujet des taux de l'aqueduc.

VOTE DE 161 A 5

La majorité se prononce pour le tarif actuel. — Echo d'un jugement.

JOURNEE CALME

La population de Loretteville a approuvé, hier, par une majorité de 156 voix, la proposition du referendum au sujet des taux sur l'aqueduc.

M. Joseph Lavallée, maire de la municipalité, avec qui nous avons communiqué à la fermeture du bureau de votation, nous a déclaré que l'enregistrement des opinions s'était fait dans le meilleur ordre possible. Le résultat était d'ailleurs prévu à l'avance.

La question du referendum a été amenée devant la population à la suite d'un litige débattu en Cour du Magistrat.

La municipalité avait réclamé d'un contribuable le paiement de six mois de taxes pour l'aqueduc, une somme de $12.00.

M. le magistrat Ferdinand Roy, devant qui l'affaire fut plaidée, déclara que la municipalité de Loretteville devait faire confirmer l'établissement de ses taux sur l'aqueduc, par voix de referendum, pour leur conférer une valeur légale.

Le vote ouvert, de 9 h du matin à 6 h. du soir, a donné comme resultat 161 voix contre 5 en faveur du maintien des taux. 331 voteurs exactement étaient inscrits sur les listes de votation.

DEUIL A M. E. LAROCHELLE

Toutes nos sympathies à M. Emile LaRochelle, professeur de chant, et à madame LaRochelle qui viennent d'être éprouvés par la perte d'un enfant, Joseph-Ernest-Emile - Julien, décédé hier, à l'âge de 23 jours. Les funérailles auront lieu cet après-midi à 3 heures. Départ de la maison mortuaire à 584 rue St-Jean, à 2 h. 45 pour l'église St-Jean-Baptiste.

PRESIDENT

Au cours de la réunion annuelle qu'ils ont tenue à Montréal, jeudi, les membres de l'Association des Hôteliers de la province, ont choisi comme président le lt-col. Oscar Gilbert, propriétaire de l'hôtel St-Roch. Nos félicitations à notre concitoyen.

UN RALLIEMENT LIBERAL

Il aura lieu demain après-midi à St-Pamphile.

C'est demain que l'honorable M. L.-A. Godbout, ministre de l'Agriculture, rencontrera pour la première fois depuis son ascension à ce poste, ses électeurs du comté de l'Islet. Un grand ralliement libéral aura lieu à cette occasion à Saint-Pamphile, à deux heures (heure solaire) demain après-midi. Le ministre de l'Agriculture adressera la parole avec l'honorable Elysée Thériault, M.C.L., M. Fernand Fafard, N.P., et M. Robert Taschereau, M.P.P.

REQUETE DES EXPOSITIONS A C.-H. CAHAN

La modification de la loi des droits d'auteur inspire des craintes.

PRIME SUR LA MUSIQUE

L'exposition de Québec entre dans le mouvement. — Une lettre.

REPONSE D'OTTAWA

Un mouvement se fait actuellement, parmi l'Association canadienne des expositions, contre l'adoption d'un projet de loi actuellement à l'étude à la Chambre des Communes et qui a pour but de modifier la Loi sur le droit d'auteur. L'exposition provinciale de Québec, qui est intéressée elle aussi à ce que ce projet ne soit pas voté, prend une part active à ce mouvement.

Ce bill a pour parrain l'honorable M. C.-H. Cahan, Secrétaire d'Etat. S'il était adopté, toutes les expositions ou foires du Canada seraient obligées de payer à la "Canadian Performing Right Society Ltd" des droits d'auteur sur toute pièce de musique exécutée pendant la durée de ces expositions. Cette organisation est une filiale de la "Performing Right Society" qui existe en Amérique et ailleurs. On comprend l'opposition que ce projet de loi suscite. L'Association canadienne des expositions dont font partie les expositions de la classe A comme celle de Québec et l'exposition de Toronto ont déclanché un mouvement hostile à l'adoption de ce bill. Les protestations sont envoyées à un comité spécial de la Chambre des Communes qui a été chargé de l'étude du bill de l'hon. M. Cahan.

Voici le texte d'une lettre qui a été envoyée, au nom de l'Association canadienne des expositions, à tous les secrétaires des expositions, de l'Atlantique au Pacifique. M. Georges Morisset, secrétaire-administrateur de l'exposition provinciale de Québec, en a reçu une copie.

(Suite à la page 4)

POLLACK
85 ST-JOSEPH Ltée

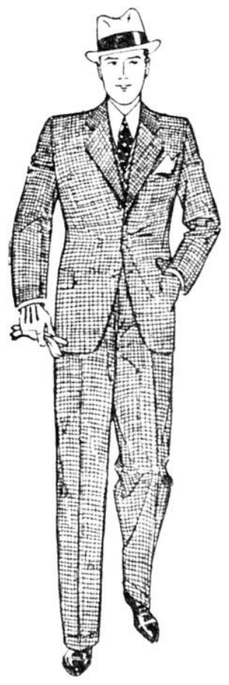

COMPLETS "Master-Craft"
CONFECTION SUPERIEURE

Ces complets sont tous finis à la main et garantis pour donner le maximum de durée, tout en conservant leur forme impeccable.

Un choix immense des plus nouveaux worsteds anglais dans les nouveaux patrons à rayures ombrées, fins diagonaux, sharkskins et chevronnés. Plusieurs teintes de gris, brun, bleu crépuscule, brun doré, Havane, gris oxford et gris moyen.

12 modèles différents pouvant ajuster tous les types. Gros hommes, grands et courts, réguliers, très grands et minces, petits et réguliers. Styles pour hommes et jeunes gens. Tailles 34 à 48. Spécial..... $29.50

AVANTAGES :
Si nous ne pouvons vous ajuster avec un complet prêt à porter, nous vous en ferons confectionner un sur mesure de même qualité pour le même prix.

3 GROUPES DE
NOUVEAUX CHAPEAUX

GROUPE 3 — Chapeaux de haute qualité, marques "Buckley", "Dan Dobbs" et "Royalty". Feutres de duvet de fourrures de qualité supérieure dans toutes les plus nouvelles formes pour hommes et jeune gens. Un grand choix de couleurs. Grandeurs 6 1-2 à 7 1-2..... $5.00
3ième PLANCHER

GROUPE 2 — Chapeaux en véritable feutre de duvet de fourrure, valeurs spéciales qui se vendent régulièrement à un prix beaucoup plus élevé. Un grand choix de formes et couleurs. Les chapeaux "durs" sont aussi inclus dans ce groupe. Doubles en soie. Grandeurs 6 5-8 à 7 1-2..... $3.00

GROUPE 1 — Chapeaux en feutre de laine de belle qualité dans les formes les plus récentes pour hommes et jeunes gens. Nouvelles couleurs. Grandeurs : 6 1-8 à 7 5-8..... $1.69

CHEMISES EN SOIE RAYON
AVEC 2 FAUX COLS

Valeurs spéciales dont on s'empressera de profiter si l'on veut bien économiser. Chemises en soie rayon, de très belle qualité à patrons de fantaisie, en couleurs unies de blanc, beige et bleu. Deux faux-cols avec chaque chemise, coupe régulière toutes les longueurs de manches, marque "Faultless". Encolures 14 à 16. Spécial..... $2.00

J.-H. FORTIER, Président. — J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

30-32, Rue de la FABRIQUE, Québec.

QUEBEC, 9 MAI

LE FUTUR PRESIDENT DE FRANCE

La république française est dans l'attente d'un grand événement. Le terme d'office de son président actuel, M. Gaston Doumergue, expirant le 13 juin, un mois plut tôt, le 13 mai, mercredi prochain, sénateurs et députés se réuniront pour choisir son successeur. Un article de La Croix de Paris, signé M. G., nous décrit d'avance la cérémonie qui se déroulera.

Au terme de la Constitution", dit le correspondant de La Croix, "un mois au moins avant le terme légal des pouvoirs du président de la République, les Chambres devront être réunies en Assemblée nationale pour procéder à l'élection du nouveau président".

M. Doumergue quittant officiellement l'Elysée le 13 juin, c'est donc le 13 mai que sénateurs et députés se rendront à Versailles. Ils y auront été invités par une convocation du bureau du Sénat, devenu, en la circonstance, bureau de l'Assemblée nationale.

Il y aura grande fièvre à Versailles, ce jour-là, il est facile de l'imaginer, car les parlementaires n'y seront pas seuls. Les vieux chroniqueurs nous font de pittoresques tableaux de la ville royale en ces heures d'élections démocratiques. La garde est partout, sur tout le parcours, sur les ponts, près des tunnels et des passages à niveau. Et l'on nous assure que ce ne fut pas toujours inutile. L'affluence des curieux est telle qu'il est, paraît-il, prudent d'emporter de Paris son déjeuner, à moins qu'on ait retenu sa table une semaine à l'avance. Le candidat est roi, qui a su s'approvisionner en photographies de celui qui va être élu, car on ne saurait offrir les images en noir et en couleurs, de tous les candidats. Tous les citoyens français jouissant de la plénitude de leurs droits civiques, étant éligibles, on pense bien qu'il y a inévitablement des candidatures fantaisistes.

M. Paul Doumer ouvrira la séance, qu'il présidera en sa qualité de deuxième magistrat de la République, puis le sort désignera la lettre par laquelle sera commencé l'appel des membres de l'Assemblée et le scrutin, sévèrement surveillé, commencera. Bulletin d'une main, boule blanche de l'autre, les appelés monteront à la tribune, glisseront le bulletin dans l'urne et remettront la boule à un secrétaire. Après deux heures de scrutin les 36 scrutateurs procéderont au dépouillement, bulletins et boules devant être en nombres égaux.

Si aucun candidat n'a recueilli la majorité absolue, on procèdera à autant de tours de scrutin qu'il sera nécessaire pour obtenir cette majorité. Pratiquement, on n'a jamais eu l'occasion d'ouvrir un troisième tour.

Le président du Congrès proclamera le nom de l'élu. Les applaudissements seront fournis mais celui à qui ils seront destinés n'en percevra que l'écho, puisqu'il attendra, dans un salon voisin, que le président de l'Assemblée, le président de la Chambre et le président du Conseil viennent le féliciter de son succès.

Le nouveau président montera en automobile et escorté par un peloton de gardes, se rendre à l'Elysée où M. Doumergue l'accueillera.

Constitutionnellement, il en sera ainsi, sans qu'aucun débat ait précédé les votes. Mais dans la Galerie des Illustres, sénateurs et députés délibéreront par groupe. La plus importante phase de l'élection se déroulera dans les couloirs tandis que la foule des grands jours, du plus grand jour, connaîtra le jeu des pronostics et des pointages sans lesquels on ne conçoit pas l'avènement d'un président de la République.

Mais qui sera élu président? Les dépêches nous ont parlé de M. Aristide Briand, qui a été une douzaine de fois premier ministre. Mais la candidature de M. Briand, trop mêlé à la politique, rencontre une vive opposition. Il est aussi fortement question de M. Paul Doumer, président du Conseil du Sénat, qui a même commencé sa campagne. Ce qui est certain, c'est que si M. Gaston Doumergue, le président sortant, acceptait l'offre qu'on lui a faite et réitérée de placer son nom devant l'Assemblée nationale, la grande majorité des suffrages lui serait favorable. M. Doumergue est un ancien chef radical et professe la religion protestante, mais il a su, au cours de son terme d'office, rallier toutes les sympathies. Nous n'en voulons pour témoignage que ce bel éloge que fait de lui M. Jean Guiraud, rédacteur en chef de "La Croix":

Nous sommes de ceux qui regrettent la décision irrévocable, semble-t-il, de M. Doumergue de se retirer de la vie politique. Il serait certainement réélu à une forte majorité s'il demandait, le 13 mai prchain, au Congrès un nouveau septennat. Dans sa retraite volontaire, il emportera la reconnaissance de tous les bons Français.

Avant la guerre, il était l'un des chefs du parti radical et, avec MM. Dessoye, Brard, Lafferre et autres auteurs de projets de "défense laïque", il prit part à la lutte contre l'Eglise. Mais l'expérience lui montra combien les divisions intestines qui en étaient la conséquence étaient funestes au pays, menacé de la plus mandait le 13 mai prochain, au Congrès un nou-

Lorsque, président de la République, il fut témoin des ruines qu'avait accumulées ce cataclysme mondial — bien qu'il se terminât pour nous par la victoire, — il comprit que, pour le restauration du pays et de la société tout entière, il fallait faire appel à toutes les forces vives de la nation, et comme le moral était atteint autant que la prospérité matérielle et qu'il était plus nécessaire que jamais à l'œuvre de restauration, parce que "c'est l'esprit qui anime la matière", M. Doumergue, devenu président de la République, fit appel, au nom de la patrie, à toutes les puissances spirituelles.

Protestant, avec cette largeur d'esprit et de vue que n'ont pas, hélas? tous les catholiques, il comprit que, de toutes les forces spirituelles, l'Eglise est la plus puissante, et donc la plus nécessaire de toutes dans un pays qui a été, au cours de quinze siècles, pénétré de sa doctrine et de son influence, et il eut le courage de le dire, sans en faire mystère, aux représentants les plus qualifiés du catholicisme.

Son exemple et son action, réelle quoique discrète, ont grandement contribué sinon à apaiser les passions aveugles de l'anticléricalisme, du moins à établir des relations plus que correctes entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil.

Ancien ministre des Affaires étrangères, et donnant, comme chef de l'Etat, aux questions nationales une attention toute particulière, M. Doumergue a su concilier le désir de paix et de collaboration avec toutes les nations qui anime la France avec les nécessités de la défense nationale et l'étude vigilante de nos intérêts dans le monde.

Dans son récent discours de Nice, à propos de l'Anschluss économique, prélude de l'Anschluss politique, comme le Vollverein le fut de l'unité allemande, il a fait entendre des avertissements qui ont retenti, dans le pays et à l'étranger, et que tout bon Français doit méditer.

Il était bon qu'une parole aussi autorisée mit en garde contre les illusions funestes du pacifisme et, tout en célébrant l'esprit de paix, montrât que le meilleur moyen de conserver la paix, c'est de la défendre en tenant en respect quiconque voudrait la compromettre ou la violer.

De bonnes finances sont la condition indispensable de notre indépendance dans le monde, car c'est par l'argent autant que par les armes que s'affirment les impérialismes. Un pays dont l'état économique est mauvais ou simplement précaire est asservi à ceux qui ont ces moyens d'action, qui sont le nerf de la paix comme de la guerre, surtout en un temps où les relations de la vie économique et de la vie politique sont si étroites et où la puissance de l'argent est devenue internationale: de bonnes finances.

Le pays en a besoin pour assurer l'épanouissement des affaires. Or, c'est le contraire qui se produit chez nous, la démagogie, avec ses gaspillages aussi arbitraires et aussi funestes que ceux de l'absolutisme, fait peser sur la production française un poids accablant. C'est la conclusion qui se dégage de l'enquête que poursuit la "Revue des Deux Mondes" sur les grandes branches de notre vie économique.

Dans un article paru dans une de ses récentes livraisons, M. Isaac, ancien ministre du Commerce et l'un des représentants les plus autorisés de l'industrie lyonnaise, a démontré que les charges fiscales qui pèsent sur la soierie nationale, l'empêchent de tenir tête à la soierie étrangère, et il fait pressentir, dans un délai assez rapproché, la décadence en plus d'un de ses articles, de cette fabrication lyonnaise qui, depuis des siècles, s'imposait au monde entier.

Dans le numéro du 15 avril dernier, M. Henri de Peyerimhoff fait la même constatation pour la houille française. Comparant les charges fiscales qui en grèvent le prix de revient aux napots qui la frappent en d'autres pays, et en particulier en Allemagne, il fait cette constatation:

"Pour ne tenter le rapprochement qu'avec la houillère voisine, qui ne passe pas pour spécialement favorisée à cet égard, celle de la Ruhr, la charge fiscale à la tonne utile était, en 1928, de 7 francs chez elle, de 9 fr. 60 pour la houillère française. Il entrait, l'an dernier, en moyenne, dans le prix de vente de la tonne marchande du charbon français, 10 fr. 45 d'impôt, chiffre qui place la houillère française à l'échelon probablement le plus haut et au rang le moins enviable parmi les charbonnages d'Europe. Un tel rang est lourd à porter".

Dans son discours, M. Doumergue a cru nécessaire de rappeler la nécessité de bonnes finances publiques et de mettre en garde contre les dépenses inconsidérées et funestes la démocratie qui, lorsqu'elle ne sesurveille pas,devient rapidement le plus cher de tous les régimes et, à ce titre, le plus dangereux.

Bon vieux temps

(De **L'Evénement**, 9 mai 1871)

LA GUERRE RELIGIEUSE

La **Minerve** relève le gant que lui avait lancé le **Nouveau-Monde** et formule, elle aussi, sa déclaration de guerre dans les termes que voici:

"Et maintenant voilà que vous nous déclarez la guerre et que vous prenez la peine de nous demander si nous comprenons bien la déclaration.

"Nous comprenons une chose, c'est que vous êtes décidé à détruire et que, bon gré mal gré, il nous faut nous décider à résister.

"Nous résisterons.

"Puisque vous venez en ennemis, **tous vos partisans seront nos adversaires**; il ne nous est pas laissé d'alternative.

"Puisque vous travaillez à détruire l'harmonie et l'union dans le parti conservateur, nous sommes forcé de vous traiter, vous et les vôtres, **comme des êtres malfaisants.**

"Comme notre parti serait mort, si nous ne réussissions pas à tuer le vôtre, **nous tâcherons de le tuer.** Car nous voulons que le parti conservateur demeure solide pour continuer à sauver notre état social, politique et religieux des coups de la libre-pensée, qui sera la seule à profiter du **programme.**

"Mettez-vous bien cela dans l'idée: Le jour où vous aurez réussi à percer les rangs conservateurs, ce n'est pas vous qui y passerez: ce seront les libéraux. Et le jour où notre parti aura été réduit à l'impuissance, vous aurez décrété votre anéantissement".

"Nous repousserons donc la nouvelle attaque qui nous arrive, et le parti conservateur va se réunir en phalange plus serrée pour résister à l'assaut. Les amis du programme seront nos adversaires, nous les traiterons comme tels. Que cette chose soit bien comprise. Puisqu'il faut trancher dans le vif, nous trancherons. Il n'y a qu'un parti conservateur. Que ceux qui soutiendront le programme ne s'attendent pas à recevoir l'appui du parti; ce sont les auteurs du programme qui nous forcent".

La rupture est donc complète. C'est une guerre à mort entre le parti conservateur et le parti catholico-trifluvien. Il faut que l'un des deux périsse dans les prochaines élections.

Le **Nouveau-Monde** déclare formellement qu'on n'est pas catholique ni conservateur si on n'adhère pas au programme, c'est-à-dire que d'un trait de plume, il met hors de l'Eglise l'Archevêque de Québec, les Evêques de St-Hyacinthe et de Rimouski. Voyez plutôt:

"Il se trouvera **dans tous les comtés** des hommes qui ne craindront pas de poser aux candidats les questions:

1o. Etes-vous catholique?

2o. Si les évêques demandent quelques changements à certaines lois jugées contraires à la liberté de l'Eglise, vous engagez-vous à les accorder?

La **Minerve** croit-elle qu'il s'en trouvera beaucoup qui répondront non?

Quelle serait en effet la conséquence d'une reponse négative?

C'est que son auteur déclarerait être ni catholique ni conservateur.

Et pourtant ce sont les hommes selon le coeur de la **Minerve** et de ses maitres.

Si le candidat ministériel refusait une reponse affirmative, les conservateurs catholiques auraient un autre devoir à remplir. Ce serait d'appuyer de toute leur énergie le candidat **quelqu'il soit — independant ou oppositionniste modéré** — qui voudrait prendre des engagements. Car alors, celui-ci serait le veritable conservateur.

Nous avons dit déjà qu'il se trouve parmi ceux qui ne sont pas liés au ministere des catholiques de coeur et des conservateurs de principes, que nous nous ferions un devoir d'appuyer de toutes nos forces.

Si les hommes au pouvoir rejettent le programme catholique, s'ils se decident à suivre les errements de la **Minerve**, le nombre de ceux dont ils perdront la confiance deviendra beaucoup plus grand, et c'est parmi ceux-ci qu'il faudrait choisir.

Nous dirons pour la dernière fois à ceux qui veulent pousser le parti conservateur dans une voie fausse et dangereuse: réfléchissez avant de faire le sacrifice des influences vraiment catholiques et conservatrices. Si les principes ne vous touchent pas, **soyez au moins sensibles à vos plus chers intérêts".**

Ainsi donc l'Archevêque et les deux Evêques ayant refusé de repondre aux deux questions posées par le programme catholique, sont sous le coup de l'excommunication formulée par le **Nouveau-Monde** en ces termes: **Quelle serait la conséquence d'une réponse négative? C'est que son auteur déclarerait être ni catholique ni conservateur.**

La **Voix du Golfe** a dit avec raison que "les écrivains catholiques ne sont pas toujours ceux qui écrivent en tête de leurs colonnes: "Seigneur, Seigneur".

Au petit jour

AUX ETATS-UNIS

Le journalisme mène à tout, dit-on communément, à condition d'en sortir. Mais on peut aussi y demeurer et devenir "quelqu'un". La preuve en est fournie par ce journaliste américain de 48 ans, M. Roy Howard, qui fut vendeur de journaux, groom, reporter, fondateur d'agence et qui vient d'acheter pour 125 millions de francs le journal où il fit ses débuts, il y a une trentaine d'années.

M. Roy Howard possédait déjà vingt-neuf journaux des Etats-Unis qui s'adressent à 6 millions de lecteurs. Ce businessman est, par surcroit, un grand ami de la France. N'est-il pas bon qu'on sache que la presse américaine n'est pas toute aux mains de francophobes?

ENCORE UNE ILE

Et encore des chicanes au sujet de la possession de cette île

Le contre-amiral Baldza, de l'ancienne marine austro-hongroise, a suggéré au ministre des Affaires étrangères de la République tchéco-slocaque que cet Etat avait intérêt à revendiquer la possession de l'île Jean-Maien, au nord de l'Islande.

Déjà voyageant pour le compte du gouvernement impérial d'Autriche-Hongrie, le contre-amiral Baldza avait d'autorité fait hisser le pavillon austro-hongrois sur l'île.

Depuis la guerre, elle fut annexée à la Norvège, qui ne paraît point soucieuse de l'exploiter.

M. Baldza, qui arrange les choses à sa façon, considère que la Tchécoslovaquie, héritière légitime de la monarchie des Habsbourg, a des droits sur l'île dont le sous-sol serait extrêmement riche.

Le contre-amiral tient à retrouver son pavillon. Il combine un peu l'histoire. Pourquoi la France, dont les pêcheurs bretons abordent souvent à l'île Jean-Maien, ne prétendrait-elle pas annexer à son tour ce territoire de l'Océan Arctique?

Mais il y a aussi l'avis de la Norvège que l'on semble un peu négcssiter.

UN PARISIEN DE PARIS

La plus marquante des Sociétés régionales de France, est celle des Parisiens de Paris, fils et petit-fils d'indigènes, nés à Paris. C'est un groupement atavique noyé dans un océan de Parisiens de circonstance.

Ceux-là pourraient dire, comme feu Denys Cochin, à la tribune de la Chambre des députés: "Le clocher de mon village, ce sont les tours de Notre-Dame."

Les "Parisiens de Paris" donnaient dernièrement leur dîner traditionnel.

M. Tardieu, Parisien de Paris, avait sa place au récent dîner, où il a pu invoquer trois cent quarante-deux ans de bourgeoisie parisienne.

La plupart des ancêtres de M. Tardieu étaient des graveurs réputés. Cependant, son grand-père, Amédé Tardieu, fut bibliothécaire de l'Institut, et le frère de son grand-père, Ambroise Tardieu, médecin légiste célèbre, fut le médecin de Napoléon III et doyen de la Faculté de médecine de Paris. Quant au père enfin de l'ancien président du Conseil, il entra à l'Ecole normale supérieure et se fit avocat.

M. André Tardieu ne peut pas prétendre qu'il ait été prédestiné par son ascendance à entrer dans l'agriculture.

Il y est descendu par la cheminée, comme le petit Noël.

AU BAL DES PETITS LITS BLANCS

C'était le dernier bal des Petits Lits Blancs auquel assistait le populaire président de la République.

L'année prochaine, un autre que M. Gaston Doumergue aura pour tâche de le présider.

Inutile de dire que l'avant-scène où il se trouvait fut, toute la soirée, le point de mire et que le public fit l'accueil le plus chaud au président.

Le salut de Saint-Granier, le compliment en vers de Willemetz récité délicieusement par Mlle Gaby Morlay, la chanson de Mauricet demandant au président de leur rapporter son sourire l'an prochain, le sketch du *Roi Pausole* ou Dorville sauva un confrère... tous ces hommages touchèrent vivement le président, qui parut s'amuser beaucoup et applaudit tous les numeros et toutes les vedettes.

Il aurait dû, réglementairement, se retirer vers une heure du matin. M. Pierre de Fouquières et le directeur de la police municipale multiplièrent en vain les invités discrètes pour que le protocole fût observé, le chef de l'Etat tint jusqu'au bout et ne consentit à se lever que lorsque les zouaves de Marigny, qui constituaient le finale du programme, prirent d'assaut le pont d'argent.

Voici un nouvel exemple de l'attachement porté par le président de la République aux choses du théâtre. Que son successeur éventuel en prenne d'ore et déjà de la graine!

REQUETE DES EXPOSITIONS A C.-H. CAHAN

(Suite de la page 3)

Elle se lit comme suit:

"Cher Monsieur:

"Le 14 mars 1931, le Secrétaire d'Etat présentait le projet No 4 pour modifier la loi sur le droit d'auteur. Ce projet a été confié à l'étude d'un comité spécial composé de:

L'hon. C.-H. Cahan, Secrétaire d'Etat, Ottawa (président).

M. A.-U.-G. Bury, député, chambre des Communes, Ottawa.

M. E.-R.-E. Chevrier, député, Chambre des Communes, Ottawa.

M. D.-J. Cowan, député, Chambre des Communes, Ottawa.

M. W. G. Ernst, député, Chambre des Communes, Ottawa.

M. Wr. Irvine, député, Chambre des Communes, Ottawa.

l'hon. M. F. Rinfret, député, Chambre des Communes, Ottawa.

Ce comité se réunira dans quelques jours.

"Toute personne intéressée aux foires ou aux expositions agricoles a un intérêt à ce projet No 4. S'il devient loi il imposera aux foires et aux expositions le paiement, à la "Canadian Performing Right Society Ltd", Toronto, Ont., ou à d'autres organisations semblables, d'une taxe pour l'emploi de la musique protégée exécutée par une fanfare locale ou par quelque autre moyen, sur les lieux de la foire ou de l'exposition.

"Le soussigné a été prié par l'Association Canadienne des Expositions représentant des foires et des expositions de l'Atlantique au Pacifique, d'essayer d'obtenir un changement dans ce projet pour que les foires et les expositions puissent se servir de la musique protégée sans aucun paiement: le projet entrevoit déjà cette liberté pour les exécutions à titre religieux ou charitable.

"Si vous croyez qu'il soit juste et raisonnable qu'il vous soit permis d'exécuter sans frais à votre foire ou exposition, de la musique protégée, écrivez donc tout de suite, s'il vous plait, "Au Président, Comité Spécial du Droit d'Auteur, Chambre des Communes, Ottawa", une lettre à cette effet et faites la même chose auprès de votre député à Ottawa ainsi qu'auprès de tout autre député à Ottawa que vous pourriez connaitre.

"Votre tout dévoué,

(Signé) E.-Blake Robertson.

M. Morisset a répondu par une lettre adressée au président du comité spécial du droit d'auteur, l'hon. M. Cahan. Il donne des détails sur l'actif de l'exposition, explique que son but, par les spectacles historiques inaugurés l'an dernier, est de faire oeuvre d'éducation non seulement historique mais aussi artistique et musicale, et affirme que si l'exposition est obligée de payer des droits d'auteur pour la musique qu'elle fait jouer, son succès financier deviendra problématique. Il exprimait l'espoir que les démarches des expositions canadiennes contre l'adoption de ce projet de loi seront couronnées de succès. L'hon. M. Cahan vient de répondre à M. Morisset comme suit:

Cher M. Morisset,

"Le comité d'étude du projet de loi modifiant la loi sur le droit d'auteur doit se réunir le 15 mai.

"Afin que je puisse faire part à ce comité de vos représentations, il serait bon que vous envoyiez un précis des arguments de votre point de vue.

"Un procédé encore plus effectif serait de demander au député de votre district électoral qu'il présente lui-même ce précis au comité.

"Votre tout dévoué,

(Signé) C.-H. Cahan.

La question va donc être débattue prochainement à Ottawa, et à l'exposition provinciale, à Québec, on attend avec intérêt le résultat de ces délibérations.

FEU MME J.-B. MENARD

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Dame J.-B. Trefflé Ménard, née Adiana Eléonore Minguy, décédée le 7 mai 1931, à l'âge de 65 ans et 7 mois, après une longue maladie soufferte avec résignation.

La défunte laisse pour pleurer sa perte outre son époux, deux fils, François et Roméo Ménard, trois filles, Mme Albert Lepage (Adéline), Mme Pierre Fournier (Marie-Ange), Mme Elzéar Desrosiers (Alberta), un frère M. Jean Minguy, une fille adoptive, Mme Roland Blouin (Madeleine), deux beaux-frères, M. Gaudiose Ménard, de Sherbrooke, et M. Adjutor Morissette, de Quebec, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Nos sympathies à la famille en deuil.

ECHO D'UN ACCIDENT

Une pétition de droit au montant de $21,000 a été inscrite au greffe de la Cour Supérieure, hier, par M. Louis Morin, C. R., de St-Joseph de Beauce. Le pétitionnaire est M. Albert Gilbert, de Tring Jonction, qui poursuit le gouvernement provincial pour dommages causés dans un accident. Il allègue que le ministère de la Voirie faisait exécuter des travaux à St-Joseph, qu'il y avait là une "calvette", laquelle n'était pas suffisamment gardée. Il ajoute que, faute de gardiens pour prévenir les automobilistes, il alla se jeter dans le précipice, brisant son auto et se causant des blessures, d'où sa réclamation.

APPEL DE L'AMBULANCE

Un homme qui se rendait à Montréal à pied perd connaissance.

L'ambulance de la maison H. Moisan a été appelée dans la Suète hier après-midi vers 3 heures pour transporter un individu qui se rendait à Montréal à pied. Le marcheur avait perdu connaissance. Lorsqu'il revint à lui il dit se nommer Joseph McIntosh et venir du Nouveau Brunswick. Il a été transporté au Geffery Hale.

UN IMBROGLIO A LA CHAMBRE DES COMMUNES

(Suite de la 1ère page)

les estimés des Travaux Publics étudiés la semaine dernière.

M. King riposta que le consentement unanime ne s'appliquait qu'à la journée de jeudi. Mais le Premier Ministre soutint mordicus le contraire, ajoutant que le Président n'avait pas juridiction. Cela mettait de côté tout danger d'appel de la décision de M. l'Orateur.

Cependant pour ne pas avoir l'air de s'entêter, le Premier Ministre ajouta que le comité des subsides prendrait d'abord l'item de Genève en considération, pour permettre à M. Luchkovitch de prononcer son discours et qu'ensuite on étudierait les estimés des Travaux Publics. Comme le chef de l'opposition, dans toute cette affaire, tenait surtout à retarder l'étude des estimés du département du Commerce, cette petite attention (ou concession) de M. Bennett contenta M. King et tout rentra dans l'ordre.

A l'ouverture de la séance, M. A.-W. Neil présente sa mesure pour amender le code criminel relativement aux chèques sans fonds. Première lecture votée.

Le Premier Ministre se lève.

M. BENNETT. — "J'ai promis à la Chambre de faire une déclaration au sujet de la conversion de la dette. J'entends le faire maintenant. Pendant la guerre, le gouvernement a emprunté du peuple canadien, en quatre différentes émissions d'obligations, une somme de $1,083 000 000. L'échéance principale est pour les mois de novembre de 1933 et 1934. Nous avons pensé de faire une nouvelle émission, pour le même montant sous le titre d'emprunt de la conversion de la dette 1931, avec intérêt de 4 et demi pour cent. Nous ne demandons pas plus d'argent. Une déclaration sera publiée lundi dans la presse du pays. Je dois dire que le gouvernement a conclu un arrangement avec des banques et des maisons de banque pour la vente de cette émission. Un comité de banquiers a été choisi avec comme président Sir Charles Gordon, président de la banque de Montréal et comme vice-président M. Victor Drury, de Montréal."

Le Premier Ministre donne la liste des membres du comité.

M. BENNETT. — "Il a fallu imprimer 8 millions de différentes formes. Plus de 4 millions ont été expédiées déjà par le ministère des Finances. Lundi, il y aura dans les 42 agences retenues pour cette émission des formes et des certificats temporaires pour couvrir toute l'émission. Le ministère des Postes nous a bien aidés dans cette entreprise. La déclaration qui apparaîtra lundi matin dans les journaux complètera celle que je viens de faire. La réponse du peuple à cette offre du gouvernement montrera au monde entier la force du crédit et la valeur des ressources du Canada". (appl. à droite)

M. KING. — "Est-ce que les nouvelles obligations seront sujettes aux impots?"

M. BENNETT. — "Oui. Nous devons respecter l'ancien contrat qui exempte d'impots certaines obligations mais la nouvelle émission sera sujette aux taxes".

M. SANDERSON. — "Quelle commission sera payée aux banquiers?"

M. BENNETT. — "J'aurais aimé mieux que cette question ne fût pas posée mais puisqu'elle l'est, je dirai que la commission sera la moitié d'un pour cent. Je répète que j'aurais préféré que la question ne fût pas posée".

M. SANDERSON. — "Je n'ai aucune excuse à offrir".

Cette demi de un pour cent donnera donc $5,000,000 aux banquiers qui vendront l'émission.

Le Premier Ministre fait une nouvelle déclaration au sujet du prêt agricole, qu'il avait promis la veille.

M. BENNETT. — "J'ai demandé au président de la Commission du Prêt Agricole, le Dr McLean, de me préparer un mémoire que je communique à la Chambre".

Le mémoire répond à une interpellation faite par un député, au sujet des arrérages de paiement des emprunteurs.

M. BENNETT. — "La Commission n'est pas un instrument du gouvernement qui n'a par conséquent aucun contrôle sur les prêts. Les gouvernements provinciaux sont responsables de l'administration de la loi dans leurs provinces respectives".

M. KING. — "M. l'Orateur avant de passer à l'ordre du jour, je veux que le point soit réglé de savoir ce que la Chambre fera aujourd'hui. En vertu des règlements le gouvernement ne peut procéder avec les estimés d'un département s'il n'ont pas été considérés les lundi, mardi ou mercredi, à moins d'un consentement unanime de la Chambre. Les seul's estimés que nous pouvons étudier sont donc ceux des Travaux Publics. Le Premier Ministre nous a demandé de passer aux estimés des Affaires Extérieures. J'ai offert mon consentement. Mais, à ma grande surprise, le Premier Ministre a annoncé que nous étudierions les estimés du département du Commerce. Je ne veux nullement embarrasser le gouvernement mais je demande que la règle soit observée et je ne permettrai pas qu'on viole cette règle".

M. BENNETT. — "Je ressens cette déclaration du chef de l'opposition. Je réfère la Chambre au procès verbal d'hier. On y lit: "M. Bennett, avec le consentement de la Chambre, a proposé l'étude des estimés. La Chambre a donné son consentement".

Le Premier Ministre lit dans le Hansard de jeudi l'incident qui s'est déroulé entre lui et le chef de l'opposition.

M. BENNETT. — "J'ai déclaré hier que nous avions considéré deux item des Affaires Extérieures et du Commerce grâce au consentement unanime de la Chambre. Le comité des subsides ayant été saisi des estimés de ces deux départements, la règle est claire et dit que le Président quittera le fauteuil. Nous pouvons prendre en considération les item des trois départements dont le comité a été saisi: Travaux Publics, Affaires Extérieures et Commerce. Le Président a rendu une décision mais il n'avait pas juridiction. La Chambre nous avait gracieusement donné son consentement et je regrette que mon très hon. ami (M. King) ait insisté. Nous allons donc procéder avec l'estimé de Genève pour permettre à l'hon. député de Vegreville (M. Lukovitch) de faire le discours qu'il veut prononcer. Nous nous étions entendus à ce sujet, le Chef de l'Opposition et moi, hier. Après cela, nous pourrons prendre les estimés du ministère des Travaux Publics et peut être les finir aujourd'hui".

M. KING. — "Je ne veux pas prolonger le débat. Mais voici ce qui est arrivé. (Le Chef de l'Opposition lit le Hansard à son tour) Tout ce que nous avons fait hier était en marge des règlements et notre consentement unanime ne s'appliquait que pour hier. Je sais que le Premier Ministre veut, comme moi, faire respecter les règlements de la Chambre".

M. BENNETT. — "Certainement". L'incident est clos.

L'hon. M. Alfred DURANLEAU.— "Je désire compléter une réponse que j'ai faite hier à l'hon. député de Beauharnois, qui m'a dit qu'il n'avait pu se procurer la version française du rapport du ministère de la Marine pour 1929-30. En quittant la Chambre, hier, j'ai fait demander une copie de la version française de ce rapport et on me l'a remise. Je l'ai même ici à la disposition du député de Beauharnois".

L'hon. M. Ernest LAPOINTE. — "Ne serait-il pas possible d'avoir les deux versions, anglaise et française, lorsque le rapport est déposé?"

L'hon. M. DURANLEAU. — "Je ne connais pas la pratique qui a été suivie dans le passé".

L'hon. M. LAPOINTE. — "Dans le passé nous avions les deux versions en même temps".

La Chambre en comité des subsides (M. LaVergne au fauteuil) prend en considération l'item des dépenses de la représentation du Canada à Genève.

M. M. Lukovitch (U. F. A., Vegreville) se lève pour exposer à la Chambre la tragique histoire des Ukraniens.

Le député de Vegreville, Alberta est ukranien d'origine. Il prétend que ses compatriotes sont persécutés par les polonais.

LA CAUSE DE LA RADIO EST EN DELIBERE

(Suite de la 1ère page)

brèves declarations des avocats légaux de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, et une courte réponse de la part de M. W.-N. Tilley, C.R., avocat du Dominion, aux arguments avancés par la province de Québec.

Exposant les nombreux emplois de la radio, M. Charles Lanctôt, C.R., et M. Aimé Geoffrion, C.R., avocats de Québec, ont présenté le cas des provinces. Ils ont prétendu que la publicité et les fins commerciales ne constituent qu'une faible partie des bénéfices provenant de la radio. La partie la plus importante, d'après eux, comprend les fins éducatives, religieuses, musicales et artistiques.

Le juge Lamont demanda à M. Geoffrion si la province de Québec pourrait réclamer le contrôle, s'il était constaté que les ondes de radio ne sont que des adaptations des rayons du soleil. M. Geoffrion répondit dans l'affirmative, parce que les rayons du soleil sont essentiels pour l'agriculture et plusieurs autres fins sur lesquelles la province a le contrôle.

"Si l'utilisation de la radio pour l'annonce doit la faire tomber sous le contrôle fédéral, sous la rubrique du commerce, que penser des journaux?" demanda M. Geoffrion. "Pourquoi le Dominion ne réclame-t-il pas le droit de légiférer pour tous les journaux du pays?"

M. R.-B. Hanson, C.R., du Nouveau-Brunswick, déclara que l'argumentation du gouvernement fédéral était largement basée sur l'existence de l'éther. "Je ne conteste pas", dit-il, "les renseignements scientifiques offerts à cette cour, mais je veux établir l'incertitude qui existe sur ce sujet. Sir James Jeans, célèbre savant, dans son livre intitulé "Le mystérieux univers", dit que l'éther est une chose largement fictive".

Pour l'Ontario, M. Sedgwick, C.R. dit qu'il n'est pas exact que deux postes ayant la même longueur d'ondes, se nuisent toujours. Deux postes de 50 watts peuvent opérer sans se nuire, s'ils sont à plus de 200 milles de distance l'un de l'autre.

Dans sa réponse, M. Tilley, avocat du fédéral, déclara que les provinces avaient complètement ignoré le champ général des communications par radio, qui est bien plus important que la radiodiffusion. "Je soumets à cette cour", dit-il, en terminant, "que par sa nature même la radio ne peut être une affaire locale ou provinciale".

PELERINAGE A PIED

On nous prie d'annoncer un nouveau pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré pour aujourd'hui le neuf mai. Le départ se fera du Calvaire de l'Alverne à deux heures et demie de l'après-midi, et du pont Drouin à trois heures précises, (du côté de Limoilou près de la première avenue). Il y aura mercredi prochain le treize courant, veille de la fête de l'Ascension, un pèlerinage à pied à Sainte-Anne de Beaupré, dont le départ se fera à huit heures et demie du soir du Calvaire de l'Alverne et à neuf heures précises du pont Drouin, ce pèlerinage à pied est fait pour accommoder tous ceux qui ne sont pas libres le samedi après-midi.

Le promoteur s'attend qu'il y aura beaucoup de monde à ces deux pèlerinages, vu la température idéale.

Pour renseignements on est prié de s'adresser au promoteur, à 32 rue de l'Alverne. Téléphone: 3-4803.

Carnet Mondain

L'honorable M. et madame Maurice Dupré ont reçu à dîner mercredi soir, à leur résidence à Ottawa, en l'honneur de M. Pierre Bertrand, échevin, et de madame Bertrand, qui ont passé quelques jours à Ottawa.

Madame J.-P. Landry a fait un court séjour à Montréal, chez sa fille, madame Emilien Gadbois.

M. le docteur et madame P. Cooe et mademoiselle Christine Coote sont partis en voyage à Chicago.

Madame W.-G. Power et mesdemoiselles Patricia et Eileen Power passent quelques jours à leur résidence d'été à St-Pacôme.

M. et madame L.-J. Amyot sont partis pour New-York où ils passeront quelque temps.

M. et madame Robert Taschereau, Château Saint-Louis, sont en ce moment à Montréal.

Mademoiselle Aline Garneau a passé une semaine à Montréal, l'invitée de madame Louis-P. Gélinas.

Mademoiselle Françoise Pruneau recevra à un shower de tasses et à l'heure du thé, mardi prochain, en l'honneur de mademoiselle Thérèse Lemieux, dont le mariage avec M. Ross Drouin, avocat, aura lieu le trois juin.

Mademoiselle Marjorie Cook, de Londres, fait actuellement un séjour à Québec, chez sa mère, madame William Cook.

Madame Jean Garneau recevra à l'heure du thé, jeudi prochain, en l'honneur de mademoiselle Yvette St-Jacques, à l'occasion de son prochain mariage avec M. le docteur Louis Rousseau.

Mademoiselle Simone Parent, d'Ottawa, qui a été pendant quelques jours l'invitée de mademoiselle Lucie Beaupré, chez ses parents, M. le docteur et madame Wilfrid Beaupré, avenue Laurier, est partie pour Montréal où elle passera la fin de semaine avant de continuer vers la capitale.

Mesdemoiselles Pouliot sont parties pour un voyage à Toronto et Ottawa.

M. et madame Louis Lafferrière annoncent la naissance d'un fils, né le vingt-sept avril et baptisé sous les prénoms de Joseph-Romuald-Claude.

On annonce pour le dix-huit mai, en l'église de St-Dominique, le mariage de mademoiselle Maria Plante, de St-Barthélémi, fille de M. et madame Joseph Plante, avec M. Antotne Drolet, fils de M. Lauréat Drolet, de cette ville. Pas de faire-part.

Mesdemoiselles Lucienne, Jeannine et Thérèse Vallée, de Montréal, feront le voyage de l'université de Montréal à travers le Canada et jusqu'en Alaska, en juillet prochain.

On annonce pour le vingt-cinq mai, le mariage de mademoiselle Joséphine Petit, fille de M. et madame J.-Alfred Petit, avec M. Léopold Dussault, fils de M. Ferdinand Dussault, de Deschambault. Pas de faire-part.

M. Henri Morin, agent de la gare du C. N. R. à Ste-Ursule, et madame Morin sont de retour d'un voyage à Los Angeles, Californie, à Kansas City et à Damar, Kansas.

M. Hervé Baribeau, de Lévis, et madame Baribeau (Cécile Couillard-Després) annoncent la naissance d'un fils, né le quatre mai et baptisé le même jour, à l'église Notre-Dame de Lévis sous les prénoms de Michel-Jean-Jacques. Parrain et marraine, M. et madame Alfred Couillard-Després, de Bienville, grands-parents de l'enfant. Porteuse, madame Willie Emond, tante de l'enfant.

Lady Hay

Lady Grace Drummond Hay, écrivain anglais, qui, annonce-t-on, accompagnera le "Comte Zeppelin" dans son envolée au pôle nord, l'an prochain, et sera par conséquent la première femme à se rendre dans les régions polaires.

UN LONG SOMMEIL REMET BEBE DE BONNE HUMEUR

"Notre bébé nous éveillait plusieurs fois la nuit avant que nous commençâmes à lui donner un peu de Castoria, après l'avoir sevré", disait une mère de l'Iowa. "Il se remit à dormir profondément dès la première nuit et il parut et se sentit beaucoup mieux." Les spécialistes en maladies des enfants s'accordent à recommander le Castoria Fletcher ; et des millions de mères savent comment cette préparation purement végétale et inoffensive soulage les enfants de la colique, de la constipation, des rhumes, de la diarrhée, etc. La signature Fletcher se trouve toujours sur l'enveloppe du véritable Castoria. Evitez les contrefaçons.

Dans la Capitale

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 9. — Sir Frederick et Lady Williams-Taylor ainsi que M. Julian Piggott ont été les invités de Leurs Excellences à Rideau Hall, jeudi.

Son Excellence le Gouverneur-Général a reçu le consul général d'Autriche à Rideau Hall, jeudi.

Le très honorable Sir Robert Borden est parti mercredi avec un groupe d'amis pour une excursion de pêche à Echo Beach.

Le colonel l'honorable M. Murray MacLaren, ministre des pensions et de la santé, et madame MacLaren ont reçu à un dîner de soixante couverts mercredi soir, au Country Club.

Madame Edward-F. Fauquier a reçu à dîner mercredi soir, au Château Laurier, en l'honneur de mademoiselle Joan Arnoldi, de Toronto.

L'honorable M. C.-H. Cahan, Secrétaire d'Etat, accompagne jusqu'aux Chutes Niagara Leurs Altesses Impériales le Prince et la Princesse Takamatsu.

M. et madame Antonio Tremblay sont allés à Montréal pour entendre la représentation de "Roméo et Juliette", par la Compagnie d'opéra canadienne.

Le barbier.—Je suis surpris que votre remède pour les cheveux n'ait pas eu de résultats.

Le client :—Non, j'en ai bu deux bouteilles mais mes cheveux n'ont pas poussé. (**Buen Humor**, Madrid).

AVIS de

Service DEMENAGEMENT

Je donne avis à ma nombreuse clientèle et au public en général que j'ai transporté mon salon de barbier du No 43, Côte d'Abraham, à 193, **RUE ST-JEAN**, local beaucoup plus vaste et mieux aménagé que l'ancien. Les clients et clientes sont les bienvenus dès aujourd'hui.

MESDAMES et MESDEMOISELLES : vous êtes respectueusement invitées à faire l'essai de notre nouveau salon de coiffure où un personnel empressé et courtois est en tout temps à votre entière disposition.

Nous nous spécialisons dans l'Ondulation permanente Shelton Croquignole.

Appelez pour Appointement **2-8625**

C.-ALEX TALBOT

Barbier et Salon de Coiffure

193 rue St-Jean Québec

"A celui qui, dans son amour pour la Nature, communie avec elle dans ses formes visibles, elle parle un langage toujours nouveau".—BRYANT

La nouvelle idole de New-York: Lily Pons

L'un de nos lecteurs, qui a entendu Lily Pons à New-York, nous écrit ses impressions. — Une "découverte" du directeur du Metropolitan Opera House, de New-York. — Une suite ininterrompue de triomphes. — Née à Cannes, Lily Pons joua d'abord la comédie à Paris et arriva en Amérique l'an dernier. — Elève du célèbre professeur Alberti de Gorostiaga.

PROCHAIN CONCERT A QUEBEC

Les radiophiles québecois ont eu l'avantage une couple de fois, déjà, d'écouter la grande soprano dramatique qui vient de faire de si brillants débuts au Metropolitan Opera House, de New York, madame Lily Pons. Ils liront donc avec plaisir les lignes suivantes dans lesquelles l'un de nos lecteurs, qui a entendu la célèbre chanteuse à New-York, il n'y a pas longtemps, a bien voulu nous communiquer ses impressions. Cet article les intéressera d'autant plus qu'il leur apprendra que Lily Pons viendra probablement chanter à Québec, cette année :

Il faut remonter aux plus beaux jours de Galli-Curci pour trouver le souvenir de succès comparables à ceux que vient de remporter, au Metropolitan Opera House, à New-York, une chanteuse française encore dans tout l'éclat de sa jeunesse, madame Lily Pons.

Cette merveilleuse prima donna a été la sensation de la dernière saison d'opéra sur la grande scène new-yorkaise. On parle encore, dans les cercles musicaux de la métropole américaine, de son triomphe dans "Lucie de Lammermoor", de l'éclat avec lequel elle chanta ensuite tous les autres rôles qui lui furent confiés. Tous les critiques de New-York ont été unanimes à saluer Lily Pons comme l'une des plus grandes étoiles lyriques qui soient passées au Metropolitan Opera House et à proclamer le choix extraordinaire qu'a fait le directeur, M. Giulio Gatti-Cazassa, en l'engageant.

Lily Pons arriva en Amérique l'an dernier. L'écho de ses succès en Europe, tout particulièrement en France, l'y avait précédée. Le directeur du Metropolitan Opera House l'entendit à son arrivée à New-York et fut tout de suite émerveillé de sa voix. Immédiatement, des offres alléchantes étaient faites à la nouvelle venue, et celle-ci acceptait un engagement pour la saison d'opéra qui vient de se clore au Metropolitan.

M. Gatti-Cazassa ne devait avoir qu'à s'en féliciter, par la suite, car la découverte de Lily Pons, après le départ de Galli-Curci, qui a passé son beau temps comme soprano coloratura, a valu un immense succès à son prestige comme directeur de la grande scène new-yorkaise.

La diva française a fait courir tout New-York. Ses apparitions au Metropolitan Opera House ont été pour elle une suite ininterrompue de triomphes. Elle est devenue d'emblée l'idole du public américain. Elle s'est acquis son admiration par sa voix délicieuse de coloris et de velouté, d'une souplesse extraordinaire et d'une technique impeccable, par la perfection de sa méthode, la grâce et la simplicité de sa personne, le charme de son sourire et le goût exquis de ses merveilleuses toilettes. D'une taille élégante et d'un maintien distingué, elle semble douée des dons naturels les plus précieux pour jouer les plus grands rôles. On la dit une interprète émouvante des opéras wagnériens. Chose sûre, c'est que le Metropolitan possède en Lily Pons, actuellement, une soprano coloratura et une artiste dramatique de la plus belle école, et l'impression que celle-ci a créée pendant la dernière saison augure bien pour l'avenir.

Cette extraordinaire artiste est née dans la jolie ville de Cannes. Elle joua la comédie à Paris avant d'étudier le chant, bien que la qualité de sa voix eût été depuis longtemps remarquée. Elle fut élève du Conservatoire de Paris, étudia ensuite pendant deux ans sous la direction de l'un des plus célèbres professeurs de chant de France, **Alberti de Gorostiaga**, puis alla chanter dans toutes les parties de son pays natal, notamment dans le midi, ainsi que dans quelques villes d'Allemagne. Partout, ses succès furent complets, décisifs.

Au studio de son maître, Alberti de Gorostiaga, Lily Pons fut entendue un jour par madame Gay-Zanatello, qui la décida à venir en Amérique. Et c'est alors qu'elle rencontra signor Gatti-Cazassa, qui lui proposa tout de suite un contrat avec le Metropolitan Opera House.

Après chacune de ses apparitions sur la scène du grand théâtre, au cours de la dernière saison, dès que les acclamations de la foule avaient cessé, la diva se retirait dans sa loge où elle était entourée d'admirateurs et d'admiratrices, félicitée, comblée de louanges. Les fleurs s'amoncelaient devant elle. Des messages lui parvenaient nombreux. Les musiciens les plus célèbres de l'Amérique, les personnalités les plus en vue de New-York ou de l'étranger venaient lui présenter leurs hommages. Devant cette adulation, cet enthousiasme, Lily Pons demeurait simple et modeste. S'il lui arrivait d'évoquer devant des Français sa ville natale, Cannes, elle y mêlait le souvenir de ses premiers succès, de ses séjours à Paris, de son éminent maître, Alberti de Gorostiaga, qu'elle appelle toujours "l'un des plus grands experts pour l'art du chant qui soient au monde".

Tous ceux qui ont approché Lily Pons disent qu'elle est en même temps la plus modeste et la plus sympathique artiste que l'on puisse rencontrer.

La grande chanteuse reçoit maintenant des propositions de contrats extraordinaires. Elle a accepté de se faire entendre une couple de fois au radio, déjà, et elle se voit sans cesse dans l'obligation de refuser des offres comme n'en reçoivent que les célébrités du monde musical. Avant la prochaine saison d'opéra du Metropolitan, cet automne, madame Lily Pons fera probablement une tournée de concerts qui nous l'amènera, dit-on, à Montréal et à Québec. Ce sera pour nous un régal artistique rare que d'entendre celle que l'on compare aujourd'hui à la Patti et à la Galli-Curci d'autrefois.

TIERS-ORDRE

Tous les tertiaires sont priés d'assister en très grand nombre revêtus de la tunique à l'assemblée régulière, demain, le 10 mai. Il y aura prise d'habit. Bien que l'assemblée soit à 3 h. 30, les novices devront être à la salle du sous-sol pour 3 h. Les personnes qui n'auraient pas encore donné leur souscription pour le jubilé d'argent du Tiers-Ordre pourront le faire avant ou après l'assemblée.

VENTE DE CHARITE

Il y aura cette année encore une vente de charité, laquelle est organisée par les Dames de l'Ouvroir des Soeurs de l'Espérance, et qui se fait en plein air, sur le terrain de leur monastère, rue St-Jean.

Cette vente est au profit des malades pauvres, et la somme réalisée est versée au Dispensaire des Soeurs de l'Espérance, rue Simard. Comme on le sait, ce dispensaire reçoit tous les jours quantité de malades pauvres à qui on donne gratuitement les soins et les remèdes que requiert leur état.

Cette année la vente est fixée au 22 mai courant, et d'ici à cette date on recevra avec plaisir et reconnaissance chez les Soeurs de l'Espérance, Chemin Ste-Foy, toutes les offrandes en argent ou espèces, tel que lingerie, articles de fantaisie, douceurs, etc., qu'on voudra bien faire pour aider les Dames de l'Ouvroir dans leur dévouement.

C'est encourager une oeuvre excellente que de participer au succès de cette vente. L'on fait donc appel aux coeurs bienveillants, aux âmes généreuses et dévouées qui ne laisseront pas passer cette occasion de travailler à soulager ceux qui souffrent.

Que chacun se donne la main pour assurer à cette belle oeuvre tout le succès qu'elle mérite.

VAL JALBERT

Mariage. — Le 23 avril, fut béni à la Pointe-Bleue, le mariage de M. Jos. Girard, fils de M. Frs. Girard et de Mlle Alice Côté, fille de M. Charles Côté.

En voyage. — Mlle Emilia Néron est actuellement en promenade à Hébertville, chez sa soeur, Mme Frs. Gagné.

— MM. Charles Sénéchal et Léopold Marcoux, sont partis pour Limoilou, pour y passer quelques mois.

— M. Josepeh Gauthier est actuellement à Chicoutimi.

Va et Vient. — Mlle Juliette Marcoux inst., à St-Prime, est venu passer quelques jours chez ses parents.

— Mme Arthur Simard et son fils Lucien, étant allé visiter leurs parents aux Etats-Unis, sont de retour après quelques mois d'absence.

— M. Arthur Larouche, de Ste-Monique était en visite à Val-Jalbert, ces jours derniers.

— M. Albany Larouche, de Roberval, était en visite chez son beau-père, M. Albert Bernier, le 30 courant.

— M. Jos. Marcoux employé du C.N.R., à Jonquière, était dans sa famille, le 30 courant.

— Mme Albert Bernier était de passage à Normandin, chez M. Alfred Laforce, le 5 courant.

JONQUIERES

Des Facteurs. — Le Bureau de Poste de Jonquière sera agrandi et le contract a été donné à M. Noel Gagné, contracteur, de Kénogami. Les travaux commenceront cette semaine et se continueront pendant deux ou trois mois. Plusieurs ouvriers seront employés à cette construction.

Cette annexe servira de local aux Facteurs qui devront entrer en fonction vers le mois d'août. C'est une nouvelle innovation dans notre ville, et chacun se réjouira d'apprendre que cette promesse d'élection s'est enfin accomplie. En effet, aux élections de juillet dernier, M. le député Dubuc a appris aux gens des deux villes voisines Jonquière et Kénogami, qu'il avait obtenu du Ministre des Postes à Ottawa les octrois suffisants pour agrandir les deux bureaux de Poste de ces deux villes et l'établissement du système de distribution de malle par Facteurs.

Grand EUCHRE au Cap Rouge

CE EUCHRE d'abord annoncé pour le 9 mai, aura lieu lundi, le 11 mai, à 8.30 heures p.m. heure avancée. Venez en foule, car les prix sont nombreux et magnifiques. Plusieurs autobus partiront du Marché Montcalm à 7.45 heures et retourneront après la soirée, pour la modique somme de 25 centins.

Prenez soin de votre Assurance sur la Vie . . .

et elle prendra soin de vous et des vôtres . . . .

SI des difficultés financières vous portaient à abandonner une partie de votre Assurance sur la Vie, commencez par demander le conseil expert de la compagnie ou des compagnies dans lesquelles vous êtes assuré. Elles seront probablement en mesure de vous suggérer un moyen qui vous aidera à maintenir votre Assurance sur la Vie et du fait, votre protection et celle de ceux qui vous sont chers.

Peut-être songez-vous à abandonner votre assurance *maintenant* quitte à vous assurer de nouveau *plus tard*. Si tel était le cas, n'oubliez pas les trois faits que voici:

Premièrement—Une nouvelle Assurance sur la Vie vous coûtera certainement plus cher.

Deuxièmement—Vous pourriez découvrir, mais trop tard, que vous n'êtes plus assurable.

Troisièmement—Du moment que vous abandonnez une police d'Assurance sur la Vie, vous privez votre femme et vos enfants d'une protection dont ils ont besoin.

Il vaut mieux ne pas courir de risque. Le conseil sage d'un représentant autorisé de l'Assurance sur la Vie peut vous épargner de l'argent et prévenir des malheurs futurs.

Life Insurance Service

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance Canadiennes et Anglaises sur la vie faisant affaires au Canada.

J.-P. NADEAU
Jardinier Paysagiste
Bergerville Tél. 9115

C.-A. GAUCHER

appareils pour difformités, ceintures abdominales, etc.

— aussi —

les derniers modèles de jambes artificielles "HANGER NATURE RIVALS"

84, rue St-Valier, Tél. 2-7194

SAM'S

CONTINUE à VENDRE LE **STOCK** DE LA MAISON LILLAN SANS EGARD AU PRIX COUTANT MEME DES MANUFACTURIERS

SAMEDI SEULEMENT $9.95

C'est à votre propre intérêt de profiter de cette vente sans aucun délai, rappelez-vous que les articles que vous désirez le plus pourront peut-être se vendre les premiers.

ROBES

500 ROBES de diverse qualité et styles, réduit pour cet événement important à des prix de sacrifice, valeurs ailleurs jusqu'à $15.00. Aujourd'hui

$1.95 $2.50 2.95 3.50 $3.95 $4.50 $4.95 et $5.95

75 ROBES en chiffon imprimé, aussi en soie canton imprimé, tel que vignette ci-haut, avec bolero ou gilet en soie

$5.95 $6.95 $7.95 $8.95 et $9.95

Nous avons aussi dans ce lot des robes de georgette avec ou sans dentelle.

MANTEAUX

à 1/2 PRIX et MOINS

VENEZ Juger les VALEURS

REMARQUEZ BIEN L'ADRESSE

343 - 345
367 - 369
RUE ST-JOSEPH

A l'enseigne jaune

SAM'S

Les vedettes qui dirigeaient la baisse ces jours derniers à Montréal ont rapidement avancé.-Le blé a été plus ferme.

UN RALLIEMENT SE PRODUIT SUR LA BOURSE DE NEW-YORK: GAINS VARIANT DE DEUX A QUATRE POINTS

LES BAISSIERS PRENNENT PEUR A WALL STREET

Après avoir donné un autre coup de dents à Steel et à American Can, les baissiers ont changé de tactique, hier.

LA LISTE AVANCE

(Serv. de la Presse Associée)
New-York, 9. (Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). — Les marchés des valeurs mobilières et des commodites se sont mieux tenus hier. Si ce n'est dans le cas des obligatinos qui ont gagné du terrain, on peut difficilement retracer la cause de l'avance à la réduction dans le taux de réescompte de la New York Federal Reserve. Il se peut aussi que le facteur se soit manifesté seulement à la fin de la séance après avoir agi en coulisse durant la journée. L'argent à vue qui avait été offert au taux de 1 1-2 pour cent à l'ouverture a baissé à 1 pour cent dans la suite.

Les baissiers ont donné un autre coup de dents à United States Steel et à American Can en faisant reculer le premier titre à 109 3-4. Ils se basaient pour cela sur le fait que la réduction dans le taux de reescompte de la New York Federal Reserve démontrait l'état stagnant des affaires et ils croyaient qu'en travaillant un peu les stocks pouvaient encore perdre du terrain. Comme il était arrivé durant les séances précédentes, les autres stocks ont refusé de se laisser alarmer par cette faiblesse des vedettes et ils ont avancé à part une ou deux exceptions par ci par là et surtout dans le compartiment des chemins de fer. Lorsque la liste a paru vouloir ignorer pour de bon le recul de Steel et de Can, les baissiers se sont alarmés et ils ont acheté des stocks avec énergie durant la dernière heure. Durant les 50 dernières minutes, il a été transigé 1,100,000 actions alors que le volume total des ventes a été de 2,700,000 actions pour toute la journée. Des gains nets variant de 2 à 4 points ont été enregistrés par plusieurs stocks actifs. Steel a fermé à 114 en mieux de 3 points et American Can a gagné 3 5-8 points. Les stocks qui ont gagné de 2 à 3 points comprenaient Radio, General Electric, Bethleem, Westinghouse, American Telephone, International Telephone, North American, Gillette, National Biscuit, Sears Roebuck, Baltimore & Ohio, Union Carbide et Allied Chemical. Les stocks de chaînes de magasins ont continué à avancer. Woolworth a gagné plus de 3 points pour toucher un nouveau haut. H. T. Grant a établi également un cours maximum pour l'année courante.

Les changes étrangers ont été paisibles. La livre sterling a fléchi légèrement et le milreis du Brésil a touché un nouveau bas pour 1931. Sur un total de 656 stocks qui ont fait leur apparition sur le tableau, 418 ont avancé, 114 ont reculé et 124 sont demeurés stationnaires. Voici les moyennes compilées par Standard Staitstics Company, Inc., copyright 1931.

	50 IND	20 CF	20 UTIL	90 Total
Hier	118.7	83.1	172.2	122.6
Avant hier	114.5	81.9	166.7	118.7
Sem. passée	111.2	83.0	165.0	116.3
Mois passé	126.1	91.5	184.4	131.0
1930	184.2	129.2	254.7	185.8
1929	222.2	132.2	225.1	207.9
1928	168.0	129.2	161.9	161.0
Bas 1931	109.2	81.9	159.3	114.1
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Haut 1930	202.4	141.6	291.3	205.8
Bas 1930	112.9	86.5	146.5	114.7
Haut 1929	252.8	167.8	353.1	253.5
Bas 1929	141.3	117.7	156.3	140.2

Ventes d'environ 2,700,000 actions.

LES SEMENCES SONT AVANCEES

Le prêmier rapport de la banque de Montréal dit que les conditions sont favorables dans toutes les provinces.

LES EMBLAVURES

Montréal, 9. — Le premier rapport de la Banque de Montréal concernant les récoltes qui vient d'être rendu public dit que les conditions ont été favorables dans toutes les provinces du Dominion pour les opérations printannières de la ferme. Des progrès substantiels ont été opérés dans la préparation de la terre et dans les semences des principales récoltes. Les opérations sont beaucoup en avant du temps régulier dans certains districts. Dans les provinces des Prairies, par exemple, on a fait des progrès réguliers dans les opérations agricoles. Les semences de blé sont terminées à 50 pour cent ou 95 pour cent. Les travaux sont encore plus avancés que cela dans le Manitoba. Les emblavures de blé sont moindres que l'an dernier de 15 pour cent environ. Il n'y a pas encore été semé de grain grossier. Dans les districts du nord, il y a suffisamment d'humidité pour que les grains germent mais l'on manque de pluie dans le sud. La réserve d'humidité est très basse. L'assèchement du sol est trop complet principalement dans la Saskatchewan. Il a été fait plusieurs labours d'automne dans la province de Québec et les dernières pluies qui ont été les bienvenues ont permis l'avancement des travaux préparatoires. Les terres de l'Ontario ont rarement été dans une meilleure situation, de sorte que les travaux du printemps sont fort avancés. Dans les Provinces Maritimes et dans la Colombie Anglaise, les conditions ont également été favorables. Dans cette dernière province, les semences sont complétées à 85 pour cent.

Les semences sont générales dans la province de Québec particulièrement dans les parties sud de la province. Les arbres fruitiers ont passé un bon hiver. Les pâturages et les prairies sont dans une excellente condition. Les bestiaux vont brouter l'herbe dans de bonnes conditions. La [illegible] d'érable ont été beaucoup en bas de la moyenne.

BRAZILIAN TRACTION

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 9. — On rapporte que Londres a acheté régulièrement durant la semaine écoulée des actions de Brazilian Traction qui étaient vendues par des intérêts canadiens. Les nouvelles émanant du Brésil ne sont peut-être pas très optimistes mais les achats de sources généralement bien informées malgré les conditions qui existent au Brésil ne manquent pas d'être significatives.

L'EMPRUNT DE CONVERSION LUNDI

Le Premier Ministre Bennett énumère en Chambre les avantages offerts par le nouvel emprunt de conversion de 1931.

SIR HENRY DRAYTON

(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, 9. — L'emprunt de conversion de 1931 du Dominion du Canada sera offert publiquement lundi prochain dans toutes les parties du Canada. Les livres de souscription vont être ouverts à la discrétion du ministre des Finances jusqu'au 23 mai. La nouvelle a été annoncée à la Chambre des Communes hier par le Premier Ministre R.-B. Bennett. M. Bennett a déclaré que les avantages de la conversion des obligations du Dominion qui deviennent dues en obligations à longue échéance sont doubles. D'abord, la nouvelle finance aura pour avantage d'éclaircir l'horizon financier quant aux lourds emprunts pendants qui troublent toujours un ministre des Finances. Un autre avantage, c'est que les obligations qui vont echoir étant détenues par des Canadiens principalement, l'acceptation d'un taux d'intérêt de 4 1-2 pour cent à l'échéance de sobligations actuelles qui se trouve être de pour cent à l'échéance des obligaactuel aura pour effet de démontrer la confiance des Canadiens dans l'avenir de leur propre pays.

Le gouvernement a l'intention de lancer un emprunt immédiat de $250,000,000. Il s'agit d'un emprunt de conversion seulement et non pas un nouvel emprunt. Les détenteurs qui échangeront leurs obligations vont recevoir le taux d'intérêt actuel jusqu'à l'expiration des obligations et ensuite ils recevront 4 1-2 pour cent. Les nouvelles obligations seront taxables quant au capital et aux intérêts.

Toutes les parties du Canada pourront profiter de l'avantage de conversion des obligations. Tous les journaux quotidiens du Canada donneront les détails de l'emprunt lundi prochain.

L'hon. Sir Henry Drayton qui avait lancé en 1919 en sa qualité de ministre des Finances l'un des emprunts de la victoire les plus reussis (plus de $600,000,000) a déclaré qu'il était heureux de voir que les détenteurs d'obligations de guerre et de la victoire auront le privilège de renouveler leurs placements avec des conditions favorables. Il a rappelé l'enthousiasme avec lequel 800,000 personnes ont acheté alors des obligations de la victoire, et il a dit que les placements sur les Bons de la victoire qui ont été faits en 1919 reposaient uniquement sur la confiance des acheteurs parce que les conditions des affaires à cette époque laissaient presager la dégringolade de l'après-guerre. Les fonds canadiens touchaient un escompte à New-York et il en fut ainsi durant longtemps. De plus, la position financière du Canada dans le monde était loin d'être aussi importante qu'aujourd'hui. Sir Henry Drayton a encore déclaré que l'intérêt de 4 1-2 pour cent des nouvelles obligations va représenter tout autant sinon plus que l'intérêt original de 5 pour cent et de 5 1-2 pour cent, attendu que les prix des commodites ont baissé. A part cela, il y a des chances que le taux de l'intérêt baisse davantage puisque la tendance est de ce coté depuis un an et plus. Et enfin, Sir Henry Drayton croit que l'emprunt de conversion, s'il réussit aura pour effet de stimuler les affaires.

SOUMISSIONS REJETEES

Montreal, 9. — On rapporte que la ville de Régina a rejeté toutes les soumissions qui lui avaient été faites pour son émission de $803,000 d'obligations à 4 1-2 pour cent et 5 pour cent payables en fonds canadiens ou en fonds américains. Sept soumissions avaient été reçues par la municipalité et elles ont été considerées trop basses.

LE SUCRE BRUT

(Service de la Presse Canadienne)
New-York, 9. — Le sucre brut s'est raffermi légèrement au cours de $3.15. Le sucre fin granulé a été offert au même prix de $4.40.

COMMENTAIRES de BOURSE — CE QU'ON DIT A MONTREAL

Shawinigan Water & Power.
Les revenus de la Shawinigan Water & Power Company pour le premier trimestre de 1931 se comparent avantageusement à ceux de la période correspondante de 1930 d'après le Financial Times. La demande des clients réguliers de la compagnie n'a pas diminué pour la peine tandis que la Shawinigan s'est efforcée de se créer de nouveaux débouchés par l'établissement d'industries nouvelles. Les effets de la situation de l'industrie du papier à journal sur les revenus de la Shawinigan Water & Power Company sont plus ou moins négligeables, dit-on, attendu que la plupart des moulins de papier sont encore en opérations, à capacité réduite sinon à capacité totale, et qu'ils consomment la quantité d'énergie électrique stipulée dans leurs contrats. Les rapports à l'effet que la compagnie Shawinigan est obligée de pousser le développement hydro-électrique du haut Saint Maurice malgré un danger de surproduction dans un avenir prochain ne sont pas sérieux d'après le Financial Times toujours. Ce journal ajoute que le gouvernement de Québec n'aurait rien à gagner en embarrassant la compagnie maintenant pour la forcer de développer de l'énergie électrique qui ne se vendrait pas. Les opérations chimiques jouent un rôle important dans les revenus de Shawinigan et l'on rapporte que les subsidiaires de la compagnie qui sont engagées dans cette industrie ont fait d'excellentes affaires durant le premier trimestre de 1931.

Les obligations de la Gatineau.
A quelqu'un qui s'informait de la valeur des obligations de la Gatineau Power, première hypothèque, le Financial Times a répondu cette semaine que ces obligations peuvent être conservées en toute sécurité comme placement de corporation de premier mérite. Le journal financier ajoute que la compagnie Gatineau Power est l'un des plus importantes compagnies hydro-électriques de l'Amérique du Nord. Elle possède trois usines hydro-électriques importantes sur la rivière Gatineau un tributaire de la rivière Outaouais qui se jette dans cette dernière un peu en bas de la ville d'Ottawa. La Gatineau Power possède 679,519 chevaux vapeur installés et elle a 34 000 chevaux vapeur de plus qui sont développés présentement. Les usines sont construites de telle façon que la capacité peut être portée à 809,319 chevaux vapeur sans gros déboursés additionnels. La dette de la première hypothèque représente moins de $105. par cheval vapeur. A part cela, la compagnie Gatineau possède de la Gatineau Electric Light Company qui détaille de l'électricité dans le district situé entre les villes d'Ottawa et de Montréal. Les contrats signés par la Gatineau Power avec la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario comportent la vente de 288,000 chevaux vapeur d'énergie électrique avec un montant additionnel de 52,000 chevaux vapeur qui sera vendu en quantités croissantes. La Gatineau possède d'autres contrats avec la ville d'Ottawa, la Canadian International Paper Company, la New Brunswick International Paper, la Fraser Compagnies Limited, la Canada Cement Company, la E. B. Eddy Company, la Ottawa Electric Company etc. Les revenus de la compagnie se sont élevés durant 1930 à la somme de $7,144,706., soit plus de deux fois le montant requis pour couvrir les intérêts sur les obligations de première hypothèque. Les profits de la compagnie durant le dernier trimestre de 1930 étaient au taux annuel de $7,600,000.

(COMMENTAIRES VENUS PAR FILS PRIVES DE MCDOUGALL & COWANS, QUEBEC).

La tenue de Smelters depuis la déclaration du dividende en stock à la place du boni de $5. en argent a été encourageante. On a remarqué que les ventes ont diminué et chaque fois que le titre est demandé, il enrégistre une avance sensible. Un observateur judicieux a dit que Smelters sera l'un des stocks à agir le mieux advenant le cas que les prix des commodités s'améliorent, et surtout les prix des métaux.

Il semblerait que la baisse de Shawinigan Water & Power provient plutôt de la nervosité du marché général et de la liquidation d'un bloc du stock que de la possibilité d'une réduction dans le taux actuel de $2.50 dans le dividende. On croit savoir que les bénéfices de la compagnie Shawinigan pour les quatre premiers mois de 1931 sont à peu près aussi considérables que ceux de l'année précédente pour la même période. On ne voit pas par conséquent l'opportunité d'une réduction du dividende pour un avenir immédiat.

Montreal Power a été le titre qui s'est le mieux tenu durant la dernière baisse sur le marché local. Plusieurs courtiers recommandent l'achat de Montreal Power parce qu'ils disent que ce stock va diriger la prochaine avance du marché. Il y en a plusieurs qui sont d'opinion que lorsque la liquidation des stocks aura été complétée, il sera tenté quelque chose pour faire avancer la liste ou du moins les principaux stocks. C'est alors qu'une amélioration dans Montreal Power ferait beaucoup pour stimuler le sentiment local. On estime que les profits de la compagnie durant l'année courante se comparent assez avantageusement avec ceux de l'an dernier.

Ceux qui croient que l'industrie du pétrole a connu le pire feront bien d'acheter International Petroleum. D'après les remarques du président qui ont été faites cette semaine, le taux annuel de $1.00 pour le dividende sera maintenu à moins qu'il ne se produise un nouveau fléchissement sensible dans les prix du pétrole brut. Le stock de pétrole se vend présentement pour rapporter 9 pour cent, ce qui est un rendement élevé pour un titre de la valeur d'International Petroleum. (FINANCIAL SERVICE).

DEUX EVENEMENTS SUR LE MARCHE DES GRAINS

(Service de la Presse Canadienne)
Montréal, 9. — Il est survenu deux événements importants hier sur le marché du grain. Tout d'abord, les expéditions de blé américain du nord se sont élevés durant la semaine écoulée d'après Bradstreet à 10,172,451 boisseaux. C'est la première fois depuis le mois de septembre dernier que les expéditions dépassent le total de dix millions de boisseaux. La semaine dernière, on avait rapporté que les expéditions de blé se chiffraient à 7,519,000 boisseaux de sorte que les expéditions de cette semaine démontrent une augmentation de trois millions de boisseaux. Les expéditions de blé australien ont été durant la semaine passée de 4,224,000 boisseaux, les expéditions de blé argentin de 3,733,000 boisseaux, et les expéditions des ports de la Mer Noire de 1,258,000 boisseaux dont 1,040,000 boisseaux de la Russie. Le deuxième événement important que l'on a noté sur le marché du grain hier, c'est l'avis du Département de l'Agriculture des Etats-Unis qui a été communiqué après la fermeture du marché. Cet avis dit que la production de blé d'hiver s'élèvera cette année aux Etats-Unis à 652,902,000 boisseaux au lieu de 604,337,000 boisseaux l'an dernier. C'est une augmentation substantielle comme l'on peut voir.

NOTES BRÈVES

Les stocks ont fermé avec des gains, hier, à New-York. Les titres les plus actifs ont gagné de 1 à 3 points. Auburn Auto a grimpé de 20 points. Les découverts ont eu une petite peur.

Le marché local a fait volte-face hier après-midi, imitant en cela la tenue du marché américain.

Les cours du blé ont avancé de 3-8 à 3-4 cent le boisseau à Winnipeg.

La Bourse de New-York a adopté des mesures très sévères en vertu desquelles les firmes qui font partie de cette Bourse peuvent distribuer les valeurs de trusts fixes de placement. On dit qu'il a été distribué un milliard de piastres de ces titres depuis une couple d'années.

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de McDougall & Cowans, Québec)

Les ventes de Safeway Stores durant avril 1931 se sont chiffrées à $17,951,805 au lieu de $18,325,007 durant avril 1930. Les ventes de la compagnie durant les quatre premiers mois de 1931 ont été de $63,657,711 au lieu de $72,829,430 durant la période correspondante de 1930.

Simms Petroleum et ses subsidiaires ont perdu durant le premier trimestre de 1931 un montant de $396,376 après les charges et les taxes comparativement à une perte de $37,554 l'an dernier.

Les commandes non remplies de Willys Overland en date du 6 mai 1931 démontrent une augmentation de 9 pour cent sur la période correspondante d'avril 1931 et l'amélioration semblait devoir se maintenir.

EMISSION DE RIMOUSKI

Montréal, 9. — Nous avons annoncé hier que la Banque Provinciale du Canada et Geoffrion & Cie Limitée ont acheté une émission de $55,000 d'obligations de la ville de Rimouski rapportant 5 pour cent d'intérêt. $30,000 sont remboursables le 1er juillet 1939. Les obligations par série ont été accordées à M. Antonio Bernier pour le prix de 99.75 tandis que les obligations de 1939 ont été accordées au syndicat sus-mentionné. Voici la liste complète des soumissionnaires:

Banque Provinciale du Canada et Geoffrion & Cie Limitée $25,000 à 100, $30,000 à 99.50; Antonio Bernier, Québec, $30,000 à 99.75; Banque Canadienne Nationale $30,000 à 98.08, $25,000 à 99.20; A.-S. McNichols & Co. $55,000 à 99.17; L.-G. Beaubien & Cie $55,000 à 99.14; Hamel, Fugère & Cie, $55,000 à 99.05; Ernest Savard Limitée et Crédit Anglo-Français Limitée, $55,000 à 98.89; Dubé, LeBlond & Cie, $55,000 à 98.66; Corporation de Prêts de Québec, $30,000 à 98.35 et $25,000 à 98.80.

RAPPORT ANNUEL

Montréal, 9. — L'International Holding & Investment Co., société de placement international dont le conseil d'administration se recrute à Paris, Londres, Bruxelles, New-York et Montréal vient de publier son troisième compte-rendu annuel.

Par la réalisation de quelques-uns de ses placements, l'International a encouru des pertes se chiffrant à $1,224,467. Le bénéfice provenant de la vente de titre a été de $493,357; les participations dans les syndicats ont donné $17,428 et les royautés $16,678. Le revenu total s'établit donc à $818,780.

De cette somme, il a fallu soustraire les frais d'enrégistrement $8,372, les frais d'administration, $33,854 et un dividende de 6 pour cent garanti à une société française, $479,400. Le bénéfice net de l'année, $306,053, est rapporté, aucun dividende n'ayant été payé sur les actions ordinaires.

DIVIDENDES

Canada Vinegars Limited, 40 cts par action payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

LETTRES DE FERMETURE

PAR GEOFFRION & CIE

J.-R. TIMMINS & CO. — Le marché s'est mieux comporté aujourd'hui que durant les semaines dernières. L'ouverture a été tranquille mais stationnaire. Il y a eu quelques ventes durant l'avant-midi mais le marché a généralement oublié cette pression. Les efforts des baissiers ont été dirigés contre Case Threshing et Johns Manville parce que l'on entretient des doutes au sujet de leurs dividendes. Le marché a oublié cependant la faiblesse de ces titres et les opérateurs professionnels ont cru devoir couvrir leurs comptes à découvert. Le marché s'est raffermi pour la peine durant la dernière heure. Il y a eu des achats agressifs dans plusieurs titres et quelques vedettes qui avaient reculé dernièrement en ont profité pour gagner du terrain. Dans certains cas, les gains se sont élevés à 2 ou 5 points. Auburn Automobile a fait une montée sensationnelle. La clôture a été vigoureuse. Le blé a gagné une demi-cent le boisseau.

PAR GREENSHIELDS & CO.

SPENCER TRASK CO. — Le marché de Bourse a avancé avec un volume de transactions plus considérable. Une nouvelle pression a été exercée contre Steel et American Can à l'ouverture ce qui a causé de l'irrégularité dans la liste générale. Les stocks ont résisté à la pression provenant de la faiblesse de ces deux titres. Woolworth a encore été demandé. Ils ont clôturé avec un fort ralliement à leurs meilleurs cours de la séance. Steel avait touché un nouveau bas durant la matinée. General Motors, General Electric et Woolworth se sont distingués durant le ralliement tandis que Woolworth a touché un nouveau haut pour 1931. L'argent à vue a été renouvelé au taux de 1 1-2 pour cent et il a baissé ensuite à 1 pour cent. Le blé de juillet a gagné 5-8 cent le boisseau. Le mais a avancé de 3-4 cent et le coton a gagné 10 points.

PAR McDOUGALL & COWANS

POST & FLAGG. — La réduction dans le taux de réescompte de la New York Federal Reserve Bank est une affaire très importante qui démontre deux choses : tout d'abord que la liquidation est complétée et qu'il n'y a pas d'autre difficulté en perspective parce qu'autrement la Federal Reserve n'aurait pas baissé son taux, et ensuite que le Federal Board désire que les banques de New-York ouvrent leurs crédits et qu'elles se montrent moins parcimonieuses que par le passé. A venir jusqu'à maintenant, ces banques plaçaient leurs fonds dans les obligations à court terme. Maintenant que le taux est réduit, les banques devront acheter des obligations ou bien se montrer plus libérales dans les autres lignes. Cette décision importante de la Federal Reserve a été ignorée durant les deux premières heures de la séance, aujourd'hui, et les baissiers ont continué avec succès leurs attaques contre American Can et U. S. Steel. Le marché s'est raffermi toutefois sur le coup du midi et il s'est produit un beau ralliement durant l'après-midi. Il semblerait que le marché sera meilleur.

Sommaire du Wall Street Journal

Séance du 8 mai 1931

PAR GEOFFRION & CIE

Les stocks se sont améliorés.

L'argent à vue a baissé à 1 pour cent pour la deuxième fois depuis 1915.

Kansas City Southern a gagné des profits nets durant 1930 de $2.04 par action commune au lieu de $8.47 en 1929.

Patino Mines a perdu durant le premier trimestre de 1931 une somme nette de $163,618; comparativement à des profits de 11 cents par action l'an dernier.

Une expédition de $10 millions en or est en route de l'Argentine à New-York à bord du Southern Cross.

Le taux de réescompte de la Banque de Dallas a été réduit de 3 1-2 pour c. à 3 pour cent. Le taux de la Banque de San Francisco est demeuré à 3 p.c.

Les exportations d'automobiles durant mars 1931 ont augmenté de 15.8 pour cent sur février 1931. Elles ont été plus considérables qu'en n'importe quel mois depuis juin 1930.

Les profits nets de United Aircraft durant le premier trimestre de 1931 ont été de 39 cents sur 2,083,622 actions communes comparativement à 39 cents sur 1,840,460 actions l'année précédente.

LES COURS DU BLE ONT AVANCE HIER A WINNIPEG

Des gains variant de 3-8 à 3-4 cent ont été enrégistrés par le blé canadien. — Le beurre baisse à un bas de 20 cents.

LES OEUFS

(Service de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 9. —La fermeture du marché de Liverpool, le désappointement causé par les faibles pluies tombées dans l'ouest canadien et les perspectives de grosses expéditions de blé canadien à l'étranger cette semaine ont fait avancer les cours de Winnipeg. En clôture, les prix avaient gagné de 3-8 à 3-4 cent le boisseau. Le blé de mai a fermé à 61 1-8, le blé de juillet à 62 3-8 et le blé d'octobre à 63 7-8. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	60¾ à ⅝	61½	60½	61⅛
Juil	61⅞ à ⅜	62½	61½	62¼-⅜
Oct	63 à 63¼	64⅛	63	63¾-⅞
AVOINES:				
Mai	28½ à 28	28½	28	28⅜
Juil	28½	29	28½	28⅞
Oct	30½	31	30½	30⅞
ORGE:				
Mai	30¾ à ⅝	31⅜	30⅝	31⅜
Juil	31⅜ à ½	32¼	31⅜	32⅛
Oct	33¾	34	33⅝	34
LIN:				
Mai	104⅝	...	...	104⅝
Juil	106¼	106⅝	106¼	106⅝
Oct	110	110¼	110	110¼
SEIGLE:				
Mai	32⅞	33¾	32½	33½
Juil	34⅛ à 34	35½	34	35
Oct	36⅜	37¾	36½	37⅛

A CHICAGO

Chicago, 9. — Les grains ont avancé à la fin de la séance d'hier à Chicago parce que l'on prédisait de la sècheresse au Canada. L'avance était aussi en anticipation du rapport du gouvernement des Etats Unis au sujet des récoltes. La température froide qui a empêché les semences de mais et qui a retardé la croissance de ce grain a causé une avance dans les prix. Le blé a fermé stationnaire ou en mieux de 3-4 cent. Le mais a gagné 3-8 à 3-4 cent. Les avoines ont avancé de 1-8 à 3-8 cent et les provisions ont baissé de 5 à 20 cents. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	84⅜	84½	84⅜	84⅜
Juil	61⅞	62¾	61⅛	62½-⅝
Sept	61⅜	62½	61⅜	62¼-⅜
Déc	64½ à ¾	66	64½	65¾
MAIS.				
Mai	58⅜	58¾	58¼	58½
Juil	59 à 59¼	60⅛	59	59¾-⅞
Déc	51⅛	52	51	51¾ [illegible]
Sept	58⅛	59	58⅛	58¾-⅞
AVOINES:				
Mai	28	28	28	28
Juil	27⅞	28⅛ / 28¼	27⅞	28⅛-¼
Sept	28	⅜ / 28½	28	28½
Déc	30⅜	30¾	30⅜	30¾
SEIGLE:				
Mai	35	36	35	36
Juil	36¾	39	36¾	38⅛
Sept	37⅝	39¼	37⅝	39
Déc	41½	42½	41½	42¼

MARCHES DIVERS

Montréal, 9. — Les prix du beurre ont baissé d'une cent la livre sur les marchés divers de Montréal. Les oeufs ont baissé légèrement tandis que le fromage et les pommes de terre demeuraient stationnaires aux mêmes prix. Le beurre pasteurisé et le beurre reclassé ont baissé d'une cent à 20 cents la livre. Le beurre n'a pas changé de prix pour le commerce de détail. Les arrivages ont été de 1,433 boites. Les oeufs frais de seconde qualité de l'Ontario et des Provinces des Prairies ont baissé d'une cent la douzaine à 14 et 15 cents. Les arrivages d'oeufs ont été de 4 927 caisses. Les arrivages de fromage ont été de 824 boites.

GYPSUM LIME CO.

Paris, Ont., 9. — M. R. E. Haire, président de Gypsum, Lime and Alabastine Canada, Limited, dans ses remarques aux actionnaires de cette compagnie réunis en assemblée annuelle dans cette ville, déclara en partie ce qui suit: le volume de la construction, ce printemps, principalement en ce qui concerne les demandes pour les matériaux de gypse, s'est maintenu à un niveau près de la normale.

Les ventes de la compagnie se sont bien maintenues.

Deux nouveaux produits ont été introduits sur le marché. Les ventes à l'extérieur du pays se comportent d'une manière satisfaisante. Il a été traité plusieurs affaires de routine à cette assemblée.

Tous les anciens membres du bureau de direction ont été réélus pour le prochain exercice.

BALANCE DU TRESOR

**(Service de la Presse Canadienne)
Washington, 9. — Les revenus du Trésor pour le 6 mai 1931 ont été de $64 578,735.39 et les dépenses ont été de $46,737,503.19. La balance du Trésor des Etats-Unis était à la même date de $264,274,002.97. Les rentrées des douanes pour le mois finissant le 6 mai 1931 ont été de $6,235,176.04.**

REDUCTIONS DE TAUX

(Serv. de la Presse Canadienne).
Washington, 9. — Le Federal Reserve Board a annoncé hier que la Federal Reserve Bank de Chicago avait réduit son taux de réescompte de trois pour cent à deux et demi pour cent à compter d'aujourd'hui. Le Board a annoncé de plus que la Federal Reserve Bank de St. Louis a baissé son taux de réescompte de trois pour cent à deux et demi pour cent à partir d'aujourd'hui également.

DES GAINS SUR LE MONTREAL CURB

Southern Canada Power a avancé d'un point au cours de 106. — Noranda Mines gagne 95 cents au cours de $23.25.

LES PERTES

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 9. — Les prix ont avancé sur la petite Bourse de Montréal durant la séance d'hier qui a encore été monotone et inactive. Southern Canada Power a avancé d'un point au cours de 106 tandis que des gains fractionnaires ont été enrégistrés par British American Oil, Distillers Seagrams, Imperial Oil, Reliance Grain. Par contre, Dominion Tar commun et privilégié et International Petroleum ont légèrement reculé. Imperial Oil a gagné un peu de terrain.

Noranda a avancé au cours de $23.25 en mieux de 95 cents tandis que Siscoe, Moss, Stadacona et Wright Hargreaves ont reculé un peu.

COURS DES TRUSTS FIXES

North Am Trust Shares : 5 1-4 5 3-4
Cumulative Trust Shares : 6 5-8 7 1-8
Canadian International : 7 1-8
Corporate Trust Shares : 5 3-4

Diversified Trustee Shares :
Séries originales : 16 3-8
Séries B : 13 3-4
Séries C : 5 3-4
Séries D : 8 3-8

COURS DES CHANGES

Cours fournis par L.-G. Beaubien Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	486	7-16
Berlin, marks	2380	
Copenhague, couronne	2676	
Stockholm, couronne	2680	
Paris, franc	390	⅞
Rome, lire	523	⅛
Rotterdam, couronne	4018	½
Bruxelles, franc Belga	1390	½
Genève, franc	1926	¼
Vienne, couronne	1408	
Athènes, drachme	129	¼
Christiania, couronne	2676	
Madrid, peseta	1021	
Rio de Janeiro, milreis	650	

Dollar canadien 3-64 de 1 pour cent escompte.
En date du 8 mai 1931

NEW YORK CURB

Fournies par Geoffrion & Cie,
105, Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 8 mai 1931

	Ouv.	Ferm.
Alum of America	146¼	148
Amer Gas & Elec	66	67½
Amer Investors B	5¼	5¼
Amer Superpower	12¾	13⅛
Assoc Gas & Elec	19	19¾
Brazilian Tract	16¾	17
Cities Service	14⅛	15⅜
Cons Gas of Balt	89⅞	89⅞
Electric Bond & S	42⅜	43⅜
Ford Motors of Can A	20½	20
Fox Theatre	3⅛	3⅛
Gulf Oil	50⅝	51
Int Utilities B	7	7
Nat Public Service	17½	17½
Nat Fuel and Gas	20	20
Niagara Hudson	10¾	11
Penn Water and P	58⅞	59
Standard Oil of Ind	26	26½
St Regis Paper	14⅜	14¼
Stutz Motors	24	24⅛
Taggart Corp	9	9
United Light and P	22¾	23⅛
Imperial Oil	12½	13
Cord	11⅞	12⅜
	Off.	**Dem.**
Canadian Marconi	2¾	2⅞
Durand Motors of Det	2¼	3
Ford of France	7⅞	8⅝
Ford Motors of Can B	30½	34
Int Utilities A	40¼	42
Memphis Gas	9⅝	10
Middlew Utilities	19¼	19½
Milreis	640	660
Mountain Prod	3⅞	4
Schulte United	¼	⅜
U. S. Dry Docks	1⅞	2½

La Caisse d'Economie

Avis est, par le présent, donne qu'un dividende de $3.00 par action, sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son Bureau Principal, Haute-Ville, le et après lundi, le 1er juin prochain.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires aura lieu dans l'Edifice de La Caisse d'Economie, Haute-Ville, lundi, le 15 juin prochain, à midi.

Par ordre du Bureau de Direction.

L.-C. MARCOUX,
Gérant Général.

VOLTE FACE SUR LE MARCHE LOCAL EN FIN DE SEANCE

Les vedettes qui ont é[illegible] faibles durant la dernière baisse ont rapidement avancé durant la séance d'hier.

BELLE TENUE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 9. — La Bourse de Montréal a fait volte-face hier parce que les ventes avaient cessé et que le marché américain se montrait plus ferme durant l'après-midi. L'amélioration notée sur le marché local a commencé à peu près en même temps que celle de New-York. Durant la séance du matin, cela n'empêche que dix stocks et deux obligations avaient touché de nouveaux bas. Les vedettes qui s'étaient montrées faibles ont rapidement avancé. Brazilian Traction, Dominion Bridge, Pacifique Canadien, Shawinigan, Montreal Power et McCo[illegible] Frontenac ont gagné un point environ tandis que Smelters a avancé 5 points au cours de 100. Trois obligations du gouvernement canadien ont touché de nouveaux hauts. Les cours minima ont été établis par B. C. Power B, Canada Cement à [illegible] 1-4, ce stock ferma tout de même à 12 en mieux d'un point. Canadian Industrial Alcohol, Dominion Textile, Hamilton Bridge, Price Brothers à 32, ce stock ferma stationnaire à 33 1-2, Quebec Power à 35 1-2, ce stock ferma à 36 en mieux de 1-8, Southern Canada Power, Banque de Montréal, Banque Royale et dans la section des obligations Nova Scotia Steel & Coal et Wayagamach. La clôture a été vigoureuse et la plupart des vedettes ont fermé à leurs cours maxima. Le volume des ventes a été de 34,004 actions. Voici les prix de clôture des principaux titres:

Abitibi en perte de 1-4 à 5 5-8, privilégié en mieux de 1 1-2 à 19, Bell Telephone en mieux de 1 à 141, Canadian Car en mieux de 3-4 à 13 3-4, Dominion Bridge en mieux de 1 à 32 1-2, Pacifique Canadien en mieux de 3-4 à 29 1-4, Dominion Steel & Coal B stationnaire à 3 1-2, Dominion Textile en perte de 1 à 68, Hamilton Bridge privilégié en perte de 1 3-4 à 72 1-4, Massey Harris en mieux de 3-4 à 5, McColl Frontenac en mieux de 1 à 14, National Steel Car en mieux de 1 à 23, Power Corporation en mieux de 1 à 51, Tuckett privilégié en mieux de 5 à 125, Nickel en mieux de 1-2 à 13 3-4, International Power privilégié stationnaire à 65, Shawinigan en mieux de 1 1-8 à 41 3-4, Steel of Canada en mieux de 1 à 29, Banque de Montréal a perdu 1-2 point à 27[illegible] 1-2 et la Banque Royale a perdu 1-2 point à 265 1-2. Les obligatio[illegible] de la Nova Scotia Steel & Coal o[illegible] perdu 1 point à 59 et les obligations de la Wayagamack ont perdu 2 points à 54. Sur un total de 58 stocks qui ont fait leur apparition sur le tableau local, 20 ont avancé, 13 ont reculé, 15 sont demeurés stationnaires et 10 se sont vendus par lots irréguliers seulement.

Brazilian a été la vedette de la séance en enregistrant un virement de 5,535 actions pour fermer en mieux de 1 point à 17 après avoir touché 17 1-8, Montreal Power vint ensuite avec 5,694 actions et un cours de 55 1-4 en fermeture ce qui lui faisait un gain net de 1 1-4 point. Canada Cement a enregistré un virement de 3,700 actions. Le total des ventes a été de 34,004 actions comparativement à 46,140 actions la veille et à 37,583 actions durant la séance correspondante de 1930. Le total des ventes d'obligations fut de $84,100.

SULLIVAN GOLD MINES

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 9. — Il sera inscrit lundi sur le Curb de Montréal 3 millions d'actions de Sullivan Gold Mines d'une valeur au pair de $1.

JEAN MERCIER
B.A.L.L.L.
AVOCAT
Edifice "LE JOURNAL"
351, DES FOSSES Tél. 9546

Bureaux à Louer
au premier étage, No 66, rue ST-PIERRE, dans l'édifice L.-G. Beaubien & Cie. Loyer raisonnable. S'adresser à
L.-G. Beaubien & Cie
Banquiers et Agents de Change
70 rue ST-PIERRE Québec

McDougall & Cowans
Membres du Montreal Stock Exchange,
Membres du Montreal Curb Market
Bureau de Québec, 79 rue St-Pierre
H. S. Thomson, gérant.
J.-G. Andrews, assistant-gérant.
Téls. : 2-4933, 2-1402
Bureau-chef: 200 rue St-Jacques, Montréal
Autres bureaux :
HALIFAX, SAINT JOHN, N.-B., OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG
Reliés par fils privés.

Cotations de MONTREAL

CAN PACIFIC
CAN POWER & P
INTL NICKEL
QUEBEC POWER
FAMOUS PLAYER

Fournies par L. G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-6645.

SEANCE DU 8 MAI 1931 — Ventes: 34,004 actions

	A				
125	Abitibi	5⅞	5⅞	5⅝	5⅝
37	Do pfd	19	19	19	19
120	Asbestos	.40	.40	.40	.40
	B				
446	Bell Telephone	140	141	140	141
6,535	Brazilian	16½	17⅛	16⅜	17
90	B C Power A	36½	36½	36½	36½
230	Do B	11⅜	11⅜	11⅜	11⅜
	C				
3,700	Can Cement	11	12	10¼	12
282	Do pfd	93	93	93	93
852	Can Pow and Pap	.75	.75	.75	.75
80	Can Wire & Cable B	25¼	25¼	25	25
275	Can Car	13½	13¾	13	13¾
10	Do pfd	22	22	21¾	21¾
27	Can Hydro Elec pfd	69	69	68½	68¾
200	Can Ind Alcohol	2½	2½	2½	2½
1,679	Can Pac Ry	28¾	29¼	28	29¼
85	Cockshutt Plow	7	7	7	7
833	Con Smelting	100⅛	100⅛	98	100
	D				
1,020	Dom Bridge	32	32½	31¼	32½
396	Dom Steel & Coal B	3½	3½	3½	3½
633	Dom Textile	68	68	67½	68
	E				
50	Eastern Dairies	19½	19½	19½	19½
	F				
50	Fraser	1	1	1	1
	H				
101	Hamilton Bridge	12½	12½	12½	12½
50	Do pfd	72¼	72¼	72¼	72¼
25	Howard Smith	4	4	4	4
	I				
2,302	Int Nickel	14½	14¾	14¼	14¾
65	Int Power pfd	65	65	65	65
	L				
40	Lake of the Woods	10½	10½	10½	10½
	M				
120	Massey Harris	4¾	5	4¾	5
885	McColl Front	13	14	13	14
25	Mont Cottons	85	85	85	85
5,694	Mon Power	54½	55¼	53⅞	55¼
35	Mont Tramways	167	167	167	167
	N				
635	Nat Breweries	29	29¼	28½	29
740	Nat Steel Car	22	23	22	23
	O				
10	Ogilvie pfd	125	125	125	125
18	Ottawa Power pfd	104	104	103	103
	P				
815	Power Corp	50¼	51	50	51
300	Price Bros	32½	33½	32	33½
30	Do pfd	85	85	85	85
	Q				
1,001	Quebec Power	35¾	36¼	35½	36
	S				
200	St Law Corp	1	1	1	1
1,950	Shawinigan	41	41¾	40¾	41¾
25	Sher Williams	27½	27½	27½	27½
30	Sou Can Power	26	26	26	26
347	Steel of Can	28	29	28	29
35	Do pfd	31¾	31¾	31¾	31¾
	T				
25	Tuckett pfd	125	125	125	125
	V				
75	Viau Biscuit	13	15	13	15
	W				
50	Windsor Hotel pfd	71	71	71	71
155	Winnipeg Elec	15	15	15	15
10	Do pfd	73	73	73	73
	Obligations du Gouvernement.				
300	War Loan 1931	101.20	101.20	101.20	101.20
1,100	Victory Loan 1933	105.25	105.25	105.25	105.25
7,000	Do 1934	105.15	105.25	105.15	105.25
500	Do 1937	111.65	111.65	111.65	111.65
600	Refunding 1943	105.30	105.35	105.30	105.35
9,100	Do 1944	101.75	101.80	101.75	101.80
	Obligations:				
3,000	C P & P Deb L S	6	6	6	6
500	Do W S	6	6	6	6
800	Mont Tram A	93	93	92¾	92¾
1,000	N S Steel and Coal	59	59	59	59
10,000	Wayagamack	54	54	54	54
	Mines:				
105	Hollinger	8.00	8.00	8.00	8.00
	Banques:				
2	Commerce	214	214	214	214
122	Montreal	279	279	278½	278½
20	Nova Scotia	316	316	316	316
312	Royal	266	266	265½	265½

COTATIONS de NEW YORK

ABITIBI
AM. TELEPHONE
GEN. ELECTRIC
U.S. STEEL

Fournies par Greenshields & Co., membres de la Bourse de Montréal, 126 rue St-Pierre, Québec. Tel. *2-2701.

Taux de l'argent à 1 1-2 et ensuite à 1 pour cent. — SEANCE DU 8 MAI 1931 — Ventes: 2,700,000 actions

	A				
5,200	Adams Exp	14⅞	15½	14⅞	15½
6,400	Air Reduction	85½	88¼	84¾	88¼
7,800	Alld Chemical	123	127⅞	123	127⅞
1,400	Allis Chalmers	27¼	27½	26¾	27½
3,600	Aleghany Corp	7¾	7¾	7¾	7¾
80,700	Amn Can	106¼	110¼	104⅞	110¼
36,700	Am & For'n P	32⅛	34⅝	32	34½
1,800	Am M & F	35½	36¾	35⅝	36¾
2,600	Am Radiator	13⅛	13½	13⅛	13⅜
2,400	Am Smelting	35⅞	37½	35⅞	37½
20,700	Amn H & T	179¾	183½	179½	183½
5,900	Amer Tobacco B	123⅛	126¼	123¾	126
2,900	Am Water W	57⅞	59	57⅞	58¼
17,000	Anaconda Copper	27	28½	26⅞	28½
600	Atchison Ry	170	171¾	170	171¾
2,500	Atl Refining	14⅞	15	14⅞	15
33,400	Auburn Auto	223	245	218	245
	B				
900	Baldwin Loco	17⅞	17⅞	17⅞	17⅞
2,900	Balt & Ohio	62½	65	62½	65
2,000	Barnsdall A	8	8¼	7⅞	8¼
3,000	Bendix Aviat	18⅝	19½	18½	19½
2,700	Best & Co	39	40½	39	40⅛
44,100	Bethleem Steel	44	47	43⅝	46⅞
4,400	Borg Warner	20½	21¾	20½	21¾
4,300	Briggs Mfg	15¾	16⅛	15¾	16⅛
2,500	Bklyn M T	58	59	57	59
800	Burroughs Ad	24¼	24¼	24¼	24¼
11,900	Byers A M	37¾	40½	37¼	40
	C				
1,10	Cal Packing	25½	26½	25½	26
2,500	Canada Dry	41	41⅛	40¾	41
12,500	Canadian Pac nouv	28⅛	29¼	28	29¼
76,500	Case J I	81¼	82¾	77⅛	79½
400	Cerro de Pasco	16¾	17	16¾	17
1,200	Ches & Ohio	40	40	40	40
200	Chic M & St Paul	5	5	5	5
900	Chic Rock I	47	47	47	47
25,300	Chrysler	19¾	20¾	19⅞	20¼
1,700	Coca-Cola	149½	151½	149½	151½
18,700	Columbia Gas	29½	30½	29½	30½
5,900	Col Graph	9	9½	9	9½
5,900	Com Solvents	13⅜	14⅛	13⅜	14⅛
9,400	Com & South	8¾	8¾	8½	8½
39,500	Cons Gas	94½	98½	93½	98½
3,400	Cont Can	53¼	53⅞	57¼	53⅞
5,700	Corn Products	66¼	68½	66¼	68½
200	Crosley Radio	5⅛	5⅛	5	5
700	Crucible Steel	47	49	47	49
3,600	Curtis Wright	3½	3½	3⅜	3½
	D				
500	Davison Chem	12¼	13	12¼	13
600	Dom Stores	21¾	21¾	21¾	21¾
15,600	Dupont de Nem	83½	86⅜	82¾	86⅜
	E				
6,200	Eastman Kod	155	161¾	155	161¾
7,600	Elec Auto Lite	50	52¼	49¼	52
14,700	Electric P & L	44⅛	46¾	44⅛	46¼
2,000	Erie	23½	23½	21⅝	21⅝
	F				
1,200	Fisk Rubber	½	½	½	½
8,900	Fox Film A	17⅞	18¾	17⅞	18¾
4,100	Freeport Texas	28¾	29¾	23½	29¾
	G				
1,500	Gen Asphalt	22⅞	23⅞	22⅛	23⅞
37,900	Gen Electric	43⅝	46	43⅝	46
4,700	General Foods	50⅞	52⅞	50⅞	52⅞
3,400	General Gas	5⅛	5½	5⅛	5½
132,500	Gen Motors	42⅞	44⅛	42⅜	43⅞
100	Gen Ry Signal	55	55	55	55
4,600	General Theatre	4	5⅛	4	4½
40,500	Gillette Safety	32¼	36⅛	32½	35⅞
15,200	Golt Dust	34⅝	34¾	33¾	34
3,100	Goodrich Tire	11½	12	11	12
8,800	Goodyear Tire	39¾	41½	38⅜	41⅛
900	Grigsby Gruno	4	4	4	4
	H				
1,900	Houston Oil	40½	41½	40¼	40½
1,600	Hudson Motors	16⅜	17¾	16⅜	16¾
1,600	Hupp Motors	8½	8⅝	8½	8½
	I				
1,200	Int Hy Elec A	24½	25¼	24	25¼
9,400	Int Nickel	14½	14⅞	14⅜	14⅞
600	Int Paper C	2⅛	2¼	2⅛	2¼
74,300	Int Tel & T	26¾	29	26¾	28⅞
	J				
33,600	Johns Manville	48¼	48½	45½	48⅛
	K				
4,400	Kennecott	20½	21⅞	20½	21⅞
10,200	Kreuger & T	23⅛	23⅜	23	23¼
32,900	Kroger Groc'y	34	35¼	33½	34¾
	L				
700	Lambert Co	78¼	78¼	77½	77½
9,100	Loew's Inc	44⅛	45¼	43¼	45
500	Loose Wiles	50⅜	50⅜	50⅜	50⅜
36,200	Lorillard Tob	18⅛	19⅜	18⅛	19⅜
	M				
500	Mack Trucks	30	30⅜	30	30⅜
1,600	Mex Seaboard	15½	16⅞	15¼	16¾
800	Mo Kan & T	15⅛	15⅛	15	15
45,200	Montgom Ward	18⅞	20⅛	18¼	20⅛
	N				
4,100	Nash Motors	31½	32	31⅛	32
200	Nat Bellas H	5½	5½	5½	5½
3,800	Nat'l Biscuit	72½	74¾	71⅞	74¾
6,900	Nat'l Cash R	27	27	27	27
8,300	Nat Dairy	42⅛	43½	41⅞	43½
900	Nat'l Distillers	26¾	27½	26¾	27½
11,800	Nat'l P & L	29½	30⅜	29⅜	30⅛
300	Nat Supply	36½	36½	35½	35½
4,000	N Y Central	97	100	97	100
400	N Y New Haven	76	77	76	77
4,400	Nevada Copper	8⅞	9⅜	8⅞	9⅛
200	Norf & W	183	183	183	183
14,000	North Amn	69¾	71	68⅜	71
16,700	Noranda Mines	22⅛	23¼	21⅞	23¼
	O				
100	Oliver Far Eq	3½	3½	3½	3½
1,000	Otis Steel	8¼	8½	8¼	8½
	P				
900	Pac Gas & E	47	48¼	47	48¼
1,600	Packard Mot	7⅞	7⅞	7¾	7⅞
14,800	Paramount	27⅛	28⅝	26⅞	28⅝
500	Penick & Fd	35	36⅛	35	36⅛
3,600	Penn RR	52	52¼	52	52¼
2,200	Philipps Pete	7½	7½	7½	7½
100	Pressed Steel C	4	4	4	4
14,300	Pub S N J	83	86¼	82	86
1,600	Pul man Inc	38	39	37⅞	39
600	Pure Oil	6⅛	6⅛	6	6
2,600	Purity Baking	31⅞	33	31⅞	33
	R				
152,200	Radio Corp	18⅞	20½	17⅞	20½
31,500	Radio Keith	17	18⅛	17	18
200	Reading	63⅛	63⅛	63⅛	63⅛
1,300	Reming R	8⅞	8⅞	8⅝	8⅞
700	Reo Motor	6½	6½	6⅜	6½
6,100	Republic St	13¾	14⅜	13	14¼
300	Rossia Ins	20	21	20	21
4,000	Royal Dutch	29¾	31	29⅝	31
	S				
1,200	S L-San Fra	17⅞	17⅞	16	17
13,700	Sears Roeb	53¾	55½	53	55¼
4,100	Simmons Bed	12⅞	13¾	12⅞	13¾
14,300	Sinclair Oil	8¾	9¼	8¾	9¼
3,600	Southern Pac	83¾	84	82¾	84
1,000	South Porto Rico	10⅞	11	10⅞	11
9,600	Stan Brands	18	18½	18	18½
7,000	Stan G & E	71⅝	74½	71	74
3,400	Std Oil of C	38½	38½	37	38
5,200	Stan All N Y	18⅞	18⅞	18⅜	18⅞
15,500	Standard Oil N J	37⅞	38⅜	36⅞	38⅜
2,100	Stewart W	12⅛	13	12⅛	13
1,800	Stone & Webster	37	39¼	37	39
12,000	Studebaker	20½	20⅞	20	20⅞
	T				
15,500	Texas Corp	20⅞	21⅛	20¼	21⅛
6,500	Texas Gulf Sul	40¼	42⅜	40	42⅜
1,300	Timken Ro' B	45¼	46	45	46
400	Tobacco Prod	3	3	3	3
	U				
	Underwood Ell	50½	51½	50½	51½
22,200	Union Carbide	52	54⅞	51	54⅛
800	Union Pacific	171	172½	171	172½
75,700	United Air Craft	28⅝	31⅝	28	31½
3,600	United Cigar	6½	7	6½	7
87,300	United Corp	22½	24¼	22⅜	24¼
200	United Fruit	58½	58½	58	58½
15,300	United Gas I	30⅛	30¾	30⅛	30¾
500	U S Ind Alc	32¼	32¼	32¼	32¼
2,200	U S Pipe & Fry	25⅛	26	24⅞	26
1,300	U S Realty	19½	20	19	20
1,000	U S Rubber	14⅛	15	14⅛	15
122,200	U S Steel	111⅛	114⅜	109⅞	114
	V				
21,800	Vanadium	43	45¼	42⅛	45
	W				
10,500	Warner Bros	7¾	8⅜	7⅞	8⅜
1,300	W Maryland	12	12	12	12
3,600	Western Union	108	109	105½	109
600	Westing Air B	27⅛	27½	27⅛	27½
55,100	Westing Elec	60½	63⅞	60	63⅞
1,800	Willys Overl	5¼	6	5¼	6
151,400	Woolworth	68⅛	71⅞	67⅞	71¼
	Y				
1,800	Yellow Truck B	9⅞	9⅞	9⅞	9⅞

MONTREAL CURB

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 8 mai 1931

		Haut	Bas	Ferm.
295	B A Oil	10½	10½	10½
95	Dist Scag	10⅛	10⅛	10⅛
60	D Stores	21½	21½	21½
150	Dom Tar	10½	10⅜	10⅜
75	Do pfd	90	90	90
50	For Secs	9	9	9
2,085	Imp Oil	13	12⅞	12⅞
1,365	Imp Tob	9⅞	9⅞	9⅞
490	Int Pete	11⅞	11¾	11¾
55	Int Utl A	40	40	40
5	Do B	7¼	7¼	7¼
35	Mitchell R	15	15	15
50	Reliance G	9	9	9
40	S C Pow pfd	106	106	106
610	Walker	6¼	6	6⅛
	Mines:			
500	Don Rouyn	1	1	1
65	McIntyre	2300	2300	2300
1,050	Moss	43½	43	43½
2,350	Noranda	2350	2200	2325
2,550	Siscoe	51	50	50
1,000	Stadacona	2½	2½	2½
65	Teck Hu	780	770	780
100	Wright H	285	283	285
	Obligations:			
$1,000	Price 6 p c	98¼	98¼	98¼
	Hors-liste:			
105	C Cel pfd	67	67	67
30	Can Ma t	12	12	12
85	Perf Glass	50	50	50
	Obligations Hors-liste:			
$6,000	Mont Pow 5 s	104¾	104¾	104¾
	Mines Hors-liste:			
200	Big Miss	33	33	33
200	Powell R	43	43	43
900	Sherritt G	80	80	80
200	Sud Bas	60	60	60
	Petroles Hors-liste:			
190	Home Oil	60	55	55

Total des ventes:
Hier : Parts, 5,460 ; Mines, 7,680 ; Obligations, $1,000.
Jeudi : Parts, 5,912 ; Mines, 12265.

Le professeur.—Et Molière, s'il vivait aujourd'hui que serait-il ?
L'étudiant — L'habitant le plus vieux. **(Vart Hem, Sstockholm).**

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE N.-Y.

SEANCE DU 8 MAI 1931

		Ouv.	Haut	Ferm.
3,000	Argentine 6 pour cent 1931	86	86	86
18,000	Australia 5 pour cent 1955	58½	59	59
12,000	Belgium 6 1-2 pour cent 1949	110⅝	110⅝	110⅝
44,000	Do 6 pour cent 1955	104½	105	104¾
6,000	Bolivia 6 pour cent 1958	19½	19½	17
1,000	Bordeaux 6 pour cent 1934	105¾	105¾	105¾
93,000	Brazil 6 1-2 pour cent 1957	51	52	51
37,000	Do 7 pour cent 1952	53	54½	53
7,000	Buenos Aires 6 pour cent 1961	63½	63½	63½
3,000	Chile 6 pour cent 1961	71½	72	72
6,000	Colombia 6 pour cent 1961	58¾	59½	59½
6,000	Cund'ca 6 1-2 pour cent 1959	55½	56⅛	56⅛
29,000	Canada 5 opur cent 1952	106¾	106¾	106¾
6,000	French 7 1-2 pour cent 1941	125⅜	125⅜	125⅜
6,000	Do 7 pour cent 1949	118⅛	118⅛	118⅛
68,000	German 5 1-2 pour cent 1965	78	78½	78
3,000	Haiti 6 pour cent 1952	89½	89½	89½
57,000	Italy 7 pour cent 1951	100½	100⅜	100½
1,000	Lyons 6 pour cent 1934	105½	105½	105½
1,000	Marseilles 6 pour cent 1934	105½	105½	105½
2,000	Medellin 6 1-2 pour cent 1954	52	53	52
6,000	Milan 6 1-2 pour cent 1952	88¾	89	88¾
2,000	P L & M 7 pour cent 1958	107	107	107
1,000	Do 6 pour cent 1958	104⅞	104⅞	104⅞
7,000	Peru 6 pour cent 1960	19⅛	19½	19⅛
21,000	Poland 7 pour cent 1947	78½	80	80
17,000	Rio de Janeiro 6½ p c 1953	40¾	40¾	40
15,000	Do S 6 pour cent 1969	35	35	35
18,000	Rome 6 1-2 pour cent 1942	107⅛	107⅛	107⅛
33,000	U K 5 pour cent 1937	107⅜	107⅜	107⅜
7,000	Warsaw 7 pour cent 1958	62¾	62¾	62½

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 8 mai 1931

Blé du nord No 2	0.73
Blé No 3	0.64
Blé No 4	0.65
Avoine No 3 ouest	0.38
Avoine engrais No 1	0.36
Avoine engrais No 2	0.34
Orge ouest No 3	0.43
Orge ouest No 4	0.42
Orge ouest No 5	0.40
Balle d'avoine	0.20
Mais d'Argentine	0.56

(Par boisseau au wagon)

Farine de blé du printemps:

Première patente	$5.20
Deuxième patente	$4.60
Patente à boulanger	$4.30

(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.40 à $3.50
Qualité de choix, en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$3.90 à $4.00
Farine de mais blanc, par baril, en sacs de chanvre livrée	$5.30 à $5.40

Graine moulue à engrais:

Son du Manitoba	$20.25 à $21.25
Gru rouge	$22.25 à $23.25
Gru blanc extra	$27.25

(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)

Grain séché de brasserie $22. par tonne au détail.
Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 livres au détail $2.40

Foin pressé:

Trèfle mélangé	$14.00
No 2 Timothy	$15.00
No 3 Timothy	$11.00

Oeufs:
En cartons:

Frais spéciaux	0.26	0.27
Frais extras	0.24	0.25
Frais premiers	0.20	0.21
Frais seconds	0.18	0.19

Beurre:

No 1	0.20
Reclassé	0.20
En boîte de 56 livres	0.23
En pain d'une livre	0.24

Fromage:
Coloré de l'Ontario 8

Pommes de terre:

Montagnes Vertes N.-B., par sacs de 80 lbs au char	0.60
Montagnes Vertes N.-B., au détail en sacs de 80 lbs	0.90
Nouvelles de Floride No 1 Baril de 160 lbs	$8.00
Nouvelles de Floride No 2 Baril de 160 lbs	$6.00

Volailles:

	"A"	"B"
Oisons de choix pour rôtir	28	24
Oies de choix	27	23
Canards de choix	30	24
Canetons	32	28
Volailles de choix pour bouillir	26-35	23-32
Poulets nourris au lait pour rôtir	36-41	34-39
Poulets de choix pour rôtir	33-36	30-33
Poulets de choix pour frire	32-35	29-32
Poulets de choix pour le gril	38-42	35-39
Pigeons de choix pour le gril	44-46	41-43
Dindons	36-40	32-37

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 8 mai 1931

		Haut	Bas	Ferm.
19,300	Acme	22½	20	21
8,000	Acme Rts	⅞	⅞	⅞
2,000	Aconda	1½	1¼	1¼
1,700	Ajax	135	130	130
200	Amulet	27	27	27
36,600	Arno	6	5½	6
1,000	B Hol	13⅛	13⅛	13⅛
2,200	Bathurst	2	2	2
700	Bidgood	5½	5½	5½
1,000	B C Pioneer	165	165	165
300	Calmont	11	10	10
5,750	Chibou	30¾	30	30
3,200	Clericy	4	3½	3¾
100	Colum	20	20	20
415	Dome	1100	090	1100
100	Falcon	125	125	125
850	Granada R	205	200	205
5,250	Homestead	140	130	140
1,500	Harker	2½	2½	2½
3,400	Howey	29	26	29
535	Hollinger	790	790	790
900	Kirk Lake	74	74	74
2,500	Kirk Pre	2½	2½	2½
3,500	Koot Flo	1	⅞	1
1,225	Lake Shore	2800	2750	2800
11,200	Macassa	40½	35½	40½
1,000	Malartic	7	7	7
1,200	Man Basin	3	3	3
365	McIntyre	2360	2325	2360
2,000	Merland	14	14	14
2,500	Min Corp	222	215	220
17,600	Moffat Hall	7¾	7	7
1,100	Moss	43½	43	43½
2,500	Murphy	6	6	6
100	Newbec	3½	3½	3½
10,759	Noranda	2350	2200	2350
945	Nipissing	115	115	115
1,000	Olga	11	11	11
1,000	Pet Cob	1¾	1¾	1¾
900	Premier	75	75	75
1,500	Petrol Oil	28	28	28
20	Quemont	18	18	18
300	San Ant	15½	15½	15½
600	Sarnia	65	65	65
4,995	Sherritt	75	70	70
4,500	Siscoe	50	50	50
4,000	Stadacona	2¾	2¾	2¾
500	Ster Pac	11	11	11
800	Sud Basin	58	58	58
4,850	Sylvanite	85	82	85
4,900	Tashota	18	14	14
1,690	Teck Hu	780	765	780
2,000	Thoms Cad	4½	4½	4½
300	Treadwell	200	200	200
500	United K	10	10	10
1,200	Vipond	105	105	105
200	Waite	124	120	120
7,000	Wright H	297	290	292
	Curb:			
3,000	Algonquin	1⅝	1⅝	1⅝
6,500	Apex	1½	1⅜	1½
38,500	Brownlee	4¼	3⅞	4¼
5,500	Cap Rouyn	2½	2½	2½
1,500	Cent Pat	3½	3½	3½
2,500	Crown Res	1½	1½	1½
1,500	Dom Exp	6	6	6
1,000	Dom Kirk	1	1	1
1,500	Flintoba	1	1	1
1,000	Gilbec	3	3	3
9,500	Gem Lake	11	9	10
2,000	Grozelle	10	10	10
8,500	Hilltop	3	2¾	2¾
4,500	Kirk Town	9	9	9
5,000	Keora	1	1	1
7,500	Oil Select	7	6½	6½
3,000	Ritchie	5	5	5
1,000	Sud Cont	1	1	1
300	White Lake	14	14	14
1,000	West Tree	1	1	1
	Hors-liste:			
200	Assoc Gas	10	10	10
700	Baltac	5	5	5
5,000	Big Miss	33½	32	33½
100	B A Oil	1025	1025	1025
500	Cent Man	10	10	10
300	Chem Res	315	310	310
110	Coast Cop	500	400	500
1,000	East Crest	44	44	44
3,600	Eldorado	68	67	67
75	Hud Bay	440	440	440
893	Imp Oil	1280	1240	1280
1,096	Int Nickel	1460	1415	1460
267	Int Petrol	1190	1185	1185
500	McLeod	12	12	12
21,400	Nordon	32	28	30
2,000	Penin Pete	6½	5¾	5¾
25	Royalite	1000	1000	1000
1,625	Ventures	47	46	46

LA TUQUE

Mercredi soir le 29 avril, la mort ravissait à l'affection des siens, Mlle Marie-Anna Gaudreault qui décédait à sa demeure entourée de toute sa famille.

Elle était âgée seulement de 19 ans et trois mois. Elle laisse pour la pleurer son père et sa mère, M. et Mme Napoléon Gaudreault charron, deux frères Joseph et Pierre Emile aussi quatre soeurs: Albertine, Emma, Marie-Louise, Cécile.

Le service fut chanté dans l'Eglise paroissiale samedi matin à 8 hrs. Ce fut MM. l'abbé Léonard Boucher qui officia à l'autel assisté de MM. les abbés Albert Marion et Louis Charles Côté.

La chorale de la paroisse dirigée par M. Réal Gravel, rendit de jolis solos.

Conduisaient le cortège, la bannière des enfants de Marie portée uar MM. Arthur Bouchard et Jean-Marc Hébert, supportés par Miles Béatrice Rochette, Irène Drolet, Marguerite Duval et Emilienne Hébert, suivi d'un groupe d'enfants de Marie et des parents de la défunte, les porteurs était, MM. Philippe Gravel, Joseph Nadeau, Joseph Deslauriers, Léon Paul Gaudreault, Joseph Gaudreault, cousin de la défunte et Fernand Hébert, supportés par les porteurs des rubans de la bière les demoiselles Gemma Tremblay, Louiza Lacasse, Marianne Bouchard, Albertine Simard.

Parmi ceux qui étaient présents aux funérailles nous avons remarqué: MM. Napoléon Gaudreault, charron père de la défunte, Joseph et Pierre Emile frères de la défunte Miles Albertine, Emma, Marie-Louise, Cécile soeurs de la défunte, Mlle Vve Joseph Gaudreault oncle de la défunte. Arthur Meighen oncle de la défunte, Léon Paul, Joseph, Albert Gaudreault, cousin de la défunte.

Ensuite vinrent les amis Mme Adélard Doré, Mlle Leid Bailey, MM. Ger. Bailey, Thomas Bailey, J.-Almas Tremblay N. P., Saul Thiffault, M. et Mme Franck Spain, Dr. Louis Hébert, Mme J.-C. Plourde, Mlle Arméline Houle, Mme Donat Bourassa, Mme Albert Dupuis, MM. Edmond Tremblay, marchand, Honorius Tremblay, Arthur Lapointe, Paul Bouchard, Napoléon Bolduc, Alfred Bouchard, Paul Emile Paquet, David Bailey, Paul-Emile Roy, Léon Gervais, H. Gilbert, J.-Euclide Trottier I. F., Rénald Bouchard, Lucien Lambert, Johnny Villeneuve, J. Gélinas, Albert Léveillé I. F., A. Rouleau, Arthur Clairy, Edmour Deslauriers, Georges Pichette, Wilfrid Drolet, Roméo Drolet, Elio Lapointe, Thomas Lavoie, Alfred Brochu, MM et Mmes Adélard Hudon, Adjutor Lamontagne, Ector Lavoie, Mme Henri Clairy, Dieudonné Duval, Gaudias Rochette, Johnny Deslauriers, Georges Gingras, Ligori Savard, Georges Guillemette, Télesphore Côté, J.-E. Deschesne, marchand, Mmes Nazaire Desjardins, Georges David Fillion, Alphonse L'Aimé, Ernest St-Cyr), Auguste Gravel, Celina Tessier, Joseph Aubé, Aimé Houde, Wellie Tremblay, S. Shapiro, Vve P.-E. Letourneau, Charles Banville, Philippe Elie, Charles Gravel, Antoine St-Cyr, Miles Alice Goudreau, Alice Adams Monique Thibeault, Thérèse et Rose Hélène Brassard, Rose-Anne Savoie, Jeannette Houde, Clémence Lavoie, Marguerite Gagné, Clara Lapointe, Yvonne Simard, Jeanne et Cécile Gervais, Yvonne Trudel, Marie Duchaine, Mme Fordon Adams, Mme Vve Zenon Pineault, Mme Alfred Duchesneau, Mlle Jeanne Grenier, et Mlle Corona Goudreault et M. J.-R. Tremblay.

Ainsi que les Révérendes Soeurs de l'Assomption avec toutes leurs élèves et une foule d'autre dont les noms nous ont échappé.

La famille remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de ce décès soit par bouquets spirituels et offrandes de messes ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Hôtel de Ville
Cité de Québec
Bureau du Greffier
Soumissions pour publication des avis publics, annonces, etc.

Québec, le 7 mai 1931.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "Soumissions pour annonces et publication de documents," et adressées au Greffier de la Cité de Québec, à l'Hôtel de Ville, seront reçues d'hui à mardi, le 12 mai 1931, à 4 heures p.m. (heure avancée).

Pour plus amples informations et formules de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau du soussigné.

(Signé) F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Corporation de Québec
Bureau du Greffier de la Cité
Soumissions pour câble et poteaux d'ornement.

Québec, le 4 mai 1931.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "Soumission pour câble et poteaux d'ornement" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Québec, seront reçues d'hui à mardi, le 12 mai 1931, à 4 heures p.m. (heure avancée).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Corporation de Québec
Bureau du Greffier de la Cité
Soumissions pour la construction du reservoir du Parc des Champs de Bataille Nationaux.

Québec, le 30 avril 1931.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "Soumission pour la construction du réservoir du Parc des Champs de Bataille Nationaux" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui à mardi, le 19 mai 1931, à 4 heures p.m. (heure avancée).

Les plans, cahier des charges et blancs de soumissions pourront être obtenus au bureau de l'Ingénieur de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, moyennant un dépôt de Cinquante Dollars ($50.00).

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Canada,
Province de Québec,
District de Québec.
No 17887.

DANS LA COUR SUPERIEURE
QUEBEC FRUIT, FISH & EXCHANGE LIMITED,
Demanderesse;
vs
LEONARD CHAREST,
Defendeur.

Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendus par encan public, en vertu du même bref, le dix-neuvième jour de mai courant, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, No 420, rue St-Joseph, en la Cité de Québec.

Les dits meubles consistant en safe, secrétaire, caisse enregistreuse, étagères, plateaux, etc. Le tout suivant la loi.

Québec, 8 mai 1931.
G. DEMERS, H. C. S.

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, L.L.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C. R.,
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
Québec.

Des Commis en Caractère d'Imprimerie

Suaves... courtoises... les annonces de ce journal sont des commis en caractères d'imprimerie. Elles vous indiquent les marchandises qui répondent à vos besoins et vous économisent de l'argent.

Lisez-vous ces annonces CHAQUE JOUR ?

Faites de cette lecture une habitude régulière. Ne sautez pas un seul jour ni une seule annonce, autrement vous risqueriez de perdre une précieuse occasion. Lisez jusqu'aux plus petites annonces et les plus petits caractères. Des joyaux d'une rare valeur sont souvent enterrés, et il vous faut creuser pour les avoir ! La grandeur d'une annonce n'est pas un guide infaillible vers la valeur.

Lisez les annonces, chaque jour, avec un crayon et du papier à portée de votre main, pour faire la liste des choses que vous voulez voir quand vous irez dans les magasins. Il est banal de dire, mais vrai, que cette méthode économise du temps et de l'argent.

Lisez les annonces. Lisez-les avec attention.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

COUR SUPERIEURE
No 1829-F.
Dans l'affaire de
LA CIE P.-P. GIGUERE LIMITEE,
Enetrepreneurs Plombiers Electriciens
Cédante Autorisée.

Avis est par le présent donné que Jeudi, le Vingt-Huitième jour de mai 1931, à onze (11) heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public à nos bureaux, No 17, rue St-Jacques, Québec, l'immeuble ci-après décrit appartenant à la dite cédante, savoir :

4 lots de terre ou emplacement formant partie de la propriété connue sous le nom de "Parc St-Malo" et designé sous les numéros Trois Cent Dix-Sept, Trois Cent Dix-Huit, Trois Cent Dix-Neuf et Trois Cent Vingt (2358-317, 318, 319 et 320) du cadastre officiel de la paroisse de St-Sauveur de Québec, bornés vers le Nord-Ouest, par le lot numéro 2358-316, vers le Sud-Est par le lot numéro 2358-321, vers le Sud-Ouest par les lots 2358-299, 300, 301, 302, et vers le Nord-Est par une rue (No 2358-394); mesurant chacun 34 pieds de largeur et soixante pieds de profondeur, plus ou moins, mesure anglaise; avec l'usage en commun avec les intéressés des rues et ruelles ouvertes ou qui seront ouvertes à l'avenir pour l'exploitation de la dite propriété d'après le plan officiel du cadastre.

La vente se fera au plus haut enchérisseur.

Les titres de ces dits lots pourront être examinés à nos bureaux, No 17, rue St-Jacques, Québec, en aucun temps.

Cette vente sera faite sous l'autorité d'un jugement de la dite Cour en date du quinzième jour d'avril 1931 et conformément aux dispositions des articles 716 et 717 du C. P. C. et aussi à l'article 45 chap. 11 S. R. C. 1927 de la Loi de Faillite et qui équivaut à une vent par le shérif.

Conditions de paiement : Argent comptant.

BINET & RACINE,
Syndics.
Bureaux : 17, rue St-Jacques,
Edifice Langlois & Paradis,
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
LA RENARDIERE DE MONTMAGNY INCORPOREE,
Montmagny, Qué.,
Cédante Autorisée.

Avis est par le présent donné que la Compagnie susnommée a, le deuxième jour de mai, 1931, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Wilfrid Edge, C.R., Séquestre Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue en le Palais de Justice, à Québec, le 15 mai 1931, à 11 heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant ladite assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée, les creanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic, une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit sans égard à votre réclamation.

Québec, le 8 mai 1931.
JEAN PINAULT,
Gardien.
Bureau : 126, rue St-Pierre,
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

COUR SUPERIEURE
No 1829-F.
Dans l'affaire de
LA CIE P.-P. GIGUERE LIMITEE,
Plombiers et Electriciens,
56, rue Des Fossés,
Québec, Qué.,
Cédante Autorisée.

Avis est par le présent donné que Jeudi, le Vingt-Huitième jour de Mai 1931, à onze heures de l'avant-midi, sera vendu, par encan public, à nos bureaux, No 17, rue St-Jacques, Edifice Langlois & Paradis, Québec, l'immeuble ci-après decrit, appartenant à la dite cédante autorisée :

1o. Un terrain à distraire du lot numéro (1523) quinze cent vingt-trois des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier Jacques-Cartier de cette dite Cité de Québec, avec batisses, circonstances et dependances, mesurant treize pieds de largeur sur cinquante pieds et neuf pouces ou environ de profondeur, et borné en front par la rue Desfossés à l'Est par le numéro 1521, au Nord par le numéro 1522, au Sud-Ouest par le résidu du lot numéro 1523.

2o. Un terrain à distraire du même lot numéro (1523) quinze cent vingt-trois du dit cadastre pour le quartier Jacques-Cartier de cette dite Cité de Québec, mesurant onze pieds en front sur la rue Desfossés, sur la profondeur du dit lot numéro 1523, et borné en front par la rue Desfossés, au Nord-Est par la lisière de terrain ci-dessus décrite, au Nord par les représentants de François Proulx, et au Sud-Ouest par le résidu Ouest du dit lot numéro 1523 (terrain de l'Ecole des Frères de la Doctrine Chrétienne), avec les bâtisses qui peuvent se trouver sur le dit terrain, circonstances et dépendances.

3o. Un terrain connu et désigné sous le numéro (1521) quinze cent vingt-et-un au plan et livre de renvoi officiel du cadastre pour le quartier Jacques-Cartier de cette dite Cité de Québec, avec bâtisses, circonstances et dépendances.

4o. Un terrain situé au Côté Nord de la rue Desfossés, mesurant quinze pieds de front sur cinquante pieds de profondeur, borné en front au Sud par la rue Desfossés, et au bout de la dite profondeur aux représentants de feu François Proulx, d'un côté au Nord-Est par Josiah Rolp ou représentants, et de l'autre côté, au Sud-Ouest par le numéro 1521 du dit cadastre avec les bâtisses, circonstances et dépendances; cet immeuble étant connu et désigné sous le numéro (1520) quinze cent vingt au plan et livre de renvoi officiel du cadastre pour le quartier Jacques-Cartier de cette dite Cité de Québec.

Tous ces lots sont contigus et ne forment qu'un simple établissement commercial incluant la maison privée.

La vente se fera au plus haut enchérisseur.

Les titres et certificats sont visibles à nos bureaux, 17, rue St-Jacques, Québec, en aucun temps.

L'immeuble pourra être visité en aucun temps en s'adressant aux soussignés.

Cette vente sera faite sous l'autorité d'un jugement de la dite Cour en date du quinzième jour d'avril 1931 et conformément aux dispositions des articles 716 et 717 du C. P. C., et aussi à l'article 45, chap. 11 S. R. C. 1927 de la Loi de Faillite qui équivaut à une vente au shérif.

Conditions de paiement : Argent comptant.

Québec, le 20 avril 1931.
BINET & RACINE,
Syndics.
Bureaux : 17, rue St-Jacques,
Edifice Langlois & Paradis,
Québec, Qué.

COMPTABLES
Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Spécialité: Audition Municipale
147, Côte de la Montagne, Québec
Tels. 2-3777, 2-3778

Page féminine

DISCIPLINE MORALE

AU nombre des leçons que la discipline morale — cette école de la conscience — nous enseigne, il en est deux qui semblent très difficiles à mettre en pratique. Nous allons brièvement les mettre à l'étude ce matin; alors, on cessera de me roucouler que je n'ai que des louanges à l'adresse du "beau sexe". Cela ressemble joliment à du dépit, qu'en pensez-vous? N'importe, allons-y de ces deux leçons.

La première, c'est l'obligation du pardon des injures. Ce n'est pas en vain que l'Oraison dominicale y fait allusion lorsque, après avoir demandé le pain quotidien, l'âme se faisant suppliante, insiste, humblement, s'efforçant de toucher le coeur du Père Céleste: "pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés..."

C'est donc que la vengeance est humaine, tellement humaine que, dans la première oraison balbutiée par nos lèvres enfantines, sur les genoux de nos mères, il y est question de la loi du pardon.

A force d'observations, je me suis laissée persuader que la femme a plus de mal à pardonner que l'homme, non seulement lorsqu'il s'agit de torts graves; mais, les moindres peccadilles prennent de l'importance à ses yeux, à plus forte raison, les injustices, les calomnies, les ingratitudes, laissent-elles des stigmates profondes et douloureuses dans le coeur féminin; et, très fréquemment, une résolution d'user de représailles s'y incruste avec une force de volonté telle, que rien, ni le raisonnement, ni le temps, ne peuvent l'atténuer.

L'esprit vindicatif est de soi voué à l'infortune; car, il y a plus de tristesse d'âme, plus de souffrance morale dans le désir de vengeance qu'il y a de noblesse et de joie dans l'oubli et le pardon.

La vengeance est un acte de révolte, un entraînement malsain, une disposition troublante qui, telle une hantise, rend malheureux, elle est incompatible à l'intelligence et au coeur sains:

"A tous ses ennemis un coeur noble pardonne", dit un philosophe dont le nom m'échappe; et, il ajoute:

"Aimer à se venger est la marque d'un petit génie, d'une âme faible, d'un coeur frêle. Celui qui a de l'élévation dans l'âme se regarde au-dessus des injures et les pardonne. Une âme généreuse ne se venge point. Ce n'est pas une marque de lâcheté et de faiblesse, comme on le croit communément, de ne point tirer vengeance de ceux qui nous ont offensés; c'est, au contraire, la preuve du plus grand courage. Se vaincre soi-même et surmonter le désir de la vengeance, c'est la plus belle de toutes les victoires". Et, le vieil Esope dans l'une de ses fables — trop connues — s'empresse de donner à ce propos un avis très salutaire:

"Se venger d'un faquin, c'est se déshonorer,
Mépriser sa lâche insolence
C'est toute la vengeance
Qu'un noble coeur doit en tirer."

La femme qui réfléchit et raisonne ne peut manquer de constater que cette disposition qui la pousse à la vengeance éloigne d'elle la paix, qu'elle n'en dérive réellement aucun bien, au contraire, elle perd beaucoup de prestige auprès de ceux qui avaient pour elle une admiration sincère. Elle déroge à sa mission qui est d'édifier et de charmer, à son mandat qui est d'être généreuse et raisonnable, non pas perverse et détestable.

Dans presque tous les rangs de la société — et ceci nous permet d'étudier la seconde leçon de discipline morale ci-mentionnée, — la femme est sur la sellette, le point de mire d'un public profane, sévère, cruel, apte à critiquer.

Défaut de cuirasse! et, je ne prétends pas à l'honneur d'avoir découvert d'où émane le péril en mettant, aujourd'hui, le bout de ma plume dessus, d'autres l'ont signalé courageusement, avant moi. Ces âmes d'élite ont jugé bon de secouer la torpeur de ces mères chloroformées, ou engourdies, qui, entre deux bridges, comme dit le R. Père Martin, le distingué apôtre pasteur de la paroisse de Saint-Dominique de Québec, se font acerbes, dès qu'il est question de modifier le programme de la vie élégante et bohème qui évolue actuellement.

O mère! Apprenez donc à vos filles la défiance d'elles-mêmes, l'art de se garder, — celui de ne pas se jeter dans des parties de plaisir et de ne pas en faire leurs distractions régulières, car cet esclavage n'a qu'un temps. A leurs dépens elle l'apprendront, hélas!

Berthe d'IBERVILLE.

O PRINTEMPS

La nouvelle blouse à peplum confectionnée de tul'e de coton est une caractéristique de l'élégant costume de printemps.

PETIT COURRIER

PRINCESSE BLONDE. — Est-ce pour capter mon attention que vous lasez si bien?? Fine mouche assurément. Eh bien! soyez des nôtres, mêlez votre voix mélodieuse aux autres. Bientôt, quand l'espace me le permettra, je vous tracerai une belle silhouette de l'incomparable ami qui hante vos rêves, ma jolie princesse blonde. En attendant, je vous salue.

JULIETTE. — Charmante votre ingénuité — si rare en ce jazzbanesque siècle, et appréciable assurément. Vous faites bien de vous laisser voir sous votre jour le plus radieux. J'aime bien connaître mes courriéristes et vous me le permettez de façon charmante en m'écrivant avec cette belle confiance qui sent à peine vingt ans. Plus tard, on tergiverse, on feint, mais peut-être ne se sent-on plus la même nature primesautière et exubérante. Roméo a eu une interrogation charmante à propos de votre dignité. Il me semble, après vous avoir lue. Cela vous prouve combien votre coeur a raison.

JACQUELIN. — La popularité sans le talent ne vaut pas deux sous, vous savez, chez les gens de lettres. François Coppée, pour un, fut populaire. "le plus populaire des poètes, parce qu'il était un véritable artiste" dit l'un de ses biographes, M. Lucien Chantal. Coppée était un pur parisien, né à Paris, le 12 janvier 1842. Il suivit des cours au Lycée St-Louis pendant quelques années. En 3ème, la maladie et la pauvreté le forçaient à quitter cette maison d'étude lycéenne, voilà pourquoi, sans doute il ne fut jamais soumis à l'épreuve du baccalauréat. François Coppée était très humble. L'humilité n'est-elle pas la mère des vertus! et convenait sans fausse honte, si l'on veut, de son peu de savoir. "Vous voyez en moi une sorte d'ignorant" écrivait-il en 1894 à M. Emile Berr. Chaque jour je le deviens un peu moins pourtant, ou j'y tâche. N'est-ce pas Goethe qui faisait suivre son nom du mot "studiosus"? Voilà ce que je suis et désire rester jusqu'à la fin, un vieil étudiant". Quelle modestie! Il réussit à entrer comme expéditionnaire au ministère de la Guerre, où son père avait un emploi de fonctionnaire. C'est sans doute dans ses heures de loisirs qu'il se mit à écrire les beaux poèmes des "Humbles". Maladif comme il l'était, cette vie lui eût semblé bien dure, si le succès ne s'était attaché à lui, tout de suite presque aussitôt son entrée dans le temple des Muses. Il débute avec le "Reliquaire" qu'il dédie à Leconte de Lisle en 1866. Il avait 24 ans. "Une sainte", "Aïeule" et "Adagio" sont de forme excellente sans hésitation ni défaillance", remarque la critique du temps. "Intimités", "Journal de rêve et d'amour en 6 chapitres, suite d'impressions, d'épisodes et de paysages agréablement variés, on y trouve mieux qu'en puissance tout le Coppée sentimental et réaliste des volumes qui succéderont, la grâce légère des aveux, la précision technique du détail et dans ce souci de notation aiguë qui perce sous chaque vers un peu de l'ironie discrète dont il atténuera plus tard ses élans vers un idéal bourgeois de vie calme et retirée. L'expression habituelle de son sentiment alesine est bien à lui. Il a créé la vraie élégie parisienne souple, délicate en costume moderne dans un joli décor intime. Dans les "Poèmes modernes", "Promenades et Intérieurs", "Cahier Rouge", "Arrière-Saison", "les Paroles Sincères", ce genre de poésie familière porte son plein effet. Relisez "le Naufragé", "le Marchand de Journaux", "le Petit Epicier", etc., et dites-moi ce que vous pensez de ces vraies merveilles de construction ordonnée et précise, et où l'on sent, pour le fond, suivant l'expression de Victor Cherbuliez, "tout ce qu'il peut tenir d'événements, d'émotions, de grandes espérances et de grandes déconvenues dans une petite destinée obscure même si vous voulez. Coppée a été un inventeur à sa manière". Il a découvert la poésie des Humbles, et, comme dit Virgile, donné de la distinction aux choses qui en supportaient le moins. Avant ces petits poèmes — épopées des déshérités et des faibles — rien n'avait été écrit qui se rapprochât de ce genre à la fois savant et populaire. A part cela, il y eut encore chez Coppée un romancier, un auteur dramatique, un critique et même, dit Lecigne, un polémiste singulièrement aiguisé. Le succès triomphal du "Passant" à l'Odéon (1869) lui ouvrait toutes grandes les portes des théâtres subventionnés. Qui ne s'est épris de Silvie et de Zanetto? Qui ne fredonne

"Mignonne, voici l'Avril!
Le soleil revient d'exil
Tous les nids sont en querelles,
L'air est pur, le ciel léger
Et partout on voit neiger
Des plumes de tourterelles".

On raffolait de lui chez les lettrés! Journaliste militant et patriotique comme pas un, "personne, depuis Louis Veuillot, dit LeGoffic, n'avait polémiqué d'un verbe si nerveux avec une ironie si mordante". On sait son rôle dans la "Patrie Française"; et l'on sait aussi quel grand chrétien révélèrent les livres qui s'appellent "Dans la prière et dans la lutte" et "Des vers français". On nous a raconté les souffrances du vieil auteur de la "Bonne Souffrance", terrassé par un mal terrible; "vivant, il assistait à sa décomposition lente, graduelle, régulière". La foi le soutenait dans ses épreuves. Le Saint Père lui avait envoyé un petit crucifix d'ébène et d'argent. C'est en le pressant sur ses lèvres qu'il rendit le dernier soupir. Paris lui a fait des obsèques magnifiques, nationales même, si l'on considère l'affluence des gens qui suivaient le corbillard. Il suivait, à une semaine près, sa vieille soeur aînée Annette, qui avait partagé sa vie et ses gloires dans ce petit pavillon de la rue Oudinot qu'ils habitaient depuis sept lustres. Voilà, mon charmant Jacquelin, qui va combler vos désirs, ou je m'y trompe fort!

SOLITAIRE. — Vous avez plus de tours dans votre sac que Charlie Chaplin! Est-ce l'effet de la vieillesse ou de l'isolement? "Le Savoir Vivre" prétend qu'il est fort difficile de refuser d'être parrain. On peut, tout de même, dire qu'on a déjà tant de filleuls, qu'on se trouve trop âgé, trop seul ou fatigué, ou éloigné, pour se déplacer — c'est votre cas, il me semble — ou, trop pris, trop occupé pour accepter de protéger convenablement, efficacement, un enfant. Vous avez parfaitement raison. En effet, le Baptême, il est sage de le proclamer, crée entre le parrain et la marraine, entre eux et leur filleul, une parenté spirituelle. Il faut une dispense pour que le parrain épouse la marraine, — pour que la filleule épouse son parrain ou le filleul sa marraine. Le père de l'enfant ne peut, sans une permission de l'Eglise, épouser en secondes noces la marraine, pas plus que la mère ne peut épouser le parrain. Si vous désirez d'autres détails, ne vous gênez pas, je me ferai un plaisir de vous donner tous les renseignements possibles, mon cher Solitaire. Que la vie vous soit douce et agréable comme toujours malgré votre "prétendue" solitude.

BATHILDE. — Il est déplorable qu'il n'y ait pas de pharmacie dans votre localité en effet. Vous seriez sage de vous procurer une petite pharmacie, telle que celles qui se trouvent à la Croix Rouge. Les pansements se font préférablement avec de l'ouate hydrophile, des bandes de toile ou de tarlatane et des substances antiseptiques. Les plus usités sont le sublimé ou liqueur de Van Swieten, l'acide phénique, l'acide borique, l'iodoforme, le salol, etc. Lorsqu'on n'a pas sous la main de liquide antiseptique ou plutôt aseptique, il est toujours facile de s'en procurer en faisant bouillir de l'eau pendant une dizaine de minutes. On évite par là l'introduction de microbes dans la plaie que l'on a à soigner. Evitez de trop serrer un pansement, la circulation s'établit mal dans le membre ou la partie malade peut être susceptible de la gangrène. Il ne doit pas être non plus trop lâche car il n'assurerait pas le contact des substances antiseptiques avec la partie malade. Quand vous prendrez ces mois de congé, suivez donc quelque cours d'infirmière bénévole. Si vous ne savez où vous diriger, je vous piloterai!

GEORGIE. — Mais je ne crois pas qu'il soit de rigueur que le Souverain Pontife soit Italien, quoique, en pratique, il arrive qu'il le soit ordinairement, parce que les cardinaux italiens sont beaucoup plus nombreux au Conclave. Du reste, il n'y a là rien de surprenant en cela puisque Sa Sainteté est l'évêque de Rome, et que Rome est une ville d'Italie. Quant à la signification de cet anneau que l'évêque porte au doigt, voici ce que je trouve dans "La petite Tribune Religieuse": "L'anneau exprime avant tout l'union de l'évêque avec son Eglise et la fidélité qu'il lui doit, c'est le sens de la prière que le prélat consécrateur dit en le remettant. C'est aussi un signe de foi qui, dans l'évêque, doit briller si forte et si vive, la formule de bénédiction l'indique: bénissez, Seigneur, cet anneau afin que, protégé par ce signe de foi celui qui le porte marche sûrement vers la vie future. Enfin l'anneau signifie aussi que celui qui le porte sera rempli des vertus et des dons de l'Esprit Saint. La dernière partie de votre lettre m'a prouvé que vous n'avez pas de goûts banals. Comme Henri de Régnier, le beau poète aux cheveux d'argent, si élégant et si distingué que vous avez un faible pour les belles cassettes d'argent niellé d'or, serti de perles et d'émeraude les tabatières antiques et les coffrets divers où vous aimez entasser vos souvenirs de voyage, sans doute. Quelle joie de pouvoir se payer pareils luxes! Eh bien! rien, si vous voulez, en me lisant, mais moi qui n'ai pas le gousset cousu d'or, j'ai aussi une manie de collectionner... devinez quoi? Je vous le donnerais en cent, en mille, mais à quoi bon vous faire chercher, je collectionne des trèfles à quatre feuilles porte-bonheur dit-on. J'en ai de tout-petits qui viennent non des champs de trèfle, mais du Champ de Mars à Montréal, de moyens, encore très verts qui viennent de Rosedale Toronto, ce sont des trèfles citadins, en voici d'immenses sans une tache, sans un accroc que j'ai cueillis sans les chercher sur la route qui conduit à la grève des Trois-Pistoles. Tous me sont chers par les souvenirs des jours heureux qu'ils évoquent. Petites feuilles séchées si vivantes, en dépit des années. En les admirant, je répète insensiblement les vers du doux poète de Milly.

"Objets inanimés,
Avez-vous donc une âme
Qui s'attache à mon âme
Et la force d'aimer!"

NIQUETTE. — Cette fois, vous avez parfaitement éclairé ma jolie lanterne d'or, et je vous remercie. Vous avez dû recevoir l'insigne que je vous ai adressé par courrier recommandé. J'ai rencontré hier, deux des nôtres: Elle et Lui! Qui? Chi-lo-sa? C'était chics, distingués, ces deux-là! J'étais fière d'eux comme une reine! J'espère que vos communiqués vont se rendre parfaitement aux "Voix Amies", où je ne manque jamais de les diriger. Moi seule, mignonne, comptez-y.

PETIT BIJOU. — Tiens! Snookinns ayant arboré sa chlamyde, s'est rendu sain et sauf jusqu'à vous. Comment a-t-il pu se dépêtrer ainsi après coups: Remords! Regrets. Rendons à César-ine... Tout est bien qui finit bien! J'imagine la jolie récetpion. Gourmand comme il est, la phalle devait avoir l'air d'une pomme... d'Adam! Vous avez bien fait de le... pendre!.. au mur. Donnez-lui une chiquenaude pour moi, voulez-vous?

MARGOT. — J'admire ma jeune courriériste, si diligente, qui met la main à la pâte en temps en lieu. Quelle bonne petite ménagère vous deviendrez! Mes félicitations. Pomone revient avec Cérès, et vous allez voir des merveilles si Pau ne s'aventure pas de les sérénader et de leur faire perdre leur temps, le petit mécréant!

PALOMA. — Ah! quelle agréable nouvelle vous m'annoncez! Il faudra, vous-même, venir n'est-ce pas? Car je craindrais, vous devinez quoi! Quant au sujet qui vous intéresse, voilà: les aurores boréales sont des phénomènes lumineux qui apparaissent dans le ciel du côté du nord, dont l'électricité et le magnétisme semblent les causes, ainsi que la réverbération. Le savant abbé Moreux leur a consacré toute une étude.

PRINCESSE MYSTERE. — Je vous félicite de tourner à l'envers les vieux refrains. Chantez-vous? Si oui, connaissez-vous, de Rameau, les Violettes fanées, Souvenir de Bonheur, Pauvrettes exilées, Loin des Yeux, près du Coeur, Allez dire à ma mie que je l'aime toujours, que jamais on oublie... les premières amours! Et vous chauffez, chanceuse, deux fois, à la métropole, envoyez-moi, voulez-vous, des baisers à la ronde!

MIGNON. — Vous reconnaîtrez-vous? J'ai choisi le premier, et je parie qu'il vous va comme un charme. Avec plaisir, entrez et prenez pour amies celles qui semblent avoir votre âge et vos goûts. J'espère que vous serez heureuse ici, mais je vous préviens qu'il ne faut pas être trop susceptible, ni sensible. Le temps libre est rare et nous n'avons pas l'heur de faire des salamecs, ni d'exprimer mille regrets à quelques petites donzelles qui viennent, parfois, perquisitionner, histoire de se donner la joie d'épiloguer à tort et à travers.

QUICK. — A votre aise! S'il y a des regrets, vous les lirez. C'est déjà une belle condescendance à laquelle vous, vu votre ton et votre air idem, j'imagine, vous ne vous attendiez pas, probablement. Sans rancune, au contraire!

CHILOSA. — "Some Queen!" en effet! Tout rayonne de la plus haute planche au perron, je m'y fie. C'est donc cela, avant matines, j'entendais des roulades, mais des roulades à me donner du coeur à moi aussi. Quelle Albani juvénile! Brûlez pas surtout celer ce talent, petite virtuose diplomates, sous vos petites... pattes... J'ai deviné! C'était le plus fin!... Mais non! Je ne savais même pas l'hecatombe; il en est tant partout, hélas! Encore un retard dans cet envoi qui ne vous empêche pas de dormir sur vos deux oreilles. Il faut absolument un nom responsable pour faire parvenir cette enveloppe à destination; et, comme le poète, j'attends. Donnez celui de votre petite amie qui deviendra votre gentille messagère ou dame d'honneur, petite reine. Voulez-vous?

AVIATRICE. — Mais il n'en tient qu'à vous, et, puisque, "avec tant d'intérêt, vous parcourez nos "Voix Amies" venez tout bonnement mêler votre voix à celles qui causent ici. Plume de fée, plume de colombe ou de fauvette, ou de mésange ou plume-fontaine sera parfaite. Nous avons un goût prononcé pour l'aviation, et vous en savez long, bien sûr, sur ce sujet scientifique et moderne; nous vous le ferons épuiser, histoire de nous renseigner et de vous entendre discourir pendant les vacances surtout; car, nous aurions assurément tort de nous taire pendant ces beaux mois; aussi, nous en donnons-nous bien de garde. Oui, les communiqués doivent être préparés sur une feuille détachée et adressée à la directrice de cette Page. Il reste encore quelques insignes; dois-je vous en mettre un de côté? Vous le recevrez à votre demande contre 50c en timbres ou en Bon-Poste.

ISA BELLE. — Parfait. Tous vos communiqués prendront la même voie et vous verrez s'agrandir bientôt votre cercle amical.

GOUTTE D'EAU. — Revenue déjà! "Short and sweet. I hope sweetie!" Vous vous ennuyez du roi, si charmant, qui s'intéresse, je le sais bien, aux sujettes mignonnes et gentilles de sa cour. Il se fait attendre! C'est de rigueur, chez les monarques. Eux ne doivent pas attendre, vous vous rappelez Louis XVI et son fameux "J'ai failli attendre!" Mais nous, c'est... une autre paire de manches!... Attendons patiemment. Voilà ma façon de seconder votre motion, belle Goutte d'Eau. L'aimez-vous? Qu'avez-vous fait au Seigneur, pour avoir un petit frère de vingt ans qui consacre son printemps et donnera toute sa belle vie aux missions? Que j'aime cette communauté! Félicitez votre admirable frérot, pour moi, voulez-vous? et donnez-lui — ce qu'il aime le plus — Le Savoir-Vivre et ses usages au chapitre cadeaux aux religieux, aux religieuses, décrète d'abord ceci: "Il vaut mieux lui demander (si c'est un parent) ce qu'il désire. Et s'il ne veut rien spécifier, offrez-lui quelque chose qu'on lui permet de porter ou d'avoir: une montre-bracelet forte et solide, c'est presque indispensable; un stylographe, un sceau avec ses initiales, un beau livre, choisir un auteur qui lui plaît, une Liseuse assez grande pour son Bréviaire, un beau sac de voyage: un missionnaire en a toujours besoin! un parapluie, un kodak, un "flash light", vous n'aurez que l'embarras du choix après avoir lu ce qui précède chère Goutte d'Eau.

LIETTE RIEUSE. — Je vous attendais et vous frappiez à ma porte. N'est-ce pas charmant? Fait-il assez beau! C'est ce soleil brillant qui vous conduit jusqu'à moi, sans doute. Le Père Delaporte est rendu au ciel depuis assez longtemps déjà. Il a écrit en vers et en prose des causeries et de belles études sur l'art des vers.

NUEE. — C'est la devise de l'observateur qui ne vas pas à tâtons, qui ne se donne pas à moitié parce qu'il voit à qui il a affaire. Pour connaître quelqu'un, il faut le voir

Je vois et je me garde
Pour cela d'esquisser
Le passant qu'à ma garde
L'insigne a dénoncé
Nul autre ne le sait
Je vois et je regarde
Tous ceux qui vont passer!

Voyez-vous? Il faut voir et surtout vouloir voir, pour savoir et comprendre son devoir! Quel pouvoir on peut avoir quand, sur soi-même, alors qu'on entend sa conscience, dans le silence murmurer stoïquement: Je vois! et j'accomplirai ce que l'on exige de moi! Je vois! et je m'oublierai, je marcherai sur mon coeur pour que vous soyez heureux... Je vois! Oui, mon Dieu, et je veux ce que Tu veux, car Je vois! Je vois!... et je crois. Vous pensez à moi! mon coeur fuse! et je voudrais être artiste pour rire. Quelle silhouette vous regarderiez, rapide, passer devant votre balcon: cheveux flous, teint de pêche, grande et droite, mains longues et fines toujours gantées quand elles ne tiennent pas le stylographe. Pas nerveuse pour deux sous, gaie et fière, tendre et mère de deux merveilleux lurons. Et vous? Brune ou blonde? Courte ou frêle, flexible comme un beau saule? Comme vous allez vous égayer avec nos chères "Voix Amies"! Elles sont uniques, et je vous souhaite d'y rencontrer les ... du coeur et des délassements exquis qui vous feront oublier ennuis, tracas désillusions. En les lisant tour à tour de rôle, vous vous redirez: les courriéristes n'ont pas d'âge!... ... elles n'ont que celui qu'ils ou qu'elles semblent avoir. Vous verrez.

LULU. — Loin! mentalement c'est bien sûr fatigant plus que physiquement. Ne vous illusionnez pas ainsi, vous auriez du regret... croyez-moi. Votre lettre est en route, je la passe à mon amie Léda, c'est son petit nom. Vous ne m'en voudrez pas, dites? Elle a écrit Némoville, une biographie de Gaétane de Montreuil, de jolis vers et elle fait aussi de la musique superbe. C'est une artiste ès-arts, ès-lettres. Je vais vous éclairer au sujet de ses éditeurs. Garand, je crois, a été chargé de ses oeuvres. En effet, "il faut bien faire quelque chose", et je suis sous l'impression que vous êtes loin de passer vos jours dans l'oisiveté. Prenez le temps de souffler et vous y arriverez en "Chrysler" aussi chrysler de diamants. Sans doute si vous avez une place, vous l'offrirez à

AMICA CARRISIMA. — Votre conseil était sage et je me proposais de le mettre en pratique quand tout s'est réglé presque à mon insu. Je vous remercie bien sincèrement et vous salue.

LADY GAY. — En effet, j'étais à cette jolie fête du théâtre enfantin "Mignon", grâce à l'amabilité de notre charmante amie dont la générosité favorise toutes les oeuvres de bienfaisance. Miles Laferrière et Andrée Dugal rivalisent presque avec l'élégante "Irene Castle" pour la grâce et la souplesse. Si Terpsichore eût été là avec sa lyre! Si l'acoustique se fût prêtée à l'harmonie des sons pour les répandre avec art! et, "last but not least, alas!" si les fauteuils d'orchestre eussent été moins rares!... C'eût été trop beau, n'est-ce pas? La petite feuille vous plaît? Est-ce gentil de louer ainsi le bon goût de notre gracieuse reine! Merci pour elle qui sera, je le sais, très sensible à votre hommage.

BERTHE D'IBERVILLE.

GARDE-ROBE de DEUIL

"Un membre de notre famille étant décédé, je dus prendre le deuil. Comme je pouvais difficilement me procurer tous les vêtements noirs qu'il m'aurait fallu, je décidai de teindre ce que j'avais. Je consultai notre pharmacien et il me conseilla l'usage des Teintures Diamant. Tout ce que j'ai teint est devenu très beau: manteaux, robes de laine, bas et tout. J'ai appris depuis, à apprécier l'excellence des Teintures Diamant. J'ai essayé une autre teinture noire et les résultats ont été très mauvais. Je dus avoir recours aux teintures Diamant et à recommencer de teindre. Récemment, j'ai nuancé des rideaux en une belle nuance framboise, et j'ai teint un tapis en beau rouge rubis, avec des Teintures Diamant. Ces teintures sont de réels moyens d'économiser— les meilleures teintures que l'argent puisse acheter, je crois."

Mme G. K. L., Montréal.

AMES BLANCHES...

Hommage aux communiantes.

Ames blanches, ô vous, jeunes communiantes,
Aux fronts irradiés de mystiques lueurs;
Dans quel pieux émoi flottent vos humbles coeurs,
Qu'au Sauveur vous offrez, les mains jointes, tremblantes.

Dans l'harmonieux chant des orgues frémissantes,
Le parfum vaporeux de l'encens et des fleurs
Vous accourez vers nous, pur envol de blancheur,
Tendre vos fronts pâlis aux lèvres caressantes.

Ce pieux souvenir émerveille votre âme!
Fillettes d'aujourd'hui, demain augustes femmes,
Que ce pas dans la vie émeut confusément,

Mais si pour vous la route est de rose fleurie,
Si le passé joyeux à marcher vous convie,
O! ne vous hâtez pas, grandissez lentement.

M. P.

VOIX AMIES

A MOUSTIQUE
Je ne t'oublie pas, tu peux être certain. Bonjour.

A PETIT BIJOU
Oui, incrédule, et vous le savez fort bien; n'essayez pas de me tromper. Vous êtes espiègle aussi. Mais si je vous plais malgré mes nombreux défauts, soyez assurée de mon amitié et de ma protection.

A PALOMA
Toujours, et je me garderais bien de l'oublier... Je vous remercie pour votre long billet; je ne cesse de le relire.

A CHI-LO-SA
Vous savez, chère petite reine, je n'en demande pas beaucoup. Mon plaisir est de savoir que vous ne m'oubliez pas. Affectueusement à vous.
SULTAN.

—o—

A L'AIGLON
Bienvenue, gentil Aiglon. Je ne vous oublierai jamais, foi de Lulu. Venez souvent vous reposer ici; c'est à qui vous caressera, vous verrez!...

A GOUTTE D'EAU
Vous êtes passée à deux pas. La jolie petite "Feuille" ne brillait pas dans ce temps-là, et c'est bien dommage; mais c'est tant mieux pour mes yeux...

A PAULE VALENTINO
Vous m'aimez quand même, jolie Paule? Je savais bien que vous aviez bon coeur. Toute ma tendresse.

A CHI-LO-SA
C'est ce que je désire, petite reine bien-aimée. Lulu vous sera fidèle, toujours. Mes meilleures tendresses.

A PRINCESSE MYSTERE
Allons, si la porte de votre coeur est encore ouverte, j'y entre, et vite encore, car... Comment résister à votre appel et à vos sourires, belle amie?

A NIQUETTE
Bienvenue, charmante Niquette. Lulu vous salue affectueusement.
LULU.

—o—

A MATAPEDIENNE
Je n'en sais rien, charmante Matapédienne. Peut-être?... J'en serais ravie. Et vous?

A ANDRE DE VAL BRILLANT
Comme vous m'intriguez! Oh! que je voudrais percer le mystère qui vous entoure! M'aiderez-vous?

A SULTAN
Et moi donc!... Je suis toujours anxieuse de lire vos ravissants petits billets. Alors, c'est réciproque.

A CYRANO DE CYNAN
Elle était délicieuse, la petite Cynan, avec ses yeux si lumineux — ces deux perles — qui reflètent si clairement les sentiments de son "little heart". Ne trouvez-vous pas?

A DON JUAN
Oui, c'était moi. Je vous salue et vous bonjoure amicalement.

A MOUSTIQUE
Il y a eu erreur, car ordinairement je signe mes écrits. Je vais surveiller ça.

A PAULE ROLANDE
Oh! non... Je ne suis pas une personne à oublier, quoi que ce soit, encore moins votre franche amitié.

A JOKER
J'en serais heureuse... J'en profiterais certainement pour vous donner un shake hands.

A CYRANO DE CYNAN
Vous avez accompli à merveille vos promesses. Et moi? Non!... car j'ai parlé "d'elle" plus haut. Ah! oui, n'ayez pas peur... votre grand nez est moins encombrant (pour embrasser) que certain menton d'un étudiant de l'Université. Vous vous exercez à l'art mimique, je crois, ou plutôt nous nous exerçons... voilà pour "elle"!

A LIETTE RIEUSE
Oh! Liette, j'ai eu une grande déception, dimanche dernier. Tu en devines la cause?... Nous t'attendions, et Cyrano avec nous...

A PETIT BIJOU
Mon affection est à son apogée. Tendre baiser.

A PALOMA
Ma douce amie inconnue, je vous aime beaucoup...

A PAULE VALENTINO
Souriez encore, ma "doulce amie", et j'en serai ravie.

A LULU
Je connais un tantinet la directrice du "C. du F.", et aussi une charmante courriériste... une petite amie bien aimée. Elle a pour pseudo Carmen ou Ninon Rose. La connaissez-vous?

A CHI-LO-SA
Me faire plaisir!... Ce ne sera guère difficile, car vous me procurez toujours du plaisir lorsque je parcours vos billets si remplis d'affection.

A ROMEO
Je vous attribue vos paroles. Vous êtes "the last but not the least". N'est-ce pas que vous viendrez souvent me jaser?... C'est ravissant que de lire vos lignes, il s'en émane un parfum que je me délecte à respirer. Je redemande encore des billets taillés par la main "d'artiste" d'un vrai Roméo. Affectueusement.
PRINCESSE ORIENTALE.

—o—

A CHI-LO-SA
Chère et douce petite reine, si j'accepte votre baiser, mais je ne m'en lasserais jamais; je vous aime plus que tous mes bons amis de la Page et je porte avec fierté la petite feuille d'érable, toute de distinction, dont vous êtes l'heureuse inspiratrice.

A AIGLON
Si l'envergure de vos ailes vous permet une envolée, lorsque vous passerez à mon balcon, je vous autorise d'y faire halte; à moins que vous ayez votre nid très haut dans les nuages. N'ayez crainte, les brumes se dissipent et je ne suis pas aussi inaccessible que vous l'imaginez. Je vous souris gentiment et guette votre venue.

A CYRANO DE CYNAN
Puisque Roméo s'y soustrait, pourquoi ne prendriez-vous pas avantage? Je vous promets que vous ne regretterez pas.

A GOUTTE D'EAU
Au coeur d'une rose je vous enferme et dans un geste pudique vous dépose sur le coeur de Roméo, ma douce amie. Y consentez-vous?

A PAULE ROLANDE
Bons becs sucrés au miel et à l'érable pour vous qui convoitez les bonnes choses; ma petite, cela goûte Roméo et n'est rien moins que délicieux.

A LIETTE RIEUSE
Je suis patient, vous savez, car je sais que je vous lirai bientôt.

A TOUS ET A TOUTES
Mes meilleures félicitations.

A MARGUERITE DES PRES
Cousin? Peut-être que je le suis sans le savoir; c'est chose que j'aimerais beaucoup. Je vois que cela vous ferait plaisir que je serais de votre parenté. Peut-être, chère Marguerite, que ça pourrait le devenir dans l'avenir. Qui sait?

A VIOLETTE
Je crois que ça été une erreur de votre part, en me demandant une explication au sujet de ce que vous a adressé mon rival, Roméo. Je crois que vous aurez beaucoup plus d'explications en lui demandant. Je suis content que vous ayez fait erreur, cela m'a permis de vous connaître. En espérant vous lire encore souvent, je reste un de vos plus fidèles admirateurs.

A GRAIN DE SEL
On m'a souvent dit, quand j'étais petit, que le sel empêchait un oiseau de voler. Alors je vous lance le défi de venir y mettre votre grain.
L'AIGLON.

—o—

A GOUTTE D'EAU
Il était dit que nous serions amies; n'êtes-vous pas une part de moi-même? Avez-vous pensé ce que vous feriez au premier "Je vois" que vous verriez?...

A CHI-LO-SA
Il ne serait pas convenable que je vienne prendre une place au "Cénacle" dont vous êtes la reine, sans saluer respectueusement votre majesté. Voilà qui est fait. Croyez-moi votre sujette dévouée.

A NELLY
Un lien nous rattache. Norma Shearer est aussi une de mes actrices préférées. Son sourire a toutes les grâces, ne trouvez-vous pas? Dites-moi pourquoi vous l'aimez. Mais ne me répondez pas comme Jules Pravieux, "parce que c'est elle".

A VALET DE COEUR
Diable! Quelle manière vous avez d'offrir votre amitié! Si je la prend, que me direz-vous?
NUEE.

—o—

A CHI-LO-SA
Comme je les ai savourés, vos bons baisers! C'est dommage que je n'habite plus la côte de B... Assurément que vous m'auriez rencontrée à la haute ou la basse, en compagnie de l'insigne.

A PRINCESSE MYSTERE
Ça se voit... le bon Don Diègue est très occupé; peut-être étudiant? Dans ce cas, il faudra donc remettre la promenade à la vacance. Qu'en pensez-vous, mystérieure Princesse?

A PETIT BIJOU
Si ma mémoire m'est parfois infidèle, mon coeur ne l'est pas; aussi j'accours de nouveau vers ma nouvelle amie.

A MARGUERITE DES PRES
Des Marguerite! Des Margot! Il en pleut... C'est une énigme que tu tiens là. Patience, avec le temps, tu me reconnaîtras ou... connaîtras.

A PAULETTE
A toi la première place à droite. Comme ça jaserai bien! Littérature, étude, musique, sport? La B... m'a vu naître et y ai vécu vers ma dixième année, de douces heures. Et vous?

A VIOLETTE
Toujours gentille, mie. Comme je suis anxieuse de promener la belle feuille dans les rues de la cité! Qui sait si elle ne croisera pas la Violette qui, parfois, doit quitter les champs?

A MOUSTIQUE
Ah! Ah! vous vous trompez certainement, ou... Qui sait? C'est peut-être de ma soeur que vous voulez parler. Pourtant... ses yeux n'étaient pas bleus. Je ne crains guère vos piqures et vous invite à revenir souvent.

A QUICK
Un nouveau partenaire? Ca me va à ravir. Comment décliner l'invitation... Quick! Quack! peu importe. Si vous en décidez autrement, n'oubliez pas de me prévenir.

A BEAUCERONNE ET MAGALI
Vous ne m'avez donc pas entendue? C'est bien, je prendrai un autre moyen. Gare à vous, lorsqu'à la mi-juillet, tout doucement, vous causerez dans le parc des "S..." Il n'y aura ni violons ni violoncelles, mais...

A TOUS ET A TOUTES
Je vous bonjoure amicalement.
MARGOT.

—o—

A TOUS
A tous ceux qui aiment la ferraille, les Fords et tout ce qui sonne pareil, venez causer avec Masque de Fer.

A PAULE ROLANDE
Que pensez-vous de mon apparition à la Page, tout comme si j'avais eu une attaque d'amnésie? Peut-être. Oui.

A FEE ROSE
Mademoiselle, je vous demande de m'excuser si je ne vous ai jamais répondu, mais je vous ai toujours lue. Aussi, je vous dis à bientôt.

A PAULETTE
Eh bien! Paulette, comment vont les amours? Comme ci, comme ça? Eh bien! tant mieux. A samedi prochain.
MASQUE DE FER.

—o—

A CHI-LO-SA
Messagère de la Page! C'est un rôle qui me procure d'ineffables plaisirs. J'en suis ravie. Mille mercis pour votre message accueilli avec joie.

A PETIT BIJOU
Un peu de résine sur l'archet et je commence... Comme le "matelot qui rêve", je chante: "Pourquoi sa voix incertaine ne répond pas". Dites pourquoi, Petit Bijou?

A MOUSTIQUE
Vous me repousserez, j'en suis sûre. Ah! Ah! Vous saurez pourquoi.

A ROMEO
Que pensez-vous de Moustique?

A CLEO
Soyez persuadé que votre "prose" aura toute l'attention de
PALOMA.

—o—

A CHI-LO-SA
Savoir que vous pensez à moi me fait plaisir, aimable souveraine. Gai bonjour et souvenir constant.

A PALOMA
Et vous resterez longtemps, dites? J'aime vous lire. Revenez-moi bien vite. Amitiés.

A PRINCESSE MYSTERE
Certainement que vous me plaisez, et beaucoup. Praincesse Mystère est-elle mystérieuse pour tous?!... Pensées affectueuses.

A LULU
Je me vois obligée d'avouer que vous m'êtes inconnue. Voilà l'énigme. Vos écrits me laissaient croire que vous étiez une de mes amies gaspésiennes. Je n'ai pas étudié au couvent de Gaspé. Amical au revoir.

A PAULE ROLANDE
Impossible d'aller à T... Est-ce à cet endroit qu'aura lieu la bénédiction d'automobiles? Mon plus beau sourire.

A LIETTE RIEUSE
Ce "on" n'y était pas cette fois... Faites-vous des projets pour l'été?

A FEE ROSE
Je ne demeure pas à l'Islet, mais à quelques milles de cette paroisse. Seriez-vous Matapédienne?

A BOBETTE
Vraiment, vous êtes privilégiée... J'envie votre bonheur!... Affectueux bonjour.

A PETIT BIJOU
Comme vous, j'ai diverses occupations... Rencontrez-vous des correspondants de la Page, dans vos promenades?

A SOLITAIRE
Qui m'a dit cela? Oh! c'est un secret... Cette personne n'était pas affaiblie par le carême, je vous l'assure... Aimez-vous toujours la solitude?... Amical au revoir.

A MOUSTIQUE
Sans doute, vous me connaissez sous le pseudo de Paul V... mais non personnellement. Je persiste à le dire. Je suis incrédule, n'est-ce pas?

A ROMEO
Oh! la jolie description qui me permettra de vous reconnaître si les hasards de la vie nous mettent jamais en présence. Merci. A mon tour, maintenant. Physique: Cheveux bruns, yeux bruns, grandeur 5 pieds 2 pouces. Moral?... Je vous le laisse deviner.

A JULIETTE
Est-ce vrai que Roméo a un coeur en sucre d'érable?
PAULE VALENTINO.

—o—

A LIETTE RIEUSE
Mon souhait s'est réalisé au-delà de mes espérances. Je suis heureuse de me voir un groupe d'amies toutes gentilles.

A JULIETTE
Est-ce que ma payse ne m'aime plus? Je vous lirais avec plaisir. Bonjour.

A PRINCESSE MYSTERE
Si ça me va? Ce n'est pas à demander. Nous voilà donc amies. Au revoir.

A MARGOT
Que je regrette de ne pas savoir l'anglais! Nous serons amies quand même, dites vite? Affectueux bonjour.

A LULU
Passerez-vous par la Vallée, cet été? Si oui, aurez-vous l'insigne? Peut-être nous rencontrerons-nous... A bientôt.

A ANDRE DE VAL BRILLANT
Vous avez deviné? C'est possible. Moi, pas encore. Mon ami est étudiant... en quoi? s'il n'y a pas d'indiscrétion. Etre mon élève? Je me doute que votre science dépasse mon modeste savoir.

A FEE ROSE
Me voilà bien prise! Votre invisible baguette, je ne sais pas m'en servir. Mais j'ai rêvé que vous étiez de la Gaspésie.

A MYRELLA GASPESIENNE
Bonjour. Bien contente de vous lire. Mes goûts préférés? Dame! vous êtes curieuse, vous! En fait de passe-temps, c'est la lecture. Et vous, petite amie?

A TOUTES
Bonjour de
MATAPEDIENNE.

—o—

A MOUSTIQUE
Je ne partage pas cette opinion, un "Moustique" doit piquer pour avoir le plaisir d'appliquer un remède. Vous changez votre fusil d'épaule? A votre aise, mais je ne vous suivrai pas sur ce terrain, je ne sais pas conjuguer.

A CLEO
Ce que vous êtes menteur! Vous serez toujours là... Où?... Dites vite et je vous donnerai la chance d'être gourmand.

A VIOLETTE
Je suis toujours prête. Si je connaissais le chemin, j'y serais rendue depuis longtemps. Y bâtirons-nous deux tentes ou seulement une? Par quelle côte faudra-t-il monter? A bientôt, mon coeur.

A ROMEO
C'est un Roméo communiste qui était au Canadien il y a quelques semaines. Un type épatant! Une intrigue Roméo-Juliette où le prince consort faisait le "balcon". La fin est encore un secret et vous pouvez garder votre chandelle pour vous diriger d'ici quelque temps. Mais attention! ne faites pas de gaffes, votre avenir est en jeu.

A QUICK
Kiss me, Quick, and let me go.

A MARGUERITE DES PRES
Je suis sténo, entre les côtes du Palais et Ste-Claire. Devinez le reste. Gros becots.

A CYRANO DE CYNAN
Votre nez est-il assez long pour venir chercher mon amitié ou je la cache? On a rien sans peine.

A PETIT BIJOU
Belle méchante, je vous aime gros, gros, et vous voie un bécot en pincette.

A CHI-LO-SA
Vous êtes adorable. Il est cependant bien regrettable que Pierrot soit un si piètre souverain. Faites-lui la leçon, ou je prêcherai la révolte.

AUX AMIES
Vive notre reine Chi-lo-sa! Mais comme moi, voulez-vous un roi, un roi qui soit digne de notre belle reine? Demandez-le. Et... ce que femme veut...
GOUTTE D'EAU.

—o—

A GOUTTE D'EAU
Me voilà, ma jolie impatiente. Jeudi, le 14, vers 3 heures, je serai à l'endroit indiqué. Excusez-moi de vous avoir fait attendre si longtemps. Tendres baisers.

A L'AIGLON
Revenez causer. Votre visite sera toujours pour moi un agréable plaisir.

A MARGOT
Je serai très heureuse d'égayer votre solitude, jolie petite amie. Venez, nous causerons gaiement. Où demeurez-vous?

A PALOMA
Très bien, merci! Et vous? Le printemps me grise de renouveau, je veux jouir des beaux jours qui s'annoncent. La vie semble si bonne!

A PRINCESSE MYSTERE
Je n'ai pas encore eu l'honneur de rencontrer une jolie princesse portant la feuille d'érable, mais j'ai confiance au hasard, et j'espère que bientôt le voile se déchirera devant moi.

A MYRELLA GASPESIENNE
Acceptez-vous mon amitié?

A JOCELYN
A ma douce petite amie j'envoie mon bonsoir souriant et plusieurs tendres baisers.

A ROMEO
Je vous avais reconnu, n'en doutez pas! Approchez-vous, aimable ami, vos propos me seront toujours agréables. Vous savez si bien murmurer de douces choses!

A VALET DE COEUR
Venez causer avec
LIETTE RIEUSE.

A LIETTE RIEUSE
Pourquoi attendriez-vous à la mi-juin pour votre visite dans la Vallée? Ne savez-vous pas que Cyrano se meurt de... vous connaître?

A FEE ROSE
Si, je la garderai à jamais. En reconnaissance, souffrez l'offre de ma plus sincère et affectueuse amitié.

A REALITE
Quelle agréable surprise! Franchement, j'avais abandonné l'espoir d'une pensée. Mais que dites-vous, amie, vous trouvez qu'une franche amitié ne se rencontre que très rarement?... Mais pourtant, je ne partage pas tout à fait votre idée. Alors donc, expliquons-nous bien.

A QUICK
J'ai grand'... A quand le lunch?

A ISA BELLE
Enfin!... Notre belle Isa est nôtre. Qu'en dira maintenant l'ami Joker? Si je pouvais me dire: "A tout seigneur, tout honneur", car votre déclaration m'est chère... et bel et bien réciproque.

A JOKER
A quand et où le... duel? Comment pouvez-vous dire, à l'heure où vous me lisez, que je m'adresse à des pseudos qui ne sont aux "Voix Amies"? Eh bien, l'ami, une franche poignée de main et l'amitié renaît... Qu'en dites-vous?

A PRINCESSE ORIENTALE
Qu'il vous plaise de m'indiquer la route parsemée de roses, voire même de chrysanthèmes, pour vous rejoindre au charmant pays de Cythère.
CYRANO DE CYNAN.

—o—

A PORPORATO
Ce que j'ai fait?... Ce serait bien à moi de vous dire: "Qu'avez-vous fait, samedi dernier?" Flatteur!!! Voilà... qui est tout pour le moment.

A CHI-LO-SA
Comme vous êtes généreuse, charmante petite reine! Aussi, je vous aime beaucoup.

A PRINCE BLOND
Ah! oui, "totalement". Si commode que ça?... "Vous n'êtes pas moqueur du tout... "pantoute"..." vous êtes impayable tout simplement".

A FEE ROSE
Oui, beaucoup, et vous, belle fée, aimez la lecture?

A RUBIS
Toute explication vous sera donnée sous peu, ainsi vous y verrez goutte et eau. Voilà... à la prochaine fois...

A BOBETTE
Seriez-vous heureuse, chère Bobette, si elle se réalisait? Doux et "tendre bonjour", fidèle petite amie.

A MARGUERITE DES PRES
Amitiés et doux souvenir.

A LIETTE RIEUSE
Oui? Alors, vous verrez comme je suis gourmande. A quoi employez-vous vos loisirs, gentille Liette?

A MYRELLA GASPESIENNE
Votre gentil billet me fit un réel plaisir, car depuis longtemps je vous lis, mais vous écrire... m'intimidait un peu.

A JOCELYN
Aimable, votre doux billet, et il ne manque pas de flatterie. Revenez bien vite.

A CLEO
Un peu plus loin. Amical bonjour.

A JOKER
Vers la fin???...

A MOUSTIQUE
Oui, selon ma bonne habitude, bien sûr. C'est cela, demeurez caché, charmant Moustique, je vous trouverai bien.
PETIT BIJOU.

—o—

GRATIS

Donné gratis avec le
THE ou CAFE
MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeûner, 8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

En Vente Partout 60c la livre Noir Japon et Café

GLOBE TEA Co.
MONTREAL

Soulagez le MAL de DOS avec

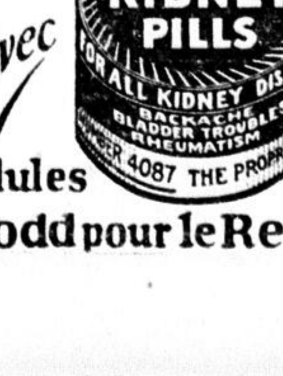

Pilules Dodd pour le Rein

Prompt Soulagement de la douleur

Beaucoup de choses peuvent causer le mal de tête ou autre douleur, mais il y a une chose qui vous procurera toujours du soulagement. Prenez simplement une pastille ou deux d'Aspirin. Cos souffrances cesseront. Le soulagement vient instantanément, quelle qu'ait été la cause des douleurs lancinantes que vous avez dans la tête.

L'Aspirin est inoffensive — elle ne peut pas déprimer le coeur. Aussi, il est inutile d'attendre que le mal de tête "se passe". Il est inutile d'endurer des souffrances de n'importe quelle sorte quand vous pouvez avoir de l'Aspirin. C'est une bénédiction pour les femmes qui éprouvent régulièrement des douleurs systématiques; aux hommes qui doivent travailler, malgré la fatigue de leurs yeux et les douleurs de la névralgie.

Apprenez vite à obtenir du soulagement contre le rhume, la névrite, le rhumatisme, le lumbago. Mais procurez-vous le véritable Aspirin de Bayer.

Tous les pharmaciens vendent les pastilles d'Aspirine.

Heures d'Affaires :
9 HEURES A.M.
A 5 HEURES 30 P.M.

NOUVELLES de PAQUET pour SAMEDI

OUVERTS
JUSQU'A 10 HEURES
LE SAMEDI

Complets
Pour Hommes

COMPLETS pour hommes, en "worsted", couleurs de fantaisie, en bleu et brun. Tailles pour hommes et jeunes gens.

Prix, avec un pantalon . . **$13.00**

Prix, avec deux pantalons . . **$16.00**

COMPLETS pour hommes, en "worsted" de fantaisie de meilleure qualité.

Prix, avec un pantalon . **$16.00**

Prix, avec deux pantalons. **$20.00**

COMPLETS FAITS SUR MESURE
POUR HOMMES

Ces **COMPLETS** seront en tweed de couleurs de fantaisie, aussi en bleu marine, aussi bien que noir et gris.

PRIX TRES SPECIAUX, pour tailles : 36 à 42. . . . . $26.50 et $28.50

Ne manquez pas cette occasion. Venez donner votre mesure immédiatement.

Vente Spéciale de CASQUETTES
POUR HOMMES

Nous venons justement de recevoir un superbe assortiment de CASQUETTES pour hommes, dans le style huit pointes, dessins les plus nouveaux avec jolie doublure en satin.

Nous les avons en trois prix différents, savoir . . . . . .99 $1.19 et $1.39

Nous avons aussi la fameuse CASQUETTE, marque Wolfe, qui est reconnue comme la meilleure valeur sur le marché. Vous pouvez choisir depuis.. $2.00 A $2.75

Au Rayon de la MERCERIE

CHAUSSETTES pour hommes, en soie artificielle de fantaisie, couleurs assorties. Pointures 9 1-2 à 11. Prix . . .50 et .75

CHAUSSETTES pour hommes, en soie unie ou de fantaisie, couleurs et dessins assortis Pointures 9 1-2 à 11. Prix. $1.00

CHAUSSETTES pour hommes, en cachemire de laine de fantaisie, couleurs assorties. Pointures 9 1-2 à 11. Prix .50 .75 et $1.00

CHAUSSETTES pour hommes, en cachemire de laine de fantaisie, couleurs assorties. Pointures 9 1-2 à 11. Prix .75 A $1.50

Notre assortiment de SOUS-VETEMENTS pour hommes, pour le printemps et l'été, est au grand complet. Vous trouverez ici tous les genres, toutes les marques et toutes les qualités, à prix très bas.

Prix Spéciaux Pour SOULIERS
de Qualité Supérieure POUR HOMMES

SOULIERS de veau noir ou brun, marque Astoria. Pointures 5 1-2 à 9. Régulièrement $10.00. SPECIAL $7.00
Régulièrement $12.. SPECIAL . . . $10.00

SOULIERS de veau noir ou brun, marque Strider, Arrow au Majestic. Pointures 5 1-2 à 10. Régulièrement $8.00. SPECIAL . $6.00

SOULIERS pour hommes, avec coussins pneumatiques, en veau noir ou brun, forme ronde. Pointures 5 1-2 à 10. Régulièrement $6.00. SPECIAL $5.00

GRAND SPECIAL

Pour ceux qui désirent un soulier bon marché, pas dans la qualité, naturellement, de ceux ci-dessus, mais néanmoins un bon soulier qui donnera un service satisfaisant.

SOULIERS de cuir noir, forme ronde Blutcher, semelles en cuir et talons de cuir avec platine d'acier ou caoutchouc.

Pointures 5 1-2 à 9.
TRES SPECIAL, la paire . . . . . .

$1.99

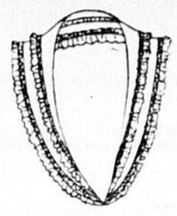

PARURES DE COU POUR DAMES

Nouvelles ECHARPES Ascot, toutes les couleurs, pour dames. Prix .95 $1.48 $1.95 $2.25 et $2.95

COLLET et POIGNETS en dentelle et crêpe de Chine, en blanc, beige et écru. Prix .95 ET $1.25

VESTONS en dentelle et crêpe. Prix . . . . . .96 et plus

CRAVATES en crêpe de Chine de couleurs. Prix. .39 .75 et .95

CRAVATES en Georgette imprimé, couleurs assorties. Prix .98 $1.25 1.95 et plus

CRAVATES Windsor, pour enfants, en soei Habutai blanche, bouts finis fil tiré. Prix 50

Grand Spécial en Sandales Deauville Pour Dames

SANDALES DEAUVILLE importées, en beige, beige et rouge, beige et bleu, beige et vert, ainsi que blanc, empeigne tressée. Pointures 2 1-2 à 7. La ligne régulière de $5.00. PRIX TRES SPECIAL, Aujourd'hui. $2.99

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION EXCEPTIONNELLE DE VOUS PROCURER UN SOULIER CHIC ET CONFORTABLE POUR LA MOITIE DU PRIX REGULIER.

CHAPEAUX GARNIS
POUR DAMES

Nouveaux CHAPEAUX d'Eté, rebord large descendant sur les épaules, ou formes cloche, rebord étroit en avant et large en arrière et sur les côtés, en Charmeuse, paillasson, paille tressée, mohair de fantaisie, paille exotique naturelle et livourne, en blanc, noir, rose-pâle, bleu-pâle, jaune-pâle, vert eau, turquoise, corail, pêche et naturel, joliment garnis de fleurs des champs, ou grosses fleurs en soie, aussi bien qu'en crêpe ou grosse boucle de ruban satin, ruban de crêpe Georgette, ruban velours dans les tons pastels, tous des modèles exclusifs. Prix $9.50 à $20.00

CHAPEAUX de dames, grande entrée, en noir seulement, en Bakou, Sisol, Panamalaque, Charmeuse, etc., tous des modèles exclusifs, garnis de petites plumes d'autruche ou dentelle. Prix $7.50 à $15.00

CHAPEAUX prêts-à-porter pour dames, grande entrée, en paille unie ou tressée, garnis de ruban gros grain, crêpe de Chine ou petites plumes ; en noir et blanc. Prix $2.25 à $7.50

CHAPEAUX avec rebord large, ou forme cloche à rebord étroit pour demoiselles, garnis de velours deux tons, gardenia ou plumes françaises, aussi en paille tweed deux tons, avec garniture de gros grain. Prix . . . $2.25 à 5.00

CHAPEAUX pour dames et demoiselles, lignes désassorties, en noir et en couleurs. Régulièrement $5.00. TRES SPECIAL . . $1.79

BERETS français, toutes les teintes. Prix 79

BERETS en chenille unie ou deux tons. Prix . . $1.25 à $2.25

COUSSINS POUR AUTOMOBILES
A TRES BAS PRIX

Nous venons justement de recevoir 300 COUSSINS, qui sont indispensables pour tous les automobilistes, aussi bien que très utiles dans la maison, au chalet de campagne, pour servir de sièges au dehors, dans le canot, etc.

Nous les avons en deux sortes de tissus : couleurs et dessins assortis dans chacun, savoir :

COUSSINS pour automobile, en coutil (drill) avec bandes et côtés en cuirette, en bleu, brun, gris : tous à patrons rayés. PRIX DE VENTE SPECIAL **49c**

COUSSINS pour automobile, en cuirette, en bleu, brun, vert ou noir. PRIX DE VENTE SPECIAL **79c**

SPECIAL FIN-DE-SEMAINE
AU RAYON DES BONBONS

1,500 livres de DATTES de premier choix, farcies au sucre à la crème, recouvertes de chocolat, coco ou granulé, spécialement préparées pour Paquet.

Une veritable valeur de 45c à 50c la livre. Notre Prix Très Spécial, la livre **27c**

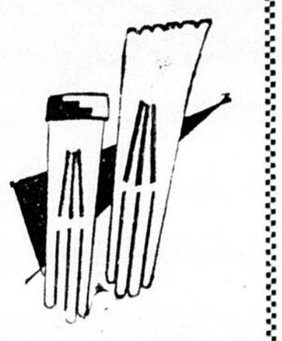

GANTS POUR DAMES

GANTS de suède lavables pour dames, en noir, blanc, beige, mode ; toutes les pointures. Prix $2.48 $2.95 $3.25

GANTS de chevreau, 16 boutons, en blanc, noir, brun ; toutes les pointures. Prix $4.95

GANTS longs, en soie, pour dames, en blanc et noir, toutes les pointures. Prix $1.50

GANTS de soie, poignets brodés, toutes les couleurs et pointures. Prix . . . .98 et $1.48

GANTS en fil de Lille, poignets brodés, en gris et mode. Pointures 6 1-2, 7, 7 1-2. Prix 39

GANTS de soie artificielle, poignets brodés, en beige-rose, et Paris. Pointures 6 1-2, 7, 7 1-2. Prix. 75

SACS DE VOYAGE

En cuir bosselé, coins forts, cousus, fermoir en acier, poignée double cousue et rivetée, pochette à l'intérieur, boucles et serrure en cuivre, doublure en toile de fantaisie. Longueur 18 pouces et 20 pouces. Couleurs : Brun ou noir. TRES SPECIAL. $6.59

AU RAYON DE CONFECTIONS POUR DAMES

Petit groupe de **ROBES** en Georgette imprimé, qualité pesante, fond pâle avec jolis dessins imprimés. Tailles 13 à 19, 14 à 20, 38 et 40 seulement. TRES SPECIAL $16.50

Magnifique groupe de **ROBES**, en crêpe imprimé, modèles ensemble, styles une, deux ou trois pièces, avec jaquette courte ou longue ,en crêpe uni. La jaquette peut très bien se porter avec n'importe quelle autre robe, parce qu'elle est à vrai dire un manteau en crêpe uni, noir. Vous avez le choix parmi une grande variété de couleurs. Tailles 13 à 19, 14 à 20 et 38 à 42. Prix . . . . . $18.75 $21.50 et $23.50

Petit groupe de **ROBES** en chiffon imprimé, tous des dessins charmants sur fond foncé, modèles les plus en vogue. Il y a dans le lot quelques robes en crêpe imprimé, avec jupe pyjama et jaquette. Pri. . . . . $23.50 $25.00 $27.50 et $31.50

IMPERMEABLES

300 IMPERMEABLES pour dames, en une superbe variété de styles, dans les tissus : Crêpe de Chine, satin, soie japonaise, jersey, cuirette, covert, cravanette, etc. ; bon choix de couleurs. Prix . . . . . $3.95 à $18.75

PARAPLUIES

50 douzaines de **PARAPLUIES** pour dames, couverture en soie Gloria, d'aucuns avec dix ou douze baleines, choix splendide de poignées ; en noir, bleu marine, rouge, brun, violet et vert. Prix . . . . . $2.25 à $6.95

SOUS-VETEMENTS POUR DAMES

100 douzaines de BOUFFANTS et BOBETTES, avec gousset double, aussi camisoles, en tricot de soie de bonne qualité, toutes les teintes, y compris le noir et le blanc. Grandeurs 34 à 44. SPECIAL 49

100 douzaines de BOUFFANTS, bobettes et camisoles, en tricot à mailles invulnérables, marque Harvey ou Stanfield, toutes les teintes. Grandeurs 34, 40 et 44. Très spécial, le vêtement . .95

50 douzaines de JUPONS combinaisons en tricot de soie, style opéra ou encolure ronde, doublés jusqu'à la taille. Toutes les teintes. Tailles 36 à 44. Très Spécial $1.25 et $1.49

100 douzaines de BOUFFANTS en fil avec rayures de soie, en blanc et en couleurs, gousset double. Grandeurs 36 à 44 SPECIAL 49
ou 2 paires pour 95

PYJAMAS en tricot de soie, grand choix de styles les plus nouveaux, nuances charmantes, en une, deux ou trois pièces. PRIX $1.95 ET PLUS

CHEMISES de nuit en tricot de soie, garnies de dentelle écrue ou café. Prix . . . . . $1.75 $1.95 à $2.95

TROUSSEAUX de lingerie, en crêpe de Chine pesant, entièrement brodés à la main, en blanc et rose, quatre pièces. Special $24.50

TROUSSEAUX de lingerie, en crêpe de Chine, garnis de dentelle blanche, pêche ou rose. Prix $14.50 à $45.00

CHEMISES de nuit en belle lingerie, en blanc et en couleurs, brodées et cousues à la main, importations des Iles Philippines. Prix . . $1.10 à $2.75

LINGERIE de fantaisie, telle que : Bouffants et camisoles en tricot de soie, ajourés ou avec appliques en floss, aussi toilette de danse en tricot de soie ou crêpe de Chine, ainsi que peignoirs. LE TOUT A PRIX TRES RAISONNABLES.

CORSETS

Avez-vous visité notre rayon des CORSETS dernièrement ? Si non, nous vous invitons à le faire. Vous remarquerez qu'il a été considérablement agrandi, et que nous gardons maintenant beaucoup de lignes nouvelles ; ce que nous ne pouvions pas faire auparavant, faute d'espace.

Toutes les dames et demoiselles trouveront maintenant ici le corset qui satisfera les goûts les plus difficiles. Des corsetières graduées et des salons privés vous assurent un service courtois.

Spéciaux en Corsets de Première Qualité

Régulièrement $1.50 à $2.00. Spécial 98
2.25 à $3.00. Spécial . . $1.49
$3.25 à $4.00. Spécial . $1.98
$4.50 à $6.00. Spécial . . . . . $2.49 à $3.98

Epiceries Fraîches de Paquet

CASH AND CARRY
FRAIS
OEUFS
lad ouz. 24
3 douz. 70
2 sous en plus par douzaine pour livraison à domicile. En quantité de 3 douzaines, nous livrons pour 5 sous.
PREMIERS

JAMBON CUIT "Maple Leaf" de Gunn, ou "Premium" de Swift, qualité supérieure, La livre 45

BEURRE pasteurisé, en morceaux de 4 à 5 livres, la livre 25

SAINDOUX économique "shortening" de Gunn, 1 livre 13
2 livres 29
3 livres 42
5 livres 68
10 livres $1.35

20 livres $2.60

SARDINES Brunswick, 3 boites pour 15

HOMARD de Comeau, boite de 6 onces 33

BEURRE de pistaches, chaudière de 5 livres. . $1.00

SARDINES de Amieux, à l'huile, citron ou tomates, spécial, 3 boites pour $1.00

CAFE "Condor" Madame Huot, boite d'une livre 65

THE JAPON naturel, la livre 59

LAIT CONDENSE sucré, Jeanne Mance, boite de 14 onces, 2 pour 31

CAFE Washington absolument pur, boite de 2 1-2 onces . . .95

FARINE DE RIZ le paquet 15

FARINE à gâteaux, Swan Down, le paquet 37

POUDRE A PATE "Magic" boite de 16 onces, au comptoir seulement. 34

FLOCONS "PEP" de Kellogg, le paquet 14
ou deux pour 23

HUILE MAZOLA pour salade ou la cuisson, Boite d'une livre 35
Boite de 2 livres 65
Boite de 4 livres $1.25
Boite de 8 livres $2.25

HUILE D'OLIVES de Artaud, bouteille d'un litre $1.00

SAUCE aux Tomates Cross & Blackwell, bouteille de 14 oz. 17

OLIVES Manzanilla, de Gorman Eckert, bouteille de 4 1-2 onces. 15

OLIVES Manzanilla, de Gorman Eckert, farcies, bouteille de 13 onces 35

ANANAS tranchés de Libby, Boite No 1 25
Boite No 2 1-2 30
Boite No. 2 1-2. 35
boite No 2, haché, pour salade 30

POIRES Boite No 2. 25
Boite No 2 1-2 35

PECHES Boite No 2. 25
Boite No 2 1-2. 30
Boite No 1. 20

BLE-D'INDE sur épis, marque Aviation, boite de 2 livres. . .19

BISCUITS "Arrowroot" de Christie, la livre 30

BISCUITS "Jelly Drop", 3 livres pour 25

BISCUITS assortis de Crothers, la livre 25

BISCUITS au soda de Hethrington, le paquet 12½

FIGUES 2 livres pour 29

ABRICOTS évaporés, 2 livres pour 43

1 Livre de POIRES évaporées et 1 livre de pêches évaporées, pour .43

10 Barres de SAVON Comfort et 1 savon O'Boy, pour les mains, pour 49

3 NETTOYEURS "Classic" et un savon Toilette pour 23

Télép. 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

Télép. 8131

Amusements

AU VICTORIA

GLORIA SWANSON, étoile de "Indiscret", au Victoria aujourd'hui

par un acteur habile à rendre des personnages légers, de façon incisive. Elle songea immédiatement à Lyon. Inutile de dire que ce dernier ne laissa pas passer la chance, car jouer aux côtés de Gloria Swanson est un honneur qui entraine par incidence un regain de popularité.

Pour la première fois depuis 1924, Gloria Swanson et Ben Lyon paraitront ensemble à l'écran dans "Indiscret" qui sera donné à partir d'aujourd'hui au théâtre Victoria.

En 1924, Mlle Swanson était la vedette de "Wages of Virtue" et Ben Lyon lui donnait la réplique. Sept années se sont écoulées et voilà que Mlle Swanson et Lyon se retrouvent côte à côte dans la dernière production de notre étoile féminine.

Lorsque de Sylva, Brown et Henderson composèrent leur première oeuvre pour Gloria, cette dernière jugea immédiatement que le premier rôle masculin devait être tenu un acteur habile à rendre des personnages légers, de façon incisive. Elle songea immédiatement à Lyon. Inutile de dire que ce dernier ne laissa pas passer la chance, car jouer aux côtés de Gloria Swanson est un honneur qui entraine par incidence un regain de popularité.

Lyon a su depuis se frayer seul un chemin vers la gloire. Son interprétation de Monte Rutledge dans "Hell's Angels" l'a hissé au pinacle non seulement dans l'estime des producteurs, mais des habitués de cinéma. Depuis cette maitresse pièce, il n'a cessé de paraitre dans un studio ou dans un autre et de perfectionner ses talents.

Mlle Swanson et Lyon auront pour auxiliaires des sommités comme Barbara Kent, Arthur Lake, Monroe Owsley et Maude Eburne.

AU CANADIEN

La "Ronde des Heures", ou l'histoire émouvante d'un chanteur d'opéra.

André Baugé de l'Opéra-Comique est la vedette d'un film dramatique qui passera en primeur au Canadien.

La personnalité d'André Baugé contribue au succès du film "Rondes des Heures", production Jacques Haik, réalisation d'Alexandre Ryder, qui sera présenté pour la première fois à Québec, au Canadien. Ce grand artiste qui connut une brillante carrière à l'Opéra-Comique et qui est l'une des principales vedettes parisiennes du moment, constitue une précieuse acquisition pour le cinéma parlé français. André Baugé joint à son talent de chanteur des dons exceptionnels de comédien; ce qui lui permet d'aborder un rôle aussi difficile que celui qu'il interprète dans "RONDES des HEURES".

Le film d'Alexandre Ryder réunit avec André Baugé des artistes de tout premier plan tels que Paule Andral, Francine Mussey, Geo. Tréville, Pierre Stephen, Léon Bélières et la Petite Savary. "RONDES des HEURES" est l'histoire d'un chanteur qui est victime d'un refroidissement après une triomphale représentation du "Barbier de Séville". Il ne peut plus chanter et c'est la misère pour sa femme et sa petite fille. Il a épousé la fille unique d'un riche industriel et ce dernier refuse tout secours à celui qu'il traite de cabotin. Après bien des mois de souffrance et de renoncement, le chanteur finira cependant à rencontrer la fortune. La musique de "RONDE des HEURES" est, comme bien on pense, d'une qualité rare et rehaussée par la présence du célèbre ténor Franz, de l'Opéra.

Comm.

AU CAPITOL

"MARIONS-NOUS"

"MARIONS-NOUS" est une comédie musicale d'une gaité légère qui ne se dément pas et dont l'intrigue est basée sur un amusant quiproquo.

Une jolie vedette de cinéma, un compositeur de talent, qui fuit la gloire, se rencontrent en un pays étranger dont ils ignorent la langue et se trouvent unis, à leur insu, par les liens d'un mariage fantaisiste mais réel. Ils sont décidés à annuler au plus vite leur union, mais quand ils ont fait plus ample connaissance, au milieu des plus folles complications, ils finissent par s'éprendre l'un de l'autre, et resteront mariés.

"MARIONS-NOUS" a été adapté par SAINT-GRANIER, d'après la pièce de Avery Hopwood. Le dialogue alerte, les couplets spirituels et tendres, portent la marque bien personnelle de l'auteur. C'est du SAINT-GRANIER, et du meilleur.

aL musique est de Richard WHITING, un des auteurs de la partition de "MONTE Carlo". Il a composé la musique de trois chansons: "CHANSON D'AMOUR", "Ce N'ETAIT PAS VOUS", "POUR S'AMUSER". Et le compositeur BOREL - CLERC, à qui l'on doit tant de morceaux en vogue, a écrit spécialement des airs nouveaux pour deux autres chansons "SOUVIENS-TOI" et "MA DEVISE".

La musique est de Richard WHIMERCANTON, le réalisateur de "LA LETTRE" et de "CHERIE". L'atmosphère de drame et d'angoisse de "LA LETTRE", l'ambiance légère et gaie de "CHERIE", avaient révélé la technique sûre, la sobriété et le tact du metteur en scène. "MARIONS-NOUS" a été réalisé par Louis MERCANTON avec infiniment de mesure et d'adresse: dans les situations les plus effarantes que provoquent d'invraisemblables quiproquos, MERCANTON a su éviter l'écueil de la vulgarité; tout est traité avec une fine ironie et une bonne humeur qui ne se démentent pas; le thème de l'action, qui aurait pu dégénérer en gros vaudeville, reste toujours dans le domaine de la comédie la plus délicate, la plus charmante, qui soit.

"MARIONS-NOUS" présente une interprétation hors de pair avec ALICE COCEA, FERNAND GRAVEY, PIERRE ETCHEPARE, ainsi que MARGUERITE MORENO et ROBERT BURNIER, qui se partagent les principaux rôles.

ALICE COCEA, dans le rôle de Gisèle jolie vedette de cinéma mariée contre son gré à un inconnu, n'est que charme et sourire. Elle détaille à ravir de sa voix délicate et fraiche, les couplets que SAINT-GRANIER écrivit pour elle. FERNAND GRAVEY, élégant et désinvolte, sourit, se fâche, s'offusque et retrouve enfin son éternelle bonne humeur. PIERRE ETCHEPARE, que l'on reverra avec plaisir au cinéma qu'il avait abandonné depuis trop longtemps au gré des admirateurs de son talent, est un Adelphe dont l'ahurissement, l'aspect débonnaire et bon enfant, mettent le public en joie. MARGUERITE MORENO anime de son amusante fantaisie, le personnage de Mme Marshall. ROBERT BURNIER jeune premier à la voix prenante, à la parfaite diction apporte à l'écran, dans le rôle du compositeur Claude Mallet, tous les dons qui lui valurent sur la scène du théâtre Mogador, un succès qu'on ne peut oublier.

AU RIALTO

"LET US BE GAY"

Norma Shearer et Marie Dressler se partagent les honneurs de cette délicieuse comédie.

"Let Us Be Gay" est une amusante petite comédie et c'est certainement le plus grand succès de la carrière de Norma Shearer dans les films parlants. Il faut dire cependant pour ne pas fausser la vérité que la principale étoile du film est Marie Dressler dans le rôle d'une vieille douairière de la société; l'interprétation de cette comédienne est indescriptible tant elle fait rire aux larmes. Marie Dressler c'est Mme Boucicault qui se met dans la tête de réunir deux jeunes époux Kitty et Bob Brown. Tous deux se sont séparés parce que Kitty s'habillait trop mal et parce que cela ennuyait énormément Bob.

Les moyens que prend Marie Dressler pour arriver à la réalisation de son cher projet sont d'un tel comique que c'est un tonnerre de rire dans toute la salle chaque fois qu'elle paraît dans le film.

Norma Shearer se revèle comme toujours une grande artiste. Dans le rôle de la petite Mme Brown, qui s'habille si mal et s'arrange de façon qui choque son époux elle se révèle une interprète de réalisation parfaite. Et plus tard lorsqu'on la voit telle qu'elle est réellement: délicieuse et charmante, le contraste est des plus frappants, ce qui constitue une preuve réelle de l'incontestable talent de Norma Shearer.

Le reste de la distribution est excellent. Rod Lakocque interprète très bien son rôle du mari choqué. Gilbert Emery campe un Towley quasi parfait et le reste de la distribution comprenant Edda Hopner, Raymond Hackett et Sally Ellers, complètent le film de façon fort raisonnable.

L'autre film au même programme sera "Tiger Rose", avec Monte Blue, Lupe Velez, Bull Montana, Slim Sammurville, Grant Withers, H.-B. Warner. C'est le roman d'une Canadienne-française adoptée par un trappeur de la baie d'Hudson. Quatre hommes sont éperdument épris d'elle; mais son coeur appartient à celui dont elle a rêvé pendant des années de solitude. Le dénouement est une véritable féerie, tant par l'héroisme incroyable qui y est mis en relief, que par la beauté et la magnificence du paysage.

AU CLASSIC

Un programme double des mieux agencé sera présenté pour trois jours, à partir de demain, au cinéma Classic. De cette façon les habitués de ce populaire et exclusif théatre auront de quoi passer agréablement une matinée ou une soirée.

Le premier film est intitulé "Hell's Heroes", avec comme principaux artistes Charles Bickdford, Raymond Hatton et Ferd Kohler. La seconde partie du programme consiste en un superbe film qui a pour titre "Devil's Captain" dont la distribution comprend toute une pléiade d'étoiles populaires. Ce programme ne pourra manquer de plaire aux cinephiles tant par son bon goût que par le caractère exclusif de ses productions.

Comm.

A L'ARLEQUIN

La direction du cinéma Arlequin présentera à partir de demain un superbe programme. Comme vaudeville il sera donné de voir un numéro spécial qui sera présenté par un des meilleur accordéonnistes qui soient, ainsi qu'un magnifique programme cinématographique.

A partir de lundi, Swifty présentera une nouvelle comédie dans laquelle il sera supporté par toute la troupe dans des rôles spéciaux à chacun. Il présentera aussi un numéro de banjo, pour la dernière fois, cette saison.

Raoul Lery présentera aussi la semaine prochaine un autre drame intitulé "Le Nid d'Amour". Ce sera sa dernière apparition pour cette saison; il nous reviendra le 7 septembre.

Mercredi soir, soirée de Bon Marché et vendredi soir Magasin de Campagne. 100 prix seront distribués.

LES THEATRES PRINCESS ET IMPERIAL

Les programmes choisis que donnent chaque semaine ces deux théâtres, les plus populaires du bas de la ville ne cessent de faire accourir les foules à chaque représentation.

Sous la direction sage et avisée de monsieur Alex. Silvio, qui s'y connait en matière de théâtre les spectacles prennent de l'ampleur et du caractère en même temps que la variété des programmes satisfait les goûts les plus particuliers.

Un personnel expérimenté et courtois assure aux patrons de ces deux théâtres un service absolument irreprochable sous tous rapports.

Chaque dimanche un programme cinématographique bilingue sera montré au théâtre Impérial, en vue de donner satisfaction à tout le monde.

Un orchestre composé des meilleurs musiciens vient d'être engagée par la direction afin d'agrémenter les spectacles.

Le répertoire de la troupe qui y joue en ce moment sous la direction artistique de M. Godeau, est du meilleur goût et réserve des surprises aux québecois amateurs de beau et bon théâtre.

A notre avis le meilleur moyen de reconnaître les efforts louables accomplis par la direction de ces deux théâtres, pour ne donner que les plus beaux spectacles possibles est de se rendre à l'un quelconque de ces deux endroits pour y passer une agréable matinée ou une soirée.

(Comm.)

LA LIGUE DE SECURITE

Quoique 1,260 personnes aient été tuées à New-York, l'an dernier, ce nombre est de 57 moins élevé qu'en 1929 d'après les statistiques compilées par le "Health Department".

Cette décroissance d'accidents mortels, semble due à la campagne, entreprise par les autorités, dans ce but, d'après la Ligue de Sécurité Silvertown, qui poursuit actuellement, une campagne nationale, afin d'assurer une plus grande sécurité aux automobilistes et piétons.

Plus de la moitié des personnes tirées l'an dernier sont des piétons et de ce nombre 331 enfants, qui traversèrent les rues devant un édifice quelconque ou aux intersections de rues.

Les drames de l'automobilisme au pays, augmentent annuellement d'environ 3,000 et 32,500 personnes furent tuées dans ces accidents. De ce nombre on peut compter un cinquième d'enfants.

Cette Ligue de sécurité compte actuellement plusieurs milliers de membres, dispersés dans tout le pays. L'engagement pris par chacun, consiste à ne conduire que prudemment et de ce fait le nombre des accidents mortels ou autres, devrait être forcément restreint.

Dans les derniers 6 ans, près de 10,000 enfants furent les innocentes victimes de l'automobile, d'après des documents aux mains des officiers de la Ligue, qui incitent tous les automobilistes à s'y enroler. Notons en passant que l'adhésion à la Ligue ne coûte absolument rien.

La Conférence Nationale de la sécurité des Routes, affirment que 15 p.w c. des accidents seulement, sont dus à des défauts mécaniques. La Ligue de Sécurité Silvertown, opère de concert avec la dite conférence, dans le but de réduire au minimum, les accidents dus à la négligence, soit du piéton, soit de l'automobiliste.

Neuf sur dix des personnes tirées, furent victimes de conducteurs ayant un an d'expérience ou plus, d'après la statistiques officielles de la Ligue de Sécurité, qui étudia attentivement les effets et les causes de chaque accident.

Quatre-vingt-dix-sept sur cent drames de l'automobile, impliquèrent des conducteurs âgés de plus de 18 ans. Des chaufeurs dont l'âge varie entre 25 et 54 ans, sont responsables de 60 p. c. du total des catastrophes enregistrées.

Ces chiffres devraient induire les conducteurs d'automobile à être plus prudent et à ne jamais "prendre de chance", car il est établi que c'est là la cause la plus générale des accidents souvent mortels qui arrivent chaque jour dans le monde.

Le client:—J'aime la maison, mais elle est trop près de cette maudite fabrique.

Le propriétaire:—Ne vous genez pas, monsieur. C'est une fabrique de poudre qui peut sauter à tout moment. (Vart-Hem, Stockholm).

Capitol THEATRE

DEMAIN, LUNDI, MARDI

Les Studios Paramount présentent

Une amusante comédie musicale française. Parée de Fantaisie, de charme et d'exquises mélodies.

MARIONS-NOUS

Avec

ALICE COCEA
FERNAND GRAVEY
PIERRE ETCHE PARE
MARGUERITE MORENO
et
ROBERT BURNIER

VOUS ENTENDREZ:
"La Chanson d'Amour".
"Ce n'Etait pas Vous".
"Pour s'Amuser".
"Souviens-Toi".
"Moi, Je N'Fiche Rien".

DERNIERE JOURNEE
LAWRENCE TIBBETT
ESTHER RALSTON, CLIFF EDWARDS, ROLAND YOUNG
— dans —
The PRODIGAL

Représentation continue demain, de 2 h. à 11 h. Dernière représentation à 8 h. 45 p.m.

Bientôt
DIRIGIBLE

C'est un film Paramount Parlant Français

THEATRE IMPERIAL THEATRE

La Cie d'Amusements St-Joseph présente

2ème SEMAINE de COMEDIE FRANCAISE

Par la Troupe

BARRY-DUQUESNE

du théâtre Stella de Montréal

et Mlle ANTOINETTE GIROUX

Lundi, 11; Mardi, 12; Mercredi, 13 Mai en soirée
Lundi et Mardi en matinée.
PREMIERE FOIS A QUEBEC

"PETITE PESTE"

Pièce en trois actes de Monsieur ROMAIN COOLUS

Jeudi, 14; Vendredi, 15; Samedi 16 Mai en Soirée

PREMIERE FOIS A QUEBEC
Le Grand Succès Parisien

"MA SOEUR et MOI"

Pièce en trois actes de MM. Georges Beer et Louis Verneuil jouée plus de 500 fois de suite au théâtre de l'Athenee, de Paris.

Matinée: 35 cts et 50 cts— Soirée: 35 cts, 50 cts et 75 cts
(Taxe non comprise)

Dimanche Seulement
PROGRAMME DOUBLE

'GOLDEN CALVES'

Vue en anglais
A la demande générale:

"UNE FEMME A MENTI"

Vue en français
Avec LOUISE LAGRANGE
Nouvelles et Comédie

VAUDEVILLE

CHARLES ROGERS en personne
dans
RENE DE VALSE, Dancing with Tears
dans MY EYES (version française)
PRIX REGULIERS

Comment elle eut le courage de solutionner un grand problème

Ne manquez pas de voir
"INDISCREET ?"
Un drame passionnant et réel

VICTORIA

Commençant
Aujourd'hui
GLORIA SWANSON
dans son meilleur triomphe !

GLORIA Swanson

L'artiste de "THE TRESPASSER"
avec BEN LYON et ARTHUR LAKE

Indiscreet

Directed by LEO McCAREY
UNITED ARTISTS PICTURE

CONTINUE DEMAIN DE 1 à 11 h.

HELL'S ISLAND

avec
JACK HOLT
*
RALPH GRAVES
*
DOROTHY SEBASTIAN
*

Un Autre Beau Programme Double

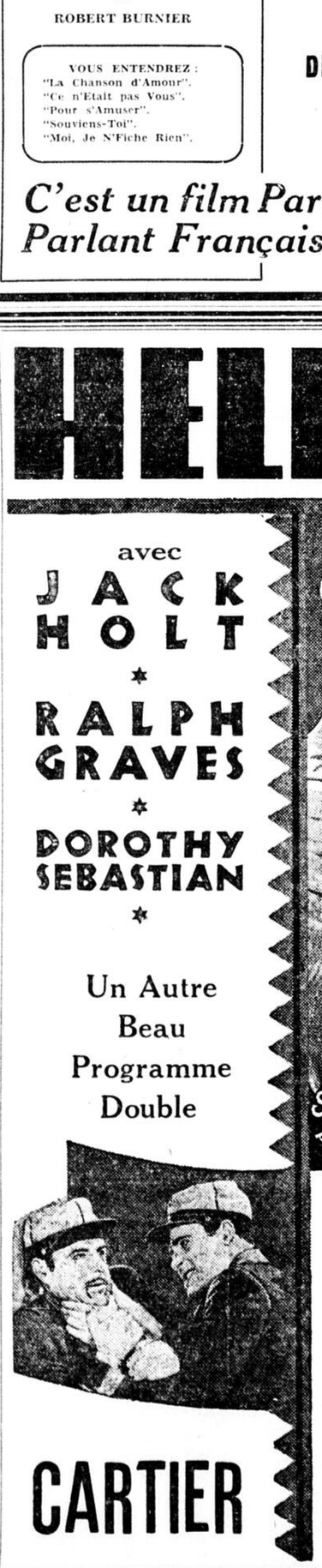

Continue DEMAIN 1 heure à 11 heures

Le Plus Beau Spectacle qu'ait engendré le cinéma

Une histoire dramatique, émouvante et romantique au possible avec les inimitables Jack Holt et Ralph Graves. Un triomphe qui ne sera jamais surpassé.

aussi

"Children of Pleasure"

en technicolor

SENSATION MUSICALE

3 heures de spectacle

CARTIER

NOS REGIONS DE COLONISATION L'ABITIBI

LES PAROISSES DE COLONISATION

La région de l'Abitibi compte actuellement une population de près de 21,300 âmes. Elle sera un jour une contrée aussi riche que celle du Lac St-Jean. Vingt belles paroisses et six missions, parfaitement organisées, s'échelonnent le long du chemin de fer Canadien National, entre Senneterre et La Reine; soit une distance de 120 milles. Et pourtant, au moins 200 nouvelles paroisses peuvent s'y fonder encore, car on évalue à pas moins de trois millions d'acres de terre arable l'étendue des terrains colonisables dans les cantons qui se trouvent au Nord et au Sud de la ligne du chemin de fer Canadien National qui traverse cette région de l'Est à l'Ouest.

Le colon qui va s'établir aujourd'hui dans l'Abitibi, n'arrive pas dans une région inhabitée. Il y trouve de bons chemins qui le conduisent aux terres non concédées, et ils sont nombreux les bons lots de colonisation parmi lesquels il peut faire son choix. Il n'aura qu'à visiter la région pour se choisir un lot à son goût et ensuite s'adresser à l'Agent des Terres de la Couronne, à Amos.

Si le colon a quelques ressources, il peut trouver dans toutes les paroisses de l'Abitibi des lots dont le défrichement est plus ou moins avancé et que leurs propriétaires, désireux d'aller s'établir plus loin, peuvent céder à des prix avantageux. Les curés, les notaires, les principaux marchands de chacun de ces endroits accueillent avec bonté le nouvel arrivant et sont heureux de lui donner tous les renseignements dont il a besoin pour faire le choix d'un bon morceau de terre.

L'Abitibi est un centre nouveau dans lequel les colons font de la colonisation d'une manière intelligente et en vue de l'avenir. Comme le sol est excellent pour l'agriculture, les colons ont l'ambition de se créer un bel avenir par la culture du sol. Tous leurs efforts se portent vers l'exploitation de leur terre et de l'industrie laitière. Les succès obtenus jusqu'à présent prouvent que cette région peut devenir un second grenier de la province de Québec. On y trouve déjà une Société d'agriculture, une douzaine de cercles agricoles, une quinzaine de beurreries et de fromageries, etc. Nous aimons à signaler que le Ministère de l'Agriculture a confié le mouvement agricole de ce beau territoire à deux agronomes très actifs.

On peut donc prévoir un beau développement agricole dans cette région. Ce n'est pas être trop optimiste de dire que dans dix ans, l'Abitibi aura triplé sa population.

La construction du chemin de fer de Taschereau à Rouyn et de deux routes carrossables, l'une d'Angliers et l'autre de Macamic au même endroit, sont autant de garanties de succès propres à attirer les colons dans la région de l'Abitibi.

Nous conseillons donc aux cultivateurs de nos vieilles paroisses qui ont des fils à établir d'aller visiter l'Abitibi. Pour quelques centaines de piastres, ils les placeront sur des fermes dont la valeur ne peut tarder d'augmenter.

AVANTAGES DE L'ABITIBI

Lettre d'un colon

Il n'est pas de meilleurs témoins de la fertilité du sol de l'Abitibi et des facilités du défrichement que les colons eux-mêmes. Il en est qui se laissent encore influencer par l'opinion qu'ils se sont faite de cette région sur des témoignages pris ici et là de personnes qui n'ont pas vu l'Abitibi depuis une dizaine d'années. Voici une lettre récente, datée du 25 mars, 1931. Elle est assez élogieuse; nous la reproduisons textuellement :

M. l'abbé G.-M. Bilodeau,
Missionnaire-colonisateur.

Quelques mots pour renseigner les colons qui désireraient s'établir sur des terres de brûlé. Je suis arrivé ici avec mon père et mon frère il y a sept ans. La première année nous avons défriché et ensemencé 35 acres en un mois, à 4 hommes. Il y a encore une grande quantité de ces lots qui n'attendent que preneur. Depuis 7 ans que nous sommes ici, nous ne nous sommes servi de chevaux qu'une seule fois pour faire de la terre; c'était pour enlever quelques souches qui étaient restées dans un fond de terre noire. **Le foin pousse à merveille ainsi que le grain et le jardinage.**

Comme je ne désire pas tromper les colons, je me ferai un plaisir de répondre à toutes les demandes de renseignements par lettre assermentée.

Bien à vous,
J.-B. LABRECQUE,
La Morandière,
Abitibi, P. Q.

Le canton La Morandière est un grand brûlé situé au nord de Barraute. Il n'y a que le bois sec à enlever et le labour est prêt à se faire. Le Gouvernement donne $20 par acre pour 30 acres de terrain ainsi mis en labour. Les colons disent que cette prime suffit à elle seule pour payer le défrichement et le labour. Les colons s'approvisionnent de bois sur les réserves cantonales situées à proximité. Qu'on n'oublie pas d'écrire pour se réserver des places sur les excursions que nous ferons dans cette région au cours du printemps.

S'adresser à l'abbé G.-M. Bilodeau, ptre, Missionnaire-colonisateur, Département de la Colonisation, Québec.

Les paroisses de colonisation de l'Abitibi

La Reine. (St-Philippe). — Cette paroisse a été fondée vers 1914. Un curé y réside depuis 1918. Le territoire de cette paroisse est compris dans les limites de la municipalité de la partie Ouest des cantons de La Reine et de Demeloizes, érigée en 1917. La paroisse a été érigée civilement en 1920.

Le village est bâti au Sud-Ouest du canton de Demeloizes, près de la ligne interprovinciale et sur le parcours du chemin de fer Canadien National. La population actuelle est de 1,484 âmes.

La paroisse possède une église, un couvent, 7 écoles, une banque, 10 magasins, 3 moulins, une fromagerie, un cercle agricole, etc., etc.

Demeloizes. (St-Lambert). — Il s'est formé une colonie intéressante dans les rangs VI, VII, VIII, IX et X du canton de Demeloizes, à 7 milles environ de La Reine. Les colons établis dans cet endroit dépendent en ce moment de la paroisse de La Reine. La population actuelle est de 252 âmes.

La colonisation avance rapidement dans cette colonie. On y trouve une chapelle, bâtie sur le lot 13 du rang VII du canton de Demeloizes, une école, un magasin, etc.

Il y a encore un bon nombre de lots disponibles dans la partie Nord-Ouest du canton de Demeloizes, sur les rangs VI et VII. Quelques fermes, en partie défrichées, sont aussi à vendre par des particuliers à des conditions avantageuses.

Sainte-Jeanne-d'Arc. (B. de P. "Roquemaure"). — Cette paroisse, fondée en 1921, comprend la partie Sud du canton de La Reine et les deux derniers rangs du canton de Roquemaure.

Sainte-Jeanne-d'Arc fut d'abord desservie par le curé d'Authier; elle a maintenant un curé résidant. Le site de la chapelle se trouve entre les rangs II et III du canton de La Reine. La station la plus rapprochée est Dupuy, situé à 8 1-2 milles. C'est un centre de colonisation très avantageux; le sol est excellent et bien arrosé; il pousse également le foin, le blé, l'orge, l'avoine, les pois et spécialement les légumes. Le voisinage du lac Abitibi rend son site très agréable. Il reste peu de lots disponibles, mais un certain nombre de fermes en partie défrichées sont à vendre par des particuliers à des conditions faciles.

La paroisse possède une chapelle, un presbytère, 3 écoles, 4 moulins, un magasin, etc. La population actuelle est de 425 âmes.

Dupuy. (St-Jacques-le-Mineur). — Cette paroisse, érigée canoniquement en 1919, est comprise dans la municipalité de la partie Est des cantons de La Reine et de Demeloizes, érigée en 1918. Un curé réside à Dupuy depuis 1919.

Le village est situé sur le rang VIII du canton de La Reine, sur le parcours du chemin de fer Canadien National.

La paroisse possède une église, un couvent, des écoles, des magasins, des moulins, etc. La population actuelle est de 1,150 âmes.

Dupuy est un bon centre de colonisation. Le sol de cette paroisse produit bien le foin, les légumes et les céréales.

La Sarre. (St-André). — La paroisse de St-André-de-La Sarre a été ouverte à la colonisation vers 1914. — Un curé y réside depuis 1917, date de l'érection civile de la paroisse. Celle-ci comprend le canton de La Sarre.

Le village est bâti sur le rang IV du canton de La Sarre, sur le parcours du chemin de fer Canadien National. La population actuelle est de 2,290 âmes. On y trouve une église, un couvent, six écoles, une banque, 12 magasins, une beurrerie, 3 manufactures, six moulins, un cercle agricole, des hommes de profession, etc.

C'est une paroisse de progrès. L'agriculture y est en honneur de même que l'industrie laitière. Le sol est excellent et produit bien toutes les graines.

Colonbourg. (Ste-Claire). — Au sud de la station de Colonbourg, situé à 4 1-2 milles de la station de La Sarre, il s'est formé un groupe de colons tout à fait intéressant, dans les rangs IV, III, II et I du canton de La Sarre. Le site de la chapelle est fixé au lot 44 du rang II, à 2 1-4 milles de la station de Colonbourg. Il y a de la place pour y établir encore un bon nombre de familles. Ces colons, qui dépendent encore de la paroisse de La Sarre, fondent de grandes espérances pour l'avenir de leur colonie.

On y trouve une soixantaine de familles, donnant environ 400 âmes, 3 écoles, un magasin, un moulin, une beurrerie, un cercle agricole, etc.

C'est un bon centre de colonisation. Le sol est bien arrosé et propre à la culture. On demande des colons sérieux.

Palmarolle. (Notre-Dame). — Cette paroisse a été fondée en 1921, à 10 milles de la station de La Sarre. C'est une bonne paroisse de colonisation; le sol est généralement propre à l'agriculture. Le foin, les céréales et les légumes y poussent en abondance.

Le village qui a été érigé en municipalité en 1930, est bâti sur le rang VII du canton de Palmarolle, sur les bords de la rivière Dagenais. Le voisinage du lac Abitibi rend le site de la paroisse tout à fait agréable.

La paroisse possède une église, un curé résidant, 4 écoles, deux magasins, trois moulins, un cercle agricole, etc. Population, 640 âmes.

Macamic. (St-Jean). — La paroisse de St-Jean-de-Macamic a été fondée en 1916, puis érigée canoniquement et civilement en 1918. Elle est comprise dans la municipalité des cantons unis de Royal-Roussillon et de Poularies, laquelle a été érigée en 1918.

Le village de Macamic est situé sur le rang III du canton de Royal-Roussillon, sur le parcours du chemin de fer Canadien National et au sud du lac Macamic qui lui a donné son nom.

Macamic est le terminus d'une route carrossable qui relie le Témiscamingue à l'Abitibi via Rouyn et Noranda.

Cette paroisse possède une église, un couvent, 19 magasins, une banque, dix écoles, six moulins, une beurrerie, un cercle agricole, etc.

C'est une paroisse agricole très importante. Population actuelle, 2,200 âmes.

Il y a encore de la colonisation à faire dans le Nord du canton de Royal-Roussillon, au Sud du canton de Poularies et dans le canton de Chazel; St-Janvier, dont le centre est au rang X du canton de Royal-Roussillon, et le rang I du canton de Chazel, forment tous deux un rang double.

Un certain nombre de terres en partie défrichées sont à vendre par des particuliers à des conditions avantageuses.

Poularies. (Ste-Rose). — Cette florissante paroisse est située à 7 milles de la station de Macamic. Fondée en 1922, et desservie de Macamic, cette paroisse a maintenant un curé résidant. Elle comprend la municipalité du canton de Poularies, érigée en 1924. On y trouve actuellement une population de 574 âmes.

Il reste très peu de lots à prendre dans ce canton mais on peut y acheter à des conditions avantageuses des fermes en partie défrichées. Le sol est très riche et facile à défricher. Il produit toutes les céréales et les légumes y viennent bien. Les centres miniers, situés à proximité, offrent un débouché très avantageux à l'écoulement des produits agricoles. Cette paroisse est appelée à devenir l'une des plus importantes au point de vue agricole.

St-Mathias-de-Royal-Roussillon. (B. de P. "Lac Macamic"). — C'est le nom d'une mission qui s'est fondée en 1927, sur le rang IX du canton de Royal-Roussillon, à la tête du lac Macamic. Cette future paroisse comprendra les lots 46 à 60 des rangs VI, VII, VIII, IX et X du canton de Royal-Roussillon et les rangs VII, VIII, IX et X du canton de Languedoc. Ce groupe de colons dépend actuellement de la paroisse de Ste-Rose-de-Poularies. Il est situé à 8 milles de la station de Macamic.

Tous les lots dans cette partie du canton de Royal-Roussillon sont généralement pris mais dans le canton de Languedoc il se trouve un grand nombre de lots disponibles. Toutefois, un bon nombre de terres en partie défrichées sont à vendre par des particuliers à des conditions faciles. Le sol est excellent et bien arrosé.

La mission de St-Mathias qui compte une population de 207 âmes, possède une chapelle-école, deux écoles, un magasin, un cercle agricole, etc. On demande un forgeron et des marchands.

Authier. (St-Jude). — La paroisse d'Authier a été fondée en 1918. Un curé y réside depuis 1920. Elle est comprise dans la municipalité d'Authier, laquelle a été érigée le 2 juillet 1920. Le territoire de cette paroisse comprend la partie Sud-Ouest du canton de Languedoc et la partie Nord-Ouest du canton de Privat. Une partie des cantons de Poularies et de Royal-Roussillon y a été annexée en 1919.

La paroisse possède un presbytère-chapelle, deux écoles, un bureau de télégraphe, cinq magasins, deux moulins, etc. Le village est traversé par le chemin de fer Canadien National.

Dans la paroisse, qui est agricole avant tout, l'on trouve des lots disponibles dans les rangs II, III, IV et V du canton de Languedoc, les rangs VII et IX du canton de Privat et VII et VI du canton de Poularies.

On demande des agriculteurs, et un boulanger. La population actuelle est de 500 âmes.

Le sol est fertile et pousse également bien le foin, les céréales et les légumes.

Taschereau. (St-Pierre). — Cette paroisse, fondée en 1915, fut d'abord désignée sous le nom d'O'Brien, qui était celui de la station. Ce nom a été changé en celui de Taschereau il y a deux ans. La paroisse comprend la plus grande partie du canton de Privat.

Taschereau est aujourd'hui une localité importante dans l'Ouest de l'Abitibi. Depuis trois ans, un embranchement de chemin de fer relie ce village à la ville de Rouyn, centre minier de grand avenir.

La paroisse de St-Pierre-de-Privat a été érigée canoniquement en 1914 et civilement en 1922. On y trouve une église, une banque, des écoles, des moulins, un bon nombre de magasins, etc. La population, en 1929, était de 1,072 âmes. Il reste peu de lots disponibles, mais on peut y acheter des parties de quelques fermes en partie défrichées.

Agent des Terres

Agent, M. Julien Beaudry, Amos, comté d'Abitibi, P. Q.

Le colon qui a fait le choix d'un lot doit d'abord s'adresser à l'agent des Terres de la région. Celui-ci lui donnera tous les renseignements nécessaires sur la valeur du sol et les avantages qu'il y trouvera.

Missionnaire-colonisateur

Le missionnaire-colonisateur de la région de l'Abitibi est M. l'abbé Charles Minette, qui se tient toujours à la disposition des colons qui désirent des renseignements sur cette région. Son adresse est comme suit : M. l'abbé Charles Minette, missionnaire-colonisateur, Amos, comté d'Abitibi, P. Q.

(A suivre)

CANADIEN Aujourd'hui

UNE GRANDE NOUVEAUTE PARISIENNE !

"RONDES DES HEURES"

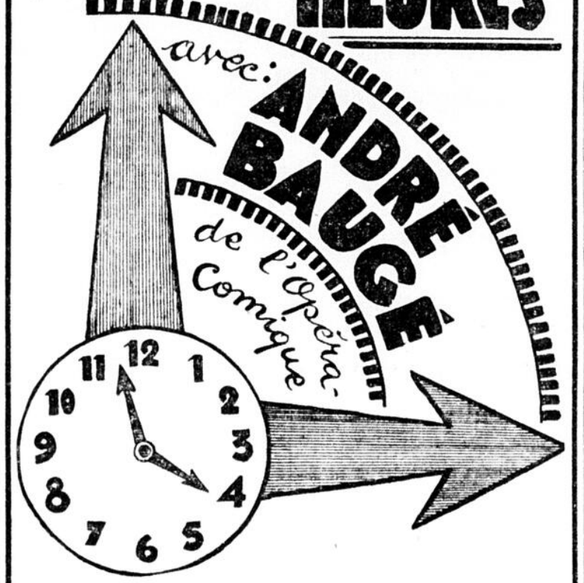

Du Rire ! De l'Emotion ! Des Larmes !
Un film Jacques Haik réalisé par Alex Ryder

Dimanche : Représentations continuelles
1 heure P. M. à 11 hrs P.M.

THEATRE PRINCESS THEATRE

Semaine du 10 Mai

DIMANCHE SEULEMENT

"SHADOW RANCH"

ET

"Temptation" aussi 3ème Episode de la série

"LES INDIENS S'EN VIENNENT"

OSCAR VALADE

Présente

"ZLING UNE BARBUE"

Comédie Canadienne par O. Valade

Drame en un acte.

GARDE-TOI *par*

PAUL LEFRANCOIS

3 SKETCHS par

PIZZY-WIZZY

6 Jolies danseuses

VENDREDI SOIR

M. ALEX. SYLVIA EN PERSONNE
EST-CE A VOUS
EST-CE A MOI
EST-CE A L'AUTRE
VENEZ TOUS ET VOUS EN REPARTIREZ ENCHANTE

THEATRE PRINCESS THEATRE

AUJOURD'HUI

"Call of The West"
SPORTING YOUTH

"PARLEZ-VOUS" (Comédie)
— aussi —
Comédie par Oscar Valade
"ENVOYE A TA FORCE"
— et —
"LARMES D'AMOUR"
par Paul Lefrançois

THEATRE RIALTO

3 Jours commençant demain
Monte Blue. Lupe Velez
et le merveilleux chien
RIN-TIN-TIN
dans un film parlant

"TIGER ROSE"

Aussi un film silencieux
Norma Shearer et
Rod. LaRocque dans

"LET US BE GAY"

Ne manquez pas ce beau programme.

THEATRE IMPERIAL

AUJOURD'HUI

La troupe

BARRY-DUQUESNE

dans

"CES DAMES AUX CHAPEAUX VERTS"

Comédie en trois actes de

ALBERT ACREMANT

Matinée : Samedi
2.15 hrs.— Soirée : 8.15

Matinée ..... 35c et 50c
Soirée .35c, 50c et 75c

FRANCAIS

DIMANCE et LUNDI
Programme Double
Vue Parlante

Jack Holt, Dorothy Revier

DANS

"VENGEANCE"

AUSSI

KEN MAYNARD dans

"SONS of the SADDLE"

Vue silencieuse — Titres français
et comédie parlante.

Lundi en matinée : 10 cts.

THEATRE ARLEQUIN

VANCE & LEFEBVRE

DEMAIN
PROGRAMME DOUBLE

Children of Pleasure
Lawrence Gray
Helen Johnson

THE SQUALL
Alice Joyce,
Myrna Loy, Zazu Pitt

"CANZANO"
Accordéonniste extraordinaire

LUNDI, 11 MAI
A LA PECHE

SWIFTY
BALLOUNE. H. GERMAIN
et Cie, dans la meilleure comédie de la saison.

Semaine d'Adieu
Raoul Lery
dans
LE NID D'AMOUR par Lery, avec Simonne DeVarenne
Vue "Fangs of the Wild"
Commençant LUNDI 18
ROSE OUELLETTE, M. LACROIX et SWIFTY.

CLASSIC

3 Jours commençant demain
vue silencieuse.
Titres en Français
"HELL'S HEROES"
Avec une troupe d'étoiles
aussi
"DEVIL'S CAPTAIN"
avec Cornelius Keafe
Nouvelles et Comédie

UNE BATTERIE AFFAIBLIE EST UNE SOURCE D'ENNUIS

Lorsque la batterie de votre automobile commence à manifester le moindre degré de faiblesse, c'est le temps d'aller la faire examiner par un expert. Gardez-vous bien surtout d'entreprendre une longue randonnée dans ces conditions car vous risquerez de vous trouver à un moment donné en panne sur la route et loin de tout secours. Une batterie faible est une source d'ennuis constants et le meilleur moyen d'y remédier, c'est de la confier à des experts comme ceux de l'Exide Battery Service Station, qui possède un outillage reconnu comme l'un des plus perfectionnés de la région pour la réparation et la réaccumulation de ces pièces vitales.

L'Exide Battery Service Station fait aussi le commerce des batteries et accessoires des meilleures marques pour radios et automobiles. Vous pouvez vous y approvisionner de gazoline et d'huile d'excellente qualité et y obtenir un service de route que les automobilistes en général n'hésitent pas à qualifier de parfait. Une commande d'essai vous convaincra de la satisfaction que vous pouvez retirer en vous adressant à ce poste.

(Comm.)

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC.

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger

Episode No 42

Comment vérifier vous-même votre aptitude à conduire une automobile

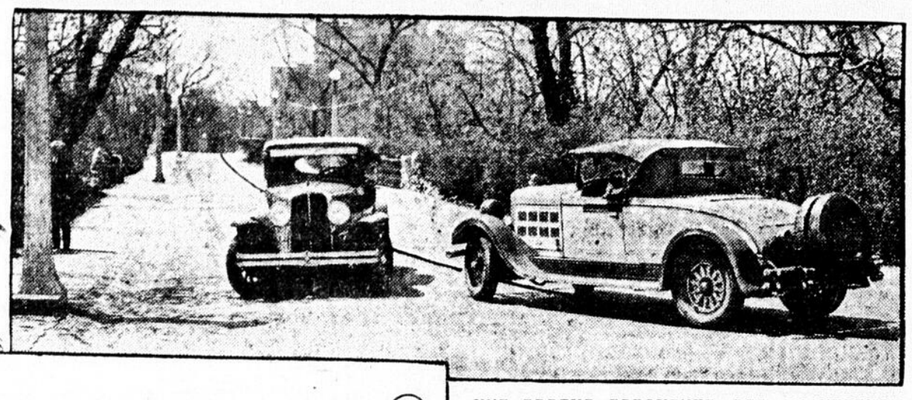

UNE ERREUR FREQUENTE DES CHAUFFEURS

Le véhicule qui s'en vient passe de telle sorte qu'il force l'autre à embarquer sur le trottoir si l'on peut dire.

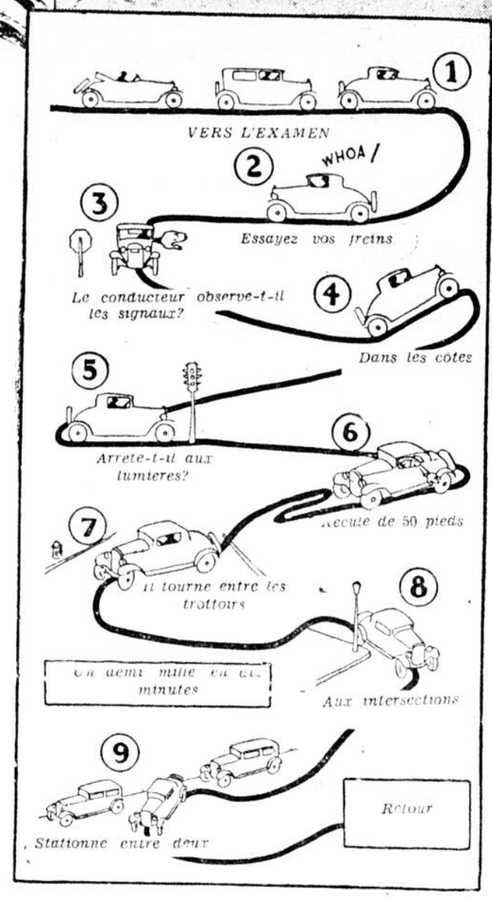

TABLEAU ILLUSTRANT L'ESSAI SUGGERE PAR M. BAKER L'EXPERT.

On voit ici quel parcours doit franchir l'automobiliste qui veut conduire sa voiture a travers les differentes epreuves qui deviendront avant peu obligatoires pour quconque voudra obtenir un permis de conduire dans la republique voisine.

Par ISRAEL KLEIN

Plus d'un million ne personnes perdent la vie au cours d'accidents d'automobiles ou subissent des blessures. Pour mettre fin à cela, on a tenté diverses expériences dont la plus sûre est d'entraîner les conducteurs et de leur enseigner les principes de la prudence et l'art de conduire.

VINGT-SEPT MILLIONS de véhicules moteur: automobiles, camions, autobus, autocars ont parcouru l'année dernière les Etats-Unis dans toutes les directions, franchissant, dans les douze mois, 162,000,000,000 de milles. La plus grande partie de ces distances fut franchie en ville, sur des rues pavées en asphalte. Dans la république voisine, on compte environ 660,000 milles de routes pavées soit en asphalte, en beton ou en "macadam".

Notre siecle est caracterisé par ses courses vertigineuses sur des billions de milles par des millions de voitures automobiles. La question de la circulation, du trafic est devenue l'un des plus importants problèmes contemporains. Cette invasion des voies de communication par des véhicules ultra-rapides a entraine une foule d'accidents plus regrettables les uns que les autres. Jamais une guerre n'a laisse autant de victimes, d'écloppés, que l'automobile en fait chaque annee. En 1930, sur 835,250 accidents, 32,500 personnes furent tuées et 962,325 blessées.

L'année dernière, le nombre des voyages a diminué de dix pour cent. Néanmoins, le nombre des accidents a atteint la proportion de douze pour cent, celui des morts, quatre pour cent, et des blessés, treize pour cent.

Quel remède peut-on apporter à cette série d'accidents repetes?

Il faudrait ne laisser conduire que ceux qui ont les aptitudes indispensables. Des permis devraient être accordés revocables sur preuve d'incapacite. Toute personne responsable d'un accident devrait etre rayee de la liste des conducteurs autorisés. Sur ce point, les associations de securite d'automobilistes, d'hommes d'affaires, de bien-etre et de progrès civique sont d'accord.

Mais cependant que les trois quarts des états sont depourvus de lois à cet effet, ou ont une législation inadequate, inoperante, inefficace. Il ne serait pas prudent pour un propriétaire d'automobile soucieux de sa vie et de son véhicule de se risquer dans de tels états ou les rues des villes et les chemins ruraux n'offrent aucune sécurité.

Nous conseillons aux conducteurs d'automobiles comme à ceux qui ont l'intention de le devenir, de se préparer en conséquence, afin de pouvoir repondre de tout quand ils s'aviseront de mettre la main au volant d'un véhicule-moteur.

Le mode d'examen est fort simple. Il suffit à la plupart des candidats de quelques heures d'études. Lois de l'état, lois municipales, reglements et dispositions, tout s'apprend parfaitement et facilement pour une personne d'éducation moyenne. On doit également pratiquer quelque peu l'art de conduire pour passer avec succès le dit examen.

Un conducteur, pour obtenir un permis de conduire, doit être capable de distinguer les unes des autres, à une distance convenable, les couleurs rouge, verte et ambre. Nonobstant ceci, le fait de ne pas distinguer les couleurs n'est pas un empêchement à la conduite des automobiles. Il suffit que les candidats au permis se procurent des verres correctifs, car ils doivent être aptes à lire, à quelques pieds de distance, les signes habituels du trafic qui sont placés sur la grande route.

Physiquement parlant, le candidat doit être apte à conduire et son véhicule doit être en bon état, particulièrement les phares et les freins.

Après l'examen physique et la vérification de l'automobile, on procède à celui des aptitudes de l'aspirant.

M. J. S. Baker, de la Ligue nationale de Sécurité, a fait récemment le tour des états de l'est dont les lois exigent des permis des conducteurs et se soumit lui-même aux examens, dans le but de se rendre compte de ce qu'ils sont.

A la suite de son enquête, conduite dans pas moins de dix états, il établit un questionnaire qui comprend à peu près tout ce sur quoi portent les interrogatoires des aspirants qui se présentent dans les dix états en question. Il comprend des demandes se rapportant à neuf opérations différentes. Toutes ces operations sont faites sous l'oeil d'un examinateur qui se tient aux côtés du candidat. L'examen qui suit celui-là porte ces opérations. Il se fait par questions dans sept des dix états.

Si vous voulez avoir une idée de ce systeme et savoir si vous êtes en etat de passer de tels examens, vous pouvez l'essayer vous-même d'après les indications suivantes. Vous pouvez également essayer l'expérience sur l'un de vos amis ou l'une de vos connaissances.

Dans un tel examen, on se soumet aux dispositions qui suivent:

1.—Conduisez votre automobile sur un parcours de deux milles à travers les quartiers commerciaux et résidentiels.

2.—Appliquez les freins subitement.

3.—Conduisez votre voiture à deux ou trois intersections où la circulation est très intense.

4.—Faites au moins deux arrêts complets, l'un en plein trafic, au centre de la rue, et l'autre au bord du trottoir.

5.—Faites au moins deux tours à droite et deux à gauche.

6.—Arrêtez et partez en augmentant proportionnellement votre vitesse de 10 p.c., soit de 10 pieds plus vite par 100 pieds.

7.—Tournez entre les deux trottoirs dans une rue de 20 à 28 pieds.

8.—Allez de reculons sur un espace de 50 pieds.

9.—Placez-vous entre deux véhicules ou deux obstacles le long du trottoir, dans un espace de 20 pieds ou dans la longueur de votre automobile plus cinq pieds.

Voici comment vérifier ces essais. Considérez que vous avez manqué votre examen ou que celui à qui vous l'avez fait subir s'il a manoeuvré comme suit dans les neuf cas énumérés:

1.—Vous avez fait preuve d'inexpérience, de mauvais conducteur, de nervosité excessive, vous êtes allé trop vite aux tournants, vous avez fait preuve d'un mauvais jugement dans la circulation, d'indifférence à l'égard des piétons.

2.—Si vos freins d'urgence ou vos freins à mains n'ont pas fonctionné convenablement.

3.—Si vous avez omis de suivre les indications ou les signaux.

4.—Si vous négligeâtes d'indiquer chacune de ces manoeuvres.

5.—Si vous avez tourné au milieu des intersections ou omis de signaler dans un cas nécessaire.

6.—Si vous avez reculé de plus d'un pied en démarrant.

7.—Si vous avez obstrué la rue, ou, en "parquant", obligé les autres automobilistes à s'arrêter au centre de la rue.

8.—Si vous êtes allé de l'avant ou vers l'arrière d'une façon exagérée et si vous avez regardé insuffisamment autour de vous.

9.—Si vous avez touché un autre véhicule ou monté sur le trottoir.

Quand vous aurez réussi à subir convenablement chacune des épreuves de cet examen, vous pourrez tenter de répondre aux quinze questions suivantes qui sont la somme de ce que les experts les plus autorisés ont établi.

Vous trouverez les réponses à la suite des questions, mais efforcez-vous d'y répondre avant de les vérifier.

Voici:

1.—Quelle différence y a-t-il entre un boulevard (rue où on a la priorité de passage) et une rue ordinaire au point de vue du droit de passage?

2.—Que devez-vous faire quand vous vous trouvez derrière un véhicule que vous désirez dépasser?

3.—Quelle vitesse pouvez-vous faire sans encourir les foudres de la loi (a) dans un district d'affaires; (b) dans un quartier résidentiel, et (c) sur la grande route?

4.—Que devez-vous faire quand vous vous trouvez derrière un tramway d'où sortent des passagers ou qui en recueille?

5.—Quels sont les objets suivants que vous devez avoir sur votre véhicule: pneu d'urgence, lumière d'arrière, pare-choc, corne, miroir permettant de surveiller la voie qui fuit, projecteur, chaine de remorquage, freins d'urgence, silencieux?

6—Pouvez-vous vous arrêter devant une borne-fontaine et aller dans un magasin une minute si vous laissez votre moteur en marche?

7.—Si les phares d'une automobile venant en sens inverse de la vôtre, vous éblouissent, quelle est la manoeuvre la plus sûre à faire et pourquoi?

8.—Quand votre véhicule stationne auprès du trottoir, avant de le mettre en marche, qu'y a-t-il de plus important à faire et pourquoi?

9.—Pourquoi ne devez-vous pas suivre une voiture à incendie à moins de cinq cents pieds de distance?

10.—Si vous devez arrêter en gravissant une côte, à quoi devez-vous faire bien attention quand vous vous remettez en marche?

11.—Où devez-vous porter votre permis de conduire et le certificat d'enregistrement du véhicule?

12.—Qu'est-ce qu'un conducteur doit faire quand il laisse son véhicule seul sur la rue?

13.—Quand pouvez-vous conduire sans permis?

14.—Quels phares doit-on placer sur une automobile devant voyager de nuit?

15.—Comment une licence doit-elle être placée sur une voiture?

Voici les réponses qu'il faut donner aux questions ci-dessus:

1.—Bien peu. Quand il s'est arrêté, il doit se placer de manière à prendre la première occasion de traverser. Il peut ensuite envoyer fort, et les conducteurs dont les véhicules sont sur le boulevard doivent lui donner le droit de passage, car ce n'est pas toujours à leur tour de passer malgré tout.

2.—Avertissez d'un coup de trompe le conducteur de la voiture qui vous précède, que vous soyez en rase campagne ou en ville. Si vous devez conduire à gauche de la route, vous devez aussi faire attention aux voitures qui pourraient y passer.

3.—(a) Vingt milles à l'heure; (b) 20 milles à l'heure également; (c) 30 milles à l'heure.

4.—Arrêtez aussi prêt que vous le voulez de la porte par laquelle sortent les passagers, excepté là où il y a des zones de sécurité.

5.—Phare d'arrière, corne, miroir pour voir en arrière si le véhicule est construit ou chargé de manière à ce que le conducteur ne puisse pas voir en arrière; freins d'urgence, silencieux.

6.—Non.

7.—Ralentissez ou arrêtez aussi près du bord de la route que possible.

8.—Regardez en arrière et prévenez d'un signe les conducteurs dont les véhicules suivent.

9.—Parce que vous pouvez embarrasser la voie pour d'autres camions à incendie et parce que suivre une autre voiture à grande vitesse est dangereux.

10.—Reculer.

11.—Quand vous conduisez.

12.—Arrêtez le moteur et mettez les freins.

13.—N'allez jamais sur la voie publique sans vos permis.

14.—Deux phares en avant et un à l'arrière.

15.—Une en avant et l'autre en arriere et opposée de manière à ce qu'elle demeure bien en place, à pas moins d'un pied du sol. Elle ne doit pas non plus être dissimulée derrière le pare-choc ou autre chose.

Ces questions et réponses représentent la substance officielle de la loi des véhicules-moteur qui a été projetée par le congrès national de la sécurité des rues et des grandes routes des Etats-Unis dont Herbert Hoover, en sa qualité de secrétaire du commerce, fut le premier président.

Travaillent de concert avec ce congrès l'association américaine d'automobile, le conseil national de sécurité, la chambre de commerce des Etats-Unis et le département du commerce des Etats-Unis, des sociétés d'assurances, de chemins de fer, d'automobiles, etc., ainsi que les personnes responsables de la circulation dans les grandes villes et les divers états.

(Copyright Nea 1931)

LES EXAMENS DES CHAUFFEURS

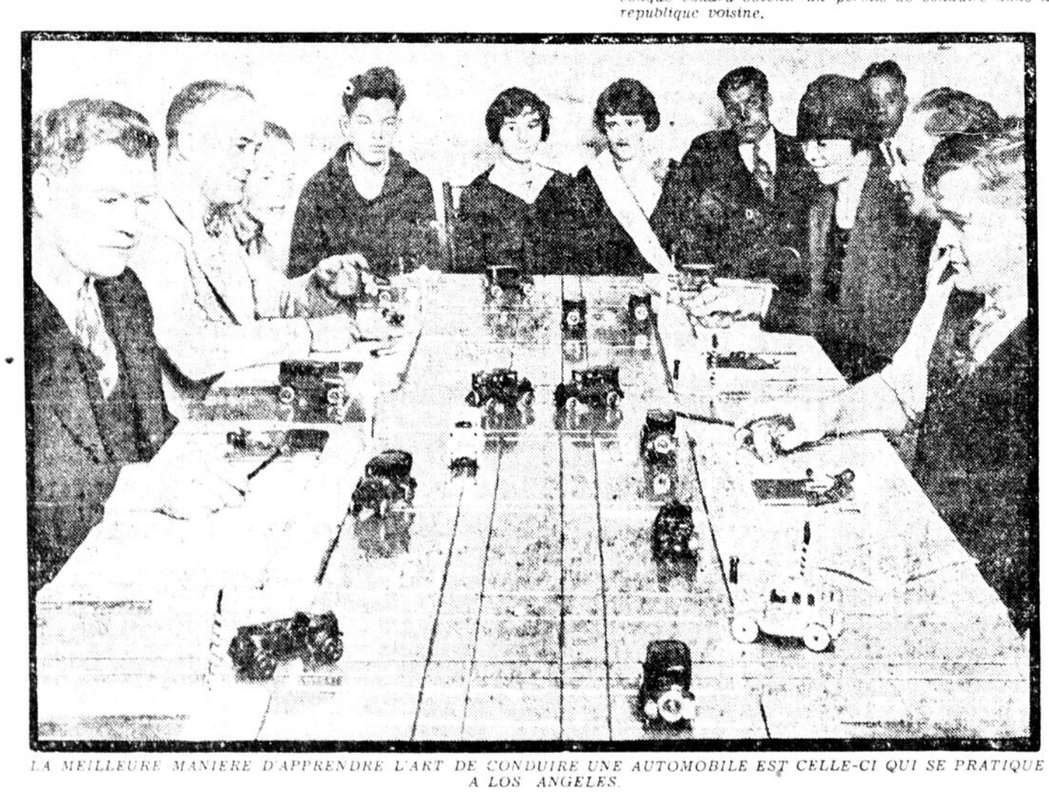

LA MEILLEURE MANIERE D'APPRENDRE L'ART DE CONDUIRE UNE AUTOMOBILE EST CELLE-CI QUI SE PRATIQUE A LOS ANGELES.

On a imagine de diviser une table en rues comme une veritable ville et d'y faire marcher des automobiles miniatures. Chacun de ceux qui desirent apprendre a conduire s'y essaient sous la direction d'un expert. Ils peuvent faire autant d'accidents qu'ils le désirent sans qu'ils aient de suites mortelles. On dit qu'il est plus difficile de bien diriger dans un trafic dense ces petites voitures que les veritables automobiles. Quoi qu'il en soit, l'erperience a donné des resultats si satisfaisants que l'on a résolu dans beaucoup d'autres villes de mettre ce système nouveau genre en vigueur.

RIVIERE DU LOUP

A une séance du conseil de la cité de Rivière-du-Loup, tenue à l'hôtel de ville, lundi, le 4 mai 1931.

Etaient présents: Son Honneur le maire Chs.-Eug. Dubé, MM. les échevins Elz Laforest, pro-maire, A. Dumais, J.-H. Mailloux et J.-G. Parent, formant le quorum du dit conseil, sous la présidence de M. le maire.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

Il est proposé par l'échevin J.-H. Mailloux, secondé par l'échevin J.-G. Parent:

ATTENDU que par son règlement No 164, adopté le 30 mars 1931, la Cité de Rivière-du-Loup a été autorisée à emprunter une somme de $10,500.00 aux fins de remédier au chômage dans la municipalité et à émettre des obligations en conséquence pour un terme de 20 ans à compter du 1er février 1931;

ATTENDU que le dit règlement a dûment été approuvé par le Lt.-Gouverneur en Conseil à la date du 18 avril 1931;

ATTENDU qu'en vertu du paragraphe 2e du dit règlement la Cité de Rivière-du-Loup est autorisée à emprunter temporairement par billets signés par le maire et contresigné par le secrétaire-trésorier une somme n'excédant pas la dite somme de $10,500.00, pour être la dite somme remboursée sur le produit de la vente des obligations susdites;

ATTENDU de plus, qu'en vertu du paragraphe 1er du dit règlement la dite Cité est aussi autorisée à emprunter temporairement, par des billets ainsi signés par le maire et contresignés par le secrétaire-trésorier, une autre somme n'excédant pas $10,500.00, en attendant le paiement de la part des gouvernements fédéral et provincial en vertu de la loi de l'aide au chômage, lesquels billets devront être remboursés avec les sommes qui seront ainsi reçues des dits gouvernements;

ATTENDU qu'il est décrété au paragraphe 3e du dit règlement que le taux d'intérêt sur dits emprunts temporaires ne devra pas excéder 6 pour cent par année;

ATTENDU que la Banque Canadienne Nationale se déclare prête à avancer à la Cité, temporairement et selon ses besoins, la dite somme totale de $21,000.00, en attendant les remboursements qui devront lui être faits par les gouvernements fédéral et provincial et la vente de l'émission d'obligations autorisée par le dit règlement 164, et cela au taux de 6 pour cent.

Que la Cité de Rivière-du-Loup soit en conséquence autorisée à emprunter de la Banque Canadienne Nationale une somme n'excédant $21,000.00 au fur et à mesure des besoins, et ce à un taux d'intérêt de 6 pour cent, et que le maire et le secrétaire-trésorier soient en conséquence autorisés à signer et consenti à la dite Banque Canadienne Nationale un ou plusieurs billets au fur et à mesure des avances qui pourront être ainsi faites par la dite Banque à la Cité. Adopté unanimement.

Lu une lettre de M. Horace Cimon, aviseur de la Cité, donnant son opinion sur la légalité de taxer la main d'oeuvre étrangère de la localité différemment de la main d'oeuvre locale.

Le secrétaire est chargé de faire publier cette lettre dans le journal local "Le St-Laurent".

Il est proposé par l'échevin E. Laforest, secondé par l'échevin A. Dumais:

Que M. J.-S. Proulx soit engagé comme ingénieur des deux pompes à incendie à raison d'un salaire annuel de $125.00. Adopté unanimement.

Lecture est donnée d'une lettre de la Commission des Chemins de Fer du Canada informant ce conseil que la Commission ne se croit pas justifiable de mettre de nouveau à l'étude la décision qu'elle a prise concernant la gare de Rivière-du-Loup.

Il est proposé par l'échevin E. Laforest, secondé par l'échevin J.-H. Mailloux:

Que MM. Paul-Emile Vézina, A. Potvin, Timothée Gendron et Eugène Potvin soient engagés comme constables spéciaux de cette Cité, à un salaire de $60.00 par mois chacun et qu'ils soient engagés durant bon plaisir de ce conseil conformément au règlement No 106 du 30 juin 1913. Adopté unanimement.

Le secrétaire donne communication de deux lettres de M. Jean François Pouliot, M. P., relativement à la question du développement du hâvre de Rivière-du-Loup.

Il est proposé par l'échevin E. Laforest, secondé par l'échevin J.-G. Parent:

Que Son Honneur le maire soit nommé délégué pour représenter la Cité à la convention annuelle de l'Union des Municipalité de la Province de Québec. Adopté unanimement.

Il est résolu unanimement:

ATTENDU que le maintien d'un entrepôt frigorifique en notre ville est d'interêt public;

ATTENDU qu'une requête d'un certain nombre de contribuables est présentée à ce conseil lui demandant une exemption de paiement ou une diminution des taux d'électricité en faveur de M. Alfred Landry, afin de lui permettre de maintenir son entrepôt en opération, le seul qui existe en notre ville;

Que ce conseil accorde à M. Landry, un escopte de 75 pour cent sur les taux de l'électricité qui lui sera fournie pendant sa prochaine année d'opération.

Lu une résolution des Commissaires d'Ecoles de la Municipalité Scolaire de St-Edouard de Fraserville, demandant à ce conseil de faire construire un trottoir en béton sur le côté sud de la rue St-Elzéar, à partir de la rue Pouliot jusqu'à l'entrée principale du couvent de St-François-Xavier.

Cette demande est référée au comité de la voirie.

Il est unanimement résolu:

Que Roland Roy soit traité à l'hôpital St-Joseph du Précieux-Sang et que la ville contribue suivant la loi aux frais de son hospitalisation.

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer le certificat constatant l'état d'indigence absolue.

Lu une requête signée par quatre résidents de la paroisse de Rivière-du-Loup, demandant de prolonger la ligne électrique de cette cité jusqu'à la résidence de M. Ludger Ouellet, chemin Témiscouata.

Après considération, il est unanimement résolu que le chef électricien M. Hogson, soit autorisé à faire le prolongement demandé dans la susdite requête.

Lu une lettre de M. Thos. Lafrance donnant sa démission comme gardien de l'hôtel-de-ville.

Il est proposé par l'échevin A. Dumais, secondé par l'échevin J.-G. Parent:

Que la démission de M. Thos. Lafrance, comme gardien de l'hôtel-de-ville, soit acceptée et prenne effet le 9 mai 1931. Adopté unanimement.

La proposition de l'échevin J.-H. Mailloux, n'ayant pas de secondeur, la motion principale est adoptée.

Le secrétaire produit les comptes.

Il est unanimement résolu que les comptes soient approuvés et payés.

Sur motion de deux échevins ce conseil s'ajourne.

Administration
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

64ième ANNEE No 293 — QUEBEC SAMEDI 9 MAI 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

La Publicité---
Il n'est pas une maison d'affaires à qui une publicité bien faite n'ait pas donné d'excellents résultats.

M. GREGOIRE ELU CHEZ LES COMPTABLES

L'Association Générale des comptables a élu ses officiers hier soir.

J.-E. GREGOIRE PRESIDENT

D'intéressants problèmes sont discutés. — Nouvel essor pour la C. G. A.

DES SUGGESTIONS

M. J.-E. Grégoire

M. J.-E. Grégoire, avocat, a été élu hier soir président de l'Association Générale des Comptables, à l'assemblée du bureau de direction tenue à l'Académie Commerciale immédiatement après la dernière réunion générale de l'année. M. Grégoire a accepté la charge après quelques instants d'hésitation et sur les représentations de M. L.-P. Morin, lui faisant valoir qu'il était bon de prouver au public le principe même de l'organisation, qui n'en est pas une de spécialistes en science comptable mais qui constitue plutôt, ou devrait du moins constituer une association de tous les hommes intéressés par les problèmes d'affaires et à l'administration financière industrielle ou commerciale, qu'ils soient ou non "C.P.A.", ou "L.C.", ou "C.A.", c'est-à-dire affiliés et reconnus par des organisations spécialisées en matière de comptabilité et de vérification. Les autres officiers élus furent MM. Ed.-S. Gagné, 1er vice-président, J.-A. Dubé, deuxième vice-président, et MM. Dorval et Jules Gagnon, maintenus dans leurs positions respectives de secrétaire et de trésorier. M. Eugène Barry fut choisi comme délégué officiel à l'assemblée générale annuelle des "C. G.A.", qui se tiendra à Montréal probablement le 2e ou le 3e lundi de juin, comme par les années passées.

Au cours de la séance générale, d'intéressantes discussions furent soulevées. M. E.-S. Gagné demanda à l'aviseur légal de l'association, M. J.-E. Grégoire, ce qu'il pensait des chèques modernes préparés à la machine et sur lesquels le montant n'apparait qu'en chiffres et non écrit en lettres. M. Grégoire fit remarquer que la pratique générale des banques était de les accepter mais que d'ailleurs ils étaient légalement valides puisqu'ils sont absolument bien protégés et qu'il est impossible de les altérer en aucune façon. Deuxième question intéressante, le Frère Palasis, titulaire du Cours Supérieur de Commerce, proposa qu'une plus forte propagande soit faite en vue de répandre dans le public l'idée fondamentale de l'organisation "C.G.A." qui consiste à grouper tous ceux qui sont intéressés aux affaires d'une façon quelconque, pour la discussion et l'étude des méthodes pratiques de la finance moderne. Il insista sur le fait que le public devrait être averti que l'association "C.G.A." n'en n'est pas une de spécialistes mais d'intéressés sur les divers aspects d'une même question.

Au cours de cette assemblée générale, pour la fermeture des opérations de l'année courante, les procès-verbaux des deux dernières séances furent lus et adoptés et le trésorier, M. Jules Gagnon, produisit son rapport montrant un état financier encore supérieur à celui de l'année précédante, et un surplus très intéressante.

Le secrétaire lut quatre demandes d'applications faites par des gradués du cours de commerce de l'Académie, et les proposa pour envoi à l'Association Centrale, à Montréal, ce qui fut adopté. Enfin, on procéda à l'élection de trois membres du bureau de direction, en remplacement de MM. Jean Pinault, Gérard White et Jules Plamondon, dont le terme est échu; MM. White et Plamondon furent maintenus à leur charge et M. Edouard Picard élu en remplacement de M. Jean Pinault. A neuf heures et demie, de direction la séance était levée et le bureau de direction commençait pour l'élection de ses officiers, avec les résultats que nous avons mentionnés plus haut.

L'EAU A SHERBROOKE

(Spécial à L'Evénement)

Sherbrooke, 9. — Les derniers rapports hebdomadaires que le greffier vient de recevoir des laboratoires du service municipal d'hygiène accusent une condition tout à fait défavorable de l'eau de notre aqueduc municipal. La qualité de notre eau potable est en baisse depuis la deuxième moitié d'avril et la réaction en conséquences accuse de fortes proportions.

GARDE LAVAL INC.

Tous les membres sont priés de se rendre aux quartiers-généraux de la garde à 8 heures 45 dimanche matin. Le port de l'uniforme est obligatoire pour la parade d'église. Que tous se fassent un devoir d'être présents. — **Le commandant.**

ON MANGE BIEN
— AU —
CHATEAU CHAMPLAIN
Au Grill : Table d'hôte et à la carte

UNE CEREMONIE A LA DURANTAYE

S. E. Mgr Plante bénira demain une statue de N.-D. de la Protection. — M. le curé Chouinard bénira ensuite les automobiles.

DES DISCOURS

Une cérémonie religieuse d'un caractère spécial se déroulera demain, à 3 h. de l'après-midi, (heure avancée) au village de La Durantaye. On y bénira solennellement une statue de Notre-Dame de la Protection et après cette bénédiction qui sera faite par Son Excellence Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, M. l'abbé Chouinard, curé de la paroisse, fera la bénédiction solennelle des automobiles. A l'issue de cette double cérémonie, il y aura assemblée patriotique. Les orateurs qui parleront, de la galerie du presbytère, seront l'hon. juge Galipeault, l'hon. Dr A.-V. Roy, C.L., MM. Oscar Boulanger et Robert Taschereau, députés du comté.

Tous les automobilistes sont invités à assister à cette bénédiction des autos. Une autre cérémonie du genre aura lieu, aussi demain, à Ste-Marie de Beauce. Jeudi prochain, fête de l'Ascension, deux cérémonies analogues se dérouleront à St-Louis de Courville (sanctuaire de St-Christophe) et à St-Arsène.

DOM G. LEFEBVRE ET DOM A. VEYS

Les deux éminents bénédictins sont arrivés à Sherbrooke le 5 mai. — Une visite au monastère de St-Benoit du Lac.

DES CONFERENCES

Les éminents bénédictins qui exercent en ce moment au Canada un si bel apostolat liturgique sont arrivés à Sherbrooke le 5 mai, et ils ont été accueillis par Son Excellence Mgr Gagnon, de la façon la plus paternelle. Ils se sont rendus le soir même à la maison mère des Soeurs de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, dont la chapelle la plus "liturgique" qu'ils aient encore vue au Canada, a fait leur admiration. Dom Gaspar Lefebvre a fait aux religieuses une conférence qui a été suivie du salut, donné par l'abbé Marcotte, aumônier. Dom Anselme Veys a ensuite pris la parole à son tour.

A sept heures et demie, au Séminaire St-Charles-Borromée, après une magnifique présentation faite par M. l'abbé Pépin, Dom Anselme Veys, et Dom Gaspar Lefebvre ont donné chacun une conférence qui a été très goûtée.

Le lendemain, les deux religieux donnaient une autre conférence au Précieux-Sang et se rendaient ensuite au monastère de Saint-Benoit du Lac, accompagnés par M. l'abbé Pépin et l'abbé Carlos, aumônier du Précieux-Sang, qui s'était gracieusement offert à les conduire. Bientôt, après, ils étaient rejoints par Mgr Vincent, vicaire général de Sherbrooke, le Chanoine Brassard et ses vicaires. Ils furent reçus par leurs confrères de la façon la plus cordiale. Après les grandes fatigues des jours précédents, ces quelques heures de paix monastique dans une atmosphère toute fraternelle leur furent douces. Ils restèrent jusqu'au lendemain.

Nous croyons savoir que le "Bulletin de Saint-Benoit" du mois de mai contiendra sur cette visite des détails qui feront grand plaisir à tous les amis des Bénédictins.

OBSEQUES DE M. ALFRED AUDIBERT

M. Alfred Audibert, débardeur, décédé mardi, à l'âge de 62 ans, a eu d'imposantes funérailles, hier matin, en l'église de St-Roch.

VASTE ASSISTANCE

Une belle cérémonie religieuse s'est déroulée, hier matin, à 9 heures, en l'église St-Roch, à l'occasion des obsèques de M. Alfred Audibert, débardeur, décédé le 5 mai dernier, à l'hôpital du S. Sacrement, à l'âge de 62 ans et 5 mois. Une foule de parents et d'amis lui a rendu un ultime hommage en assistant à son service chanté en l'église St-Roch.

C'est M. l'abbé Léandre Chabot, vicaire, qui a présidé la levée du corps et qui a chanté le service. Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait le R. P. Paquet, des Missions Etrangères de Paris. La chorale a chanté la messe en grégorien.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Alfred, Joseph, Antoine et Paul-Henri Audibert; son gendre, M. Alexandre Dufour; ses petits-fils: MM. Rosaire, Roland, Roméo Dufour; ses beaux-frères: MM. Morisset, Zéphirin Martin, Alfred Desjardins; ses neveux: MM. Napoléon Martin, Fernand Morissette, A. Wiseman, P.-E. Boucher, Donat Kirouac, Jos. Beaublen Aurélien Verreault, Alfred Martin, J. Martin, A. Pufour, E. Dufour, P. Leclerc.

Dans le cortège, on remarquait: MM. Arthur Tremblay, président des Ouvriers du Port de Québec, A. Martel, G. Marcoux, C.-H. Savard, Emile Martel L. Dusseault, R. Bergeron, R. Leclerc, A. Alain, A. Huard, J. Allan, C.-A. Dusseault, A. Lessard, H. Bertrand, P. Létourneau, V. Laurin, L. Légaré, E. Lamontagne, A. Gendron Charles Coveney, E. Corbin, D. Allaire, G. Samson, E. Durant, J. Darveau, P. Métivier, C. Laufette, J. Demers, etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles. A la famille si cruellement éprouvée, l'Evénement réitère ses plus sincères sympathies.

MORT DE M. P. TREMBLAY A LUCEVILLE

Le fondateur de la maison P.-E. Tremblay est décédé hier après-midi.

A L'AGE DE 74 ANS

Un pionnier de cette région de Rimouski. — Un homme d'oeuvres.

VIFS REGRETS

M. Pierre Tremblay, fondateur de la maison P.-E. Tremblay et Fils, de Luceville, Rimouski, est décédé, hier après-midi, à la suite d'une attaque de paralysie dont il souffrait depuis une quinzaine de jours.

La pénible nouvelle qui nous est parvenue à Québec, hier soir, frappe au coeur la population de Rimouski et de toute la région avoisinante où M. Tremblay était généralement connu comme un homme d'affaires d'une probité exemplaire, un citoyen sans reproche et un chrétien fier de ses convictions et de ses croyances.

La mort de M. Tremblay plonge aussi dans le deuil une excellente famille. Madame Filion, épouse de M. J.-A. Fillion, de la rue Ste-Julie, était la fille du défunt.

Apparenté à la famille et ami intime du disparu, Mgr Ph.-J. Fillion, P.A., Recteur de l'Université Laval, a été prévenu de la mort de M. Tremblay et chargé de la délicate mission de l'annoncer à Mme J.-A. Fillion.

Le distingué prélat nous avouait le profond regret qu'il éprouve de la disparition d'un homme dont il avait appris à apprécier les éminentes qualités.

Décédé à l'âge de 74 ans, M. Pierre Tremblay doit l'excellente réputation dont il jouissait à Rimouski, à la carrière honorable de sa vie de chef de famille et d'apôtre laique exemplaire. Il était le fondateur de la maison P.-E. Tremblay et Fils, magasin général dont l'exploitation commerciale fait l'honneur de la localité. Estimé de tous, appliquant à son commerce les belles qualités de son intelligence et de son esprit, M. Tremblay fit un succès de l'initiative qu'il avait entreprise. En ces dernières années, en raison de son âge avancé, il céda la direction des affaires à son petit-fils, M. Pierre - Emile Tremblay, fils de feu Pierre - Emile Tremblay qui avait lui-même collaboré à l'entreprise commerciale.

Entre temps, le vieillard ne perdit jamais l'occasion d'être utile à ses concitoyens et aux oeuvres sociales ou religieuses de sa paroisse.

C'est grâce à sa précieuse collaboration et sa grande charité que fut organisée la mission de Luceville où s'élève maintenant la spacieuse chapelle construite avec l'autorisation de l'evêque du diocèse, Son Excellence Mgr Georges Courches - ne.

La Providence ne ménageait cependant pas les épreuves à celui qui servit avec tant de dévouement toutes les bonnes causes.

La mort de son épouse distinguée, née Alma Morisset, en 1903, fut l'un des plus rudes coups qu'il dut supporter. Le 3 juin dernier, le vieillard avait encore la douleur de perdre son fils, M. Emile Tremblay, le collaborateur de son exploitation commerciale et le confident de sa vie.

M. Tremblay, malgré tout, voyait la fin avec optimisme. Tout dernièrement encore, appelés à Trois-Pistoles dans l'intérêt du nouvel institut biologique, Mgr Fillion, M. l'abbé Oscar Bergeron, procureur du Séminaire de Québec, et M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'Ecole de Chimie, reçurent l'hospitalité à la résidence du vénérable vieillard. Ils se communiquaient leur émerveillement au retour sur la force de caractère, l'énergie et le courage de ce brave citoyen.

L'excellent état de santé de M. Tremblay ne devait cependant pas se continuer. Le même soir, il était frappé de paralysie et décédait, hier midi, à l'âge de 74 ans. Il laisse dans le deuil trois enfants: M. l'abbé Adolphe Tremblay, professeur au collège de Rimouski, Mme J. - A. Fillion (Eugénie), de Québec et madame Emile Beaudoin (Eva), épouse du notaire Emile Beaudoin, de Scottown.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à Luceville et le lendemain, samedi, sera chanté, en l'église paroissiale, le service anniversaire de feu M. Emile Tremblay, fils du défunt.

Nous prions les membres de la famille de M. Tremblay, si cruellement éprouvée, par cette disparition d'accepter l'expression de nos plus vives condoléances.

PLAINTE DE PARJURE

La dernière élection municipale de St-Edouard de Lotbinière a eu son écho, hier, en Cour des Sessions. Le candidat défait, M. Laquerre a en effet porté une plainte de parjure contre un jeune homme de l'endroit Ce dernier avait été autrefois propriétaire, et l'on prétend qu'au moment de la votation il aurait juré être encore propriétaire de ce lot, ce que l'on prétend faux. Sa cause a été prise en délibéré par M. le Juge Arthur Fitzpatrick.

FEU M. ROMEO CARON, AVOCAT

M. Caron, admis au Barreau il y a seize ans et qui demeurait à Québec, est décédé hier midi à St-Sacrement.

AGE DE 40 ANS

Nous avons appris avec regret la mort de M. Roméo Caron, avocat, de cette ville, décédé hier midi à l'hôpital du St-Sacrement. Le défunt était le fils de M. Hector Caron, exdéputé de Maskinongé, et de dame Florella Lesieur-Desaulniers, elle-même fille de feu Alexis Desaulniers, avocat et ancien député du comté de Maskinongé. Agé de 40 ans, le défunt comptait 16 ans de pratique, ayant été admis au Barreau de Québec en 1915. M. Caron laisse pour pleurer sa perte trois frères, MM. Charles Caron, arpenteur à l'emploi du gouvernement provincial; Rodolphe Caron, gérant de la Banque Provinciale de Tilbury, Ont. et le docteur Maurice Caron, des Trois-Rivières. Deux soeurs lui survivent aussi, madame Flynn (Gilberte) épouse de Mtre Elias Flynn, C.R., de Quebec, et mademoiselle Juliette Caron, de Québec. Le défunt était le neveu de MM. Arthur Desaulniers, ex-député de Champlain; du docteur O.-E. Millot et de M. Gustave Caron, tous deux de Louiseville.

Les funérailles de M. Caron auront lieu lundi matin, à 9 h., en l'église de St-Coeur de Marie. Le cortège funèbre quittera la maison mortuaire, No 93 rue St-Cyrille, à 8 h. 45. L'inhumation aura lieu le même jour dans le cimetière de Louiseville.

A la famille si cruellement éprouvée nos meilleures sympathies.

UNE INNOVATION A L'EXPOSITION

Des attractions seront données dans le palais de l'agriculture et le palais de l'industrie. — Plantation d'arbres.

200 PEUPLIERS

Une innovation sera faite durant la prochaine exposition provinciale, qui aura lieu du 3 au 12 septembre prochain. En outre des grands spectacles qui auront lieu en face de l'estrade, des attractions variées seront données, chaque après-midi et chaque soir de l'exposition, dans le palais de l'industrie et dans le nouveau palais de l'agriculture. Ces attractions ne manqueront sans doute pas d'être très appréciées des visiteurs.

La direction de l'exposition a commencé à faire planter, cette semaine deux cents magnifiques peupliers lombards sur la place, en face du palais de l'agriculture et dans le bocage. Ces arbres ajouteront à l'attrait du parc, lors de la prochaine exposition.

LES COURSES A RELAIS

Le ministère de la Voirie n'apprécie pas ces concours en été.

On est à organiser une course à relais qui aura lieu sur différentes routes de la province au mois de juillet. Le ministère de la Voirie ne prise pas beaucoup ce genre de course durant la saison du tourisme. Le lieutenant-colonel Boulanger a déclaré à cet effet : "Le ministère de la Voirie n'est pas favorable aux longues courses à relais sur les routes provinciales au cours de l'été. Cette période de l'année est la plus active au point de vue du tourisme et une course de ce genre pourrait occasionner des accidents sérieux. Passe encore pour l'hiver où les dangers sont relativement peu nombreux, mais l'été, voilà qui est une tout autre affaire", a ajouté le sous-ministre de la Voirie.

L'organisateur de cette course à relais est M. Armand Vincent. M. Boulanger lui a écrit une lettre dans le sens indiqué plus haut.

FEU A PAQUETTEVILLE

(Spécial à L'Evénement)

Sherbrooke, 9. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, la population de Paquetteville a été réveillée par la cloche qui annonçait le feu au magasin de M. Victor Lapalme. Tous les paroissiens accoururent, mais les murs s'effondrèrent avant que le feu fut mis sous contrôle. On sauva une faible partie du ménage et on a réussi à préserver les maisons environnantes, excepté celle appartenant à M. Grondin, qui a subi des dommages considérables. La peinture de l'église a aussi été bien endommagée.

CHEZ LES ELEVEURS

Les membres du club d'éleveurs de Kamouraska ont une réunion.

Les membres du club des éleveurs de bovins canadiens de Kamouraska se sont réunis le 3 mai en la paroisse de Saint-Pascal, sous la présidence de M. Narcisse Labrie. MM. Andréa Saint-Pierre et J.-P. Rousseau, de Saint-Hyacinthe, secrétaire et inspecteur de l'Association des éleveurs de bovins canadiens, étaient présents.

M. Grégoire Pelletier, secrétaire, donna lecture des activités de l'année écoulée. La discussion fut ensuite ouverte. MM. Saint-Pierre et Rousseau y prirent part. Adressèrent aussi la parole : MM. Pierre Saint-Hilaire, agronome du comté, et M. Gaudet, propagandiste de l'industrie animale.

Toutes les paroisses du comté étaient représentées à cette réunion.

CONVENTUM LE 2 AOUT A RIMOUSKI

A l'occasion du 25e anniversaire de la fondation du monastère des Ursulines. — Belles fêtes en perspective.

INVITATION

A l'occasion du 25e anniversaire de fondation du couvent des Dames Ursulines à Rimouski, la direction du Monastère a décidé de réunir, le 2 août prochain, toutes les dames et jeunes filles qui ont fait leurs études à cette institution.

Une retraite fermée aura lieu les trois jours qui précèdent la date du conventum, du 29 au soir, 4 heures, au 2 août. Les jeunes filles qui désirent y prendre part sont priées de prévenir les Révérendes Mères Ursulines avant le 10 juillet.

Pour aider à rembourser les dépenses nécessitées par l'organisation de la fête, les anciennes ont proposé d'offrir une bourse à leur Alma Mater ; chacune, on aime à le croire, se fera un plaisir d'envoyer une souscription de une piastre ($1.00) ou plus aux adresses suivantes :

Madame J.-E. Garon, Causapscal.

Madame Moise Gagnon, 60 Brown, Québec.

Madame Léon Beauchemin, Matane a-s Banque de Montréal.

Toutes seront les bienvenues à cette réunion familiale, sans attendre d'autre invitation de la part du Monastère. Que toutes celles qui se proposent de se rendre à l'invitation de nos Mères Ursulines, et elles doivent être nombreuses, veuillent bien leur adresser leur nom et adresse avant le 20 juillet.

CLOUTIER IRA AUX ASSISES

Le prévenu, accusé d'avoir causé la mort du jeune Alfred Gelly, tué par une automobile à Ste-Anne, subit son enquête hier.

SEPT TEMOINS

Jean-Paul Cloutier, accusé de manslaughter en rapport avec la mort du jeune Alfred Gelly, tué accidentellement à Ste-Anne de Beaupré, il y a quelques jours, a été envoyé pour subir son procès aux prochain terme des Assises Criminelles, hier, par M. le juge Arthur Fitzpatrick. Son enquête préliminaire s'est instruite dans l'avant-midi. Sept témoins ont été entendus: MM. Télesphore Côté, Alexandre Paré, Alfred Paré, Omer Caron, Alphonse Cloutier, Roméo Cauchon et le détective Alfred Roussin. La plupart avaient été entendus à l'enquête du coroner. La défense, représentée par M. Alleyn Taschereau, C.R., déclara qu'elle n'avait pas de témoin à faire entendre. M. Laetare Roy, C.R., occupait pour la Couronne. Après son renvoi aux Assises, l'accusé a été admis à caution moyennant $2,000.

CE DIFFEREND OUVRIER

M. Maxime Morin, C. R., envoyé comme conciliateur à Jonquières et River Bend.

Nous avons annoncé en primeur, au début de la semaine, un différend ouvrier aux usines de la compagnie Price Brothers à Jonquières et à River Bend.

Or hier matin, l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, recevait la visite de M. A. Bastien, président de la "Pulp, Paper and Sulphite Workers' Union", et de M. J.-A. Daoust, organisateur de la même union, qui sont venus demander la formation d'un bureau de conciliation au sujet de ce différend.

MM. Bastien et Daoust ont déclaré au premier ministre que la compagnie Price Brothers a réduit les gages de 8 à 10 cents de l'heure, et que de ce fait les gages sont de 9 à 16 cents plus bas que ceux établis par l'union.

Le gouvernement provincial a un conciliateur pour les différends ouvriers en la personne de M. Maxime Morin, C.R., du ministère du Travail. Sur la recommandation de l'honorable M. Taschereau, M. Morin est parti pour Jonquières et River Bend en compagnie de MM. Bastien et Daoust.

M. PEANUTS A L'EXPOSITION

M. Peanuts, le propriétaire des Palais Peanuts Enrg., de cette ville que le public québecois a vu passer par les principales rues de la ville samedi dernier, renouvellera connaissance avec la population cet après-midi aux terrains du Parc de l'Exposition.

A l'occasion de l'ouverture de la saison d'été au parc de l'exposition et de l'inauguration du base-ball, M. Peanuts ouvrira un magasin où les mêmes produits que ceux de la ville seront mis en vente. M. Peanuts sera accompagné d'une fanfare et de sa nombreuse suite.

AUBAINE POUR QUEBEC?

Le lieutenant colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, a eu récemment une entrevue avec M. A.-G. King, de Georgetown, Domerara. M. King est intéressé dans la fabrication des allumettes en Guyanne Anglaise et il cherche une essence forestière qui se prête facilement à la fabrication des allumettes. Le ministère des Terres et Forêts est actuellement à faire des recherches pour le bois désiré qui, si on le découvre, pourra être écoulé sur un marché rémunérateur.

UN EXAMEN DE CONSCIENCE AU MOIS DE JUIN

Le recensement décennal va commencer dans trois semaines au plus.

LONG QUESTIONNAIRE

Les citoyens devront donner leurs nom, âge, occupation, etc.

PREPARATIFS

Le recensement décennal de toute la population du Dominion sera entrepris le 1er juin prochain et les employés proposés à ce travail devront terminer la besogne en une dizaine de jours.

Un premier rapport du démembrement sera produit aux commissaires du recensement, le 15 juin, et l'accumulation de toute la documentation devra être complétée le dernier jour du même mois.

Comme on pourra en juger par le formulaire que nous reproduisons plus bas l'enrégistrement de chacun des sujets britanniques habitant en Canada exigera des formalités assez longues et l'effectif des recenseurs s'élèvera à plusieurs milliers.

L'enrégistrement de Québec-Ouest et de Québec-Est entre autres, exigera respectivement 45 et 50 recenseurs dans chaque division.

D'une façon générale, chaque recenseur aura à enrégistrer approximativement mille personnes.

Les derniers détails de l'organisation ont d'ailleurs été prévus pour qu'aucun retard ne soit apporté au dénombrement.

Le formulaire à remplir, fort complet, est de nature à fournir des renseignements exacts sur l'origine, l'âge, la profession, l'état de vie, etc., de chaque sujet.

Voici la reproduction de ce questionnaire:

1. Votre nom et votre domicile ?
2. Etes-vous propriétaire ou locataire?
3. Si propriétaire, valeur de votre maison? Si locataire, loyer mensuel?
4. Nombre de chambres dans votre logement? La maison est-elle en pierre, brique ou bois?
5. Avez-vous un jeu de radio?
6. Votre parenté avec le reste de la famille (chef de famille, épouse, fils, fille, oncle, etc).
7. Votre sexe?
8. Etes-vous célibataire, marié, veuf ou divorcé?
9. Votre âge au dernier anniversaire?
10. Lieu de naissance?
11. Lieu de naissance de votre père?
12. Lieu de naissance de votre mère?
13. Pour les nés à l'étranger: Année de votre immigration au Canada?
14. Pour les nés à l'étranger: Année de votre naturalisation?
15. Quelle est votre nationalité?
16. Quelle est votre race d'origine, de quel pays d'outre-mer venaient originairement vosancêtres?
17. Parlez-vous anglais? ou français?
18. Pour les nés à l'étranger: Votre langue maternelle?
19. Quelle est la religion ou la confession religieuse à laquelle vous appartenez ou adhérez?
20. Savez-vous lire et écoire?
21. Pour personnes d'âge scolaire Combien de mois à l'école depuis le mois de septembre 1930?
22. Si vous travaillez pour une rémunération, quelle est votre occupation?
23. Dans quelle industrie travaillez-vous?
24. Etes-vous employeur ou employé, ou travaillez-vous à votre propre compte?

Si vous êtes un employé, il vous sera aussi demandé: Etiez-vous en travail le lundi, 1er juin 1931? Si votre réponse est: "non", il vous sera demandé si la raison pour laquelle vous n'étiez pas au travail est due.

(a) au manque d'ouvrage
(b) à la maladie,
(c) à un accident; (d) à ce que vous prenez des vacances; (e) à une grève ou un lock-out; (f) à la fermeture de l'usine ou du chantier ; (g) à d'autres causes.

Il vous sera aussi demandé si pour une cause ou une autre vous avez chômé un certain temps au cours des derniers douze mois? Si "oui", il vous sera demandé.

Combien de semaines en tout avez-vous chômé, et combien de semaines pour chacune des causes suivantes:

(a) manque d'ouvrage; (b) maladie; (c accident; (d: grève ou lock out; (e) arrêt temporaire des travaux; (f) toute autre raison.

EN COUR DES SESSIONS

Une accusation assez rare a été portée hier, en Cour des Sessions, contre un automobiliste de La Malbaie. Ce monsieur, il y a quelques semaines, était allé chercher sa licence d'auto. Il déclara alors qu'il n'avait jamais été condamné pour manquement aux règlements. Or, on prétend que cette déclaration est fausse et M. Lorenzo Tanguay, officier spécial, a porté plainte contre le prévenu. Celui-ci a comparu devant M. le juge Arthur Fitzpatrick, et après un plaidoyer de non coupable, son enquête a été fixée au 12, mardi prochain.

JUGEMENT DE SIR FRANCOIS LEMIEUX

Une action de $195 intentée à la Commission du Havre par M. Sylvio Guérard est maintenue par le tribunal.

LES RAISONS

Une action de $195 de M. Sylvio Guénard contre la Commission du Havre de Québec a été maintenue, hier, par Sir François Lemieux. Le demandeur, qui était ingénieur-en-chef de l'entrepôt frigorifique, avait été congédié sans avis préalable. Il réclamait donc un mois de salaire. Comme le fait remarquer Sir François dès le début de son jugement, M. Guénard doit être classé dans la catégorie des professionnels et, comme tel, il n'est pas soumis, pour le recouvrement de son salaire, aux réglements de la cité de Québec, mais aux dispositions du Code Civil relativement au louage de services.

Pour justifier ce renvoi du demandeur sans avis, les Commissaires du Port allèguaient que M. Guénard avait prononcé des "paroles dérogatives" à l'adresse de la Commission et des Commissaires du Havre." D'après eux, ces paroles constituaient une insubordination, laquelle justifiait un renvoi.

Le président du tribunal rejette cette défense et déclare que le demandeur a droit à un mois de salaire. Voici le texte de cette partie du jugement:

"Considérant que le secrétaire du président a, le 5 décembre 1930, donné instructions formelles au demandeur (Guénard) d'initier lui-même les nouveaux ingénieurs dans son département et même si nécessaire, de travailler, le soir, afin de rendre ces nouveaux ingénieurs compétents pour prendre charge de leur équipe;

"Considérant que, contrairement aux dites instructions, certaines personnes, munies d'influence politique et n'ayant pas la compétence voulue et requise, vu qu'elles n'étaient pas ingénieurs, se sont présentées au bureau du demandeur pour y exercer l'emploi. Le demandeur, constatant l'incompétence de ces gens, les a éconduits et mis à la porte.

"On conçoit aisément le désappointement des porteurs de recommandations. L'un d'eux, entendu comme témoin, qui est loin d'être sympathique au demandeur (Guénard), a témoigne que ce dernier s'était servi d'un langage dérogatif à l'adresse des commissaires et que ses paroles constituaient une insubordination justifiant les Commissaires de destituer le demandeur.

"Si les paroles attribuées au demandeur avaient été rapportées par un témoin désintéressé, s'il eût été établi qu'elles avaient été répétées au président et, si ce dernier était venu en Cour déclarer que telles paroles étaient de nature à diminuer son autorité et le respect de son nombreux personnel, la Cour aurait certainement statué en conséquence.

"Le demandeur a écrit une lettre au président des commissaires, qui est rédigée, en termes énergiques, lui rappelant les instructions qui lui avaient été données d'initier des ingénieurs et pas d'autres, se plaignant d'être oblige de faire du travail nocturne sans paiement additionnel, déclarant que certaines déclarations étaient de nature à jeter le désaccord dans son bureau, parmi les officiers compétents. Cette lettre manquait peut-être de courtoisie, mais elle n'était ni injurieuse, ni diffamatoire.

"Le demandeur (Guénard) avait tellement raison de refuser de l'emploi à certaines gens, entre autres à ceux qui ont été témoins, que les Commissaires du Havre eux-mêmes les ont destituées

"Les défendeurs n'ont pas prouvé qu'ils avaient destitué le demandeur à raison de la lettre ci-dessus ou des paroles du demandeur. La Cour est convaincue que le président est trop bienveillant pour agir ainsi.

"Considérant que la présente action est bien fondée; pour ces motifs:

"Elle est maintenue et les défendeurs sont condamnés à payer au demandeur la somme de $195 avec intérêts et dépens".

CHEZ JOS. PAQUET

La grande vente de bijouterie commencée hier à la maison Jos. Paquet, horloger-bijoutier-graveur coin de la rue Grant, se poursuivra aujourd'hui avec le même élan qui l'a caractérisée à l'ouverture.

Les nombreuses personnes qui se sont rendues hier au numéro 43 1-2 St-Joseph, ont été surprises de constater la beauté et la valeur des marchandises que l'on offre à des prix coupés de moitié. Ceux et celles qui ont besoin de bijouterie feront bien de se rendre dès aujourd'hui au coin des rues Grant et St-Joseph, du côté sud de la rue St-Joseph, chez Jos. Paquet. Il y a là de véritables aubaines. Dans l'intérêt de nos lecteurs, nous leur rappelons le numéro 43 1-2 de la rue St-Joseph.

CHEZ LES AGRONOMES

La dernière réunion de la société des Agronomes, section de Québec, sous la présidence de M. Narcisse Savoie, président sortant de charge, aura lieu cet après-midi au Manoir de Cap-Rouge. M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, sera l'hôte d'honneur et M. G.-C. Piché, chef du service forestier de la province, donnera une intéressante conférence. La réunion commencera vers 4 heures et le dîner sera servi à 7 heures. Outre les agronomes et leurs épouses, les ingénieurs forestiers et tous ceux que les questions agricoles et forestières intéressent, sont cordialement invités. On pourra se procurer des cartes en s'adressant à M. Alphonse Martin, au Ministère de l'Agriculture. On compte sur la présence de l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture.

LE PERMIS DE CONSTRUCTION OBLIGATOIRE

Des citoyens commencent des travaux avant de s'être munis d'un permis

UNE ILLEGALITE

La commission d'Urbanisme va sévir contre les violateurs de la loi.

UN AVERTISSEMENT

Il existe un réglement municipal qui stipule que tout propriétaire, architecte, entrepreneur, doit, avant de commencer des travaux de construction, réparations, etc., obtenir un permis de l'inspecteur des bâtisses pour ce faire. De plus, dans les quartiers Champlain, St-Jean-Baptiste et Montcalm, toutes les demandes de permis doivent être soumises à la Commission d'Urbanisme pour approbation. Cette commission, instituée dans le but de contrôler et d'améliorer, s'il y a lieu, l'esthétique de la ville, tient une assemblée tous les lundis de chaque semaine et discute de l'opportunité d'approuver ou de refuser ces demandes de permis. Parfois, on fait la demande quand les travaux sont commencés ou trop avancés pour qu'il soit possible de faire les changements que la Commission désirerait. Jusqu'à présent, on a use d'une certaine tolérance, mais la Commission a décidé maintenant d'agir énergiquement et a avisé l'inspecteur des bâtisses de voir à ce que personne ne commence des travaux avant approbation. Par conséquent, le public est invité à y mettre de la bonne volonté sans quoi il s'attirera des embarras tout à fait désagreables, car la Commission d'Urbanisme est décidée à faire respecter la clause expliquée plus haut au sujet des constructions par des moyens légaux.

MORT DE MONSIEUR AURELIEN ROY

M. Roy, operateur dans la chaussure pour la maison John Ritchie, est décédé jeudi après quelques heures de maladie.

AGE DE 54 ANS

Nous avons le regret d'annoncer la mort de madame J.-N. Tremblay, de Montreal, survenue hier. Madame Tremblay, née Albertine Pelletier, était la fille de feu Georges-L. Pelletier, ancien marchand, de Matane.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, M. J.-N. Tremblay, deux fils, MM. Georges et Jean Tremblay, deux filles : mesdemoiselle Rosanne Tremblay et mademoiselle M.-B. Huppé, G. M. G. Elle était la soeur de M. Louis-Georges Pelletier, de Québec, et de M. Oscar Pelletier, pharmacien, de Jonquières, de mesdemoiselles Emma, Marie-Anna et Alice Pelletier, de madame Rosaire LeHoux, de Québec, de madame (notaire) J.-M. Lacroix et de madame Donat Lessard, de Jonquières.

A la famille éprouvée L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

FEU MME J.-N. TREMBLAY

La défunte était la fille de feu G.-L. Pelletier, de Matane.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de madame J.-N. Tremblay, de Montreal, survenue hier. Madame Tremblay, née Albertine Pelletier, était la fille de feu Georges-L. Pelletier, ancien marchand, de Matane.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, M. J.-N. Tremblay, deux fils, MM. Georges et Jean Tremblay, deux filles : mesdemoiselle Rosanne Tremblay et mademoiselle M.-B. Huppé, G. M. G. Elle était la soeur de M. Louis-Georges Pelletier, de Québec, et de M. Oscar Pelletier, pharmacien, de Jonquières, de mesdemoiselles Emma, Marie-Anna et Alice Pelletier, de madame Rosaire LeHoux, de Québec, de madame (notaire) J.-M. Lacroix et de madame Donat Lessard, de Jonquières.

A la famille éprouvée L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

Gadelier à fruits rouges et gadelier a fruits blancs

UNE CHARRUE DE 1873 POUR L'IRRIGATION

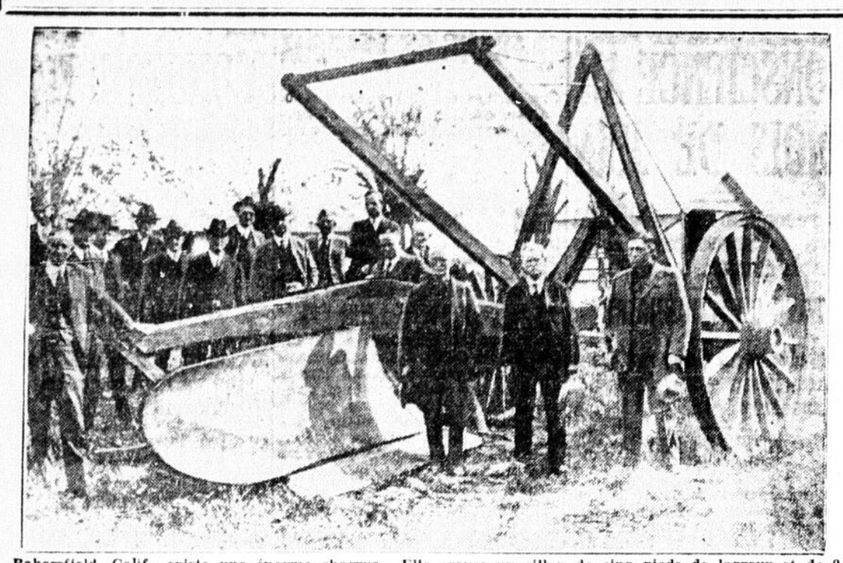

A Bakersfield, Calif., existe une énorme charrue. Elle creuse un sillon de cinq pieds de largeur et de 2½ pieds de profondeur. Construite en 1873, elle fut en usage plusieurs années dans la vallée de San Joaquim. Il faut dix paires de boeufs pour la tirer et deux hommes pour conduire.

La culture des petits fruits tels que le groseiller à grappes est une grande source de revenus pour les cultivateurs et les jardiniers de la province de Québec.

LEUR PLACE DANS L'HORTICULTURE

Celui qui désire cultiver des petits fruits recherche naturellement les espèces qui lui rapporteront le plus gros bénéfice. Les groseilliers à grappes, appelés "gadeliers" par nos cultivateurs, ne sont pas avantageux; il n'existe pas une bonne demande pour leurs fruits et ces arbustes n'occupent pas, à cause de cela, une situation enviable dans l'horticulture québecquoise.

Parmi les petits fruits que nous pouvons produire, les fraises, les framboises, les groseilles (grosses groseilles) et les cassis (gadelles noires) se vendent beaucoup mieux que les gadelles rouges et blanches et rapportent généralement beaucoup plus. Sur le marché de la ville de Québec il s'écoule plusieurs centaines de boites de framboises et de fraises pour une de gadelles, rouges ou blanches. Ceci ne devrait pas être, car les gadelles, et surtout les gadelles rouges, font une belle gelée, d'une vive couleur. Toutes deux, rouges et blanches, peuvent être employées pour faire des tartes ou des sauces; elles conviennent surtout en mélange avec des petits fruits qui manquent d'acidité. Les gadelles rouges et blanches ne sont pas aussi appréciées qu'elles le méritent comme fruits de table; écrasées et mélangées avec du sucre quelque temps avant d'être servies, elles sont des plus appétissantes pendant la saison chaude, lorsqu'elles sont bien mûres. On peut s'en servir pour aromatiser les sodas ou les glaces, et les fruits mûrs peuvent être employés en limonade.

Cependant, tant que la demande pour ces fruits ne sera pas plus vive qu'elle ne l'est aujourd'hui, les gadelles rouges et blanches n'auront que très peu d'importance dans l'horticule de Québec; c'est à tel point que nous avons cessé d'en produire à Cap Rouge. Nous présentons dans cette circulaire le résumé des essais qui ont été conduits jusqu'à date sur ces fruits à cette station.

ESSAIS DE VARIETE ET D'ESPECES DE GADELIERS

La plupart des variétés les mieux connues de gadelles rouges, blanches et noires sont à l'essai sur la station de Cap Rouge depuis 1912. Les arbustes ont été plantés sur un sol de qualité uniforme et cultivés dans des conditions que l'on considérait les mêmes pour tous. Ils se trouvaient sur un sol sablo-argileux, à égouttement naturel et d'une bonne fertilité, et ce sol était raisonnablement fumé et tenu débarrassé des mauvaises herbes. Pendant les quatorze années de l'essai, la date moyenne de la dernière gelée a été le 15 mai, et pendant les quatre mois de mai, juin, juillet et août, la température moyenne a été de 59. 62 degrés F., la hauteur de pluie de 3.80 pouces et le nombre d'heures de soleil de 208.3.

RENDEMENTS DES GADELIERS A FRUITS ROUGES, BLANCS ET NOIRS.

Les chiffres que nous avons recueillis sur les essais de variétés de gadeliers rouges, blancs et noirs à Cap Rouge couvrent une période de quatre ans.

Le tableau suivant fait voir que les gadelles rouges sont celles qui rapportent le plus par acre, les blanches viennent ensuite et les noires ou "cassis" viennent au bas de la liste, mais la demande de gadelles rouges et blanches est si faible que la récolte de 1927 n'a pu être écoulée à n'importe quel prix.

RENDEMENTS DE VARIETES DE GADELLES ROUGES ET BLANCS

Il peut y avoir quelques personnes qui désirent encore cultiver ces fruits, soit parce qu'elles ont un marché spécial ou parce qu'elles désirent s'en servir chez eux. Nous avons préparé, pour leur gouverne, le tableau suivant, qui donne le rendement de toutes les variétés de gadeliers rouges et blancs essayées à Cap Rouge. Il est à noter que les variétés sont comparées pour les mêmes saisons et, que lorsque une ou plusieurs espèces sont retirées, la moyenne de toutes est donnée.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur le tableau qui précède pour voir que la Perfection est de beaucoup celle qui a rapporté le plus et qu'elle devrait être cultivée par ceux qui vendent leur récolte à la livre. Pour les clients exigeants et qui sont prêts à payer une grosse prime pour l'apparence ou la qualité, on fera bien de cultiver la gadelle "Cerise" à cause de sa grosseur et la "Raisin blanc" (White Grape) parce qu'elle est la meilleure variété pour la table; cette dernière est moins acide que la plupart des autres.

VENTILATION DES CAVEAUX AUX LEGUMES

Une cheminée d'évacuation est nécessaire.

CLAIRE-VOIE

On peut le placer aux environs de la grange.

LES MURS

Les légumes, mis en caveaux, dégagent des gaz qui vicient rapidement l'air de l'intérieur; celui-ci doit être constamment renouvelé.

Il est donc nécessaire de construire une petit cheminée d'évacuation sur le toit du caveau. Si la hauteur des légumes empilés dépasse trois pieds, il sera préférable de placer ici et là dans la masse, des petites cheminées à claire-voie ou en planches trouées qui faciliteront la circulation de l'air et empêcheront l'échauffement des racines.

Il est parfois possible, comme il a été dit précédemment, d'utiliser l'approche de la grange pour l'aménagement d'un caveau à légumes. C'est un moyen d'avoir les légumes à proximité du troupeau et de réduire le coût de la construction du caveau. Il faut toutefois remarquer que, dans ce dernier cas, le caveau est complètement hors du sol et que les parois devront être construites avec espaces vides de manière à isoler le froid. Ici, les murs de béton pleins ne sont pas toujours recommandables surtout dans les régions froides, à moins qu'ils soient bien lambrissés de bois à l'intérieur et séparés par un espace vide. Les murs de bois ou de maçonnerie seraient peut-être préférables pour la raison qu'ils sont plus isolants. Le fond du caveau devra être en sable ou en madriers disjoints de façon à communiquer à l'intérieur la température du sol.

Le CREDIT AGRICOLE en SYRIE

Un système que les pays de grande culture devraient étudier.

BANQUE

Les institutions de crédit agricole consistent en Syrie essentiellement dans trois banques agricoles, l'une dans la république du Grand-Liban, l'autre dans l'Etat de Syrie et dans l'Etat des Alaouites.

La Banque agricole de l'Etat du Frand-Liban est une institution d'Etat et possède la personnalité civile et l'autonomie financière. Elle est placée sous l'autorité du directeur des finances de l'Etat et elle a son siège à Beyrouth. Elle a pour objet de venir en aide aux agriculteurs. Pour cela elle peut leur consentir des prêts, ou bien elle peut acquérir, en cas de besoin, du bétail, des semences, de l'outillage agricole et des engrais pour les vendre soit au comptant, soit contre remboursement à terme; elle peut aussi acheter des terres pour les lotir et les revendre aux particuliers moyennant versements échelonnés.

Pour obtenir un prêt, l'intéressé doit fournir des preuves de a solidité du gage immobilier ou mobilier qu'il offre en garantie; il doit aussi fournir un certificat de la Chambre d'agriculture de son district attestant qu'il est agriculteur ou industriel agricole. Le maximum des prêts à consentir à une même personne contre garantie immobilière est de 2,000 livres sterling. Cette somme peut être augmentée si elle doit être employée dans une grande entreprise agricole sous le contrôle de la banque. Le délai maximum du remboursement des prêts par fractions échelonnées est de cinq ans; il peut être porté à dix ans exceptionnellement lorsqu'il a pour objet des entreprises agricoles à rendement éloigné. Quand il s'agit de prêts sur produits agricoles le délai est de six mois.

Plusieurs habitants d'un même village peuvent réunir les garanties immobilières dont ils disposent en vue de contracter un emprunt en commun.

La capitale de la Banque agricole se compose de sommes et créances représentant l'actif des anciennes succursales de la Banque agricole dans l'Etat du Grand-Liban; des subventions accordées par l'Etat au moyen des crédits supplémentaires dotées par prélèvement sur les fonds des excédents disponibles; des bénéfices; des dons et legs faits à la banque.

Tant que le capital de la aBnque n'atteint pas un million de livres, celle-ci peut recevoir des avances de l'Etat et contracter des emprunts.

L'Etat a un privilège sur l'actif de la Banque.

Avec beaucoup de prudence cette réglementation a été appliquée et a donné de bons résultats: en deux ans les prêts consentis par le gouvernement libanais se sont élevés à 6 millions de francs.

La Banque agricole de l'Etat de Syrie est aussi une institution d'Etat qui a le même but que celle du Grand-Liban et qui fait des opérations analogues aux opérations de celle-ci. Son capital est constitué par ses fonds actuels, par ses bénéfices etp ar une part de 4 p. c. du produit desd imes qui doivent être servies jusqu'à ce que son capital réel employé pour les prêts atteigne 1 million de dinars-or.

La Banque prête aux agriculteurs, aux propriétaires, aux exploitants, elle achète et importe des semences, de l'outillage et les vend aux agriculteurs moyennant versements échelonnés; elle accepte des dépôts, se charge de transmissions de fonds, etc. . .

Les prêts doivent être garantis par des biens immobiliers, par des garantis solidaires, par des obligations de la Banque par des objets d'or et d'argent, des bijoux, etc . . .

La Banque agricole de l'Etat des Alaouites est aussi une institution d'Etat qui a pour but le développement de l'agriculture. Elle se charge des mêmes opérations que la Banque agricole de Syrie. Son capital se compose des sommes et créances représentant l'actif des anciennes succursales de la Banque agricole dans l'Etat des Alaouites, des centimes additionnels sur les dimes affectées à cette institution, des bénéfices de la Banque, des dons et legs faits à la Banque. Elle peut recevoir des avances de la Trésorerie de l'Etat et contracter des emprunts.

Les prêts consentis sont effectués contre diverses garanties: hypothèques de biens immobiliers, engagements solidaires, cautionnement constitué par un tiers, gage sur les produits agricoles engrangés. Ces diverses catégories de prêts comportent un certain nombre de formalités et sont soumises à une réglementation précise touchant le montant et les délais de remboursement.

Sans entrer dans le détail de ces organisations, disons simplement qu'elles ont contribué pour une grande part au développement de l'agriculture dans ces pays d'Orient. Pour l'avenir leur rôle ne peut manquer d'être encore plus important, nous n'en donnerons comme exemple que les prêts destinés à l'hydraulique agricole qui mériteraient une étude spéciale qu'on ne saurait traiter rapidement ici.

LES DECHETS FOURNISSENT DE LA CHAUX

Le résidu des générateurs de gaz acétylène.

LES CENDRES

Les usines à gaz en produisent également.

BOIS ET FOURS

La matière blanche qui reste après l'action de l'eau sur le carbure de calcium pour l'obtenir du gaz acétylène n'est pas autre chose que de la chaux hydratée. L'emploi de ce sous-produit comme amendement du sol est donc tout indiqué lorsqu'on peut en disposer.

—Provient de l'épuration du gaz d'éclairage par de la chaux. Elle renferme, outre de la chaux éteinte, des sulfures de calcium et divers composés toxiques. Souvent les usines à gaz la donnent pour rien à ceux qui veulent l'enlever. On peut l'employer avec profit comme amendement, mais il faut avoir soin de la laisser exposée à l'air, en petits tas, avant de l'enfouir dans le sol. L'action de l'air détruit les composés nuisibles qu'elle renferme.

—Les cendres de bois et d'autres végétaux renferment toujours, à côté de la potasse et d'un peu d'acide phosphorique, une forte proportion de chaux, qui peut atteindre jusqu'à 50 p. c. du poids total. A ce titre, les cendres des matières végétales remplissent donc aussi le rôle d'amendement calcaire.

—Elles constituent un déchet facile à obtenir pour la peine du charriage, aux environs des endroits où se fabrique de la chaux. Formés d'un mélange de poussière de chaux vive et de la cendre provenant du combustible, elles auront surtout de la valeur, comme amendement et engrais, si la calcination de la pierre calcaire, dans les fours à chaux, se fait au bois. Leur inconvénient est d'être d'un maniement assez pénible à cause des poussières irritantes de chaux caustique respirées, et reçues dans les yeux, aussitôt qu'on les remue à la pelle.

L'AVOINE

La province de Québec ne produit pas assez d'avoine. Les cultivateurs devraient se donner à la production de cette denrée excellente pour l'alimentation des chevaux, volailles, moutons, vaches et porcs.

LE TABAC

Nous trouvons dans le rapport annuel du Directeur des fermes expérimentales les commentaires suivants au sujet du marché pour le tabac canadien en Grande-Bretagne: "En général on peut dire que le marché du Royaume-Uni est toujours le débouché qui donne le plus d'espoir pour l'exportation du tabac canadien en feuille. Il est essentiel cependant que les tabacs, aussi bien que l'emballage, soient de la meilleure qualité. Il se développe des marchés secondaires pour le tabac de qualité inférieure, notamment en Belgique et jusqu'à un certain point en Allemagne et dans les Pays-Bas".

COMMENT ON DETERMINE LA QUALITE

N'élevez que des poules de choix et qui rapportent.

LA PONTE

Où prendre les sujets de souche des basses-cours.

OEUFS PRIMES

Aujourd'hui que les produits agricoles se vendent à si bas prix, spécialement ceux des basses-cours, il est plus important que jamais que le cultivateur qui désire faire un bénéfice sur ses volailles ou qui veut tirer un bon rapport de ses récoltes de fourrages et de grains détermine la qualité réelle de ses poules.

On dit qu'il n'en coûte pas plus cher de nourrir une bonne poule qu'une mauvaise, et rien n'est plus vrai. La difficulté est de trouver au juste ce que vaut la poule. C'est parce qu'il permet de le faire que le système fédéral du contrôle de la ponte, administré par le Ministère de l'Agriculture à Ottawa, s'est conquis une place chez tous les cultivateurs du Canada et devient rapidement de plus en plus apprécié.

Le rapport No 11 pour l'année de contrôle 1929-30 nous apprend qu'il a été entré au total 30,385 oiseaux des neuf provinces, sur ce nombre 6,965 ont obtenu un certificat ordinaire de contrôle en pondant un minimum de 150 oeufs par oiseau, tandis que 3,028 ont obtenu un certificat supérieur de contrôle en pondant 225 oeufs ou plus. La production moyenne annuelle de toutes les poules au Canada est d'environ 85 oeufs par tête.

Ces chiffres fournissent une indication graphique de la valeur réelle des sujets certifiés dans l'industrie avicole. C'est parmi ces oiseaux que l'on prend les sujets de souche, pour établir une basse-cour réellement productrice.

Il ne suffit plus aujourd'hui de choisir des sujets de souche dans une basse-cour en se basant sur la moyenne de la production de cette basse-cour; c'est aussi un gaspillage que d'acheter des oeufs d'incubation de n'importe quelle qualité pour faire éclore des poussins quand on peut se procurer une bonne provision d'oeufs ou de poussins venant d'oiseaux de capacité certifiée.

La progéniture des oiseaux contrôlés, accouplés avec des cochets approuvés, permet d'obtenir une basse-cour qui ne le cède en rien en qualité au père et à la mère. Ces poulettes, bien nourries et bien soignées, laisseront un bénéfice raisonnable à leur propriétaire, même aux bas prix actuels pour les oeufs. Il n'y a qu'une poule sur dix choisies pour le contrôle de la ponte qui remplit les conditions posées pour le certificat supérieur du contrôle, et une seulement sur cinq qui obtient le certificat ordinaire du contrôle. Les oiseaux de ce genre ont une valeur réelle pour le cultivateur qui les élève, non seulement il en tirera des poulettes qui pondront des oeufs pour lui, mais les oeufs venant des basses-cours approuvées et contrôlées obtiennent une prime das toutes les parties du pays, pendant la saison d'incubation. Un autre avantage, bien entendu, est la prime que les cultivateurs et les aviculteurs intéressés dans l'amélioration de leurs basses-cours sont prêts à payer pour les oiseaux d'une qualité connue.

L'ALIMENTATION ECONOMIQUE DANS LA PRODUCTION DES PORCS

On vient de publier un livret contenant absolument tous les détails à ce sujet.

LES BENEFICES

Pour venir en aide d'une façon pratique aux cultivateurs canadiens qui ont profité des dispositions de l'offre fédérale de truies portières, ainsi qu'à ces cultivateurs qui font de nouveaux efforts pour développer l'élevage du porc, la Division de l'industrie animale du Service des fermes expérimentales a préparé un feuillet spécial (No 135 N.S.) intitulé "Rations pour la production économique du porc".

C'est une publication pratique, sans termes techniques, qui traite en langage direct, concis et clair, de la question de l'élevage des porcs, à partir de l'alimentation et du soin des sujets reproducteurs jusqu'au bon engraissement du porc à bacon select.

Les rations qui sont montrées utiles et économiques dans l'alimentation sont indiquées, et les instructions complètes sont données sur leur préparation et leur emploi. L'auteur donne une attention spéciale aux conditions que l'on rencontre dans l'Est et l'Ouest du Canada.

Ce feuillet a été préparé en vue d'aider les cultivateurs à tirer le plus de benefice possible de la production des porcs, spécialement ceux qui ont profité de l'offre de truies portières introduite par l'honorable Robert Weir, Ministre fédéral de l'Agriculture, et à ces cultivateurs qui developpent cette phase de leurs activités. On peut se le procurer gratuitement en s'adressant au Bureau des publications du Ministère à Ottawa.

L'INDUSTRIE AVICOLE

L'analyse des rapports d'une enquête récente de l'industrie avicole dans l'Ontario, montre que le nombre de volailles dans les basses-cours a augmenté cette saison. A en juger par les raports qui ont été reçus, 15 comtés prévoient que l'effectif actuel des bassecours sera maintenu, 6, prévoient une diminution tandis que dans 8 autres il y aura une augmentation considérable.

L'AUBERGINE CANADIENNE

Il s'agit en réalité de celle du Japon qui s'aclimate ici.

"BEAUTE NOIRE"

Il est fait mention dans le rapport annuel du Directeur des fermes expérimentales fédérales d'une aubergine qui paraît devoir rendre de grands services aux Canadiens. A la suite de longues études, l'Horticulteur du Dominion dit ce qui suit:

L'aubergine japonaise, appelée Negasaki, dont les fruits sont trop petits pour le marché général, est la seule espèce d'aubergine qui produisait une récolte satisfaisante dans bien des parties du Canada à cause de sa précocité. Elle a été croisée avec la Black Beauty (Beauté noire), une variété plus tardive mais de grosse taille, et ce croisement a donné une aubergine de bonne dimension mais beaucoup plus précoce que la Black Beauty. On cherche maintenant à en fixer le type. Lorsqu'on y sera arrivé, on aura une aubergine que l'on pourra cultiver dans les conditions canadiennes et qui deviendra probablement un nouveau facteur important dans l'horticulture canadienne.

LE TABAC ET LES BINAGES TRES HATIFS

On doit les faire aussitôt après la transplantation.

LES PLANTS

Le résultat évident de quelques expériences.

A HARROW

On devrait commencer à biner un champ de tabac aussitôt que possible après la transplantation. On ne devrait pas attendre plus de trois jours. Ces binages précoces jouent un tres grand rôle dans la production d'une bonne récolte et l'on n'apprecie pas autant qu'on le devrait tous leurs avantages.

Il y a quelques années on avait l'habitude de ne commencer à biner qu'une ou deux semaines après la transplantation, mais on a reconnu depuis qu'il vaut beaucoup mieux s'y mettre plus tôt. Les premiers binages devraient être effectues assez profondément. Il ne faut pas, cependant, faire passer la bineuse trop près des plantes, de peur de les déranger. Les binages suivants doivent être de plus en plus superficiels, à mesure que la récolte se développe, car si l'on enfouissait la bineuse trop profondément, juste avant l'écimage, on couperait beaucoup trop de petites racines. Ces petites racines sont très importantes, car ce sont celles qui procurent à la plante la plus grande partie de la nourriture et de l'eau qui lui est nécessaire pour sa croissance.

Les derniers binages sont généralement bien faits, mais les premiers, qui doivent être effectués immédiatement après la transplantation, méritent plus d'attention qu'ils n'en ont reçu jusqu'ici; le résultat des experiences qui ont été faites à la Station de Harrow le démontre clairement. Nous avons constaté que ces binages précoces présentent plusieurs avantages distincts, dont les raisons sont faciles à expliquer. En premier lieu, les plants reprennent mieux parce que le binage ouvre la terre, la met en contact avec l'air, réchauffe ainsi le sol et stimule son activité, ce qui fait que les engrais appliqués deviennent plus rapidement assimilables pour la plante. De même, le tapis de poussière que l'on crée en binant empêche la surface du sol de se dessécher trop rapidement. Un autre grand avantage est la destruction des mauvaises herbes, qui dépouillent la terre des principes fertilisants et de l'humidité qu'elle renferme lorsqu'elles se développent. Les binages précoces aident aussi beaucoup à détruire certains insectes nuisibles, comme le ver gris et le ver fil de fer. Ces insectes préfèrent opérer dans un sol frais qui n'est pas dérangé, et les binages précoces les encouragent à quitter la surface du sol. Devant tous ces faits nous recommandons donc fortement les binages précoces pour stimuler la végétation des plants de tabac.

H.-F. MURWIN,
Régisseur.
Station expérimentale fédérale,
Harrow, Ontario.

Chevaux à Vendre

Nous recevons aujourd'hui un char de beaux chevaux de travail et de voiture, des fermes d'Ontario. Bonne grosseur et garantis. Nos prix sont convenables.

Visitez notre écurie pour vous en convaincre.

BLOUIN & BISSON
COMMERCANTS DE CHEVAUX
(Coin Ste-Thérèse et Aqueduc)
Résidence: 234, Kirouac
Tél. 4-0176, 3-2638

BONS CHEVAUX à VENDRE

Je viens de recevoir un beau char de jeunes chevaux provenant des fermes d'élevage d'Ontario, aussi plusieurs belles juments pour cultivateur ou pour la selle à des prix réellement bas.

S'adresser à
F.-M. BERNIER
1055, Rue St-Valier,
Québec.

"C'est toujours la même!"

Depuis 1668

BIÈRE BOSWELL

REMINISEENCES

FONDATION DES MAGASINS WOOLWORTH

GEORGES COTE.

EN évoquant le "Magasin de 7 cents" récemment démoli, ce sujet intéressant me porte à mentionner un autre magasin à peu près semblable dans son genre d'affaires en détails, mais considérablement plus important. Je veux parler du "Magasin de 15 cents" comme on le désigne populairement à Québec, et qui a été établit à St-Roch, il y a déjà 30 ans, c'est-à-dire le 17 novembre 1901. Le premier Magasin Woolworth à 5 cents, débuta bien modestement en 1879, à Watertown, New-York. Après avoir subi l'épreuve de l'insuccès et surmonter les obstacles inévitables auxquels s'expose toute innovation, ce "Magasin à 5 cents" primitif, est devenu une gigantesque organisation commerciale, répandue à travers l'Amérique, le Canada et même en Europe. L'histoire de cette immense et colossale entreprise, qui a eu sa répercussion jusqu'en notre ville, mérite d'être connue, et d'être citée en exemple à la jeunesse qui se prépare à la lutte pour la vie.

Il y a deux ans à peine, c'est-à-dire en 1929, les "Magasins F.-W. Woolworth Co" célébraient les Noces d'Or de leur fondation mémorable. A cette occasion digne de mention un pamphlet à la couverture dorée, fut publié, dans lequel l'on énumère les développements prodigieusement accomplis pendant cette période de cinquante ans. Je m'efforcerai de traduire de l'anglais le récit suivant que j'en ai extrait.

DEBUT DU "MAGASIN A 5 CENTS WOOLWORTH"

Il y a 52 ans passé, le "Magasin à 5 cents de Woolworth", n'était qu'un rêve de jeunesse dont la réalisation hantait sans cesse celui qui en avait conçu l'idée. Pendant l'automne de 1878, avait lieu à Watertown, New-York, une exposition rurale, sorte de foire foraine, et au milieu de toutes ces scènes animées et attractives des exhibits divers, se dressait un magasin général de campagne, là, où l'on pouvait se procurer depuis le plat de ferblanc, jusqu'à la chemise de nuit.

Au-dessus de la porte d'entrée, une enseigne portait cette indication "Moore and Smith".

Au centre de cette installation de marchandises diverses, se trouvait une longue table recouverte en calicot rouge, et remplie d'un assortiment varié d'objets de moindre valeur. Une pancarte surmontait ces multiples articles, sur laquelle était inscrit cette note: "A votre choix, pour 5 cents chacun."

Une foule de curieux entourait cette table et le jeune commis qui en avait le contrôle, fournissait à peine à répondre aux demandes de ses nombreux clients d'occasion.

Ce jeune homme n'était autre que M. Frank W. Woolworth, le fondateur vénéré des fameux magasins qui redisent son nom à la postérité à travers toute l'Amérique, et même jusqu'en Europe.

Le succès inespéré obtenu de cette table de bargains à 5 cents seulement, lui fit entrevoir les perspectives les plus rassurantes pour l'avenir.

Il en conclut que si les gens de Watertown, appréciaient autant les avantages resultant de ce nouveau genre de commerce en détail, il était à présumer que ceux des autres localités, en feraient évidemment autant.

L'idée de la fondation des Magasins à 5 cents était conçue, mais la réalisation de cette entreprise, qui hantait sans cesse le promoteur, méritait certainement d'être mise à l'essai. A cette époque reculée, M. Frank-W. Woolworth, à peine âgé de 26 ans, ne recevait que $10.00 de salaire par semaine, comme commis chez "Moore and Smith". Dépourvu de tout moyen pécunier, il lui était donc impossible de mettre son projet à exécution. Cependant, bien déterminer à agir de sa propre initiative, M. Woolworth, s'en fut un jour rencontrer son patron, M. W.-H. Moore, et lui dit: "Je crois fermement qu'il serait avantageux de maintenir en permanence, un magasin spécialement réservé aux ventes à 5 cents. J'en présume que ce nouveau système à bon marché, rendrait de précieux services au public en général. Il y a un poste disponible dans l'Utica, mon père signera en ma faveur un billet de $300.00 à condition que vous l'acceptiez, afin de me permettre d'acheter le stock nécessaire à l'ouverture de ce magasin projeté. M. Moore avait confiance en ce jeune homme entreprenant dont il connaissait l'activité et l'énergique désir de réussir en affaires, il lui promit d'accepter le billet promissoire proposé.

Le magasin en vue fut alors ouvert à Utica, le 22 février 1879, mais il causa un désappointement général.

Après quelques semaines d'ouvertures régulières, les ventes diminuèrent jusqu'à ne rapporter que $2.50 par jour. Un jeune homme autre que M. Woolworth se serait découragé profondément de ce premier fiasco, et il aurait sans doute renoncer à poursuivre son entreprise hasardeuse.

Mais soutenu par un espoir inébranlable en l'avenir, M. Woolworth, ne se déconcerta pas outre mesure. Il trouva la cause de cet insuccès dans la situation économique de cette localité, qui était alors défavorable au commerce.

M. Woolworth retourna résolument vers celui qui le protègeait de sa considération, et le soutenait de ses finances, en lui déclarant de nouveau avec franchise et sincérité, que malgré ce premier échec, il avait encore confiance en la réalisation de son rêve, et que plus que jamais il était disposé à en renouveler l'expérience dans une autre localité, pourvu que son protecteur, seconde ses efforts, en lui fournissant les fonds nécessaires à cette fin. Certes, les perspectives n'étaient guère recommandables, mais M. Moore alla consulter son associé. M. Smith et lui dit: "Ce jeune homme mérite notre encouragement, fournissons lui une autre occasion de s'affirmer". La question fut facilement résolut. Possesseur d'un nouveau stock, M. Frank Woolworth, prit le train pour se rendre à Lancaster, Pensylvanie.

Il introduisit dans cette localité, ce genre de commerce encore inconnu, lequel lui inspirait une confiance inébranlable de réussir. Il ouvrit donc son "Magasin à 5 cents" en juin 1879. Les ventes de cette première journée d'ouverture, rapportèrent la somme de $127.00. Ce résultat satisfaisant fut considéré comme un heureux présage, et M. Woolworth en conclua que l'idée ferait son chemin au milieu d'un public favorable à son projet. Jusque-là, M. Woolworth s'était tenu à sa première décision de n'avoir qu'un assortiment d'objets à 5 cents seulement, mais trois ans plus tard, il jugea à propos d'ajouter à son stock de nouvelles marchandises à 10 cents, afin d'offrir à ses clients dont le nombre augmentait sans cesse, un assortiment plus considérable en choix, en valeur, et de là, plus avantageux pour eux. Mais cette hausse serait finale pour l'avenir, il en prenait la résolution formelle.

PREMIER ASSOSIE

Un jour, M. Frank W. Woolworth, écrivit à son frère, C.-S. Woolworth, qui était alors gérant d'une succursale des magasins "Moore and Smith" à Morristown, N.-Y., la lettre suivante: "Je trouve une occasion d'ouvrir un autre magasin à Harrisburg, Pensylvanie, serais-tu disposé à en devenir le gérant." L'offre était aléchante, et le frère l'accepta volontiers. Conséquemment le magasin "Moore and Smith" perdit un autre jeune employé qui promettait beaucoup pour l'avenir.

L'association des frères Woolworth, à Harrisburg, fut désignee par "The Great 5 cents store."

Ce dernier magasin leur rapporta $800.00 de profits, mais le propriétaire exigea un surplus de loyer, ce qui fut considéré comme impossible à réaliser par les locataires, qui décidèrent de quitter l'endroit. Sans plus de considération, ceux-ci transportèrent leur stock à York, Pensylvanie. Mais hélas, après trois mois de ventes, les profits de ce nouveau magasin ne s'élevaient qu'à $36.00. De nouveau, l'assortiment fut emballé et retourné à Lancaster, pendant que les deux frères étudiaient la situation à savoir s'il était opportun d'ouvrir une nouvelle succursale dans une autre localité. Dans l'automne de 1880, les deux frères Woolworth, firent un nouvel effort d'expansion, en s'installant à Scranton, Pensylvanie, sous la direction de C. S. Woolworth. Ce nouveau magasin était si vaste dans son étendue, qu'on fut obligé de le séparer par une cloison, afin de presenter une installation convenable du stock qu'ils avaient en mains.

Les ventes d'ouverture ne rapportèrent que $13.27, mais pendant cette première année, elles s'élevèrent à $3,000. Ce résultat encourageant fut considéré comme un véritable succès. En 1883, M. C.-S. Woolworth, achèta les intérêts de son frère Frank, investis dans ce magasin de Scranton, et continua les affaires en son propre nom. Mais après trois ans d'existence son actif n'était que de $5,000, mais il éprouvait de la satisfaction d'avoir fonder son magasin, sur des bases solides, ce qui lui permit quelques années plus tard, d'ouvrir des succursales dans diverses villes d'Amérique. Dans l'intervalle, son frère Frank exploitait avec succès son magasin à Lancaster. En 1892, il était devenu le propriétaire de 14 magasins florissants, repartis à travers les Etats-Unis.

DEUXIEME ASSOCIE, M. FRED-M. KIRBY

Ce fut à cette époque que les frères Woolworth s'associèrent un ami d'enfance qui devint un facteur important dans le développement de leurs magasins. M. Fred.-M. Kirby, était un ancien employé des magasins "Moore and Smith". Sur son salaire de $11.00 par semaine, il avait économisé la somme de $500.00.

Un magasin fut alors ouvert à Wilkes-Barre, Pensylvanie, sous la raison sociale de "Woolworth & Kirby" et ce dernier débuta dans sa nouvelle carrière. M. Kirby, emprunta cent piastres qu'il ajouta à ses économies de $500.00, afin de former le montant requis pour représenter sa part dans la compagnie naissante. Après trois ans de commerce, il acquérit les intérêts de M. C. S. Woolworth, son associé, et continua seul les affaires sous la raison sociale de "F. M. Kirby Co.". Mais jamais, il aurait prévu à ce moment-là, qu'en moins de 20 ans, il deviendrait le propriétaire de 96 magasins florissants, établis dans différentes villes américaines.

TROISIEME ASSOCIE,— M. S.-H. KNOX"

Le troisième associe qui se joignit aux frères Woolworth, à Lancaster, recevait la visite de son cousin, M. S.-H. Knox, un autre jeune homme ambitieux de parvenir.

Celui-ci avait économisé quelques centaines de piastres, et cherchaient une occasion favorable de les investir avantageusement. M. Woolworth, lui offrit de se joindre à eux. Cet offre fut acceptée et un magasin fut ouvert d'abord à Reading, Pensylvanie, puis à Newark, New-Jersey. Le succès ne leur sourit pas beaucoup, mais en Erié, Pensylvanie, les résultats furent bien plus satisfaisants. Mais pour imiter ses prédécesseurs, M. Knox, administra plus tard lui-même son magasin, après quoi, il ouvrit subséquemment des succursales dans plusieurs villes.

QUATRIEME ASSOCIE.— M. EARLE-P. CHARLTON.

Dans les premiers temps d'inauguration des Magasins à 5 et 10 cents, un jeune voyageur de commerce visitait périodiquement ces divers magasins. Son nom était Earle-P. Charlton.

Un jour, il fit remarquer à M. Knox, qu'il y aurait une grande opportunité d'étendre son genre de commerce dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. "Pourquoi ne pas nous unir tous les deux pour en faire l'expérience?" répliqua M Knox.

La proposition fut acceptée d'amblée. Et le nom de Charlton, fut alors ajouter à celui des propogateurs des Magasins populaires à 5 et 10 cents. Des succursales furent alors ouvertes à Fall-River, Massachussets, ainsi qu'en Californie, et progressèrent en se développant graduellement. En 1896, précédant ses associés, M. Charlton, décida d'agir indépendamment d'eux, en étendant son commerce au Canada. Il s'établit d'abord dans l'ouest des Montagnes-Rocheuses, jusqu'à la Côte du Pacifique.

FORMATION D'UN "MERGER"

En l'an 1912, justement 33 ans après l'ouverture du premier "Magasin à 5 cents", par M. Frank-W. Woolworth, à Lancaster, N.-Y., un "Merger" fut formé par l'union des propriétaires de tous ces divers magasins à 5 et 10 cents, jusque-là indépendants entre eux.

Ces propriétaires dont les noms suivent, F.-W. Woolworth & Co., S.-H. Knox & Co., F.-M. Kirby & Co., E.-P. Charlton & Co., C.-S. Woolworth et W.-H. Moore, formaient un groupe important d'hommes d'affaires expérimentés et avertis. Tous étaient d'anciens associés des Woolworth, et ceux-ci leur avait fourni l'avantage de s'établir en affaires, en les favorisant au début.

Ce merger fut donc désigné par la "F.-W. Woolworth Co." sans doute dans le but de perpétuer à jamais la mémoire vénérable de son fondateur. Quand il fut constaté que cette amalgamation comprenait 596 magasins différents, le fait fut considéré comme prodigieux.

L'année suivante, soit en avril 1913, le Président Wilson, des Etats-Unis inaugurait le gratte-ciel de la "Woolworth Building" en pressant un bouton électrique, qui illumina instantanément les 80,000 points lumineux qui dessinèrent les lignes architecturales de cet édifice colossal.

Les proportions et la quantité des matériaux employés à la construction de cet édifice gigantesque, méritent d'être mentionnés. Hauteur, du trottoir au sommet de la tour, 742 pieds, nombre d'étages 60, pesanteur 206.000.000 livres, étendue 15 âcres, fenêtres 3,000, ascenseurs 30, acier de construction 24.000 tonnes, briques 17,000.000, terra-cota 7,500 tonnes, tuiles 28,000 tonnes, fils électriques, 87 milles, bronze et ferronnerie 53.000 livres, marbre 12.000, etc. Vers 1916, cette nouvelle compagnie possédait 920 magasins, brassant des affaires pour un montant approximatif de 87 millions de piastres par année. En avril 1919, décédait M. Frank-W. Woolworth, le fondateur des Magasins à 5 et 10 cents.

Le défunt fut sincèrement regretté.

M. Hubert-T. Parson, lui succéda à la présidence de cette colossale organisation commerciale en détail, devenue la plus importante, comme la plus considérable du monde entier.

A ce moment la "F.-W. Woolworth Co" possédait 1000 magasins, et les ventes annuelles s'élevaient à près de 120 millions de piastres. Et soit dit en passant, ces millions de piastres provenaient uniquement des ventes de 5, 10 et 15 cents. On a bien raison de dire que les plus petits montants, forment les plus grosses sommes.

Dix ans plus tard, soit en 1929, lors de la célébration du cinquantenaire de fondation, le nombre des magasins fut porter à 2.100, établis dans 1.500 villes, reparties à travers les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, le Cuba et l'Allemagne. En alignant cote à cote cette chaine de magasins, l'on pourra former une façade longue de 17 milles.

Les principales villes des Etats-unis, renferment un nombre considérable de ces magasins.

Ainsi New-York en possède 88, la Floride 18, Chicago 76, Minneapolis, Minn. 15, Philadelphie 53, Boston 30, etc. En Angleterre il y en a 350, nada 130, etc. En 1929, les ventes annuelles triplèrent celles de 1913, c'est dire qu'elles furent considérablement augmentées.

Dans l'espace d'un demi-siècle, le modeste assortiment contenu sur une simple table à Watertown, est devenu le genre de commerce en detail, le plus considérable de l'univers. L'importance "F.-W. Woolworth Co." se compose de 8 officiers, et de 24 directeurs.

AU CANADA

Au Canada, les "Magasins à 5, 10 et 15 cents" sont dirigés par la "F.-W. Woolworth Co. Limited" incorporée par une charte canadienne. Tout d'abord, la "S.-H. Knox & Co." et la "F.-P. Charlton & Co." contrôlèrent indépendamment des magasins établis au Canada, avant la formation du Merger de 1912. Pendant cette dernière année, tous les intérêts commerciaux de la "Knox Co et la "Charlton Co" furent réunis et désignés par la "F.-W. Woolqui est affiliée à celle de New-York

En dehors du Canada, les prix de ventes se limitent à 10 cents, mais en raison des frais de transports à longues distances, et douaniers, on a été obligé de hausser à 15 cents, la limite des prix de ventes au Canada seulement. Il y a actuellement 130 magasins Woolworth au Canada, et la plupart des objets vendus dans ces magasins sont fabriqués au pays.

A QUEBEC

A Québec, le premier "Magasin à 5, 10 et 15 cents" a été inauguré le 17 novembre 1901, aux numéros 149-151 rue St-Joseph, St-Roch, avoisinant les immenses et florissants "Magasins Paquet". Ce commerce nouveau genre créa une innovation qui fut fort bien accueillie du public québecois. A cette époque d'ouverture, ce magasin était sous le contrôle de la "E.-P. Charlton Co. Ltd." Mais depuis l'amalgamation des "Magasins à 5, 10 et 15 cents" en 1912, ce magasin a été englobé dans la puissante "F.-W. Woolworth Co."

Le 20 novembre 1920 au soir, cet édifice fut détruit de fond en comble par un violent incendie, qui mit en émoi le quartier. Mais le magasin se releva de ses cendres, et il fut ouvert de nouveau le 2 juillet 1921. La succursale de Québec a contribuée pour sa part à la progression générale des "Magasins Woolworth".

Le magasin primitif de St-Roch, a été agrandi considérablement par l'addition d'un deuxième étage, et en plus deux nouvelles succursales ont été établies au faubourg St-Jean et à St-Sauveur, sous l'habile direction de son gérant, M. J.-T. Hellyer, le magasin de St-Roch est des plus florissants.

Certes, elle est toujours édifiante à entendre raconter l'histoire de ceux qui parviennent à la célébrité, après avoir parti du bas de l'échelle sociale.

Les Woolworth en fournissent un bel exemple.

TARZAN ET LE LION DORE

Episode No 71

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Service)

Flora Hawkes et ses trois compagnons, poursuivis par Luvini et ses deux cents guerriers, fuyaient à travers la jungle obscure, sans savoir dans quelle direction ils allaient. Leur seule préoccupation était de mettre le plus de distance possible entre eux et le camp des pillards arabes. Souvent, il leur arrivait d'entendre derrière eux des bruits de poursuite qui venaient précipiter encore leur fuite sans but. Tout à coup, à leur grande surprise, ils virent une lumière devant eux. Quelle pouvait être cette clarté ?

S'étant rapprochés, ils se virent enfin devant un campement entouré d'une haie épineuse. Une cinquantaine de magnifiques guerriers noirs étaient réunis autour d'un feu. Et, surprise des surprises, une femme blanche se tenait debout au milieu des noirs. Il était évident que ces noirs avaient entendu le bruit de la récente bataille avec les Arabes et les sons de la chasse entreprise par les hommes de Luvini pour retrouver les fugitifs. "Cette femme blanche est notre dernier espoir. Peut-être voudra-t-elle nous protéger", s'écria Flora Hawkes en se dirigeant immédiatement vers le camp.

Un Waziri la vit tout à coup. Au même instant la haie se hérissa de lances brillantes. "Arrêtez !" cria un des guerriers. "Nous sommes les Waziris de Tarzan de la jungle. Qui êtes-vous?" "Une Anglaise qui demande asile", répondit Flora Hawkes. "Mes compagnons et moi sommes perdus. Nous avons été abandonnés par notre safari. Le chef de nos porteurs nous poursuit en ce moment avec de nombreux guerriers. Nous ne sommes que quatre. Je vous supplie de nous laisser nous réfugier au milieu de vous. "La femme qui semblait commander les Waziris, fit un signe. "Laissez-les approcher", dit-elle.

Pendant que la jeune femme et les trois hommes pénétraient à l'intérieur du camp, deux yeux gris les surveillaient des branches d'un grand arbre surplombant le camp. Un éclair les traversa lorsqu'ils reconnurent la jeune femme et ses compagnons. Pendant que les deux femmes se dirigeaient l'une vers l'autre, une expression de stupéfaction se peignit soudain sur leur visage. "Flora ! Est-il possible que ce soit vous et que faites-vous ici ?" s'exclama l'une. La jeune femme s'arrêta, s'efforçant de reprendre ses esprits, pendant qu'elle s'écriait à son tour d'un ton terrifié : "Lady Greystoke !"

JOHN BOYD DUNLOP

L'Homme Qui A Rendu Possible la Circulation Automobile Moderne

JOHN BOYD DUNLOP conçut et construisit le premier pneu en 1888. En ce faisant, il posait les bases d'une chaine mondiale de laboratoires de recherches qui ont, plus que tout autre agent, contribué à faire donner aux pneus modernes leur rendement.

Cette chaine de laboratoires porte encore le nom de l'inventeur. Dans ces laboratoires DUNLOP ont été réalisés et éprouvés tous les perfectionnements valables en construction de pneus . . . et grâce à ces recherches, chacun des perfectionnements en question a été incorporé dans les Pneus Cordés-Câbles DUNLOP Renforcés.

C'est pour cela que feu Sir Henry Seagrave se servait de Pneus DUNLOP.

C'est pour cela que Sir Malcolm Campbell choisit les Pneus DUNLOP pour établir un nouveau record mondial de vitesse de 245.7 milles à l'heure.

Et c'est pour cela que des millions de Pneus DUNLOP sont en usage aujourd'hui dans le monde entier.

Vous recueillerez, sous la forme d'un millage de pneus prolongé et sûr, les avantages de cette incomparable connaissance et expérience de la construction des pneus, si vous voyez à ne rouler que sur des Pneus Cordés-Câbles DUNLOP Renforcés.

PNEU-BALLON À TRACTION:
Le meilleur pneu-ballon pour fins générales que la science puisse produire.

PACEMAKER:
Pneu-Ballon exceptionnellement fort, d'un long millage, à un prix légèrement inférieur à celui du Pneu-Ballon à Traction.

PNEU À MULTIPLES SAILLIES CAMIONS-AUTOBUS:
Nouveau pneu massif à large semelle, breveté, pour lourdes charges, à un coût nouveau moindre par mille.

PNEU CLOUTÉ:
Mord le sol comme un soulier clouté. Donne sécurité, opère la traction dans la boue et la neige et permet de couvrir un surcroit défini de milles. Brevet exclusif à DUNLOP.

PNEUS
Cordés-Câbles
DUNLOP
RENFORCÉS

Entièrement Canadiens et Britanniques—En vente chez les Marchands DUNLOP seulement.

210F

PNEUS—COURROIES—BOYAUX—PARQUETS EN CAOUTCHOUC—BALLES DE GOLF—CIMENTS—PRODUITS MÉCANIQUES EN CAOUTCHOUC

TROUBLES A TIJUANA

La loi martiale après un assassinat dans cette ville.

(Serv. de la Presse Canadienne)

San Diego, Cal., 9. — La loi martiale a été déclarée dans Tijuana, dans la Basse Californie, hier, à la suite de la mort de Roque Sabida Quijano, secrétaire privé du maire, qui fut tué à coups de feu avant-hier soir, lorsque le maire et son groupe furent attaqués par des mécontents.

UN ECHOUEMENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 9.—Le paquebot Berengaria, de la ligne Cunard, était à son quai, dans North River, hier soir, après être resté échoué sur un lit de vase pendant quatre heures et demie, hier, au milieu du brouillard, dans Gravesend Bay. Sept remorqueurs parvinrent à le tirer de sa position à marée haute. Le navire ne semble pas avoir subi aucun dommage.

MORTE A LONDRES

Sir Montagu Allan perd sa soeur, Mme T.-D. Milburne.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 9. — La mort de Mme T.-D. Milburne, soeur de Sir H. Montague Allan, a été annoncée dans un câblogramme reçu de Londres, hier soir. Mme Milburne était âgée de 81 ans, et veuve du major T.-D. Milburne. Elle laisse, en plus de son frère, deux fils, une fille, et cinq soeurs, dont Mme J.-F. Wilson, de Québec.

TROIS DELEGATIONS

L'honorable M. Hector LaFerté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et de la Pêche, a reçu trois délégations dont l'une de La Tuque conduite par M. le curé Corbeil et le maire Desbiens, au sujet d'un pont. Une autre des trois délégations était dirigée par M. Edgar Rochette, C. R., M. P. P.; elle est venue au sujet de chemins de colonisation.

RAID D'UN JAPONAIS

Il entreprend une envolée de Tokio aux Etats-Unis.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Nemuro, Japon, 9. — Seiji Yoshihara, aviateur japonais, qui a entrepris une envolée de Tokio aux Etats-Unis, avec escales, est parti d'ici hier matin pour Muroton Bay, son prochain arrêt, à 280 milles d'ici.

DERNIERE HEURE

Chicago, 9. — Bucky Lawless, de Syracuse, a défait Young Jack Thompson, aux points, en 10 rondes, hier soir. Le titre de Thompson n'était pas en jeu.

Montréal, 9.—Le cycliste Laurent Gadon a dû se faire amputer quatre orteils hier quand un camion lui a passé sur le pied gauche.

3 ORDINATIONS DEMAIN

Deux à St-François d'Assise et une à Château Richer.

Trois ordinations auront lieu demain. Son Eminence le Cardinal élevera à la dignité du sacerdoce MM. les abbés Jean-Paul Gravel et Raoul Cloutier en l'église de St-François d'Assise et Son Excellence Monseigneur Plante présidera à l'ordination de M. l'abbé Georges Trépanier, au Château Richer.

FEU MLLE T. JOLICOEUR

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mlle Thérèse Jolicoeur, fille de M. et madame Raoul Jolicoeur, de Victoriaville, décédée le 7 mai à l'âge de 19 ans et 4 mois.

Le service et la sépulture auront lieu lundi matin à 9 heures à l'église de Victoriaville. Toutes nos sympathies à la famille en deuil.

GARDE MONTCALM

Dimanche matin, à 9 heures 30 précises, aux Quartiers Généraux il y aura parade obligatoire pour tous les membres pour assister à la bénédiction du drapeau qui nous a été donné par la France.

Par Ordre,
Dépt. Militaire.

EAST-ANGUS

Une assemblée régulière du Conseil Municipal de la Ville d'East-Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, Mardi le 5 mai 1931 à 8 heures P. M.

Etaient présents: Son Honneur le maire Philippe Bernier et MM les Echevins E.-A. Montgomery, Alp. Bilodeau, D. Ashby, W. Adam, D.-J. Willard formant quorum sous la présidence du maire.

A. Tourigny Sec.-Très. est présent.

Proposé par l'Echevin Willard; Secondé par l'Echevin Adam: Que les minutes de la dernière Assemblée régulière et de l'Assemblée Spéciale soient acceptées telles que lues. Adopté.

Compte et Correspondance.

Paye du 15 Avril:

Chemins	$123.00
Aqueduc	27.25
Feu	48.50
Paye du 31 Avril:	
Feu	47.00
Chemins	127.77
Aqueduc	24.47
Ordres:	
Sam Monfette	4.00
Ovila Bernard	33.00
Dme A. Gaulin	12.30
Gouv. Provincial:	
Taxe Amusement	15.00
Nelson Bernier	40.15
Narcisse Lepitre	77
Florian Roy	280.00
South Canada	305.54
St-Cyr Ltée	2.95
St-Cyr Ltée	55.59
St-Cyr Ltée	13.80
Bilodeau Alph	.40
Can. Tél. Co	1.60
Sherbrooke Rec	2.45
La Tribune	3.00
Montréal Stencil Works	10.86
South Canada	2.05
D. Chrétien	27.80
The Goodyear Tire	19.00
Gingras & Drouin	320.00
Nicol Lazure & Cout	36.15
Barter Elwin	14.83
P.-A. Gendron	50.00
Laurent Thibault	45.20
Planche & Sons	148.95
H.-H. Cooper	55.79
E. Barter	108.50
Codère Ltée	16.70
Dubé Garage	21.38
E. Bernier	16.55
J.-A. Beaudoin	132.86
Pinard & Gosselin	90.60
Norbert Roux	10.82
Pinard & Gosselin	87.35
Economie Enrg	20.45
V. Baillargeon	2.85

Correspondance:

E. Lagueux demande un lover.

Eva-G. Simons veut remplacer les lumières électriques dans la rue Cookshire.

Union des Municipalités Convention.

Laurent Thibault. Compte RE Plan Voûte.

Proposé par l'Echevin Montgomery, Seconde par l'Echevin Bilodeau:

Que les Correspondances & Comptes soient reçus. Adopté.

Proposé par l'Echevin Montgomery; Secondé par l'Echevin Bilodeau:

Que les comptes soient payés sauf P.-A. Gendron $50.00, L. Thibault $45.00 Adopté.

Proposé par l'Echevin Willard, Secondé par l'Echevin Montgomery:

Que les Montants suivants soient payés par la Ville en attendant les remises de la Commission du Chômage.

Achille Aubin $19.80; V. Baillargeon $14.50; J.-M. Landreville, $54.91; Francis Lepitre, $4.45; St-Cyr Ltée, $5.04; Geo.-H. Gorham, $60.43, Théo Bergeron, $30.00. Adopté.

Proposé par l'Echevin Adam; Seconde par l'Echevin Bilodeau;

Que les Remises d'Eau suivantes soient faites:

H. Sigouin $2.25; Z. Gosselin, $3.00; Dme A. Faucher, $2.25; Planche & Sons $5.60; E. Laramée, $4.50; Dme A. Martineau, $1.50; L.-R. Willard, $1.00. Adopté.

Proposé par l'Echevin Montgomery; Secondé par l'Echevin Willard, Que le compte de Laurent Thibault de $45.20 soit payé. Adopté.

Proposé par l'Echevin Montgomery, Secondé par l'Echevin Adam;

Que le compte de P.-A. Gendron $50.00 pour posage du Plate Glass ne soit pas considéré Bilodeau Contre.

Proposé par l'Echevin Montgomery; Secondé par l'Echevin Willard; Que la lettre de Ev. Lagueux soit laissée au comité des pauvres. Adopté.

Proposé par l'Echevin Adam; Seconde par l'Echevin Ashby. Que la lettre de Dme E.-G. Simons soit laissée au Comité de la lumière. Adopté.

Proposé par l'Echevin Montgomery, Secondé par l'Echevin Ashby. Que le règlement No. 72 de la ville soit considéré Lu trois fois et adopté. Adopté

Proposé par l'Echevin Adam; Secondé par l'Echevin Willard; Que le conseil ratifie le paiement des journaliers employés pour le chômage soient payés à 30 c. de l'heure, 9 heures par jour. Adopté.

Proposé par l'Echevin Willard; Secondé par l'Echevin Bilodeau, le président du Comité du Chomage soit autorisé à commencer les trottoirs immédiatement sur la rue Angus. Adopté.

Proposé par l'Echevin Ashby, Seconde par l'Echevin Montgomery. Que Monsieur Adam soit nommé président du Comité du Chomage en remplaçant de l'Echevin Willard. Adopté.

Proposé par l'Echevin Adam; Seconde par l'Echevin Bilodeau; Que le Contremaître aura le droit de renvoyer les hommes qui ne travailleront pas raisonnablement et une fois renvoyées ces personnes ne seront plus réengagées. Adopté.

Proposé par l'Echevin Adam; Seconde par l'Echevin Montgomery, Que le Comité des chemins voient à bâtir un trottoir de gravier sur la rue Warner jusque chez M. McBain sur le côté sud de la rue.

Proposé par l'Echevin Bilodeau; non Secondé. Que la Ville fasse un nouvel enquête au sujet de la vitrine brisée chez P.-A. Gendron et fasse rapport au prochain conseil. Rejeté.

combien croustillant!

Petille! Craque! Eclate!

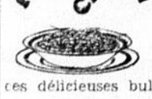

Si croustillant que chacune de ces délicieuses bulles craque quand on verse dessus du lait ou de la crème! Les Rice Krispies sont du riz rôti— plein de saveur et de croquant— quel déjeuner!

Les Rice Krispies fascinent les enfants. Idéal pour les lunchs pris avant de se coucher. Commandez-en un paquet rouge et vert chez votre épicier. Fabriqué par Kellogg à London, Ontario.

Kellogg's RICE KRISPIES

HEBERVILLE

Congrès Régional de l'A.C.J.C.—L'Union régionale de l'A. C. J. C., a tenu dimanche dernier les assises de son congrès à Notre-Dame d'Hébertville. Cent vingt-six acéjistes de toute la région ont pris part à ce congrès et contribuèrent largement à son succès. C'est la première fois qu'un congrès dans notre région réunit un aussi grand nombre d'acéjistes. Des membres du Clerge, des citoyens très en vue rehaussèrent l'éclat des séances de ce congrès. De nombreux cultivateurs s'intéressèrent à la seance d'étude de l'après-midi. Toute la population d'Hébertville fut captivée par la forte intéressante causerie de M. l'abbé Ludger Larouche, le sympathique vicaire d'Hébertville.

M. P. Leblanc, délégué du Comité Central de l'A. C. J. C., a paru très satisfait du travail de nos cercles et dit avoir aimé notre région.

Les congressistes commencèrent leur journée au pied de l'autel, où ils s'approchèrent de la Sainte-Table, à l'exemple du président M. Auguste Girard et de M. Leblanc.

Dès sept heures, dimanche matin autobus et automobiles quittaient les diverses paroisses de notre région pour se rendre à Hébertville, situé à mi-chemin entre Chicoutimi et Roberval. Ce congrès avait soulevé un intérêt spécial; il se tenait dans l'une des plus belles paroisses agricoles du Lac St-Jean, et personne parmi les intéressés ne voulut le manquer.

Roberval

(Paroisse Notre-Dame)

Naissance. — Le 2 mai, est né Joseph, Armand Alain, fils de M. et Mme David Simard.

Parrain: M. Aurélien Grenier; marraine: Mlle Fernande Simard, soeur de l'enfant. Porteuse: Mme Alfred Grenier.

Fiançailles. — On annonce les fiançailles de Mlle Marie-Reine Hébert, de Dolbeau, fille de M. Edmond Hébert, de Roberval avec M. Lucien Grégoire, de Dolbeau.

Notes sociales. — M. Cyrille Lacombe, maintenant de Péribonka, était de passage à Roberval ces jours derniers, chez son père, M. P.-E. Lacombe, de Roberval.

— M. l'abbé Jos. Tremblay, de Chicoutimi, était de passage à Roberval cette semaine, où il a chanté le service anniversaire de sa soeur M. Jos. Fortin.

— M. F. St-Pierre, de St-Félicien, était de passage à Roberval, cette semaine.

— Le Révérend Père Casimir, directeur des Pèlerinages du Lac Bouchette, était à Roberval dimanche dernier, et a donné l'instruction aux messes paroissiales.

— M. Gerard Bellemare d'Arvida, était de passage chez ses parents à Roberval, dimanche dernier.

— M. Sam. Posman, d'Alma, était ici lundi dernier.

— M. Louis Parent, caissier à la Banque Nationale, de Roberval, a été transféré à la succursale de Dolbeau, pour quelques mois.

— Mlle Rose-Annette Larouche, de cette ville est de retour d'une promenade de quelques jours à St-Joseph d'Alma.

STE-ANNE

Va et vient. — M. et Mme Jos. Hébert, Mlles Rosiane et Louisette et M. Antonio Hébert, M. Camille Desaulniers, de Mont-Carmel, ont visité M. et Mme Amédée Cyrenne, ces jours derniers.

— Mlle Laurette Champoux, de Bécancour est en visite chez M. Donat Richard.

— M. Didier Tousignant est à St-Jean Deschaillons, pour quelques jours.

— Mlle A. Tourigny, de Trois-Rivières, passe une vacance de quelques jours chez ses frères ici.

— M. Antonio Bourgeois, de Drummondville est en visite chez sa mère, Mme Charles Bourgeois.

— Mme Omer Bolduc et sa fillette, Cécile, le St-Louis de France, en promenade chez son frère, M. Lucien Richard.

— M. et Mme Albert Tourigny, Mlles Albertine Tourigny, de Trois-Rivières et Henriette Tourigny, sont allés à Gentilly, visiter M. et Mme Edouard Poisson, dimanche dernier.

— M. et Mme Donat Morrissette, de Bécancour, visitaient M. Donat Levasseur, dernièrement.

LE DUESENBERG

Nice, France, 25 — Un automobile Duesenberg à cinq passagers a gagné la fameuse course d'endurance de 10 jours Paris-Nice, 30 marques d'automobiles étaient représentées dans ces concours.

Cette course internationale d'automobiles est peut-être la plus sévère qui soit au point de vue de la performance, de la vitesse, de l'accélération, de la vitesse en montée du freinage, etc. Elle est sous les auspices du Club d'automobile de France.

L'auto Dusenberg a facilement gagné dans sa catégorie. Il était conduit par Jérome Medrano.

C'est un auto de course Alfa Romeo qui a gagné la classification générale.

M. L.-A. Miller, président de Willys-Overland Company ainsi que des subsidaires, déclare que les profits se chiffrent à $117.106 pour les opérations durant le premier trimestre de cette année, après les déductions pour la dépréciation, les taxes, etc. La vente des automobiles durant cette période a été de 20.924 unités. L'augmentation des ventes durant le mois de mars a été de 16 p. c. sur les ventes du mois de fevrier, les ventes de ce dernier mois étant de 61 p. c. plus élevées que celles du mois de janvier.

LAMBTON

Décès. — Le 24 avril, est décédé M. Louis Langois, âgé de 78 ans et 6 mois. M. Langlois souffrait de la grippe depuis quelques jours, mais rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine. Il laisse pour le pleurer, son épouse, née Flora Lecompte, et 7 enfants dont 4 filles, Mmes Gédeon Bolduc, née Blanche, de Lewiston, Maine; Ernest Carier, née Eugénie, de Lambton; Louis Rousseau, née Bernadette; L.-N. Roy, née Berthe, de Springfield, Mass., et 3 garçons, MM. Léonidas Langlois, de Lévis, Roméo et Antonio Langlois de Lambton; 4 soeurs, Mmes Henriette Langlois, de Bedford, H.-L. Morin, de Lambton, Cléophas Roy, de Sherbrooke, et Mlle Mary Langlois, de Lambton.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 27 courant, au milieu d'une assistance très nombreuse de parents et d'amis.

Son service a été chanté par Mgr Feuiltault, de Ste-Marie, ami de la famille, assisté de MM. les abbés Louis Belleau et Turgeon.

Portaient le cercueil: MM. Pamphile et C. Bureau, Arthur et Aimé Morin, Valmore Deveau et Achille Bédard. Porteurs d'honneur, MM. Amédée Morin, Edouard Lemieux J.-L. Blanchet et Alphonse Vallée. La croix était portée par M. Louis Gagnon.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, car M. Langlois était bien connu et très estimé dans toute la région et c'est avec un profond regret que tous ont appris sa mort.

A la famille si cruellement éprouvée nous réitérons nos plus sincères sympathies.

Malade. — Notre vénéré curé, M. l'abbé Julien, a été très gravement malade, mais nous apprenons avec plaisir qu'il est maintenant en bonne voie de guérison. Nos voeux les plus sincères pour un prompt et complet rétablissement.

Va-et-vient. —M. et Mme Valmore Larose, de Québec, sont revenus à Lambton pour y demeurer. Ils ont acheté la résidence de M. Théophile Dion.

—Mlle Cécile Larose est retournée à Québec, après avoir passé quelques jours dans sa famille.

—M. le Dr J.-E. Chabot a acheté la propriété de Mme Vve Edouard Labrecque.

—M. M. Veilleux, M. V., de St-Georges, était à Lambton, par affaires, dernièrement.

PARTIE de MAGASIN A LOUER

Le propriétaire du magasin de vêtements pour hommes Semi-Ready désire sous-louer partie de magasin pour le commerce de mercerie. Occasion unique de s'établir dans local bien situé sur la rue Saint-Jean, avec clientèle établie considérable. S'adresser à M. Geo. Morissette, 98, rue St-Jean.

ST-DAMIEN

Funérailles. — Le 27 avril, est décédé M. Alex. Doerty, époux de dame Anna Royer, à l'âge de 68 ans, et inumé le 29.

Son service fut chanté par M. l'abbé Raymond, curé de la paroisse.

Touchait l'orgue Mlle Henriette Côté; dirigeait le choeur de chant, MM. le Dr Pierre Morisset, Raoul Aubin, Johnny Kelly, Lorenzo Plante, Aristide Genest, Joseph Bélanger et Arthur Labrie.

Il laisse pour déporer sa perte, son épouse, Mme Alex. Doherty; ses enfants, M. Wellie Doherty et M. Joseph Doherty; son gendre, M. Alfred Côté; ses petits-enfants, Maurice, Philippe, Eddy, Lina, Annie, Jane, Arthur Doherty, de Berlin, N.-H., Rosario, Alexandre, Dominique, Marcel, Marie, Julie, Emilienne, Laurette et Jeanne Côté, de St-Damien; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Charles Roger, M. et Mme Ferdinand Royer, M. et Mme Joseph Ruel, M. et Mme Johnny Kelly, de St-Malachie, M. et Mme Georges Nichols, de Amesbury, Mass., M. Jean Nichols, de Amesbury, M. et Mme Ephrem Nichols, de Sherbrooke, Mme Frank et Mme Jos. Doherty, Mme Willie Doherty, de Michigan.

Portait la croix, M. Johnny Kelly, de St-Malachie, son neveu. Conduisait le corbillard, son gendre, M. Alfred Côté.

Les porteurs étaient, MM. Frank, Joseph et Lorenzo Doherty, ses frères, MM. Charles Royer et Johnny Kelly, ses beaux-frères, et M. Nicholas Kelly.

Conduisaient le deuil: ses neveux et nièces, M. Frank et Nicholas, Edward et Wilfrid Doherty, Mlle Maria Doherty, M. et Mme P. Royer, Mme Louis Moisan, MM. Charles, Alfred, Pierre et Jean-Marie Royer, de St-Damien, Mme Johnny Kelly, M. et Mme Arthur Hickie, M. et Mme Mme S. Humphrey, M. Peter Kelly, de St-Malachie, M. et Mme Willie Saddler, de Québec; ses cousins, MM. Tom. Kelly, Robert Duncan, Omer et J.-Baptiste Cameron, Albert et Alex. Doherty, John et Abner McLaughlin, Jimmy Cahill, de St-Malachie M. et Mme Omer Bisson.

Dans l'assistance on remarquait: MM. et Mmes Adélard et Joseph Brochu, Mme Alfred Aubin et son garçon, Maurice, Mlle Kate, MM. Johnny et Wilfrid Kelly, M. et Mme Nazaire Bélanger et leurs enfants, Alphonse et Anna Bélanger, M. et Mme Napoléon Couture, MM. Jimmy et Raymond O'Farrell, MM. Léon Fradette, Eugène Roy, André Labrie, Omer Bissonnette, Thomas Poulin, Amédée Leclerc, Isidore Labbé, Jules Fradette, Zéphirin Jolicoeur, Amédée et Sauveur Roy, Georges Chabot, Arsène Rouleau, Gérard Aubin, Georges Lachance, Alfred Lachance, Lorenzo Mercier, Mme Zénon Laflamme, Mlle Aimée Audet, Mlle Marie-Louise Leblond, Mme Joseph Boufard, Mlles Blanche Corriveau, Blandine Bissonnette, Rose-Alma Baillargeon, M. A. Rouleau, Mme Adélard Carrier, Mme A. Laflamme, de Buckland, et leurs enfants, Bernadette et Edgar Laflamme, MM. Hector et Henri Marceau, de Ste-Claire, Philippe et R. Cassedy, Patrick et Jos. O'Farrell, Owen et Patrick Kelly, Johnny et Mlle Marguerite O'Farrell et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

A la famille en deuil nous réitérons nos plus sincères sympathies.

VAL BRILLANT

Va et vient. — M. et Mme Emile Jean, de Atholleville, N.-B., étaient de passage à Val-Brillant dimanche chez leurs parents.

— M. Jos. Bélanger, employé du C.N.R., à Mont-Jolie était à Val-Brillant ces jours derniers, chez ses parents.

— M. et Mme J.-D. Brûlé, de Val-Brillant, sont de retour d'un voyage à St-Barthélemy, où ils sont assisté aux funérailles de M. J. Brûlé.

— M. Albert Fournier d'Amqui, était à Val-Brillant ces jours derniers chez son frère.

— M. Jos. Jean et son fils Charles-Eugène, sont de passage à Rivière-Blanche, où ils sont allés aux funérailles de M. Alexandree Ross.

— M. Albert Paquet, de Val-Brillant, était de passage à Montréal ces jours derniers, par affaires

— M. et Mme Horace Grignard, de Trois-Rivières, sont de passage à Val-Brillant, où Mme Grignard est venu visiter sa mère dangereusement malade.

— M. P. Caron, étudiant au séminaire de Rimouski, était à Val-Brillant, ces jours derniers, à l'occasion des funérailles de sa mère Mme Wilfrid Caron.

— M. et Mme J.-Bte Desrosiers, de Val-Brillant, était de passage à Rimouski, ces jours derniers, chez des parents.

— Mme Aurèle Beaulieu, de Sayabec, est de passage à Val-Brillant, chez sa tante.

— M. l'abbé J.-E. Lepage, de Sayabec, était a Val-Brillant, ces jours derniers.

Mme Jules Rinfret de Val-Brillant, est de retour de l'hôpital où elle subit un long traitement.

— M. J.-D. Brûlé est de passage à Québec.

Mois de Marie. — Le mois de mai est consacré à la Sainte-Vierge et les pieux exercices seront fait le soir à 7 heures, dans notre église. Comme chaque année les fidèles voudront bien assister à ces pieux exercices afin d'honorer cette bonne mère du ciel, qui ne refuse pas ses grâces à ses chers enfants qui s'adressent à elle avec confiance.

Reconnu comme protection contre les affections de la peau

Cuticura SAVON

Epurateur Apaisant Antiseptique

En vente partout. Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. **Dépôt Canadien: J. T. Wait Company, Ltd., Montréal.**

NEUVILLE

Concours des dames Fermières. — A la salle St-François de Sales, les dames fermières avaient organisé le 27 avril un grand concours de "pâte brisée, gants, mitaines", les exhibits nombreux furent jugés par Mlle Champoux, du département de l'Agriculture de Québec.

Pâte brisée — 1er prix: Mme Raoul Doré; 2e prix: Mme et Mlles Darveau; 3e prix: Mlle Annette Beaudry; 4e prix: Mme Jos. Doré, 5e prix: Mme J.-O. Jacques.

Gants, mitaines — 1er prix: Mme Omer Côté; 2e prix: Mlle Emilienne Darveau; 3e prix: Mme Chs.-Xavier LaRue; 4e prix: Mme Dave Vevito; 5e prix: Mme J.-O. Jacques.

Le Boulevard "Vauquelin", qui commence en bas de la côte en face de l'église pour se rendre à la plage de Neuville est pratiquement terminé. M. Alexandre Bazin, marchand, est à faire la construction d'un restaurant et cabines pour bains, sur cette plage.

Va et vient. — M. et Mme Dave Devito, M. et Mme J.-O. Jacques, Mademoiselle Rosanne Rhéaume, sont de retour d'un voyage à Sherbrooke. Ils ont fait le trajet en automobile

— M. Siméon Hardy, Mme Ernest Delisle, lesquels ont subi des opérations à l'Hôtel-Dieu de Québec, sont maintenant rendus dans leurs familles et en bonne voie de guérison.

— M. et Mme Alexandre Bazin, M. et Mme Olivier LaRue, sont de retour d'un voyage à Montréal.

Contract. — Ces jours derniers, en assemblée régulière, MM. le Maire et les conseillers de la paroisse de Neuville, réunis en assemblée ont accordé un important contract pour la construction d'un pont à la "Rivière Aux Pommes", à M. Dave Devito, contracteur, de Neuville.

— M. et Mme Emile d'Auteuil, de Québec, sont rendus à leur "villa" pour la belle saison.

— Mlle Jeanne Laperrière est de retour d'un voyage à Montréal.

Le tennis. — Les amateurs de tennis ont commencé leurs parties sur le "court" à Neuville, une nouvelle installation de lumière vient d'être terminée, car nombreux seront les abonnés pour 1931.

Soirée. — Le 15 mai, il y aura à la salle St-François une soirée dramatique et musicale, par le cercle dramatique des jeunes gens.

Le Contraste des Couleurs

PATRON 2137

20c

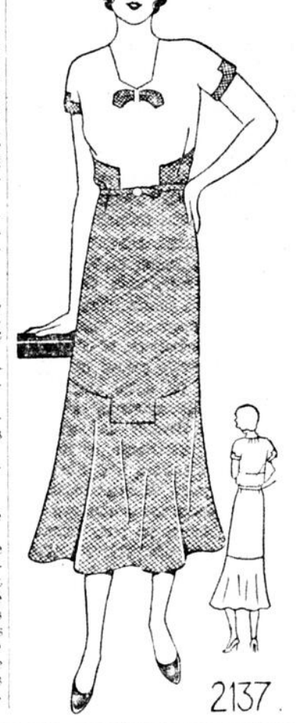

Pour être très élégante, il faut porter une robe à haut pâle et bas foncé, l'une des principales caractéristiques de la mode actuelle. Pour ce qui est du modèle présenté aujourd'hui, vous conviendrez avec nous qu'il est charmant. De jolies combinaisons de couleurs seraient: noir et blanc; bleu et blanc; vert et coquille d'oeuf; mais et blanc

Le patron est fourni en grandeurs 32, 34, 36, 38, 40 et 42 de buste. Pour 32, il faut 2 1-8 verges de 36 pouces et 1 verge de tissu contrastant.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

De nouveaux appareils tiennent l'huile, la gazoline et l'eau propres

LES MODELES A PRIX REDUITS PORTENT MAINTENANT DES PURIFICATEURS

L'observation que la poussière raccourcit la durée des moteurs a amené les ingénieurs à incorporer des appareils qui en protègent toutes les parties.

Par J.-EDWARD SCHIPPER, S. A. E.

BIEN des leçons ont été apprises "sur la ferme", et en voici une que les ingénieurs en automobile ont appris de leurs contemporains qui se servent de tracteurs. Cette leçon, en resumé, est qu'il est beaucoup plus facile pour un moteur de respirer de la poussière et de la boue que de l'expulser.

Année après année, des appareils ont été ajoutés pour que le fonctionnement de l'automobile se fasse dans le plus grand état de propreté possible, et cette année, le mouvement dans cette direction a été accentué par l'incorporation d'une serie complète de sauvegardes pour tous les systèmes: carburant, air, huile, eau et électricité. L'automobile de 1931 est plus protégée sous ce rapport que celle qui l'a précédée.

L'épurateur d'air est maintenant une vieille histoire. Nous la connaissons depuis des années. Il a débuté dans le domaine des tracteurs où on avait vite constaté qu'une machine fonctionnant dans des nuages de poussière, comme cela arrive souvent dans les champs de blé de l'ouest, ne durerait pas longtemps à moins d'être protégée. L'épurateur d'air a été inventé pour ces machines et leur usage s'est communiqué à l'automobile, de sorte qu'aujourd'hui mêmes les voitures les moins chères sont pourvues de cette protection.

Les purificateurs et nettoyeurs d'huile ont aussi été très en usage depuis deux ou trois ans. Aujourd'hui, cependant, on les trouve dans toutes les automobiles, même les plus communes. Cette amélioration a eu l'histoire de plusieurs autres importants changements dans l'automobile. Elle a d'abord fait son apparition sur les voitures de luxe, puis graduellement sur celles à plus bas prix. L'appareil a pu, depuis, être fabriqué à meilleur marché, grâce au volume de fabrication, et il peut faire partie de l'équipement régulier de la plupart des automobiles. Cette année, nous avons constaté que le nettoyeur d'huile était de prix moins élevé qu'il y a un an.

La venue de la pompe à carburant, qui a supplanté le réservoir à vide, a apporté avec elle une méthode meilleure et plus complète de filtrage du carburant. Reliée à la pompe est une trappe avec bol de verre qui rend visible le ramassis de poussière qui semble vouloir pénetrer dans le carburant, quel que soit le soin que mettent les stations de gazoline à couler et à filtrer la gazoline, avant de la distribuer. De plus, la pulsation de la pompe semble tenir l'écran-couloir plus libre de toutes saletés. Ce n'est là nullement une preuve d'obstruction, cependant, et l'automobiliste peut y remédier en enlevant et nettoyant le bol-filtre.

Le filtrage de la pompe à l'huile est, cette année, augmenté par des appareils qui sont mis sur les automobiles pour assurer une quantité suffisante d'huile, quelle que soit la température. Sur une automobile, il y a un appareil flotteur qui reste sur l'huile et assure toujours l'alimentation. Quand l'huile est chaude, le flotteur lève sur l'huile, et l'huile pour le moteur est aspirée du dessus, où elle est le plus propre. Lorsque l'huile se solidifie ou s'épaissit beaucoup à cause du froid, le flotteur s'enfonce graduellement jusqu'au fond, laissant tirer l'huile de la cavité où elle est à l'état liquide. A mesure que l'huile se réchauffe, le flotteur remonte, fournissant de l'huile chaude pour le démarrage.

Pour tenir l'huile en bonne condition pendant les grandes chaleurs, toutes sortes d'appareils ont fait leur apparition, cette année. Nous en avons déjà mentionné, tel que celui qui occupe une partie du radiateur, à l'avant. Il y a aussi le genre labyrinthe de refroidissement où l'huile doit se frayer un chemin dans une série de conduits compliqués et se refroidit pendant le trajet. Tous ces appareils tiennent l'huile en meilleur état, donnent une meilleure lubrification et conséquemment, ajoutant considérablement aux milles que l'automobile parcourera avant d'être mise au rancart.

Le système électrique a eu sa part d'attention. L'armure à fils métalliques employée sur les derniers modèles protège tout le système d'éclairage, de démarrage et d'allumage contre l'humidité ou le frottement. Même le fil du phare d'arrière, qui jusqu'ici a causé tant d'ennuis, est maintenant protégé sur nombre d'automobiles et il le sera probablement bientôt sur toutes.

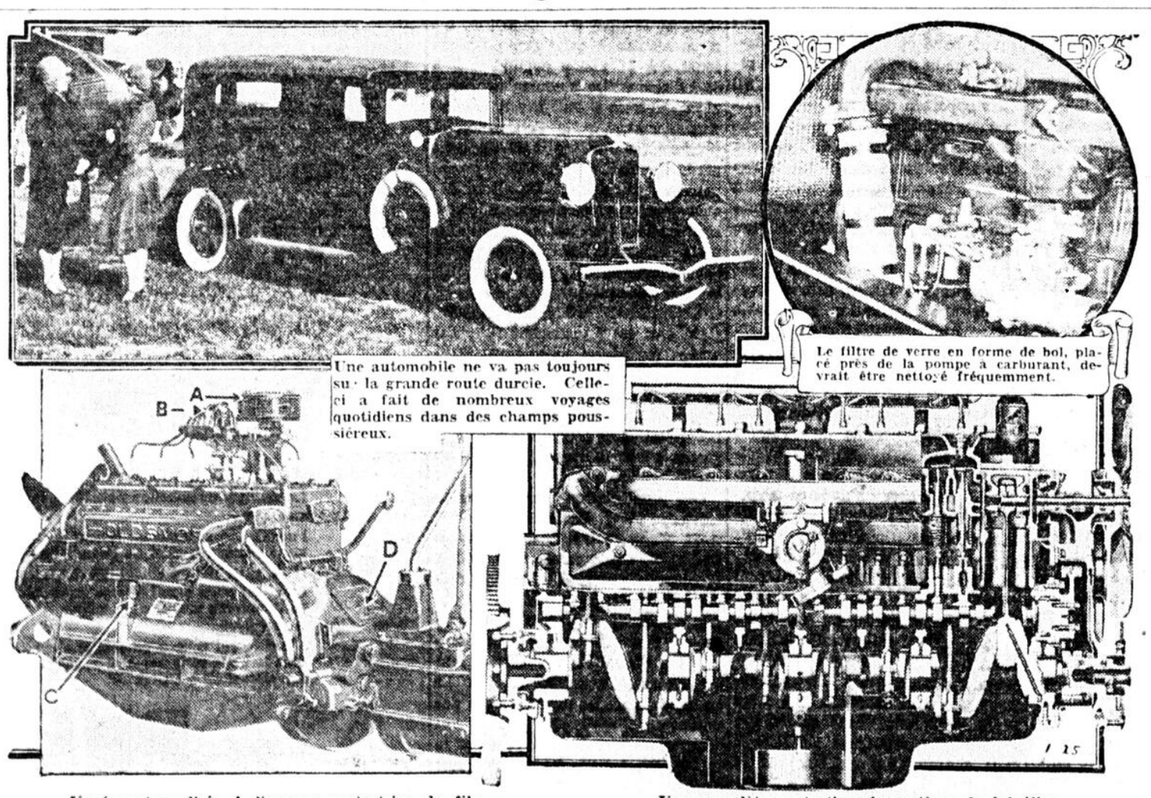

Une automobile ne va pas toujours sur la grande route durcie. Celle-ci a fait de nombreux voyages quotidiens dans des champs poussiéreux.

Le filtre de verre en forme de bol, placé près de la pompe à carburant, devrait être nettoyé fréquemment.

Un épurateur d'air, A, l'armure protectrice de fils metalliques B, et l'aspirateur, C, avec ventilation du carter, D, sont des détails du moteur moderne.

Une complète protection du système de lubrification est nécessaire avec le moteur à grande vitesse.

L'amélioration de la visibilité diminue les accidents

Les montants des coins d'avant souvent coupent la vision

Des centaines d'accidents peuvent se retracer directement, chaque année, à ce que le conducteur ne puisse bien voir dans toutes les directions.

Par J. EDWARD SCHIPPER, S.A.E.

LE manque de visibilité dans une automobile est dangereux. Un capitaine ne voudrait pas piloter un navire à un endroit difficile sans être capable de voir dans toutes les directions. Des milliers d'automobiles sont cependant conduites dans des rues encombrées sans que leurs conducteurs voient suffisamment pour pouvoir protéger leur vie et celle des autres occupants de ces voitures. Si les conducteurs des véhicules qu'ils rencontrent ne voient pas mieux, il y a un grand danger qu'un accident se produise.

Avant l'époque des automobiles fermées, on avait coutume de baisser les stores de côtés, quand il y avait apparence d'orage, ou quand il faisait froid, et alors il était presque impossible de voir, ces stores n'étant pas suffisamment transparents. Lorsque ces stores étaient neufs, ils étaient très bons, mais au bout d'un certain temps; ils jaunissaient et devenaient semi-opaques, avec le résultat que le conducteur n'y voyait goutte. Il fallait conduire avec beaucoup de précautions, avec de tels stores.

L'automobile fermée vaut beaucoup mieux, sous ce rapport, mais il y en a aussi de ceux-là qui offrent de sérieux inconvénients. Les endroits particuliers où la visibilité est exposée à être rendue mauvaise c'est aux montants des coins d'avant de la carrosserie, des deux côtés du pare-brise, et aux coins de la partie arrière.

Les larges montants du devant sont maintenant remplacés par de plus étroits par presque tous les fabricants. Et ceux qui croyaient avoir des montants très étroits, il y a quelques années, se sont aperçu qu'ils pouvaient encore faire mieux. Il y a encore des carrosseries dans lesquelles les montants sont plus larges qu'ils devraient être. C'est dangereux parce que les yeux du conducteur sont si près de ces montants qu'un pourcentage considérable de la vue lui est coupé. Ceci est particulièrement vrai de la vue à gauche du conducteur.

Certains genres d'automobiles fermées et quelques modèles ouverts ont des capotes qui ne se prêtent pas à l'insersion de vitres dans la partie arrière. Avec tout le respect dû à la beauté de quelques-unes de ces capotes et le mérites artistiques de leur apparence, il faut cependant avouer que ces automobiles sont très extrêmement dangereuses dans certaines conditions de la circulaton. Lorsque le conducteur ne peut pas voir il faut que quelqu'un voie pour lui.

Les collisions dues à ces causes sont très fréquentes. N'importe quel agent de la circulation vous le dira. Pour cette raison, pourquoi ne pas insister sur une bonne visibilité? Il y a des carrosseries qui ont aussi bonne apparence que celle qui ont une mauvaise visibilité et qui n'ont pas ce défaut.

Les dangers d'une mauvaise visibilité sont, plus grands à la ville Une excellente chose, au point de vue de la visibilité c'est l'emploi d'une lumière d'arrêt de bonne grosseur. Un conducteur a parfois besoin de savoir ce qui se passe derrière lui, avant d'arrêter ou de tourner brusquement. Il y a des automobiles défectueux sous ce rapport. Le miroir réflechisseur du pare-brise est rendu inefficace par les limitations du phare d'arrière.

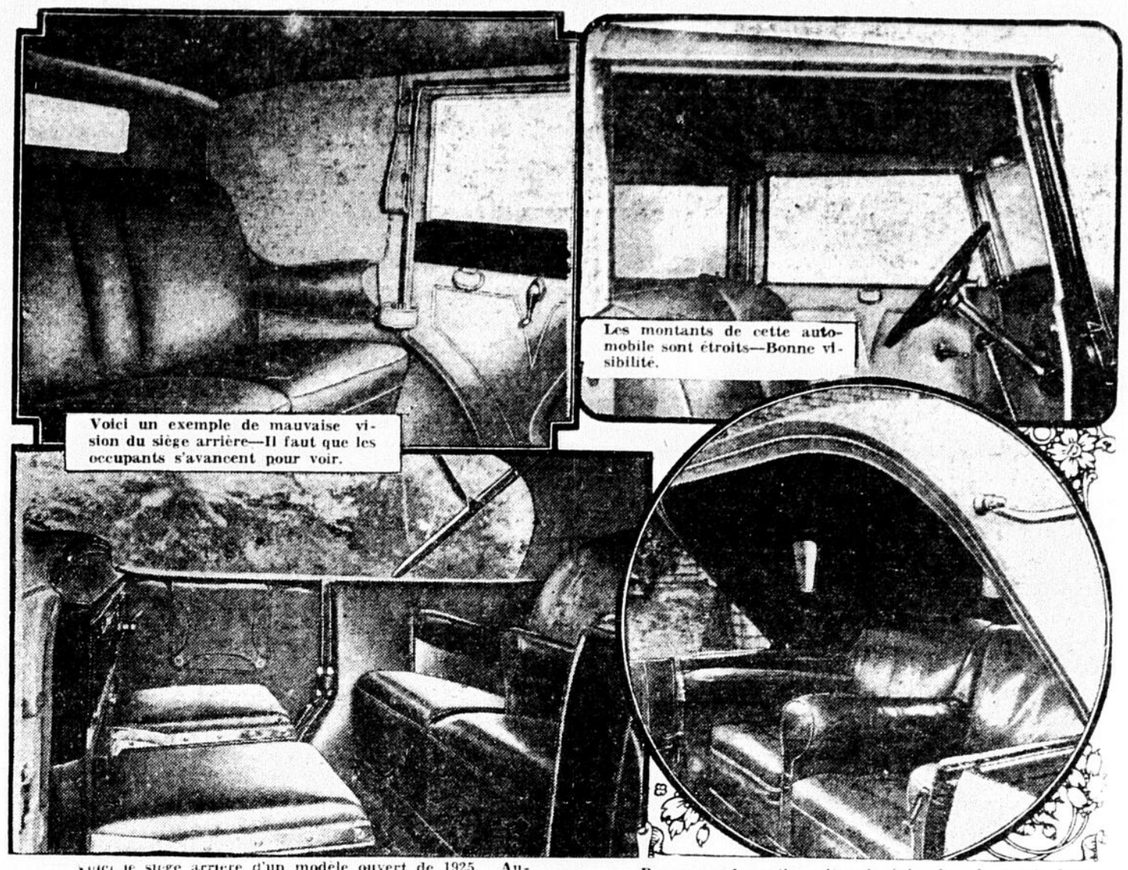

Voici le siège arrière d'un modele ouvert de 1925. Aujourd'hui il n'y a pas de supports de capote qui nuisent à la vision.

Voici un exemple de mauvaise vision du siège arrière—Il faut que les occupants s'avancent pour voir.

Les montants de cette automobile sont étroits—Bonne visibilite.

Remarquer les petites vitres insérées dans la capote de ce phaéton Victoria de luxe.

Un Autre Nouvel Automobile Ford

LE ROADSTER DE LUXE

(avec rumble seat)

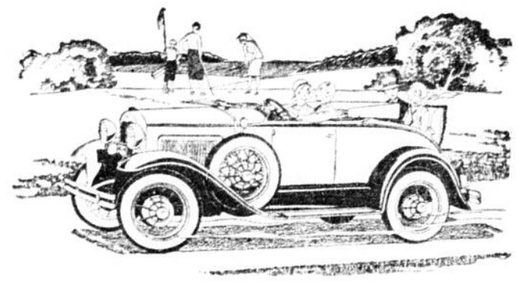

Un nouvel automobile de sport de luxe a été ajoute a la série Ford. Il est élégant, jeune, de lignes gracieuses, de couleurs agréables et richement amenagé. Et il est aussi rapide qu'il en a l air.

Le nouveau Roadster Ford De Luxe est capitonne en veritable cuir Bedouin de couleur tan assortie a celle de l'élégante capote. Cette capote est d'une apparence soignée et a de petits arc de bois naturel. Le store d'arriere a une fenêtre ovale en épais plate glass.

D'autres agréables détails sont, le confortable rumble seat, la cavite, du garde-boue pour la roue de rechange le porte-malle, le parce-brise pliant, les ailes de pare-brise en verre ineclatable et le bel acier luisant a l'épreuve de la rouille employé pour bon nombre de parties extérieures métalliques.

Venez voir ce nouveau Roadster Ford De Luxe et demandez une démonstration. Il est de splendide apparence et se conduit avec une véritable jouissance.

Ford

J.-A.-T. LAMBERT

85, rue Notre-Dame des Anges — Téléphone : 8102

LES VENDEURS DE LA MAISON J.-A.-T. LAMBERT POUR QUEBEC SONT : MM. L. Martinette, W. Beaudette, J.-P.-A. Couture, A. Marmette, G. Banchet, R. Murphy, W.-J. Poulin, J.-A. Frederick, J. Chouinard, H. Tessier, H. Duchesne, Albert Fournier, Lorettevile; Marie-Louis Grenier, (de Courville) — et Adelard Guérin, (de St-Joachim); pour la côte de Beaupré — J.-A. Blouin, Rivière-aux-Chiens, H. Alain, Champigny; Pierre Dery, Ancienne Lorette.

Règlementation de la hauteur des pare-chocs

De nombreux accidents et des retards innombrables seraient ainsi évités.

JUSTE PROTECTION

Si les pare-chocs placés à l'avant et à l'arrière des voitures ne sont pas des accessoires gracieux, ils ont pour eux une utilité que reconnaissent à l'unanimité les automobilistes qui circulent dans les villes.

Le pare-choc étant presque reconnu d'utilité publique il manque du coup une bonne petite loi pour le rendre obligatoire, apres quoi sans doute, on remarquerait qu'il manque encore une chose: l'uniformité de la pose, et mieux, la réglementation de la hauteur des pare-chocs, mesure prise du sol.

Sans une uniformité de la hauteur des pare-chocs, ces derniers sont une ferraille inutile, une dépense qui pourrait être compensée par autre chose et si notre remarque fait sourire certains de nos amis, ils n'ont qu'une peine, celle de se rendre sur un endroit où sont alignées des autos sur sol plane. A raison de un ou plusieurs pouces ou fractions de pouces en-dessus ou en-dessous, nous voyons que 90 p. c. des pare-chocs ne concordent pas. Sans doute peut-on encore objecter que la plus grande partie des accidents se produisent sur le côté des voitures, et notamment les garde-boue. D'accord mais en attendant mieux il y a lieu de retenir tout d'abord cette suggestion si facilement réalisable, d'être considérée provisoirement comme un excellent palliatif. Si, en effet, en même temps qu'une centaine d'accrochages journaliers, nous évitons un nombre égal d'arrêts pour les constatations et discussions dans la rue, ce sera toujours une centaine d'emboutteillages de moins et beaucoup moins de temps perdu pour ceux qui ne sont en rien responsables.

Les bienfaits

Il est évidemment assez rare que deux véhicules se tamponnent de front, mais les télescopages par arrêt brusque, si souvent impossible à éviter, surtout à cause des tramways verraient sensiblement diminuer avec l'application de cette réglementation, le nombre de réservoirs arrière bosselés, de malles défoncées, de phares cabossés, sans oublier les calandres de radiateurs, ni les ailes avant, etant donné que les deux pare-chocs fixés à égale hauteur, comme les tampons des wagons, tiendraient les voitures à distance suffisante pour protéger tous les organes ou ornements en saillie avant ou arrière.

Quant à soulever la question d'esthétique, il nous semble qu'elle doit s'effacer ici devant l'intérêt général, d'autant plus qu'elle est facilement résoluble et qu'il ne s'agit pas d'une simple adaptation.

Il faut de la bonne volonté de la part de tout le monde pour opérer en vitesse une mesure utile. Les anciens pare-chocs peuvent être modifiés par leurs ferrures, les nouveaux peuvent être simplifiés sur certaines indications des constructeurs et les garagistes ne poseraient plus un pare-choc au petit bonheur.

Malgré l'attention dont on s'entoure que de risques courons-nous? Il suffit de pneus mal gonflés pour détruire les calculs les plus précis mais il y a un fautif dans ce cas et il y aurait à constater le cas pour que les torts retombent sur celui qui doit les supporter. La réglementation de al hauteur des pare-chocs serait une mesure excellente.

La saison des accidents est hélas! revenue

Les statistiques de l'année 1930 démontrent qu'au cours du mois de mai et de juin, il y eut près de 2,000 accidents d'automobile dans la provice de Québec.

En face de l'augmentation constante du nombre des accidents depuis le début de l'automobile, il n'est guère permis de croire que le nombre des accidents qui surviendront au cours des mois prochains de mai et de juin sera moins considérable.

Si l'éducation de l'automobiliste n'a pas plus d'effet cette année qu'au cours des années précédentes, l'on peut être assuré déjà que la saison du tourisme débutera par au moins 2,000 accidents, et que les chiffres, les mois suivants, seront augmentés en proportion de l'augmentation de la circulation.

Il y eut dans la province, durant l'année 1930 263 personnes tuées au cours d'accidents d'automobile. Il y eut de plus 3,033 personnes blessées. Le rançon du progrès de l'automobilisme est-elle destinée à être prélevée chaque année? Les statistiques porteraient à le croire, mais, si chaque conducteur d'automobile voulait bien se pénétrer de la nécessité de la prudence en tout temps et en tous lieux, il serait fort facile de réduire à son minimum le chiffre de cette rançon.

Un examen superficiel des statistiques révèle que les intersections de rues ou de routes sont les théâtres les plus fréquents des accidents. Les courbes, les côtes, les ponts et les passages à niveau viennent ensuite.

Le chauffeur doit donc porter son attention surtout à éviter des accidents à ces endroits dangereux, et pour cela il lui faut réduire la vitesse de son véhicule de façon à le maintenir parfaitement sous contrôle et pour faire face à toute situation d'urgence.

La solution du probleme de la sécurité serait tres facile si l'on voulait se convaincre qu'il ne faut pas faire de vitesse excessive dans les agglomérations, qu'il faut bien garder son côté du chemin, surtout dans les courbes et au sommet des côtes, et qu'il vaut mieux se conformer à la loi qui prescrit d'arrêter avant de traverser un passage à niveau. La prudence exercée convenablement aux endroits les plus dangereux des routes suffirait à réduire des trois-quarts au moins le nombre des accidents.

Et Voilà!

L'Histoire d'une Bière!

Bouteilles Impeccables Brillantes de Propreté

Toutes les bouteilles dans lesquelles la Bière Dow "Old Stock" est présentée au public doivent être parfaites. Chacune doit subir plusieurs examens aux mains d'experts et sous de puissantes lampes, avant d'être mise en service.

Ces bouteilles sont lavées avec le plus grand soin. Elles sont d'abord mises à tremper durant 45 minutes, puis dirigées vers une machine à laver, où elles subissent cinq lavages différents, au cours desquels une solution très chaude est forcée en tourbillonnant dans chacune d'elles, sous une pression de 95 livres, jusqu'à ce qu'elle soit impeccablement propre et claire.

Les bouteilles sont ensuite rincées à l'eau claire, puis mises sur un convoyeur qui les conduit aux divers inspecteurs, dont les fonctions consistent à les examiner, avant qu'elles atteignent les machines à embouteiller.

Ce n'est que lorsqu'elles ont passé ces examens, qu'elles sont jugées dignes de contenir la Bière Dow "Old Stock", le plus pur et le plus satisfaisant de tout les breuvages.

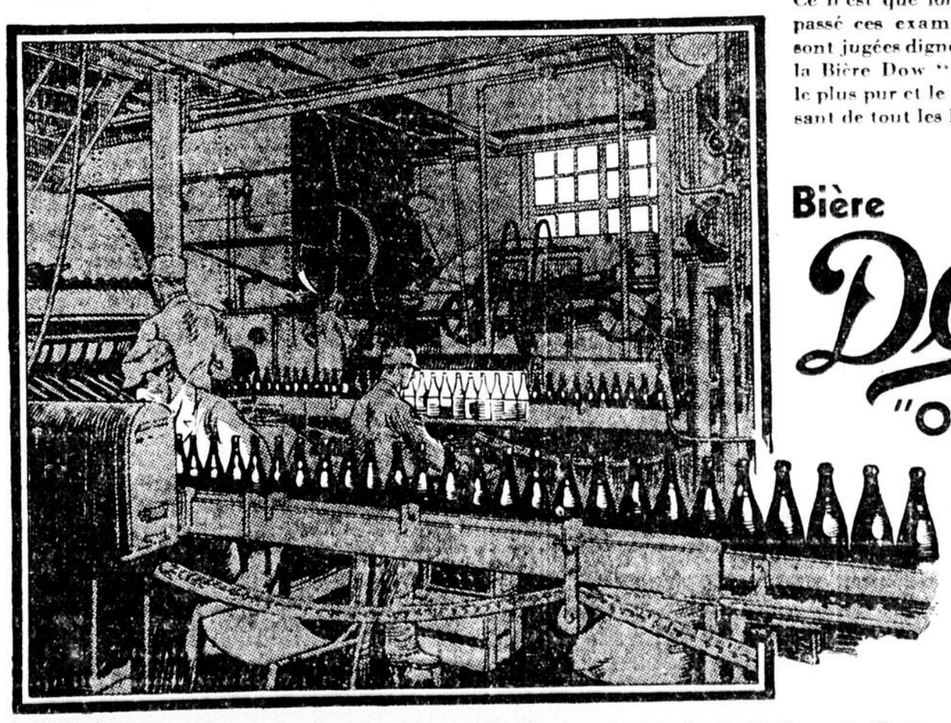

La 13ème d'une série

Bière Dow "Old Stock"

UNE DOW, OU DEUX, CHASSE LES BLEUS!

DURANT

Brillante Performance..
Style Charmant...
Prix Modéré

Durant Six Cylindres Sedan Régulier Modèle 6-14

LE Durant 6-14 . . . un six de qualité . . . vous donne la performance, la vitesse et l'accélération d'une belle voiture . . . la sûreté et la facilité de conduite d'un bel auto . . . le confort, l'apparence et la perfection d'équipement d'un bel auto. Son prix raisonnable en rend l'achat facile . . . son faible coût d'entretien en facilite la possession.

Voyez le Durant 6-14. Conduisez-le. Comparez-le à n'importe quel auto de sa classe de prix.

PLUS BAS PRIX

VALEUR SUPÉRIEURE

CONSTRUIT PAR
UNE COMPAGNIE CANADIENNE CONTRÔLÉE PAR UN CAPITAL CANADIEN

DURANT MOTORS of CANADA, LIMITED
TORONTO (LEASIDE) CANADA

DURANT
UN BON AUTO

AUBURN DURANT SALES Reg'd
91 Côte d'Abraham, Québec

COTE & COTE, Ltée
112 Boulevard Langelier, Québec

QUEBEC DONNACONA AUTO SALES Ldt, Donnacona, Qué.

RADIO

Les programmes de ce soir, dimanche et lundi

SAMEDI

POSTE CHRC

Midi à 1 heure: Concert par la maison C. Robitaille Enrg.

ORCHESTRE NOIR ET OR

Ludwig Laurier et son orchestre Noir et Or présenteront à 6 heures 15, ce soir, samedi, au poste WEAF, le programme ci-dessous:

Air de Ballet . . . . . Herbert
Ouverture de "Mignon" . . Thomas
I Love Thee . . . . . Grieg
Sérénade d'Amour . . . . von Blon
Sélections de "The Firefly" . Friml

CONCERT CLASSIQUE

A 8 h. 30 ce soir, samedi, on entendra, au poste WABC, le programme classique dont voici le détail:

Extraits de "Katinka" . . . . Friml
Minute Waltz . . . . . Chopin
Ellis McDiarmid, flûtiste
Monologue par Elsie Mae Gordon . . .
What Good Am I Without You . . .
Ballet en musique de "Rosamunde" . . . . . Schubert

CONCERT SLUMBER

Le programme Slumber sera sous la direction de Ludwig Laurier et irradié par le poste WJZ, à 11 h. ce soir, samedi:

Sélections de "Cavalleria Rusticana" . . . . . Mascagni
In Cheerful Mood . . . . Gabriel-Marie
Youthful Spirits . . . . . Komzak

AU POSTE WEAF

A 11 h. ce soir, samedi, le poste WEAF transmettra le programme dont voici le détail:

Your Song from Paradise . . . Brown
When the Clock Is Striking Twelve . . . . . Wayne
Lanny Ross, ténor
Auf Wiedersehen, de "Blue Paradise" . . . . . Romberg
Trio instrumental
Were You Sincere . . . . . Rose
Lanny Ross, ténor

GEORGE SHACKLEY

A 11 h. 30 ce soir, samedi, George Shackley dirigera, au poste WOR, le programme dont détail suit:

Slumber Boat (Theme) . . . . Gaynor
Forgotten . . . . . Cowles
Romance (Trio) . . . . . Rubinstein
Kiss Me Again . . . . . Herbert
Slumber Boat (Theme) . . . . Gaynor
I Hear a Thrush at Eve . . . . Cadman
Spring Song (Violon) . . . . Mendelssohn
Little Lady of the Moon . . . . Coates
Blanket Bay (Theme) . . . . von Tilzer

DIMANCHE

AU POSTE WABC

Marion McAfee, soprano, chantera quelques selections demi-classiques de DeLeath, Herbert et autres compositeurs, pendant le programme que transmettra à 2 heures 30, dimanche après-midi, le poste WABC. Voici le détail:

Prélude en ut mineur
. . . . . Rachmaninoff
Orchestre
Rosemary for Remembrance
. . . . . DeLeath
Hayfields and Butterflies. Del Riego
Marion McAfee
Marche des Soldats de Plomb
. . . . . Pierne
Orchestre
Mother, My Dear . . . . . Trelarne
Thank God for a Garden Del Riego
Marion McAfee
Troika . . . . . Tschaikowsky
Orchestre
Sweetest Story Ever Told . Stultz
A Kiss in the Dark . . . . Herbert
Marion McAfee
Grande Valse . . . . . Glazounoff
Orchestre

TOSCHA SEIDEL

Toscha Seidel, violoniste, sera entendu comme soliste, pendant le programme que transmettra à 3 heures, dimanche après-midi, le poste WABC. Voici le détail:

Ouverture "Oberon" . . . . Weber
Orchestre

LUCRESA BORI AU RADIO

Cette fameuse soprano du Metropolitan Opera Company, sera l'artiste invitée à un programme qui sera transmis par le poste WABC à 8 heures 30, lundi soir le 11 mai.

Poème . . . . . Chausson
Toscha Seidel et Orchestre
Chanson Française . . . Burmeister
Gavotte . . . . . Mozart
Toscha Seidel
Symphonie en sol mineur . Mozart
Allegro molto — b. Andante — c. Menuet (Allegretto) — d. Finale (Allegro assai) — Orchestre . . .
Marche Turque . . . . . Mozart

L'HEURE CATHEDRALE

Julia Mahoney, soprano; Barbara Maurel, contralto; Earl Palmer, ténor; Crane Calder, basse; un orchestre symphonique et le choeur Cathedrale sous la direction de Channon Collinge, seront les artistes entendus pendant l'Heure Cathedrale, qui sera transmise, à 4 heures dimanche après-midi au poste WABC. Voici le détail:

We March, We March . . . . Barnby
Ensemble
Kyrie — Messe en ré . . . . Hummel
Choeur et Orchestre
He That Dwelleth . . . McDermid
Earl Palmer et Orchestre
Pater Noster (Gretchaninoff) et Chorale No. 23 (Bach)
Barbara Maurel et Choeur
My Faith Looks Up to Thee . Lachner
Julia Mahoney et Barbara Maurel
Credo — Messe en ré . . . . Hummel
Choeur et Orchestre
a. Prière de "Rienzi" . . . . Wagner
Orchestre
b. Ave Verum Corpus . . . . Byrd
Choeur
The Lord of Heaven . . . . Forsyth
Crane Calder
a. Sanctus, Benedictus, Agnus Dei and Gloria de la Messe en Ré . Hummel
Choeur et Orchestre
Chorale No. 31 . . . . . Bach
Choeur

AU POSTE WJZ

A 4 heures 45 dimanche après-midi, Sherman A. Clute, dirigera au poste WJZ, le programme dont détail suit:

The Tournament, de
"In Arcady" . . . . . Nevin
Life . . . . . Ronald
Scènes de
"Imaginary Ballet" . Coleridge-Taylor
The Bean Feast, de
"Woodland Pictures" . . . Fletcher

AU POSTE WOR

A 5 heures dimanche après-midi, on entendra au poste WOR, le programme dont voici le détail:

Quatuor en ut mineur . . . . Brahms
Allegro
Romance (poco adagio)
Allegretto molto moderato e comodo
Three Idylls . . . . Frank Bridge
(a) Adagio molto espressivo
(b) Allegretto poco lento
(c) Allegro con moto
Quatuor à cordes
Feldeinsamkeit . . . . Brahms
Minnelied . . . . Brahms
O Liebliche Wangen . . . . Brahms
Come to me in my dreams
. . . . . Frank Bridge
La . . . . . Frank Bridge
Charles Premmac, ténor

BERNHARD LEVITOW

Bernhard Levitow et son ensemble symphonique, présenteront à 7 heures 45 au poste WOR, le programme ci-dessous:

Marche Hongroise . . . . Berlioz
La Source (Ballet) . . . . Delibes
Sélections de "Eileen" . . . . Herbert
Morgan . . . . Strauss
Song of the open . . . . LaForge
Mignon, Ouverture . . . . Thomas

LE "CHOEUR INVISIBLE"

A 9 heures dimanche soir, George Shackley dirigera au poste WOR, le programme du "Choeur Invisible" dont voici le détail:

Sea Rapture . . . . Coates
By the Sea . . . . Holmes
By the bend of the river . . . Edwards
Boat Song . . . . Ware
Morning Hymn . . . . Henschel
A Day in May . . . . Friml
The Wren . . . . Benedict
I know of two bright eyes . Clutsam
Down in the Forest . . . . Ronald
Valse Bluette . . . . Drigo
Trees . . . . Rasbach
Birds Songs at Eventide . . . Coates
Paris Angelicus . . . . Faure
Lento . . . . Scott
Shepherd's Sunday Song . . . Kreutzer
Hymne . . . . James

PROGRAMME VARIE

Edward A. Rane, ténor, sera entendu au programme que dirigera Josef Pasternack, à 9 heures 15 dimanche soir au poste WEAF. Voici le détail:

Your Land and My Land, de
"My Maryland" . . . . Romberg
Orchestre
Lift Thine Eyes . . . . Bogan
Orchestre
Ah, Moon of My Delight, de
"In a Persian Garden" . . . Lehmann
Edward A. Kane, ténor
Barcarolle de
"Les Contes d'Hoffman" . . . Offenbach
Agnes Davis et Hazel Arth
Somewhere a Voice Is Calling . . Tate
Quatuor
Sélections de "The Lady in Ermine" . . . . . Romberg
When Hearts Are Young
I'll Follow You to Zanzibar
Orchestre
Sélections de "Sweet Adeline" . . Kern
'Twas Not So Long Ago
Don't Ever Leave Me
Orchestre

VICTOR KOLAR

Victor Kolar, dirigera un orchestre symphonique, au poste WOR à 9 heures 30 dimanche soir. Voici le détail du programme:

Ouverture "La Belle Galathée" Suppe
Humoresque . . . . Dvorak
From the Land of the Sky Blue Water . . . . Cadman
Muriel Kyle, soprano
Sélections de "The Fortune Teller" . . . . Herbert

COMPOSITIONS DE SCHUBERT

Lew White, organiste, interprétera plusieurs pièces bien connues de Schubert, pendant le récital qu'il présentera à 10 heures dimanche matin au poste WEAF. Voici le détail:

Marche Militaire
Ave Maria
Moment Musical
Sérénade
Le Roi des Aulnes
La Symphonie Inachevée

LE CHOEUR CATHEDRALE

Nicholas Vassiliett, ténor dirigera à 11 heures 30 dimanche soir au poste WEAF, le programme du choeur Cathédrale dont voici le détail:

Chant Ancien . . . . . Rachmaniev

NOUVELLE COMPAGNIE DE

TAXIS de LUXE

4-3511

En service actuellement

STATIONS DISSEMINEES PAR TOUTE LA VILLE

Bureau : 2, Côte d'Abraham

LT-COL. THOMAS GRENIER, GERANT

D'ici à la fin du mois, nous enrégistrons à nos bureaux les noms et adresses des appels de taxi. Ces personnes auront droit au tirage de $25, en prix qui sera fait à la fin du mois. Ce montant est divisé comme suit: 1er prix, $10., 2e prix, $5., 3e et 4e prix, $2.50, et quatre autres de $1.00 chacun.

LA "FETE DES MAMANS" A LA RADIO

La vignette ci-haut nous fait voir MORTON DOWNEY, ténor et sa mère. Celui-ci ajoute à son tribut floral un chant approprié à la "Fête des Mamans". Les amateurs qui prendront les ondes du poste WABC, à 8 heures 45 dimanche soir à 8 heures 45, pourront y entendre un programme spécial.

Blessed Is My Soul . Ippolitow-Iwanow
Harvest Time . . . . . Gretchaninoff
Memories of Youth
Choeur
Chant de la Fileuse . . . Youferov
Milan Smolen, pianiste
Crépuscule . . . . . Kashevarov
Nicholas Vasilieff ténor
Cheveux des Joueurs de Cartes . . . . . Tschaikowsky
Mélodies de l'Ukraine
Choeur

LUNDI

POSTE CHRC

Midi à 1 heure: Concert par la Maison C. Robitaille Enr.

ORCHESTRE NOIR ET OR

Ludwig Laurier et son orchestre Noir et Or présenteront, à 6 h. ce soir, lundi, au poste WEAF, le programme dont voici le détail:

Country Gardens . . . . Grainger
Ouverture de "La Reine d'un Jour" . . . . . Adam
Valse Estudiantina . . . Waldteufel
Eleanor . . . . . Deppen
Sélections de "Robin Hood" . . . . . de Koven
Valse Triste . . . . . Sibelius
La Malguerida . . . . . Kramer
Mélodie Arabe . . . . Glazounow
Suite "In Holland" . . . . Kriens

AU POSTE WABC

Lucrezia Bort, fameuse contralto de l'Opéra Métropolitain, de New-York, sera l'artiste invitée au programme que transmettra, à 8 h. 30 ce soir, lundi, le poste WABC. Voici le détail:

Gavotte, de "Manon" . . . Massenet
La Violetera . . . Goetz-Padilla
Alghe della La Cula . . . Filippi
Mlle Bori
Sleeping Beauty (Valse) Tschaikowsky
Orchestre
Crying of the Water Campbell-Typton
A Kiss in the Dark . . . Herbert
Miradle Asi . . . . De Fuente

PROGRAMME VARIE

A 8 h. 30 ce soir, lundi, Harry Horlick dirigera, au poste WEAF, le programme des Gypsies dont voici le détail:

Pomp and Circumstance . . . Elgar
Memories . . . Clews
Wedding of the Painted Doll . Brown
Quatuor
Japanese Sandman . . . Whiting
Give Me Something to Remember You
By, de "Three's a Crowd" . Schwartz
Spinning Song . . . Mendelssohn
Valse Bluette . . . Drigo
Sunny Disposish . . . Chartg
Quatuor
Kashmiri Song . . . Woodforde-Finden
Souvenir . . . Drdla
I'm Crazy About My Baby . . Waller
Quatuor
What My Mother Wants to Know . . . Nuttle
Narcisse . . . Nevin
Czardas . . . Miska

CONCERT VARIE

Des sélections de Tschaikowsky constitueront, à 10 h. ce soir, lundi, au poste WJZ, le programme qui y sera transmis et dont voici le détail:

Marche de la Suite "Casse-Noisette"
Valse du Ballet "The Sleeping Beauty"
Orchestre
Sélections de "Roméo et Juliette"
Lucile Davis Brightman et John Priebe
Ouverture, 1812 . . . . .
Orchestre

LA DURANTAYE

Bénédiction des autos. — Il ne faudra pas oublier que c'est dimanche, le 10 mai, à 3 heures, (heure avancée), qu'aura lieu à La Durantaye, la bénédiction des automobiles.

Après la cérémonie, MM. les députés du comté et autres orateurs adresseront la parole.

La petite chapelle, dédiée à Notre-Dame de la Protection, sera aussi bénite au cours de l'après-midi, par Sa Grandeur Mgr Omer Plan-.

Concours mensuels. — Voici le résultat des notes pour le mois d'avril, à l'école du village:

6e année: Juliette Breton, Jeannette Lacroix.

5e année: Thérèse Martineau et Marthe Lacroix.

4e année: Liliane Lévesque et Simone Breton.

3e année: Emile Breton et Maurice St-Pierre.

Ont mérité l'étoile d'or de bonne conduite: Juliette Breton, Jeannette Lacroix, Thérèse Martineau, Marthe Lacroix, Jeannette Martineau, Roger Marquis, Liliane Lévesque, Simone Breton, Jean-P. Pouliot, Emilienne Lacroix, Henri Breton, Fernand Lessard, Antonio Mercier, Rita Boutin, Irène Marquis, Marguerite St-Pierre, Lucienne Lessard, Emile Breton, Maurice St-Pierre, Jean-P. Breton, Robert Roy, Jean-M. Lacroix, René Pouliot, Edouard Breton, Marthe Lévesque, Rosaire Dorval.

Communion solennelle. — Le 3 mai, eut lieu la communion solennelle des enfants. Après la messe, ce fut la rénovation des promesses du baptême, puis la distribution des certificats d'instruction religieuse.

Mlle Rita Boutin et M. Robert Roy et M. Jean-Marie Lacroix ont gagné les médailles d'honneur "entière satisfaction", données par M. le curé, pour la conduite et l'application au catéchisme.

Il est à remarquer que ces trois enfants sont élèves de Mlle Blanche Corriveau, du village.

ST-NEREE

Décès. — Est décédée Mme Joseph Bisson, née Marie Asselin, après une maladie de quelques jours seulement, à l'âge de 63 ans. Elle laisse son époux, une petite fille, Lucienne, et un garçon, M. Joseph Bisson, trois filles, Mme Georges Boutin, née Anna, Mme Joseph Guillemette, de St-Paul, née Blanche, et Mme Donat Gaudreault, de St-Paul, née Rosa.

Son service et sa sépulture eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—M. Gervais Labrie nous a aussi quitté pour un monde meilleur. Il était âgé de 77 ans. Il laisse plusieurs enfants, dont quelques-uns résident aux Etats-Unis. Il laisse Georges, son fils, avec lequel il demeurait.

Aux familles en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

Incendie. — Au moment où je ferme mon courrier on m'apprend que la maison de M. Joseph Audet, du 5e rang, est réduite en cendres. C'est une famille assez nombreuse et par cette perte mettra cette famille sans abri. Au moment où l'incendie se déclara il n'y avait que les enfants dans la maison. Aucune perte de vie mais on dit que tout a brûlé. Rien n'a pu être sauvé.

Nous sympathisons avec M. Audet dans la rude épreuve qu'il subit.

PERCE

Mariage. — M. le curé Martin bénissait, ces jours derniers, le mariage de M. C. Flynn, fils de M. William Flynn, avec Mlle Brigitte Laflamme, fille de M. Jean Laflamme.

Aux nouveaux époux nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

Naissance. — M. et Mme Eugène Dickson font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Agathe. Parrain, M. Léonard Gault; marraine, Mlle Agathe Flynn.

Inhumation. — Le 15 avril dernier, a été inhumé, dans le cimetière paroissial, le corps de M. Jean Arbour, décédé à l'âge de 85 ans.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Divers. — M. A. Bisson, hôtelier de Percé, ainsi que Mme Bisson et leurs fils, Bobby, sont revenus parmi nous après avoir passé les mois d'hiver en Floride. Il ont fait le voyage en auto.

—M. Willie Flynn, avocat de Percé est de retour d'un voyage d'affaires à Ottawa.

—M. Philippe Dumais, agent, est actuellement de passage dans notre paroisse.

—M. J. Crassman, de Chandler, était de passage à Percé, dimanche dernier, chez son amie, Mlle Annie Bermingham.

—Mlle Irène Bourget, de Montréal, est retournée après avoir fait un court séjour chez ses parents, M. et Mme N. Bourget.

—Mme Léon Boulanger et ses enfants sont actuellement en promenade à Cap D'Espoir, chez son frère, M. James Collin.

—M. Albert Denohue et sa famille nous ont quittés pour aller demeurer à Montréal.

CAP ST-IGNACE

Concours. — Concours pour le mois d'avril, au couvent de Cap St-Ignace:

8e année — 1ère: Mlle Thérèse Dubé; 2e: Mlle Jeanne-Aimée Bernier.

7e année — 1ère: Mlle Germaine Collin; 2e: Mlle Jeannette Fournier.

7e année-B — 1ère: Bernadette Bernier; 2e: Mlle Marthe Fraser.

6e année — 1ère: Mlle Germande Bernier; 2e: Mlle Rachel Bernier.

5e année — 1ère: Mlle Rita Bernier; 2e: Mlle Jeanne d'Arc Landry.

4e année — 1ère: Mlle Blanche Vézina; 2e: Mlle Gracia Caron.

3e année — 1ère: Mlle Georgette Fortin; 2e: Mlle Julienne Dubé.

2e année — 1ère: Mlle Marie-Jeanne Vézina; 2e: Mlle Lucille Morin.

1ère année — 1ère: Mlle Florence Fortin; 2e: Mlle Georgette Richard.

QUEBEC ARTISTIQUE

ORGANE

de

L'Association des Chanteurs de Québec

Le Mot du début : ---

L'Evénement inaugure aujourd'hui une nouvelle rubrique qui sera l'organe exclusif de l'Association des Chanteurs de Québec. La rédaction sera complètement indépendante de celle de notre journal. Il y sera question de chant, de musique et peut-être incidemment des autres arts et même de littérature et cela en vertu de cette vérité qui veut que tous les arts se touchent.

La rédaction de ces colonnes a été confiée à un musicien de chez-nous dont le sens artistique allié à une gentilhommerie reconnue assure à cette rubrique une haute tenue et un incontestable degré litteraire. Le professeur Rolland-G. Gingras est déjà correspondant pour le *Ménestrel* et le *Courrier Musical*, deux des plus importants journaux de musique de Paris, et il appartient à la rédaction de la *Quinzaine Musicale*, organe du Conservatoire National de Musique de Montréal.

Pour tous renseignements concernant ces colonnes, on est prie de communiquer non pas avec notre journal mais avec le secrétaire de l'Association des Chanteurs, M. Lucien Lortie, avocat, 80, rue St-Pierre.

Et nous terminons ce mot du début, (qui espérons-le, est loin du mot de la fin) en présentant nos meilleurs souhaits à la jeune et vaillante Association.

L'EVENEMENT.

* * *

Le Mot du Directeur

C'est un grand honneur et une lourde tâche que m'a confiés le bureau de direction de notre Association. Quand un musicien déjà pas mal pris par son orgue, ses élèves, ses cours publics, etc., se mêle de faire du journalisme il sacrifie les rares moments libres que lui laissait sa profession, mais quand il l'a voulu il n'a as d'excuse. J'ai donc accepté la direction de cette page en vue de la prochaine saison morte, en assurant mon humble collaboration pour jusqu'au 1er septembre prochain, ne donnant pas ma parole pour les mois qui suivront cette date.

D'ici là je m'efforcerai de rendre cette rubrique la plus intéressante possible et cela avec la collaboration des personnes de bonne volonté. J'invite donc tous les membres et tous les musiciens de chez-nous à nous envoyer des articles selon l'esprit de l'Association et de son organe, mon rôle étant moins d'écrire que de compiler.

Tous les articles devront être signés et on aura l'obligeance de les adresser à M. Lucien Lortie, avocat, secrétaire de l'Association des Chanteurs de Québec, 80, rue St-Pierre.

Ces colonnes seront spécialement réservées à nos artistes et à l'art chez-nous. Ceci n'est pas dans un but de chauvinisme mais dans un légitime élan de patriotisme que l'art n'exclut pas. L'art ne connaissant pas de frontière, nous n'ignorerons certes pas la production et les artistes étrangers, mais on nous permettra de garder la plus grande place pour les nôtres, ce qui, d'ailleurs, rencontre parfaitement les buts et l'esprit de notre Association.

Rolland-G. GINGRAS.

* * *

Le Mot du Président

Grâce à la bonne hospitalité du journal *L'Evenement*, l'Association des Chanteurs de Québec inaugure ce jour, une chronique hebdomadaire. Et M. le professeur Rolland-G. Gingras, l'un des dévoués directeurs de l'Association, a été désigné officiellement par elle pour diriger cette page, ou cette chronique. A l'Evénement et à M. Gingras va toute la reconnaissance des Chanteurs.

Ainsi donc chaque samedi, le public pourra lire un compte rendu des événements artistiques de la semaine, et qui méritent qu'au moins on les constate.

L'Association, par l'entremise du directeur de cette page et de ses collaborateurs, signalera et commentera ces événements, applaudira aux innovations acceptables, encouragera les artistes et les organisateurs, s'efforçant de rendre à chacun selon son dû et son mérite.

Cette page n'aura pas pour but principal de "critiquer". La critique n'est pas toujours un moyen efficace d'aider aux talents et de favoriser leurs succès. Souvent "la critique a plus nui qu'aide, dans le domaine artistique", répètent les gens de l'art. Croyons qu'ils voulaient alors parler de cette critique malicieuse, faite uniquement dans le but de déprécie, de cette critique qui ne trouve rien de bon, mais qui ne suggère rien.

Le directeur de cette page aime trop le bien de l'art pour permettre ce genre de critique. Celle seule qui pourra servir à l'avancement de l'art aura place ici. Faite sans arrière pensée, sans intention de nuire mais avec justesse et impartialité, elle s'efforcera de donner une appréciation honnête des faits, une opinion sérieuse et refléchie.

Il est bien entendu également que tout collaborateur signera ses articles et en prendra la responsabilité. Il n'engagera pas celle de l'Association.

Ainsi donc, le directeur et ses collaborateurs auront toujours pour les guider, ces trois mots inspirateurs: — Indépendance, justice et vérité.

L'Association des Chanteurs de Québec.
Par le président,
J.-Horace PHILIPPON, avocat.

* * *

Rolland-G. GINGRAS, organiste, directeur du "Québec Artistique".

PROCHAINE AUDITION D'OEUVRES DE COMPOSITEURS CANADIENS.

Au début de la prochaine saison artistique, l'Association des Chanteurs de Québec fera donner sous ses auspices un grand concert où il ne sera exécuté que des oeuvres de compositeurs canadiens.

Les compositeurs qui désirent qu'un ou plusieurs de leurs ouvrages soient mis au programme n'auront qu'à se conformer aux dispositions suivantes:

1.—L'auteur devra être canadien.

2.—Il n'y a pas de limites fixées pour ce qui concerne le genre d'ouvrage. On pourra donc envoyer des pièces vocales (solos, duos, choeurs, etc.) ou instrumentales (piano, violon, violoncelle, instruments à vent, orchestre symphonique, petit orchestre, etc.)

3.—Tout envoi devra être adressé au secrétaire, M. Lucien Lortie, avocat, 80, rue St-Pierre, Québec, d'ici le 1er juin.

4.—Un comité spécial se réserve le droit d'accepter ou de refuser les oeuvres soumises. Ce même comité fera le programme.

5.—Chaque auteur est libre sur le choix de son ou ses interprètes, ceux-ci, cependant, devant être des résidents de Québec ou de la banlieue.

6.—L'Association des Chanteurs de Québec ne verse aucune somme à l'auteur ni pour le paiement de ses interprètes ni pour les droits d'auteur (exécution publique). En retour l'auteur bénéficie de l'immense réclame que ces exécutions lui vaudront.

7.—L'auteur peut demander à l'Association des suggestions pour les interprètes, plusieurs artistes s'étant mis gratuitement à notre disposition pour cette circonstance.

8.—Les auteurs dont une ou des oeuvres seront au programme recevront deux billets de faveur pour le concert.

(Extrait des procès-verbaux dont publication est autorisée).

* * *

UN FILM SONORE CANADIEN

M. le commandeur J.-Eugène Corriveau a donné la dernière causerie du lundi, à notre Association. Cette causerie n'avait pas de titre, ce qui, en plus des qualités bien connues du conférencier, n'était pas sans causer une curiosité bien légitime.

Aussi le public se pressait-il nombreux dans la salle du Recorder, et il était facile de voir avec quelle impatience tous attendaient le début de la soirée.

Présenté par notre président, Mtre Philippon, le conférencier n'entra pas tout de suite dans le vif de son sujet, semblant s'amuser de l'impatience des gens. Il avoua n'avoir choisi son sujet qu'à la dernière minute et cela grâce à une circonstance tout à fait imprévue. Avec le plus grand plaisir nous apprimes que M. Corriveau en était venu à une entente avec un groupe d'hommes d'affaires pour la réalisation d'un film sonore canadien. L'arrivée d'une lettre à ce sujet lui fit penser de donner sa causerie sur ce thème. Excellente idée que l'auditoire approuva par des applaudissements prolongés.

M. Corriveau est un conférencier abondant qui a déjà fait sa marque parmi nous; sans la moindre note devant lui, il a capté et conservé jusqu'à la fin l'attention de son auditoire en racontant le scénario de la "Sorcière du Moulin", dont il est l'auteur. Il serait trop long de raconter ici toute cette pièce tenant à la fois du roman, de l'histoire et de l'imagination; d'ailleurs il vaut mieux laisser le charme de l'inédit à la nombreuse clientèle de nos cinémas. Disons seulement que M. le Commandeur Corriveau a écrit là une belle oeuvre que je considère comme sa meilleure à date, et que les producteurs américains y trouveront l'occasion non seulement de faire oeuvre d'art mais aussi de faire une "bonne affaire...." payante.

En connaissance de cause, je puis affirmer que le compositeur trouvera dans cette opérette (car c'est une opérette) d'excellents prétextes à de la musique extrêmement variée, la partition comprendra des solos, duos, choeurs nombreux, ballets, etc.

Le producteur du film a choisi un musicien canadien pour écrire la partition. C'est encore une nouvelle qui nous réjouit.

"La Sorcière du Moulin" est déjà populaire parmi les membres de notre Association; sa popularité future est assurée chez tous les Canadiens.

Rolland-G. GINGRAS.

* * *

CONCERT ARIEL-DUPRAT, LUNDI, 4 MAI.

Nous étions heureux, lundi dernier, d'assister au "*Concert-operette*", donné au couvent des Franciscaines Missionnaires de Marie, 188 Grande-Allée, par madame France-Ariel-Duprat et M. Armand Duprat. Ces deux artistes sont avantageusement connus ici; apôtres de la belle et bonne chanson.

Ainsi se divisait le programme de cette soirée:

I.—La Chanson française à travers le monde.

1.—Chanson de la Suisse-Française:
a) L'oiseau bleu . . . . .
b) La Monferrine: Danse anciennes . . . . .
c) Polka: Danse ancienne . . .
d) Chanson du guet . . . . .
e) Le ranz des vaches . . . . .
2.—Chansons créoles de la Louisiane:
a) Salangadou . . . . .
b) Neg pas capab" marche . . .
c) Suzanne, jolie femme . . . .
d) Ah! Toucouyoute . . . . .
3.—Chansons de la Belgique française.
a) La parabole du mauvais riche
b) Rondes anciennes—(chantées et dansées) . . . . .
c) Tir' ton joli bas de laine . . .

II.—Les derniers succes de Paris.

Les belles chansons de nos chansonniers chrétiens.

Le raccommodeur de Faïence A. Soler
Je n'ai pas l'temps! . . . A. Chenal
Je fais du sport . . . . A. Chenal
Petite berceuse . . . . H. Coles
En cassant des noisettes . H. Colas

III.—Comedie musicale en un acte.

MARIEZ-VOUS DONC!

Madeleine . . . Mme F. A. Duprat
Jacques . . . . M. Armand Duprat

En écoutant M. et Mme Duprat, nous avons médité à nouveau sur le rôle éducationnel de la chanson. Et nous nous sommes dit combien il serait à souhaiter que chez-nous se multiplient les apôtres de la belle et bonne chanson, de cette chanson qui traduit le beau et le vrai, qui sourit des travers des humains, qui tend à les corriger, bref qui moralise.

Et c'est curieux comme un programme de telles chansons sait intéresser et captiver un auditoire. Plus connues, elles pourraient si avantageusement remplacer ces balivernes, qu'en mal de succès faciles, des artistes-amateurs exécutent sans pudeur ni fierté.

Et combien plus avantageusement encore ne remplaceraient-elles pas le tam-tam américain et ses insignifiantes pamoisons!...

Allons donc écouter M. et Mme Duprat. Ils exécutent avec brio des pièces du meilleur goût, et possèdent à un haut degré l'art d'en traduire l'esprit et la beauté.

Au surplus, ils prouvent à l'évidence qu'une grande voix n'est pas la condition indispensable du succès. L'important, est de savoir utiliser ses moyens vocaux, de les faire rendre tout ce qu'ils peuvent donner:—articulation, émission, homogeneité des sons, expression. Sur la scene, M. et Mme Duprat ont fui outre de la démarche, de la tenue et surtout de la dignité, condition indispensable au rôle "d'apôtres du beau et du vrai" qu'ils ont si heureusement choisi.

Nous les félicitons sincèrement, nous souhaitons qu'ils aient chez nous de nombreux imitateurs.

Ils étaient acompagnés au piano par M. le professeur Rolland-G. Gingras, de l'Association des Chanteurs de Québec. Comme toujours, M. Gingras s'est acquitté de sa tâche avec tact et habileté. Il comprend que le rôle d'accompagnateur ne consiste pas à "dominer" ou "commander" les artistes-chanteurs, mais plutôt à les soutenir, à les aider au besoin, et sans que cela paraisse... Nous lui savons gré de ne pas oublier ces points de vue si importants.

En un mot, cette soirée du 4 mai peut compter comme l'une des manifestations artistiques les plus intéressantes de ces dernières semaines.

J.-Horace PHILIPPON, Avocat

* * *

NOTRE DEVISE

Elle a été choisie à la suite d'un concours. Vingt-cinq devises avaient été proposées et le bureau de direction après un travail sérieux d'élimination a décidé d'adopter comme devise de l'Association des Chanteurs: "PAR LE CHANT ET LA MUSIQUE, SOYONS UNIS". Elle avait été proposée par M. Edmond Langlois, le dévoué trésorier de notre Association.

Cette devise, nous croyons, repond parfaitement aux buts de l'Association et rencontre entièrement les aspirations et les vues de ses fondateurs.

Réunir tous les chanteurs, chanteuses et tous ceux qui s'intéressent à eux, leur associer les musiciens qui leur sont, pour ainsi dire, indispensables, et enfin intéresser à eux, ceux qui dirigent à Québec, l'enseignement et le mouvement artistique, tel est le désir des promoteurs de cette organisation, et il est bien résumé dans les quelques mots de ralliement qu'ils viennent de se donner.

Souhaitons ardemment que tous entendent cet appel et qu'ils y répondent généreusement. Ils contribueront en s'enrôlant, à propager chez-nous un mouvement sérieux et prometteur et s'assureront pour eux des avantages appréciables.

L. L.

DESTROYER CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 8. — Le nouveau destroyer canadien Saguenay, de 1,320 tonnes, doit quitter Woolston, Hampshire, ce matin pour faire l'essai de ses machines motrices. Son frère le destroyer Skeena subira la même épreuve un peu plus tard.

Rendez-lui visite par téléphone samedi prochain

Trop loin pour voyager . . . et une lettre, ce n'est pas suffisant pour un tel jour! Offrez-lui vos bons souhaits par Longue Distance pour qu'elle entende votre voix, tout comme si vous étiez à ses côtés. Taux du soir après sept heures, taux de la nuit après huit heures et demie . . . quelques sous et quelques minutes, mais Mère saura que c'est vraiment son jour.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

M.-L. BELCOURT
Gérant.

La construction

LA BRIQUE OFFRE LA BEAUTE, L'ECONOMIE ET LA PERMANENCE

La brique est un materiel qui possède des qualités illimitées.

Le matériel que vous mettez dans les murs d'une maison, devrait, comme l'a dit Vitruvius, toujours posséder un mérite artistique et structural. La brique possède les deux dans une très grande mesure et par conséquent peut démontrer les plus fortes raisons économiques et personnelles pour son emploi.

Mérites de la Brique dans la Structure

Au point de vue de la structure, la brique est un matériel facile à manipuler et lorsqu'on la pose sur un mur elle soutiendra les plus fortes pressions et les plus durs efforts. Durcie et cuite au feu, elle résiste aux ravages des flammes. Examinez la scène de n'importe quelle conflagration pour en avoir une preuve. La brique ne s'oxydera pas et ne peut se détériorer qu'avec l'âge, comme le prouvent abondamment les ruines des anciens ouvrages en brique.

Mérites artistiques de la brique

Au point de vue artistique, la brique ne peut être surpassée par aucun autre matériel. Même une brique commune bien cuite et choisie avec soin, si on lui fait un joint de mortier convenable, peut être rendue attrayante, mais la variété sans fin des nuances et des textures que l'on trouve dans la brique, permettent au constructeur un choix qui taxera son sens artistique. Cette variété est si considérable que même les goûts les plus divers peuvent être satisfaits soit en couleurs uniformes, ou de préférence dans les nuances harmonisées des effets les plus délicats et charmants. Nul autre matériel de construction peut surpasser la brique dans sa possibilité d'agencements de couleurs pour les murs, soit intérieurs ou extérieurs — et les couleurs durent, car elles forment une part intégrale de la nature de la brique.

Effets des liens et joints en mortier

Mais ce n'est pas là tout ce qu'il y a à dire concernant le côté artistique. La nécessité qui existe de faire un lien en posant la brique rend possible une variété de magnifiques liens et de dessins, et les différents joints, soit affleurés, profond ou creusés à la truelle, produisent les effets les plus charmants, qui au soleil ou à l'ombre donnent un effet toujours changeant.

Dans la beauté du travail de brique, vous avez l'occasion de soulever et de retenir l'intérêt.

Mérites économiques

Ce qui est peut-être le plus grand attrait de la brique est basé sur ce qui découle naturellement de la solidité et de beauté d'un bon ouvrage en brique, et nous voulons dire une véritable économie. Ne vous laissez pas cependant tromper par l'erreur apparente du coût initial. Une paire de chaussures de $4.00 coûte moins cher qu'une paire de $5., il est vrai, mais si celle de $5.00 vous ajuste mieux, paraît mieux et possède une durée deux fois plus longue, la paire de $4.00 est plus dispendieuse, et vous y perdez non seulement en argent mais en satisfaction personnelle si vous l'achetez. La véritable économie vous portera à acheter la paire de $5.00.

L'importance de la brique

Ce principe est encore plus important quand on l'applique à la construction d'une maison. C'est une entreprise très importante pour tout homme, car elle occasionne une dépense considérable d'argent et concerne intimement son confort et son bien-être pour de nombreuses années. Un homme construit rarement plus qu'une maison dans sa vie, de sorte que c'est très sérieux que de faire une erreur, — il la regrettera toujours. En d'autres termes quand il construit, il doit éviter de se jouer, comme il le fera s'il construit mal; il lui faut bien construire dès le début.

C'est ce qu'il peut surement faire en construisant avec de la brique. Car de la solidité et de la beauté artistique de la brique il y gagne des avantages qui en font un placement économique à la fin.

Frais d'entretien

Prenez les item tels qu'ils se présentent dans leur effet sur la valeur d'une maison. Il y a tout d'abord les frais d'entretien. Quand la brique est employée dans la construction d'une maison, elle ne requiert pratiquement pas d'entretien. Elle sera aussi solide dans vingt-cinq ans que le jour ou elle a été construite, et même plus attrayante.

La dépreciation

Il faut ensuite considérer la dépréciation qui est un item distinct de l'entretien, et qui est pratiquement nul dans le cas d'une maison de brique. Des ingénieurs estimateurs ont calculé, que pour une maison en brique, elle est de un pour cent par année, commençant après les premiers cinq ans. Et le un pour cent devrait en réalité s'appliquer à ces portions de la maison qui sont sujettes à l'usure, tel que les parquets, la plomberie, la quincaillerie, le toit etc. Approximativement 60 pour cent d'une maison en brique bien construite ne se déprecie pas durant une longue période d'années.

Assurance plus économique

Il y a de plus l'item de l'assurance sur les incendies, qui n'est pas une forte somme, mais s'accumulant durant une période d'années forme une somme appréciable. La raison qui fait que les compagnies accordent de meilleurs taux de prime pour une maison de brique, en est une qui est du plus grand attrait à un homme, et c'est la sécurité contre la crainte et contre le fait actuel du feu; une protection pour lui-même et pour sa famille contre un malheur possible. Se basant sur cette raison les compagnies d'assurance chargeront de 19 à 37 pour cent de plus sur les autres types que sur une maison en brique. De plus il est possible de porter 20 pour cent de moins d'assurance sur la construction plus substantielle.

Valeur économique de la beauté

Mais si la maison en brique, à cause de ses mérites au point de vue d'architecture, est plus économique sur le point d'entretien, de dépréciation de primes d'assurance de confort et de santé, elle possède une valeur monétaire supérieure à

(Suite à la page 23)

Une agréable version du bungalow espagnol

Design No. 5-A-78

Ce plan offre un extérieur agréable et un intérieur commode et hospitalier

Les particularités extérieures du plan S-A- 78 sont: Murs bas, toiture de tulle; fenêtres par groupes; large et haut groupe de fenêtres en avant; entrée ornementale flanquée de deux colonnes.

Les particularités extérieures sont: Vestibule avec armoire à paletots; vivoir avec fenêtres sur trois côtés; cheminée, telle qu'illustrée; espace pour emmagasinage, dans le grenier où on peut se rendre par l'escalier partant du hall; chambre de jeu dans le soubassement.

L'aspect général est agréable à l'oeil. Les ornements sont bien choisis et prouvent le bon goût de l'architecte. Les pièces sont de bonne grandeur et bien éclairées. Dans la salle à manger, le large groupe de fenêtres laissent entrer la lumière et le soleil à flots, ce qui est très hygiénique.

La beauté de l'extérieur dépend aussi beaucoup de la toiture. En faisant le vivoir plus étroit que l'arrière de la maison, il se trouve à former comme une toiture séparée.

Le hall procure une circulation commode entre les diverses pièces, tout en donnant de l'intimité aux chambres à coucher et aux pièces occupées dans le jour. Les chambres à coucher sont assez grandes pour contenir des lits jumeaux et de grandes garde-robes. Il y a aussi des armoires à linge.

Bien que l'espace sous le vivoir ne soit pas creusé, il y a encore un soubassement de bonne grandeur. Cet espace pourrait être utilisé comme salle d'amusement et on pourrait y mettre une cheminée.

Construction: Charpente de bois, fini extérieur de stuc, toiture de tulle.

Facade: Au sud ou à l'ouest. Pourrait être renversée.

Grandeur de l'emplacement: Environ 40 pieds.

NOTE DU REDACTEUR: Le plan et les spécifications de la maison illustrée ci-dessus peuvent être obtenus à un prix modique par l'intermédiaire du Rédacteur de la page de Construction de ce journal. Ce service est offert à nos lecteurs avec la coopération de l'Architects' Small House Service Bureau. Ce bureau est sous le contrôle de l'American Institute of Architects et a l'approbation du département du Commerce des Etats-Unis. Il sera répondu gratuitement par le département technique de l'Architects' Small House Service Bureau à toutes les questions posées par nos lecteurs au sujet de la construction de ces maisons. Adresser: Rédacteur de la Page de Construction, L'Evénement, incluant une enveloppe adressée et affranchie.

Copyright 1930—The Architects' Small House Service Bureau, Inc., Home Builders' Clinic

C.-A. VEZINA

M. C.-A. Vézina compte au nombre de nos bons entrepreneurs-généraux. Comme tous ceux qui honorent cette page de leur confiance, si justifiée par ailleurs, il a eu des débuts fort modestes, mais par son travail, son énergie, son esprit d'initiative, son incontestable valeur, sa probité, une compréhension intelligente et efficace de la construction et de ses exigences, il a su se créer une situation enviable, très belle, remarquable et remarquée au sein de l'importante corporation des constructeurs.

Voici vingt-huit ans déjà qu'il a fondé son établissement prospère. A ses débuts, cette maison avait ses quartiers-généraux rue Sous-le-Cap; ensuite, elle se transporta successivement rue des Prairies, puis rue Saint-Valier, où elle se trouve aujourd'hui.

Voici la liste des différents travaux exécutés par C.-A. Vézina (menuiserie seulement):

Thomas Co. Ltd, rue Dalhousie, magasin et entrepôt; P.-G. Bussières, rue Dalhousie, magasin et enfd'ouvriers expérimentés et probes.

Les établissements C.-A. Vézina s'occupent de la fabrication des portes et des châssis, des ouvrages de menuiserie, de la sculpture sur bois, des travaux pour intérieurs d'églises: confessionnaux, vestiaires, bancs, etc., des bureaux d'affaires, des comptoirs. On y fait aussi des meubles sur commande.

Avant de fonder son établissement, M. C.-A. Vezina, qui était né à Montmagny, avait travaillé comme contremaitre chez E. Morissette, où il acquit une expérience fort utile. Depuis lors, sa carrière ne fut qu'une longue et patiente ascension. Entouré d'un personnel de choix qui dirige une main-d'oeuvre de premier ordre qui se compose

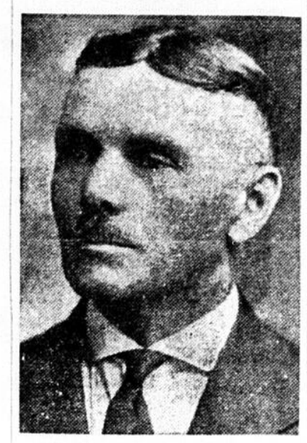

M. C.-A. VEZINA

de Corset, aile et agrandissement; trepôt; Langlois 1 Paradis, 17, rue St-Jacques, magasin, entrepôt et bureau; Station de Feu de Stadacona; F.-H. Andrew v Son, rue St-Paul, magasin, entrepôt et bureau; Agrandissement de la "Chalmer Church; Allonge chez G. Seifert & Son, Côte de la Fabrique; Le Steel's Consolidated Ltd, St-Roch; Parisport; Ecole Jacques-Cartier; Bloc Lemoine, Basseville; St. Lawrence Paper Bag Co.; Révérends Pères Augustin, Bergerville; Ecole St-Georges, rue St-Cyrille; Presbytère Ste-Thérèse de Beauport; Caisse d'Economie, rue Ste-Julie; Hôtel St-Roch, ajouter étages et agrandissement; Annexe au Jeffrey Hall; Entrepot et magasin de La Librairie Langlais, rue St-Joseph; Eglise St-Pierre et Salle Anglicane, Limoilou; Presbytère St-Jean-Baptiste, rue St-Jean; Bon Pasteur, ajouter 2 étages; Asile Ste-Madeleine; Victoria Curling Club; Soeurs Africaines, Bois Gonin; Ecole Normale de Mérici; Shed du Quebec Power Co.; Hôpital Civique, annexe et étage; Banque Canadienne Nationale, succursale Belvedère; Hospice Dufrost, actuellement en construction.

BARDEAUX D'AMIANTE

La meilleure couverture que vous puissiez installer sur votre maison est bien celle que fournit la Cie Manufacturière d'Amiante de Québec. On l'a deviné, il s'agit de bardeaux d'amiante. Ces produits d'un métal canadien sont de haute valeur parce que, outre qu'ils peuvent resister à toutes les intempéries, ils sont à l'épreuve du feu.

Une maison couverte en amiante est toujours protégée contre tous les dangers qu'engendrent les éléments. L'amiante est durable, solide, d'un aspect agréable et convient parfaitement aux toitures.

Si donc vous voulez avoir un toit convenable, moderne et pratique, faites-le faire en bardeaux d'amiante.

OSCAR BEAULE, A.A.P.Q. — J.-ALBERT MORISSETTE, B.A.A., A.A.P.Q.
BEAULE & MORISSETTE
ARCHITECTES
21, Rue D'AIGUILLON, QUEBEC
TEL. : 2-1684

BUREAU : Tél. 2-5376 W
Pour vos travaux generaux de construction, adressez-vous à
CHS. BEDARD
ENTREPRENEUR-GENERAL
Specialités : portes et châssis, ameublement et extérieur de magasin, sableuses électriques pour planchers de merisier, estimés fournis sur demande, ouvrage garanti, satisfaction assurée.
CHARLES BEDARD
4, Cote du Palais, Québec. Tél. : 2-5376-f.

Rés. St-Grégoire.
Tel. : 2-3044 s 13.
CHARLES LAFRANCE
ENTREPRENEUR-PLATRIER
Satisfaction Garantie
QUEBEC.

Bois de { sciage, Epinette et Sapin / la Colombie Anglaise / Plancher
Moulures, Portes, Chassis
A.-K. HANSEN & Co., Reg'd
70, rue Dalhousie Québec, Qué.
TELEPHONE : 2-7523

EAST & MASSON
Entrepreneurs-Généraux
Spécialité : OUVRAGE EN BOIS, MENUISERIE DE TOUTES SORTES
17½-19, AVE. CARTIER QUEBEC
TELEPHONES : Atelier 6761, Rés.: 3-4779
TOUT OUVRAGE EXECUTE AVEC SOIN

Téléphone : 2-1546
BROUSSEAU & FRERE
Plusieurs fournaises usagées No 3, 4 et 5 Mogul & Daisy. Fournaises Jumelles No 7 Daisy et radiateurs en fonte 38" haut en parfait ordre et à bon marché.
320-322 RUE SAINT-PAUL QUEBEC.

TEL. : 7513.
ARTHUR POULIN
ENTREPRENEUR GENERAL
Spécialité : Maçonnerie, Beton Armé, Enduits.
249 RUE ST-OLIVIER

Bureau : Tel 6583 — Tél. Res. : 2-7060
APPELEZ TOUJOURS
JACQUES SAVARD
ENRG.
241, Rue ST-OLIVIER
Pour vos travaux de menuiserie ou réparations, vous aurez, pour vous servir, des ouvriers compétents qui sauront vous donner entière satisfaction.
AUX MEILLEURS PRIX
J.-O. Savard, Prop.

Etablie en 1896. — Tél : 6170
MAGLOIRE CAUCHON
LIMITEE
Entrepreneurs-Généraux
Spécialité : Construction à l'épreuve du feu.
311, Rue Richardson
QUEBEC

VOS DISCOURS
conférences, lettres d'affaires ou personnelles, seront composés par
MARC COLLIERES
ainsi que
vos TRADUCTIONS
Tél. 2-6115 L'Evénement

BUREAU-CHEF: 48, DEUXIEME AVENUE
T.-E. ROUSSEAU
LIMITEE
INGENIEURS-CONSTRUCTEURS
Tél. 4-1031 Québec

Tél. 2-2416j Rés. Tél. 2-3214w
Rés. 61, DES PRAIRIES
C.-A. VEZINA
Entrepreneur-Général
268 RUE ST-VALIER

FERLAND & FRERE
LIMITEE
ENTREPRENEURS-GENERAUX
44, rue Fleurie - Tél. 4-1391

L. MARCON & FRERE
ENTREPRENEURS DE TRAVAUX EN CIMENT
Planchers "Master Builders" à l'épreuve d'usure—Trottoirs en ciment et en tuiles de couleurs—Solages et murs en béton—Planchers en Terrazzo et en béton armé.
228, Rue HERMINE. Tél. : 5721

MM. Ad. & Art. Dubé
Camionneurs
Charroyage general et en dehors de la ville
SPECIALITE : Charroyage pour les entrepreneurs-généraux de la ville
46½, 3ème Avenue. 127, 7ème Rue.
Tél. : 4-2500.

TEL. : 4-1221 et 4-0931 — Carrière : 2-5614
Elzéar Verreault Limitée
Marchand de pierre et de sable.
Pierre concassée, artificielle et de taille.
194, DU PONT

TEL. : 3-3087.
J.-B. JINCHEREAU & FILS Enr.
Entrepreneurs-Généraux
Spécialité : Maçonnerie et Constructions à l'épreuve du Feu
325, rue Richardson. Québec.

EUGENE FALARDEAU, ltée
ENTREPRENEURS - COUVREURS
ATELIERS : 308-318, Rue de la Reine, Québec
BUREAU : 141, Rue Dorchester, Téléphone : 9677

ROUILLARD & FORTIER, LTEE
SPECIALITE: Brûleurs à l'huile de tous genres, Souffleur pour charbon Buckwheat.
Nous gardons les meilleures marques de Brûleurs à l'huile. Pour Poêle de cuisine; Fournaise à Eau chaude ou Air chaud, et four de Boulangerie.
Des centaines en usage. Satisfaction Garantie.
AGENT DEMANDE
377, Rue St-Jean, Québec Tel. 2-6506

Téléphone : 3-0745.
ABEL RATTE
ENTREPRENEUR GENERAL
Spécialité : Maçonnerie.
446, Rue ST-CYRILLE. QUEBEC.

C.-E. Morissette, président — J.-D.-A. Gagnon, Sec.-Trésorier
C. EMILE MORISSETTE, Limitée
Constructeurs d'églises, presbytères, couvents, etc.
232 à 236 RUE LATOURELLE
Représentants généraux pour l'Amérique du Nord des célèbres fonderies de cloches françaises "Paccard", d'Annecy-le-Vieux, Haute Savoie, et "Havard", de Ville-Dieu-les-Poêles, Manche. Spécialité: Erections de clochers et installations de cloches (d'après système usité). Téléphones: Atelier 5023; Résidence 6971.

Ernest Jobin, président
Ernest Jobin, Jr., directeur
N. Berardino, directeur
Bureau : 2-7002
Résidence : 6638
La Cie de Marbre et Pierre de Québec
LIMITEE
117, Côte d'Abraham. QUEBEC
MARBRE D'INTERIEUR, OUVRAGE DE CIMETIERE, AUTELS EN MARBRE, BALUSTRADE EN MARBRE, TUILE, SCULPTURE, MOSAIQUE, CERAMIQUE, TERRAZZO ET ARDOISE.

Jos. Bernard. Tél. : 4-4142 — Atelier : 4-4142 — Art. Juneau Tél. : 4-2502
Atelier de Travail Artistique sur Verre
BERNARD - JUNEAU Inc.
PEINTRES - DECORATEURS ET VERRIERS
DECORATION D'EGLISES, THEATRES, SALLES PUBLIQUES, VERRIERES, SHOW-CASE, PLATE GLASS.
VITRES POUR AUTOMOBILES
125 RUE GRANT
QUEBEC

BOIS DE COLOMBIE "B. C. FIR"
et Moulures pour finitions intérieures.
O. Chalifour Inc.
Bois et Menuiserie de Qualité
126 rue Prince-Edouard Québec

Tél. : Bureau, 2-2580 s 4 — J.-A. Grenier, Gérant. Tél. : 2-1171s12
JOSEPH GRENIER Ltée
Marchand de Bois de Construction en Général.
Manufacturier de Portes, Chassis, Menuiserie en général
Bois de Charpente en épinette, merisier pour escalier, pin, cèdre, B. C. Fir, moulures, veneer, bardeau, lattes, planche isolante Donocona, papier à couverture et à lambris, etc.
Avenue Royale. Ville de Beauport
Tél. : Soir : 2-1171s12

JOSEPH PICHETTE, Ltée
Ferblantiers, Plombiers et Electriciens.
POSEURS D'APPAREILS A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
—SATISFACTION GARANTIE —
Atelier : 80 RICHARDSON Tél. 2-3554

La ligue Québec et District commencera sa saison demain

Son Honneur le maire H.-E. Lavigueur lancera la première balle demain après-midi au parc de l'Exposition, lors de la partie locale d'ouverture entre le Canadien et les Chappie Johnson. — Une parade monstre qui partira à midi du parc des champs de bataille avec M. Peanut en tête. — La partie commencera à 2 heures précises. — Le Napoléon recevra en même temps les fameux Mohawk Giants sur son terrain, à Lévis. — Deux brillantes parties.

ON S'ATTEND A DES FOULES RECORD

La ligue Québec-District inaugurera demain après-midi sa vingt-sixième saison, tant au parc de l'Exposition qu'à Lévis. A Québec, le Canadien recevra la visite des brillants Chappie Johnson, tandis que le Napoléon jouera contre les Mohawk Giants.

C'est Son Honneur le maire H.-E. Lavigueur qui lancera la première balle demain après-midi, au parc de l'Exposition. A midi, les joueurs des deux équipes, précédés de la fanfare de M. Peanut, partiront du parc des Champs de Bataille pour se rendre à l'Exposition. Ils feront halte au petit pavillon où ils rejoindront le groupe des officiels. Le groupe paradera en face de l'estrade et s'alignera ensuite sur le losange, pendant que la fanfare jouera l'hymne national.

Le Canadien, après avoir pratiqué toute la semaine, se dit en très grande forme pour faire face aux fameux équipiers de Chappie Johnson. Les joueurs de Bernard auront une dernière pratique cet après-midi à 5 heures 30, au parc de l'Exposition.

Le Napoléon aura une lourde tâche sur les bras lorsqu'il recevra les Mohawk Giants pendant que le Canadien défendra ses couleurs contre Chappie Johnson. On verra dans notre courrier de Lévis tous les détails concernant l'ouverture de la saison sur la rive sud, ouverture qui ne manquera sûrement pas d'être très brillante, et qui attirera comme à Québec une foule considérable. A Lévis, le secrétaire de la ligue, F. Gaston Fortier, agira comme officiel.

Les arbitres seront: A Québec, Lauréat Pouliot au marbre, et Albert Crotty sur les buts; à Lévis, Marcel Savard au marbre et Jos. D. Savard sur les buts.

Il est entendu que les clubs jouent deux parties, la première de neuf manches et la seconde de sept manches. On s'attend à ce que tous les records d'assistance de la ligue soient brisés demain.

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA SAISON DE BASEBALL A BEAUPORT

Demain après-midi, à 2 heures 30, aura lieu l'ouverture officielle de la saison du baseball à Beauport, sur le plateau C.J. Lockwell, lorsque le Beauport recevra le St-Grégoire, dans une partie indépendante.

Il est tout probable que M. le maire J.-A. Prévost, accompagné de M. C.-N. Dorion, député du comté de Québec, et de M. Louis Carmichael, pro-maire de la ville, inaugureront officiellement la saison.

On s'attend à ce qu'une bonne foule assiste à cette partie.

LE BELLEVUE

Alphonse Gingras, du Jacques-Cartier, a reçu ces jours derniers une lettre d'un de ses amis du club de tennis Bellevue, de Trois-Rivières, lui apprenant que la direction de ce club avait décidé de faire construire une grande véranda vitrée à l'avant du chalet, et de refaire une partie de l'intérieur, afin de donner plus d'espace aux messieurs. En conséquence, il invite son ami Alphonse à remettre à un peu plus tard la visite officielle qu'il devait faire au Bellevue dimanche prochain, en compagnie de quelques joueurs du Jacques-Cartier.

FAITS DIVERS

JUSQU'A LUNDI

Primo Carnera devra répondre aujourd'hui ou lundi aux allégués de la corporation de l'Illinois qui veut l'empêcher de se battre contre Jack Sharkey.

DES "FUTURITIES"

L'association canadienne des éleveurs de chevaux suggère l'organisation de "futurities" dans le but d'encourager l'élevage du cheval.

HAM EST DEFAIT

Walter Martin, de Régina, Saskatchewan, a défait le Dr Art. Ham, de Toronto, par 6-4, 6-2, 6-0, hier, dans le concours préliminaire Davis à Toronto.

LES MOHAWK

C. Jackson, le deuxième but des Mohawk Giants qui rencontreront demain après-midi le Napoléon à Lévis.

LE BOSWELL S'ORGANISE

A une assemblée tenue hier soir, le club de softball Boswell fit l'élection de ses officiers et a préparé une cédule pour les parties devant être jouées durant la saison 1931.

Les joueurs furent très enthousiastes et le gérant se dit très confiant dans les résultats qui devront faire honneur au club.

La saison commencera demain, lorsque le club rencontrera le Carillon pour une partie qui sera jouée dans l'après-midi. L'alignement suivant fut accepté:

Receveur, Marmon; lanceur, Gingras; 1er but, Guay; 2e but, Hamel; 3e but, Nolet; court arrêt, Vézina; champs, Nolet, Copenan, Carswell; substituts, McCord, Labrie et Lacerte.

Les officiers sont:

Président honoraire, M. C.-E.-A. Boswell; vice-président, M. L. Lamb; trésorier, M. J.-W. Petit; gérant, M. A. Demers; directeurs, MM. Dan Delaney, J.-K. Fabry et J.-S. Gray; gérant et secrétaire-trésorier, M. Roland-W. Michaud; capitaine, M. Omer Vezina.

ST-MARC

Belle cérémonie. — Le 17, aura lieu à St-Marc, la bénédiction des automobiles des citoyens de Portneuf.

Il y aura sermon donné par un prédicateur de renom. La fanfare donnera un joli concert sur la place publique. Plusieurs de nos bons orateurs adresseront la parole.

Espérons qu'une foule considérable se fera un plaisir et un devoir de venir à cette belle cérémonie qui aura lieu à deux heures.

Baptême. — M. et Mme Albert Jenelle font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Antoinette, Fernande. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Drouin, de Trois-Rivières. Porteuse, Mme E. Gingras.

Mois de Marie. — Le mois de mai a commencé, cette année, avec le premier vendredi du mois. On ne peut commencer ce beau mois; allons à Jésus par Marie.

Tous les soirs, à 7 heures, il y a prières, instructions et salut. Allons à cette bonne Mère, c'est là que nous mêlerons nos prières avec les fleurs. Accourons en foule à notre église pour célébrer les louanges de cette reine du ciel.

Décès. — M. et Mme Adjutor Langlois viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur jeune bébé, âgé de 3 mois. Nos sympathies.

Va-et-vient. — Mme Adelard Perron est de retour d'une promenade à Montréal.

— Le 13, il y aura une belle veillée, à la salle, donnée par les amateurs de Neuville, en faveur du concours de popularité de Mlle Cécile Gingras, au profit de notre église. Il y aura plusieurs jeux d'amusements. Rendez-vous en foule.

Autobus. — L'autobus qui fait le trajet de St-Alban à Québec, a commencé son service.

Nouveau dentiste. — M. le dentiste Trottier, de St-Casimir, tiendra un bureau chez M. Damase Gregoire.

Remerciements. — Mme Jos. Naud remercie cordialement tous ceux et celles qui ont bien voulu l'encourager lors de sa belle partie de cartes au profit de sa table de bazar.

GENTILLY

Mariage. — Le 28 avril dernier, avait lieu le mariage de Mlle Maria Trottier à M. Jacques Deshaies, de Becancourt. M. Benjamin Deshaies servait de témoin à son fils et M. Ludger Trottier accompagnait sa fille. M. Chs-Henri Desilets, de Becancourt, et Mlle Augustine Trottier remplissaient les fonctions de couple d'honneur.

Le révd M. le curé F.-X. Letendre bénit le mariage, accompagné de MM. les abbés Raoul L'Allier, de Bécancour, et J.-B. Levasseur, vicaire, de St-Justin, comme diacre et sous-diacre.

Une grand'messe en partie fut chantée pa rune chorale, composée de plusieurs voix, sous la direction de M. Jos.-E. Blondin, de Becancour.

Les principaux solistes furent MM. Henri Bourgeois, Paul Bergeron, Edouard Hélie, Roland Blondin. Veni Creator fut chanté par les jeunes filles Enfants de Marie; Ave Maria fut rendu avec brio, par Mme Paul Deshaies, des Trois-Rivières. Mlle Marcelle Blondin, de Becancour, touchait l'orgue.

La mariée portait une ravissante toilette de georgette brune, manteau drab, garni de taupe, chapeau de même ton, souliers bruns. Son bouquet se composait de roses thé.

Etaient présents: Mme Deshaies, de Becancour, Mme Ludger Trottier, M. et Mme Henri Trottier, M. et Mme Maurice Trottier, de Gentilly, M. et Mme Paul Deshaies, de Trois-Rivières, M. David Deshaies, M. et Mme Albert Lahaie, Mlle Joséphine Deshaies, M. et Mme Albert Deshaies, M. et Mme Lucien Dumont, M. et Mme Donat Morissette, Mlle Alice Cormier, M. N. Hébert, de Becancour, MM. Raymond et Gaston Trottier, Mlle Roberte Trottier, de Gentilly.

Après la cérémonie, il y eut réception chez M. Ludger Trottier, où tous les invités purent admirer les jolis et nombreux cadeaux.

Les heureux époux sont ensuite partis en voyage à Montréal et Ottawa.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Divers. — Il nous fait peine d'apprendre que Mme Zephirin Beauchesne est actuellement à l'hôpital de Montréal. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mlle Berthe Labonté est de retour d'une promenade aux Trois-Rivières.

—Mlle Aldea Mailhot était aux Trois-Rivières, au commencement de la semaine.

—M. et Mme Louis Baribeau se sont rendus à St-Casimir, récemment.

LA LIGUE INTERMEDIAIRE DE BASEBALL COMMENCERA AUSSI SA SAISON DEMAIN

La ligue Intermédiaire de baseball qui, comme on le sait, est dirigée cette année par le gérant du Québec Sporting Goods, la sympathique Antonio Robitaille, assisté d'un véritable sportsman de Donnacona, M. P. Rattel, commencera ses activités demain après-midi.

Deux parties sont à l'affiche. A Québec, le Royal Québec, autrefois Jeune Canadien, recevra la visite du Québec-Ouest, pendant que le Liqueur Etchemin, qui est dirigé par Alphie Berrigan, le brillant gardien de buts du C. N. R., recevra le Laboeuf et Houde, à St-Romuald.

La partie locale sera jouée sur le terrain du Canadien, au pied de la rue St-Ambroise.

LA SERIE DAVIS

Helsingfors, Finlande, 9. — (P. A.) L'Egypte et la Finlande, qui étaient "bye" en première ronde de la série Davis, ont commencé hier leurs matchs de seconde ronde de la zône européenne avec deux simples.

A. Grahn, l'as finlandais, a défait L. Wahid, le meilleur joueur égyptien par 8-6, 6-8, 6-3, mais Grandquillot égalisa les chances en disposant de B. Grotenfelt, de Finlande, par 3-6, 6-1, 6-4.

DEUX TOURNOIS AU JACQUES-CARTIER

La saison du tennis ayant commencé beaucoup plus à bonne heure que les années dernières, le Jacques-Cartier entend profiter de l'occasion pour commencer ses tournois internes, afin de laisser à ses joueurs tout le loisir de pratiquer pour les grands tournois locaux. Les joueurs du club sont donc invités à se mettre sérieusement à la besogne, et ce, dans le plus court délai possible, car il y en a plus d'une quinzaine qui sont déjà en excellente forme.

Aux intermédiaires reviendra... l'honneur d'ouvrir la série des tournois. Le leur commencera le samedi 30 mai prochain.

Le tournoi Blondeau, pour le championnat du club, commencera le 13 juin. Le vétéran Alphonse Gingras détient présentement le trophée qu'il reprit l'an dernier à son jeune élève, Lauréat Cantin, qui l'avait gagné l'été précédent. Jean-Louis Létourneau et Georges Pelletier, entendent bien eux aussi décrocher le championnat du Jacques-Cartier cette année. A moins de surprises, ces quatre joueurs seront en semi-finale.

Sanstol-Brostoff

Le promoteur Jack Rogers est passé à nos bureaux hier soir pour nous annoncer qu'il avait obtenu la signature de Pete Sanstol, le journaliste norvégien, champion du monde des poids-coqs, pour une bataille avec Benny Brostoff, le dur petit cogneur de New York, pour le 27 mai prochain.

Raoul Godbout, gérant de Sanstol, a déclaré à Rogert: "Léo "Kid" Roy a été knockouté par Brostoff à Québec. Je sais que Sanstol saura venger cette humiliante défaite infligée à Léo".

EN GRANDE FORME

Alphonse Gingras, le jeune "vétéran" du Jacques-Cartier, qui se promet de conserver le championnat de son club cette année, et de "dire son mot" dans les autres grands tournois.

LA BRASSERIE CHAMPLAIN A ST-JOSEPH DE BEAUCE

Le club de baseball Brasserie Champlain ira porter les hostilités à St-Joseph de Beauce demain après-midi si la température le permet. Le départ de l'équipe d'Alphonse Glode est cédulé pour onze heures demain matin.

UNE VICTOIRE

L'équipe de softball du Chronicle-Telegraph a triomphé de celle de L'Evénement hier soir, dans une partie-pratique qui fut disputée sur le terrain du St-Patrick. Nos joueurs en étaient à leur première partie, et ils ont eu pour une fois l'occasion d'apprendre avec des maîtres du jeu comment le softball se jouait! Notre confrère Roy-V. Halpin, qui arbitrait la rencontre, fut absolument impartial. On pourrait même dire qu'il avait un petit penchant de favoritisme à l'égard de notre équipe. Roy est un vrai sport! — L. L.

Asselin modifie le programme de sa séance du 12

Vraiment, la guigne s'acharne sur le promoteur Asselin. Serait-ce parce que la date de sa prochaine séance était le "13"? Il ne faut tout de même pas être superstitieux. En avançant sa séance d'un jour, soit au mardi soir, Asselin n'a pu obtenir les services de Stanley Staziak qui sera remplacé par un autre artiste du matelas, Alex Henderson.

Le reste du programme sera intact, et on s'attend à ce que les amateurs se rendent nombreux à l'Aréna pour voir l'ancien champion Ed. "Don" George à l'oeuvre contre Lee Wykoff.

VICTOIRE DE RAINVILLE SUR LE BRILLANT NUNNS

Toronto, 9. — (P. C.) Marcel Rainville, de Montréal, qui est revenu récemment d'une brillante tournée dans le sud des Etats-Unis, où il prit part aux plus grands tournois d'hiver, a continué sa non moins brillante tenue dans le tournoi de qualification de la série Davis en disposant de Gilbert Nunns, que l'on classe no 1 parmi les joueurs du Dominion, en trois sets consécutifs par les scores de 6-3, 6-4 et 10-8.

Walter Martin joua une partie de maître pour triompher du Dr Art Ham, de Toronto, par 6-4, 6-2, 6-0.

Le Dr Jack Wright a disposé de Charlie Leslie, de Montréal, par 6-1, 6-1, 6-1.

BERG DEFAIT HERRERA

Madison Square Garden, New-York, 9. — (P. C.) Jack Kid Berg, le poids-léger anglais, a obtenu la décision hier soir contre Tonny Herrera, de mexicain de El Pasa, à l'issue de leur rencontre de dix rondes qui a été disputée devant 12,000 personnes. Berg fut ovationné.

Avis de Déménagement

Notre Nouvelle Adresse est maintenant

235, Rue ST-JEAN

PORTE VOISINE DU THEATRE CANADIEN

Nous sommes à faire d'importantes améliorations à notre nouveau local; tant que celles-ci ne seront pas terminées, nous accorderons 20% d'ESCOMPTE sur les achats.

JEAN CHALIFOUR

Mercerie et Confections pour Hommes.

Confiez vos Vêtements

--- CHEZ ---

Mathieu

NETTOYEUR - CLEANER-DYER - TEINTURIER

4-1600

Robes, Manteaux, Habits, Paletots, etc. sont en sûreté sous ses soins. Confiez à des mains expertes le soin de remettre à neuf ces vêtements défraîchis.

Chars Usagés!

VENDUS A DES PRIX AVANTAGEUX

Le garage J.-A.-T. LAMBERT, situé sur la rue Charest, acheté par la ville afin d'élargir cette rue est sous le point d'être démoli...

Une Grande Vente de Chars Usagés

VU LE MANQUE D'ESPACE LA MAISON J.-A.-T. LAMBERT PROFITE DE L'OCCASION POUR FAIRE UNE REDUCTION SUR TOUS LES CHARS USAGES QU'ELLE A EN HANGARARE, CAR SON GARAGE ACTUEL SERA REDUIT DE MOITIE.

Tous les chars usages vendus par la maison J.-A.-T. LAMBERT sont reconditionnés au point de vue mécanique et de la peinture et sont vendus à des conditions de paiements faciles si désiré.

VOUS POUVEZ CHOISIR PARMI CES MARQUES:

FORD Sedan de Ville	HUPMOBILE COUPE 8 cylindres,
FORD Cabriolet	SEDAN BUICK, 1928,
FORD Tudor	COACH BUICK, 1927,
FORD Coupé	ESSEX SEDAN, 1929,
FORD Sport Roadster	ESSEX COACH, 1928,
FORD Sport Coupé	PONTIAC COACH, 1928,
	WHIPPET SEDAN, 6 cyl., 1929,
	WHIPPET COACH, 4 cyl., 1929,
	CHEVROLET ROADSTER, 6 cyl. 1930

et une quantité d'autres marques qui seront offertes durant cette vente à des prix qui ne manqueront pas d'intéresser les acheteurs.

J.-A.-T. LAMBERT

85 NOTRE-DAME DES ANGES, QUEBEC, Tél. 8102

BILLARDS Apprenez et jouez le jeu du gentilhomme; aux salons de billards de l'Hôtel Montcalm et du Manoir Montmorency; 5 tables anglaises, 16 à blouses; 50c et 50c l'heure.

Le maître:—Pendant mon absence, Jean, je veux que vous fassiez tout ce que la maîtresse vous demandera.

Le laquais:—Tout comme vous faites quand vous êtes à la maison, monsieur. (**Buen Humor**, Madrid).

HISTOIRE DU CANADA—No 161

Le "Massacre" de Boston

Les colonies américaines prétendaient que, seules, leurs législatures avaient le droit de les taxer. Pitt était malade et l'Angleterre avait grand besoin d'argent. Aussi les Communes imposèrent-elles des droits sur la vitre, la peinture, le papier et le thé—ces droits étaient payables dans les ports d'arrivée américains.

Dirigée par Samuel Adams du Massachusetts, l'opinion publique fut soulevée dans toute la colonie contre la nouvelle loi.

Une lettre fut adressée à toutes les autres colonies, les exhortant à se joindre au Massachusetts pour protester contre les nouvelles taxes imposées par l'Angleterre.

Le ministère anglais ordonna que cette lettre fut désavouée. Le gouvernement du Massachusetts refusa. Le gouverneur commanda de dissoudre l'Assemblée.... Les soldats anglais et la foule se rencontrèrent dans les rues de Boston et trois ou quatre manifestants furent tués. C'est ce que les Américains appellent le "massacre" de Boston.

Le tournoi de quilles Marois durera trois jours cette année

Le fameux concours commencera lundi soir, alors que 30 joueurs seront en lice à la salle Frontenac. — M. Lamb, de la Brasserie Boswell, lancera la première bille. — La série se terminera mercredi soir.

LE PROGRAMME DU 11 MAI

Le tournoi de quilles Marois sera disputé en trois jours cette année. On avait décidé qu'il durerait quatre jours, mais à la dernière minute le comité a annoncé qu'il n'y aura pas de partie jeudi fête de l'Ascension. Trente parties seront jouées lundi, le premier jour.

Une petite erreur s'est glissée officiellement hier matin dans le rapport communiqué aux journaux! Une couple de minutes avant minuit, on a annoncé qu'il y aurait 93 concurrents. Mais, quelques secondes plus tard un autre joueur s'inscrivait et, on ne sait pourquoi, la correction n'était pas donnée. Alors, il aurait fallu lire 94. Tous les amateurs de quilles l'auront oublié aujourd'hui... L'un des membres du comité, l'ami Parent, avait prédit que le chiffre de l'an dernier (74) ne serait pas dépassé. Il a été obligé de convenir hier soir qu'il était lui aussi dans l'erreur.

M. Lamb, l'un des officiers de la brasserie Boswell, lancera la première bille lundi soir.

Nous donnons ci-dessous le programme de la première soirée. Celui de mardi et mercredi sera publié lundi matin.

1 7h.30—Henri Germain
2 7h.38—Albert Plante
3 7h.46—Charles Nadeau
4 7h.54—Ben. Rochon
5 8h.02—A. Michaud
6 8h.10—A. Jobin
7 8h.18—A. Lapointe
8 8h.26—A .Couture
9 8h.34—G. Lemieux
10 8h.42—N. Favron
11 8h.50—C.-E. Hébert
12 8h.58—Alf. Roberge
13 9h.06—Alb. Laliberté
14 9h.14—C.-E. Poliquin
15 9h22—A. Poulin
16 9h.30—R. Armstrong
17 9h.38—Emile Lafrance
18 9h.46—Edmond Jobin
19 9h.54—Henri Corriveau
20 10h.02—L. Boivin
21 10h.10—Paul Carrier
22 10h.18—C. Boucher
23 10h.26—P.-E. Giguère
24 10h.34—L.-R. Poitras
25 10h.42—Edouard Boutet
26 10h.50—Siméon Leclerc
27 10h.58—Raoul Laliberté
28 11h.06—Pierre Talbot
29 11h.14—oRlland Bertrand
30 11h.22—Louis Lévesque.

Marois

Maurice Rousseau

Jeune joueur habile. S'est classé 42ième l'an dernier. Cherchera à faire mieux cette année. N'a jamais figuré dans les ligues, mais possède toutefois une bonne expérience.

Moyenne: 113.1.

Albéric Poulin

Jeune joueur très habile. N'a pas joué l'an dernier. S'est classé champion de la Classe "B" avec l'étonnante moyenne de 148. Devrait menacer la 1ère place. A joué en 1930 avec St-Malo et 1931 avec Parent. A gagné un championnat.

Moyenne: 148.

Albéric Poulin

Bon joueur de la Classe "B". S'est classé 10ième l'an dernier. Sera encore un concurent sérieux cette année. A joué avec Gale Bros 1928-29. Pharmacie Verreault 1930 et Gale Bros 1931.

Moyenne: 124.1.

Roger Chatelle

Excellent joueur des ligues Industrielles Palace et Frontenac. S'est classé 16ième l'an dernier. A promis de faire mieux. Joué avec Ritchie depuis quatre ans.

Moyenne 129.1.

P.-E. Giguère

Débutant de l'année. Le plus jeune concurrent du tournoi. Devrait gagner un prix.

Simon, Leclerc

Bon joueur du Pacifique Canadien. N'a pas joué l'an dernier. Devrait faire bonne figure.

Moyenne: 115.

Pierre Talbot

Vétéran habile et courageux. S'est classé 25ième l'an dernier. Prendra probablement place dans les prix. Ses clubs: (1919) Chevaliers de Colomb ainsi qu'en 1920-21-22-23-24-25-26 Frontenac, 1928 Boswell 1929. Ancien président de la Classe "A".

Moyenne 128.1.

E. Fournier

Un joueur du C. P. N'a pas joué l'an dernier. Devrait faire bonne figure.

Moyenne: 116.1.

F.-X. Chatelle

Vétéran hobile. N'a pas joué l'an dernier, mais a promis de jouer cette année. Excellent organisateur de Ritchie Co. A joué avec cette maison depuis 4 ans.

Moyenne: 131.1.

A. Jobin

Jeune joueur habile de Ritchie Co. N'a pas joué l'an dernier. Vient de gagner la coupe du Tournoi de Ritchie Co., avec 1027 points. Devrait être un sérieux concurrent.

Moyenne: 121.2.

Robert St-Laurent

Brillant joueur des ligues Industrielles et Mixtes. Assurance Telegraph. N'a pas joué l'an dernier. Devrait être un bon concurrent.

Moyenne: 135.4.

Albert Lapointe

Bon joueur des Ligues Industrielles et Ritchie Co. N'a pas joué l'an dernier. Fera certainement bonne figure cette année.

Moyenne: 126.2.

Maurice Rochette

Joueur de Ritchie Co. N'a pas joué l'an dernier.

Moyenne: 118.

Arthur Cloutier

Vétéran habile de Ritchie Co. N'a pas joué l'an dernier. A commencé à jouer en 1926 avec Frontenac puis avec Ritchie en 1927-28-29-30-31.

Moyenne: 113.1.

Harold McLeod

Vétéran habile. N'a pas joué l'an dernier. A porté les couleurs des Clubs Celtic en 1918-19-20, St-Pats 1921-22, Victoria 2 1923, St-Pats No. 2 1924. Avec les Ligues du Palace, particulièrement la Ligue Mixte.

Moyenne: 136.1.

Alfred Demers

"Sportsman" accompli, rompu à tous les sports. Figurera convenablement dans le tournoi. Ses clubs: Imperial Tobacco 1924, Victoria 2 1925, Boswell 1929-30-31.

LIGUE DE BEAUPRE

Les matchs suivants sont à l'affiche pour demain dans la ligue de "softball" de la côte de Beaupré: Beauport à Giffard, Ange-Gardien à Beauport-Est et Saint-Grégoire à Citadel Brick.

A. JOBIN GAGNE LE TOURNOI DE RITCHIE

Le tournoi de petites quilles de l'association sportive des employés de la maison John Ritchie vient de se terminer par la victoire de A. Jobin, du département du montage, qui a totalisé 1017 en cinq parties. M. Rochette, son principal rival, s'est classé deuxième avec 952, suivi de M. F.-X. Chatelle, le président de l'association. Le concours a eu lieu à la salle Frontenac. Une jolie coupe a été présentée au vainqueur. Les officiers et les chefs de départements de John Ritchie se sont intéressés à la série, qui a été couronnée de succès.

A L'A.S.E.C.

Les "courts" de l'Association Sportive des Employés Civils seront inaugurés cet après-midi, à 3 heures. Tous les membres sont invités

L'ACTUALITE

Le premier banquet annuel de l'association sportive et récréative des employés de l'hôtel de ville aura lieu lundi soir, au Château Champlain. Ce sera, paraît-il, un événement important chez les sportifs du palais municipal. Tous ont été invités à être de la partie.

Tous ceux qui s'intéressent à la chose sportive souhaiteront un franc succès aux organisateurs. Ce banquet fournira aux nouveaux officiers l'occasion de rencontrer la majorité des membres et quelques invités de marque. On profitera sûrement de l'occasion pour élaborer de nouveaux projets.

L'association n'a qu'une année d'existence, mais elle a déjà laissé voir qu'elle est née pour vivre. Avec des officiers actifs et des membres enthousiastes tout peut marcher rondement. Si le passé est garant de l'avenir, l'année qui commence devrait être bonne. Le président Desjardins et ses associés déclaraient récemment que rien ne sera négligé pour encourager les sportifs de l'hôtel de ville et entretenir les bonnes relations qui paraissent exister entre les divers départements.

Il semble que tout bon amateur doit encourager ce genre d'associations. A L'Evénement, personne ne regrette le travail qu'il s'est imposé pour organiser la nôtre. Pourquoi en serait-il autrement ailleurs? Ce sont toujours les petits ruisseaux qui alimentent les grands fleuves...—M.

A Paterson, N.-H., Vince Dundee, Baltimore, bat Johnny Kerr, Bayonne, N.-J. 6.

A Mason City, Ia., Kid Lehr, Waterloo, Ia., bat Babe Herman, Fargo, N.-D., 10; Leonard Johnson, Forest City, Ia., bat Joe Weideen, Fairmon, Minn., 1.

A Davenport, Ia., Cowboy Owen Phelps, Phoenix, Ariz., bat Roy "Tiger" Williams, Chicago, 10; Kid Leonard, East Moline, bat Patsy Pollick, Chicago, 10.

A Syracuse, Jim McMillan et Billy Bartush annulent sans chute en 45 minutes; Renado Gardini bat Cadey Berger, du Texas, en 36 minutes.

A Boston, Stanley Staziak et Nick Lutze, de Californie, annulent en 30 minutes; George Zarynoff, de Russie, bat Louis Loew, de France, en 19 minutes.

LE BASEBALL

Ligue Américaine

Washington, 2 ; Détroit, 3.
Boston, 8 ; Cleveland 4.

Ligue Nationale

Brooklyn, 4 ; Philadelphie, 3.

Ligue Internationale

Newark, 4 ; Rochester, 7.
Baltimore, 2 ; Montréal, 14.
Jersey City, 0 ; Toronto, 8.
Reading 7 ; Buffalo, 5.

L'Ass. Américaine

Toledo, 2 ; Minneapolis, 12.

LE NOTRE-DAME

Le club de baseball Notre-Dame de Québec lance un défi au Notre-Dame des Victoires pour une partie qui aurait lieu sur l'Esplanade demain. Informations: F. Harris. Tél.: 2-2745W.

LE SOFTBALL

Le garage Berthelot, dans une partie de Ligue Intermédiaire, a défait la Teinturerie Ferland, par un score de 11 à 2, hier soir, sur l'Esplanade. Stableton, du Berthelot, a frappé deux coups de circuit.

LE SOFTBALL

Si la température le permet le public pourra assister à deux belles parties de "softball" demain, la première commencera à 2 heures et mettra aux prises le Jeune Voltigeur et le Teinturerie Ferland : la 2e le Garage Berthelot rencontrera le club Sonny Boy.

FEU M. AURELIEN ROY

A une assemblée spéciale de l'Association des employés de la Cie John Ritchie Limitée, tenue le 8 mai 1931, la résolution suivante a été adoptée:

Que c'est avec le plus grand regret que les membres de l'Association de la Cie John Ritchie Limitée ont appris le deuil cruel qui vient de les frapper par la mort de leur dévoué confrère, M. Aurélien Roy.

Qu'ils prient madame A. Roy et les membres de sa famille de bien vouloir accepter leurs plus sincères condoléances.

Que tous les membres disponibles se fassent un devoir d'assister aux funérailles et qu'on fasse chanter une grand'messe pour le repos de son âme.

Que copie de la présente résolution soit transmise à la famille éplorée et aux journaux pour publication.

Les membres de l'Association de la Cie John Ritchie, Ltée.
(Signé) F.-X. CHATELLE,
Président.

Duel entre deux bons "pitchers"

Détroit, (Américaine), 9.—Whitehill et Brown, deux lanceurs rivaux bien secondés par des "fielders", ont bataillé ferme durant 10 manches, hier, et les Tigers ont défait les Senators par 3 à 2 dans la première partie d'une série de quatre. Deux trois-buts et une passe ont donné les deux points des Senators à la première manche. Les "hits" ont été frappés par Myer et West. Cronin a obtenu le but sur balles. Les Tigers ont profité des simples de Johnson et de Alexander, d'une passe à Owen, d'un mauvais lancer et d'un "fielder choice" pour égaliser le score dans la même manche. Un double de Akers, à la 10e, après un simple de Woen et un sacrifice de Koenig ont donné le point décisif aux Tigers.

BOSTON BAT CLEVELAND

Cleveland, (Américaine), 9. — Les Indians ont mis quatre lanceurs en action, hier, mais ils n'ont pas été capables d'empêcher les Red Sox de compter 8 à 4. Ferrell, avec un bras malade, a bandonné la partie à la première manche après avoir alloué trois deux-buts.

LA 3e A SHAUTE

Philadelphie, (Nationale), 9. — Shaute a gagné la 3e partie hier quand les Robins ont défait les Phillies par 4 à 3. Il a faibli à la 9e, mais Quinn l'a bien remplacé. Bolen a été faible à la 4e. Arlett s'est signalé au bâton.

Montréal, (Internationale), 9.—Le Montréal a égalisé la série de quatre parties avec le Baltimore en scorant 14 à 2. Ripley a frappé un circuit avec deux hommes sur les buts à la 4e. Brown, tenant à six "hits", a gagné sa 3e partie. Les six dernières manches ont été jouées sous la pluie.

Ligue Américaine

	G	P	Pc
Cleveland	12	8	.600
New York	11	8	.579
Philadelphie	9	7	.563
Detroit	12	10	.545
Washington	10	11	.473
Chicago	0	10	.474
Boston	7	11	.383
St. Louis	6	11	.353

Ligue Nationale

	G	P	Pc
St. Louis	13	3	.813
eNw York	12	6	.637
Chicago	11	6	.647
Boston	11	8	.579
Pittsburg	9	11	.460
Philadelphie	7	11	.389
Brooklyn	7	12	.368
Cincinnati	2	15	.113

Washington . . 200 000 000— 2 9 1
Détroit . . . 0200 000 000 1— 3 9 0
Brown et Spencer; Whitehill et Schang, Hayworth

Boston . . . . 3300 500 000— 8 12 1
Cleveland . . . 301 000 000— 4 9 2
MacFayden, Moore et Berry; Ferrell, Bean, Thomas, Craghead et Berg, Sewell

Ligue Nationale

Brooklyn . . . 000 301 000— 4 4 0
Philadel . . . 000 002 001— 3 9 0
Shute, Quinn et Lombardi, Picinich, Fallenstein, Bolen et Davis ; Rensa

Ligue Internationale

Baltimore . . . 001 100 000— 2 6 1
Montréal . . . 130 500 32x—14 17 1
Richmond, Gumbert et Linton ; Brown et Niebergall

LA SITUATION

Ligue Internationale

Baltimore	13	7	.650
Montréal	12	7	.632
Newark	11	8	.579
Toronto	11	10	.524
Buffalo	9	10	.474
Rochester	8	11	.421
Jersey City	8	12	.400
Reading	6	13	.316

L'OUVERTURE DES "COURTS" AU CLUB FEUILLE D'ERABLE

Si la température le permet demain, le club de tennis Feuille d'Erable inaugurera ses terrains de jeux Les travaux sont terminés depuis quelques jours; les courts ont été remis à neuf et le système de lumière a été amélioré de sorte que les membres qui joueront le soir se croiront avec le soleil du midi. En un mot, le Feuille d'Erable possède les plus beaux courts du nord de la ville. A l'occasion de l'ouverture, la direction invite tous les officiers de la ligue Boisseau à aller prendre leurs premiers ébats sur ses courts.

LE NATIONAL

Le club de baseball National, qui a joué 50 parties l'an dernier, inaugurera sa saison demain après-midi avec le refuge Dom Bosco sur le terrain duquel il jouera deux parties.

LIGUE KIRKWOOD

La saison de la ligue de "softball" de la Cité sera inaugurée demain après-midi alors que deux parties seront jouées au terrain Saint-Patrice, avenue Maisonneuve. Les Granites joueront contre le 57th Battery, à 2 heures 30, puis les Maple Leafs se mesureront au Royal Rifles. Les prix d'admission seront de 25 centins pour les adultes et de 15 centins pour les enfants.

AU LADIES GOLF

Madame A.-R. Boulton et Mme René Turcot ont gagné le premier concours de la saison du Quebec Ladies Golf Club. Les prix avaient été offerts par Mme E.-G. Meredith. Un autre tournoi aura lieu lundi. Il s'agira d'un "swat-fest", ouvert à tous et commençant à 10 heures 15. Mme Bradley a charge de ce concours.

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Watson

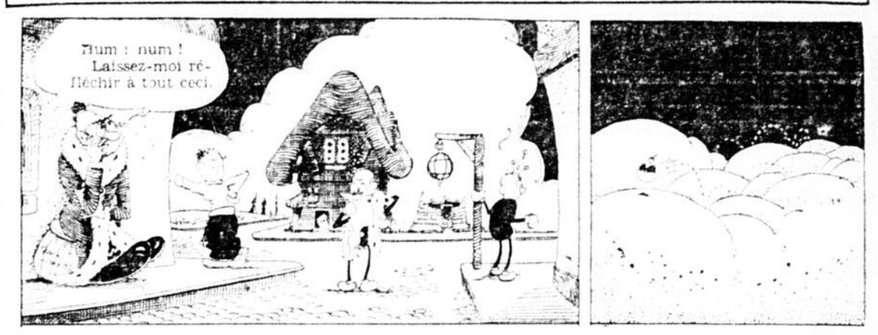

Quand Jules et Rosette et leurs amis Pingos furent convaincus que le roi des Tempêtes n'était pas responsable de la disparition du peuple Pingo et de la destruction de la ville, ils se demandèrent qui pouvait bien être responsable de tout cela. Tout à coup, le prince Bingo qui regardait au loin, s'écria : "Hola ! Voyez donc qui se dirige vers nous !" Jules et le roi, regardant dans la direction indiquée, virent un drôle de bonhomme se diriger vers eux en bondissant de nuage en nuage....

Ce n'était rien moins que le major Jupu, le poussah du royaume des Joujoux ! Il venait dans le seul but d'avertir tous les habitants du royaume des nuages que le terrible géant Thungor venait d'entrer en guerre contre eux tous....."Que faites-vous ici ?" s'écria-t-il en voyant nos amis. "Enfuyez-vous sans perdre une minute ! Thungor et une armée de géants s'en viennent ici pour compléter la destruction de votre cité ! !" Sans perdre un instant, il fit un demi-tour sur lui-même et s'éloigna rapidement en bondissant d'un nuage à l'autre !!

M. PEANUT, propriétaire

--- des ---

PALAIS des PEANUTS Enr.

--- à ---

L'Exposition, demain après-midi

M. PEANUT, accompagné des Chappies et des Canadiens, fera son entrée triomphale aux Terrains de l'Exposition avec fanfare en tête et accompagné de sa nombreuse suite à l'occasion de l'ouverture de la saison d'été du parc de l'Exposition. M. Peanut, des Palais des Peanuts Enrg., qui a ses magasins situés à 191 Rue St-Jean et à 273 Rue St-Joseph, profitera de cette occasion pour ouvrir un nouveau magasin au terrain de l'Exposition.

Le public Québecois aura ainsi l'avantage d'acheter les mêmes produits qu'il achète aux deux magasins des Palais des Peanuts Enrg de la ville.

Nous tenons à avertir le public que les deux magasins du Palais des Peanuts Enrg, sont les seuls à Québec qui vendent les peanuts chaudes rôties dans l'écale, de la marque "Planters".

Exigez le nom PLANTERS imprimé sur chaque Peanut, ceci est une garantie de leur supériorité.

"c'est L'HEURE de la Frontenac

Frontenac Export Ale

Lire ces pages d'annonces ajoute le profit à un agréable passe-temps

TARIF

des Annonces Classifiées

L'EVENEMENT

TEL.: 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne. Tél. 2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard. Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, rue St-Cléophas, Ville de Beauport. Tél. 2-5519-M
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Valier. Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François. Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph. Tél. 3-0809
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier. Tél. 2-1681
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 179, rue St-Joseph. Tél. 2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean. Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. Tél. 2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade. Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. Tél. 2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph. Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean. Tél. 2-4117
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph. Tél. 2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176, 3e Avenue. Tél. 2-7457
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél. 2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. Tél. 2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT. Tél. 2-7700

PERDU

PETIT CHIEN noir, avec nez blanc, avec collier, perdu lundi après-midi. Récompense. Rapporter au No 61 3ème AVENUE, Limoilou. M. Dumas. Celui qui le retiendra après avis sera poursuivi. 289-6—1

UN PORTE-MONNAIE contenant des reçus, mandats-poste a été perdu hier midi, de la rue Dauphine jusqu'à la rue Artillerie. Rapporter au No 31 RUE LACHEVROTIERE, Tél. le soir 2-2850-F. 290-1—1

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES pour vendre des chemises, des cravates, des sous-vêtements et des chaussettes "Public Service". Immense assortiment, merveilleuse valeur. Généreuse commission. Equipement de vente complet. Ecrire aujourd'hui. A Dept. 546, PUBLIC SERVICE MILLS OF CANADA LTD, London, Ont. 2—5

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25 rue St-Stanislas. Tél. 2-7490. 278-26—1

ALLEN METHOD — Voulez-vous avoir des leçons d'anglais qui soient totalement différentes de celles qui se donnent ordinairement? Demandez une entrevue avec Miss ALLEN, si vous désirez obtenir des résultats. No 27 DES REMPARTS, Tél. 2-2745-W.

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Spécialité: avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Demandez-moi une entrevue. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE, Tél. 2-8353-F.

NOUVELLE METHODE — L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 3 mois. 25c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. FORTIER, St-Ubald, Co Portneuf, P.Q.

EMPLOIS DEMANDES

JEUNE DAME, excellente éducation et instruction, accepterait emploi pour soirée, dame de compagnie, garde-malade, dactylographe, pianiste, gardienne, etc. Pour appointement, écrire à Casier No 324, Bureau de Poste Haute-Ville, Québec. 287-6—9

PERSONNE D'EXPERIENCE sur la machine à écrire demande copie ou traduction à faire chez elle durant ses loisirs. S'adresser à Tél. 7920.

STENOGRAPHE BILINGUE demande position. Préfèrerait bureau d'architecte ou d'ingénieur. S'adresser à L.-J. VALLEE, No 166 1ère Avenue, Tél. 4-3293. 287-6—9

FEMMES DEMANDEES

CUISINIERE GENERALE demandée, avec références. S'adresser à Mme GEORGES GARNEAU, No 124, Avenue Turnbull. 289-3—12

FILLE GENERALE demandée avec références, pour petite famille passant l'été au Lac St-Joseph. S'adresser au No 298, RUE ST-CYRILLE. 291-2—12

DEMANDES

FEMMES DEMANDEES

LES ELEVES pour culture de la beauté qui reçoivent des instructions appropriées arrivent invariablement au succès. La Robertson's Hairdressing Academy Limited vous assure une bonne formation. Instruments gratuits avec le cours complet. Ecrire pour livret explicatif. ROBERTSON'S HAIRDRESSING ACADEMY LIMITED, 1502, rue Ste-Catherine, Ouest, Montréal, P.Q. 13—12

NOUS AVONS BESOIN de femmes ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à ONTARIO NECKWEAR CO., Dept. 184, Toronto 8, Ont.

HOMMES DEMANDES

VENDEURS DE JOURNAUX demandés. S'adresser à M. CHAMBERLAND, No 163, rue Bouffard.

ON DEMANDE (DIVERS)

NOUS ACHETONS les cartes Turret à 40c le cent, mêlées. Nous donnons 3 cartes Turret gratis avec chaque paquet de 25 cents. S'adresser à LA TABAGIE ENR., No 547½, rue St-Jean. Tél. 4-0155. 285-6—16

ON DEMANDE à acheter les bouteilles vides de bière. S'adresser par téléphone à 3-4687. Nous allons à domicile. 290-26—16

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de 4 à 5 chambres, aussi chambre seule, réfrigérateur électrique, aux APPARTEMENTS LINCOLN, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge. 290-26—17

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou, suites de deux et trois pièces, meublées, à louer, avec gaz, électricité. S'adresser au No 50, 3ème AVENUE, Tél. 4-4350. 12—17

APPARTEMENTS MURRAY, 5 chambres plus chambre de bain en tuile, dans maison neuve, chauffé, eau chaude à l'année. Améliorations modernes. S'adresser à JOS. TURCOTTE, No 106, Avenue Murray, Tél. 5717. 290-6—17

COTE DU PALAIS, No 10, appartement moderne à louer. Pour appointement, appeler 3-0616. 283-12—23

AVENUE LAURIER

No 20, MAGNIFIQUE APPARTEMENT de 8 pièces plus chambre de bain, chauffé, toutes les améliorations modernes. S'adresser à P. LANGLAIS, Tél. jour 5154, soir 3-0240. 285-6—23

PARLIAMENT VIEW — Appartements à louer de 3 et 5 chambres, refaits et remeublés à neuf, chauffés, eau chaude à l'année et service du concierge. Possession immédiate. S'adresser au No 57 1-2, GRANDE-ALLEE, Tél. 2-1740-W. 286-12—17

RUE COUILLARD, petit flat de 3 chambres, meublé, chambre, cuisine et boudoir. Possession immédiate. S'adresser au No 18, RUE HEBERT. 290-6—17

BUREAUX A LOUER

RUE BUADE, No 15, magnifiques bureaux (8) à louer. S'adresser à JOS. COTE LIMITEE, No 188, rue St-Paul, Tels. 2-1272 ou 7258. 279-26—18

CHAMBRES A LOUER

AVENUE CARTIER, No 2, chambre meublée, chassis de rue, ensoleillée, garde-robes. Conviendrait pour une ou deux personnes, matelas de plume, chambre de bain et téléphone. 6—20

CHAMBRES A LOUER. — Grande et petite chambres, avec garde-robe, plancher en bois-franc, eau chaude et froide, à louer à prix raisonnable. S'adresser à 10 STE-FAMILLE. 288-6—20

CHAMBRE bien ensoleillée, eau dans la chambre. S'adresser au No 38 RUE DAUPHINE, coin St-Eustache, Québec.

CHAMBRE A LOUER, avec eau dans la chambre, téléphone sur étage. S'adresser au No 3, DES URSULINES, près rue Ste-Ursule. 22-6—20

JOLIES CHAMBRES propres, bien éclairées dans maison tranquille où l'on ne prend pas de touristes. Améliorations modernes, usage du téléphone. S'adresser au No 7, RUE STE-FAMILLE. 282-26—20

RUE ST-JEAN, No 253, belle chambre pour jeune fille distinguée, en face de Faguy, Lépinay. S'adresser sur les lieux. 291-6—20

SUITE de 2 chambres à louer, aussi très grande chambre, usage du bain et téléphone, eau chaude à l'année. S'adresser au No 72 1-2, RUE STE-URSULE. 291-6—20

VOUS TROUVEREZ 4 belles chambres avec eau courante, bain, situées dans le centre de la ville. S'adresser à Mlle IDA MARIER, No 31, rue d'Aiguillon. 290-6—20

38½ RUE DE LA FABRIQUE, deux chambres meublées au goût du locataire, planchers en bois dur, étage du bain, usage du téléphone. S'adresser sur les lieux. 291-6—20

28 RUE COUILLARD, belles chambres avec gaz, eau courante, propres et tranquilles. Prix modéré. S'adresser sur les lieux ou Tél. 2-4301. 283-6—20

CHAMBRES ET PENSION

GRANDE CHAMBRE, conviendrait pour une ou deux personnes. Bonne occasion d'apprendre l'anglais. Déjeuner si désiré. Prix modéré. S'adresser au No 4, RUE DES FRANCISCAINS, Tél. 3-2611. 287-6—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: Mère Directrice, No 682, CHEMIN STE-FOY, Québec. Tél. 7067. 272-26—20

MATERNITE PRIVEE licenciée, absolument confidentielle. Repas servis dans les chambres. Usage du bain, téléphone. Confort du chez-soi, chez dame d'une grande expérience. Prix modéré. Tél. 6863, No 29, RUE ST-ANSELME. 267-26—20

NEW MAJESTIC HOUSE. — Chambres et pension de première classe. 10 repas pour $3.00. Cuisine française. Aussi service au repas ou à la carte. No 288, RUE ST-JEAN, Tél. 2-5966-J. F. Blais, propriétaire. 282-26—20

GARAGES A LOUER

SUR LA RUE ST-PATRICK, garage à louer. Espace pour 3 chars. S'adresser au No 51, RUE ST-GABRIEL. 281-26—21

"Le Petit Curieux" --- LES TALISMANS --- Par Pim

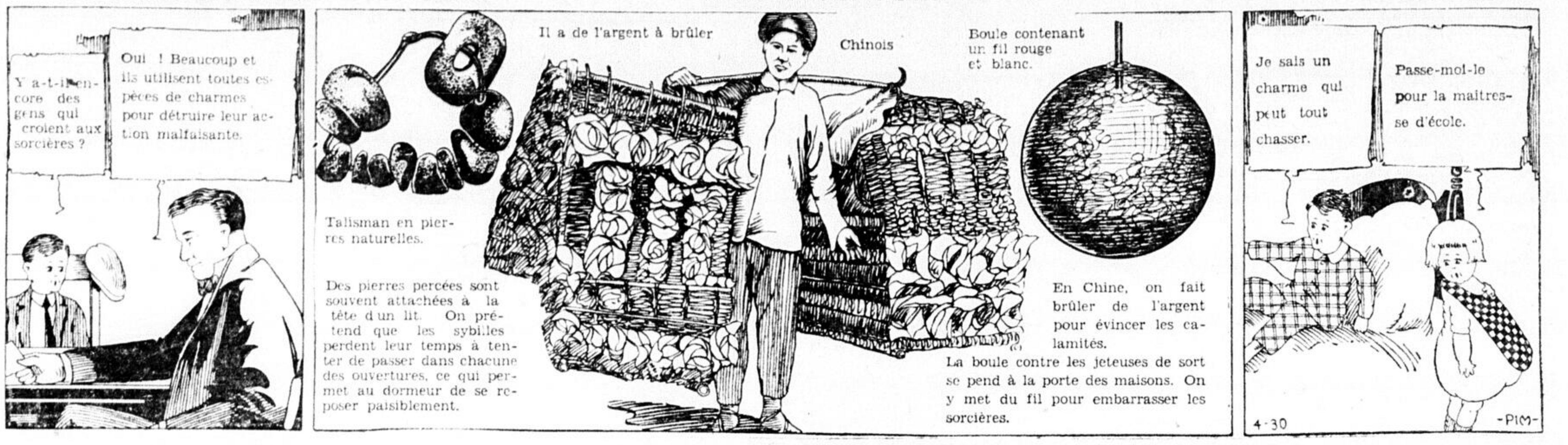

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENT D'AIGUILLON, No 52, deux logements de 6 chambres chauffés, eau chaude domestique à l'année. No 67 rue d'Aiguillon, 7 chambres, réfrigération électrique. Chalis de tout. S'adresser au No 34, RUE ST-AUGUSTIN, Tél. 2-1704; Rés. 2-1727. 265-26—23

AVENUE MAISONNEUVE, No 78, un logement à louer, de 6 chambres plus chambre de bain, avec système de chauffage indépendant. S'adresser à A. PION, No 47, rue St-Cyrille, Tél. 3-2467. 281-26—2.

A LOUER, meublé, pour l'été, logement de 8 pièces, beaucoup de soleil, magnifique vue sur le fleuve. Joli endroit pour l'été. No 35, DES REMPARTS, Appt. 3, Québec. 289-6—23

AVENUE DES ERABLES, No 104, logement de 7 pièces, chauffé. No 423, rue St-Jean, 5 et 6 pièces, chauffés. Améliorations modernes. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423, rue St-Jean, Tels. 2-1752 ou 2-6851. 288-6—23

BEAU PETIT LOGEMENT de 4 chambres et chambre de bain, chauffé, dépense froide, très ensoleillé. Libre le 1er mai, au No 69, rue St-Joachim. S'adresser au 2ème étage, Tél. 2-5012-J. 288-6—23

LOGEMENTS de 4 et 5 pièces, meublés ou non, aussi suite, réfrigération électrique, aux APPARTEMENTS LINCOLN, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge, ou au No 263 RUE ST-PAUL, Tél. 2-6403. 289-26—23

LOGEMENT A LOUER près du Parlement. Six chambres plus chambre de bain. Chauffé et tout réparé à neuf. Libre de suite. S'adresser à 31 D'ARTIGNY. 287-6—23

LOGEMENTS de 4 et 6 chambres chauffés. Améliorations modernes. Service du concierge. A "Beaumanoir", No 108, Avenue des Erables; "Elisabeth", No 50, rue Fraser. S'adresser aux concierges, sur les lieux. Tél. 2-1475. 288-26—23

PLACE CLIFF VIEW, No 4, logement chauffé à louer, 7 pièces, améliorations modernes. S'adresser au No 6, PLACE CLIFF VIEW, Tél. 2-7172-J ou 2-4535. 283-26—23

RUE GARNEAU, No 30, trois planchers de 27 x 43, chauffé, pouvant servir comme logements, réparés à neuf. S'adresser sur les lieux. 289-26—23

RUE LACHEVROTIERE, No 29, logement de 6 chambres plus chambre de bain, chauffé, réparé à neuf. S'adresser sur les lieux ou Tél. 2-4931-W. 288-6—23

RUE FRASER, No 37, 6 appartements; No 44, rue Jeanne d'Arc, 5 chambres, avec fournaise; No 79, Avenue Bourlamaque, 6 chambres, chauffé. Aussi garage, rue Fraser. S'adresser à LAVOIE & FRERE, Tels. 3-4213, 7334, 3-4489. 278-26—23

RUE D'AIGUILLON, No 85, logement à louer, 5 pièces, chauffé, chambre de bain, clair de neige et vidanges. S'adresser au No 85, RUE D'AIGUILLON, Tél. 2-7953. 291-6—23

RUE BUADE No 15, logement à louer, 7 pièces, aussi rue St-Valier, No 188, logement de 9 pièces. S'adresser à JOS. COTE LIMITEE, No 188, rue St-Paul, Tels. 2-1272 ou 7258. 279-26—2?

RUE STE-URSULE, Nos 57 et 59, flat à louer. Eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser à M. HOGAN REG'D, coin St-Patrick et Berthelot, ou au No 74, RUE ST-LOUIS. 278-26—23

RUE FRASER, No 90, 3ème étage, logement de 7 appartements, eau chaude à l'année. Service du concierge. S'adresser à JOS. BILODEAU, No 96, rue de Salaberry, Tél. 6345. 276-26—2.

$35 PAR MOIS SEULEMENT. Logement chauffé de 6 appartements y compris chambre de bain, situé au No 404, rue St-Jean. S'adresser sur les lieux. Tél. 2-1742. 290-6—2.

15½ RUE ST-OLIVIER, No 33 rue La Chevrotière, No 97 rue Crémazie, No 5 rue Sutherland, logements de 5 et 6 chambres. S'adresser à JOS. ROBITAILLE, marchand de fourrures, No 108, rue Richelieu. Tél. 2-3283. 291-26—23

BELVEDERE

AVENUE BOUGAINVILLE, No 95, logement de 6 chambres plus chambre de bain, chauffé. Améliorations modernes. Garage chauffé si désiré. S'adresser au No 99 AVENUE BOUGAINVILLE, Tél. 5955. 277-26—2.

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 13, 36, 55, logements de 5 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés, très modernes, garage si désiré. S'adresser au No 5, AVENUE BOUGAINVILLE, Tél. 7949 ou 3-4840. 290-12—23

AVENUE LEVIS, No 47, bonne maison neuve, 7 chambres plus chambre de bain en tuile avec douche, eau chaude à l'année, toutes les améliorations modernes, garage chauffé. S'adresser par téléphone à 4-3380. 287-6—23

AVENUE BROWN, No 71, logement de 7 pièces plus chambre de bain chauffé, très belles divisions. Possession immédiate. S'adresser à Tél. 5662 ou 5106. 289-6—23

AVENUE CARTIER, No 43, 6 chambres, premier étage, chauffé.
75, AVENUE DES LAURENTIDES, 6 chambres, chambre de toilette en tuile avec douche, glacière électrique, eau chaude à l'année.
S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, No 182, rue Latourelle, Tél. jour 5338, et le soir, No 148, rue Lockwell, Tél. 6985. 287-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BELVEDERE

AVENUE DES BRAVES, No 58, logement chauffé, comprenant vivoir, fumoir, solarium, salle à manger, 2 chambres à coucher, cuisine, chambre de bain, poêle, foyer, réfrigérateur électrique, cave. J.-A. BEAUDET, Tél. 2-1758. 274-26—23

RUE CALIXA, près du chemin Ste-Foy, maison neuve, logement de 10 pièces plus bain, très moderne. Maison isolée, quartier résidentiel. S'adresser à CAST & MASSON, Avenue Cartier, Tél. 5761. 267-26—23

ST-SACREMENT, logements de 4, 5 et 5 chambres, modernes, finis à neuf, chauffés. Aussi magasin à louer. S'adresser à ISIDORE LAPERRIERE, No 30, rue Marguerite-Bourgeois, Tél. 3-3711. 284-12—23

BAS DE LA VILLE

GIFFARD, 2 magnifiques logements de 6 et 9 chambres à louer à très bon marché. Services de tramways de la ville et d'autobus, et autres facilités. S'adresser à EDOUARD MATTE, No 11, rue Laurentides, Tél. 7929. 281-26—23

LOGEMENTS chauffés, de 4 pièces plus chambre de bain, situés au No 636-A, rue St-Valier. Aussi 5 pièces plus chambre de bain, au No 11-A, rue d'Argenson. S'adresser à ALEX. RENAUD, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 289-26—23

RUE ST-DOMINIQUE, No 60, coin Boulevard, logement de 9 chambres plus chambre de bain. Conviendrait pour louer des chambres. Meublé ou non. S'adresser sur les lieux ou au No 12, RUE ST-NICOLAS. 288-6—23

RUE ST-JOSEPH, No 406, 2ème étage, logement de 5 pièces et chambre de bain, chauffé, planchers en bois dur. Aussi No 126, 5ème Rue, 5 pièces. S'adresser au Notaire AUDET, Tél. 3-3378. 284-6—23

LIMOILOU

A LIMOILOU, près de l'église, No 25, rue St-Albert, logement de 6 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes. S'adresser à R. JOBIDON, sur les lieux, ou Tél. 2-5317 ou 4-4757. 286-6—23

MAISONS A LOUER

POUR VILLEGIATURE

DEUX MAGNIFIQUES RESIDENCES occupées, jusqu'en ces dernières années, comme Sanatorium Hygiénique, à St-Romuald de Lévis (vis-à-vis Sillery) par le Dr D. Brochu, de Québec. Peuvent être louées séparément, la distance entre l'une et l'autre étant de deux arpents, également bien situées, entourées de vergers productifs, d'un parc de pins et sapins, électricité, eau de sources courante, lac artificiel navigable, à 5 minutes par auto de la voie carrossable du grand Pont, communications par autobus, tramways et chars à vapeur. Ameublement fourni et domestiques habitués si désiré. Conviendraient pour colonies de vacances ou groupe de familles distinguées pouvant prendre un soin convenable d'un tel établissement. S'adresser au Dr D. BROCHU, No 63, rue St-Jean, Québec. 284-1—24

MAISON DE CAMPAGNE à louer, cottage, sur Lac St-Joseph, électricité, foyer, tennis, quai, eau courante, meublé, glacière. Ecrire à ELZEAR TURCOTTE, No 70, rue St-Louis, Québec. 291-6—24

MAISON A LOUER, No 12, rue Laporte. Belle résidence, récemment occupée par l'honorable John Hall Kelly. Location centrale, près de la Terrasse, avec vue sur le Jardin du Gouverneur. En parfaite condition, avec salon, salle à dîner, cuisine, vivoir, 4 chambres à coucher, et en plus, 3 chambres pour serviteurs, 3 chambres de bain, 2 foyers, garage privé. S'adresser à M. GUY HUDON, No 4, Avenue de Bernières, Tél. 3-1213 ou 2-0800, heures des visites, 2 à 6 heures. 283-26—24

MAISON de 14 chambres, chambre de bain à chaque étage, située au centre des hôtels. Excellente situation pour touristes. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, 71 St-Pierre, Tél. 2-1390. 288-26—24

ST-LAURENT, I.-O., à louer pour la saison d'été, un bungalow de 10 pièces meublées. Améliorations modernes. S'adresser à 3-3135. 287-6—24

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER, Boulevard Des Fossés, réparé après incendie, sera divisé comme désiré. Ecrire à ELZEAR TURCOTTE, No 70 rue St-Louis. 291-6—25

MAGASIN A LOUER

RUE ST-JOSEPH No 31, 19 x 50 pieds, chauffé, avec cave, entrée rue St-Dominique. S'adresser à J. LEARMONTH, No 143, Avenue Murray, Tél. 5667. 288-6—25

2ème AVENUE, No 89 3-4, à louer, ancien poste de L'Union Conservatrice de Limoilou. Conviendrait pour n'importe quel genre de commerce. S'adresser à EUG. MONFETTE, No 89, 2ème Avenue, Tél. 4-2876, ou au No 143, RUE ST-PAUL, Tél. 2-7612. 285-26—25

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c., 6 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. ED.-BOISSEAU PICHER, notaire, bureau et résidence, No 2-A, rue Turnbull, coin rue St-Jean, Tél. 3-1161. 288-26—27

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LIMITED, No 147, Côte de la Montagne, chambre 13, édifice Bossé, Québec. 276-26—27

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Administration de succession. S'adresser à J.-C. PICHER, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau, soir: 7.30 à 8.30 heures p.m. Tél. bureau 2-7550-M; résidence, 3-2459. 272-26—27

PAS DE COMMISSION

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE. BONNES CONDITIONS. REMBOURSEMENT FACILE PAR VERSEMENTS MENSUELS. PAS DE COMMISSION. "LE PRET HYPOTHECAIRE", No 187, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC. 278-26—27

6% SECONDE ou première hypothèque, en ville, montants de $100., $300., $500., $1,000. à $10,000. à prêter. S'adresser à GRENIER & FORTIER, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch. Tél. jour et soir 9379. 275-26—27

COMMERCE

BESHRO & FRERE

A L'OCCASION de notre troisième anniversaire, nous faisons une grosse réduction de 33 p.c. sur toutes marchandises de la dernière nouveauté. Manteaux en tricotine et tweed. Robes ensemble, crêpe imprimé et chiffon. Jaquettes en peluche, et costumes. Balance de robes et manteaux à 50 p.c. de réduction pour l'anniversaire. Profitez de cette réduction. No 336, RUE ST-JEAN. 6—29

MAISON FRANCAISE

ACTUELLEMENT, avons en mains les plus chics modèles de Paris et New-York. Nous invitons notre clientèle à visiter nos salons de modes, No 322, St-Jean. LA MODE PARISIENNE, 2ème étage du Steele. 24—29

AVIS. — Nous faisons le réglage, etc., pour n'importe qui, sans aucune distinction. Ouvrage sans reproche. Gros et détail. M. JEREMIE RICHARD, No 31, rue Sault-au-Matelot. 24—29

L'ELEGANCE ENR.

ASSORTIMENT COMPLET de nouveautés du printemps, telles que robes de crêpe et imprimées, de $5.95 à $22.50. Costumes de laine et crêpe de fantaisie, à des prix variés. Chapeaux, corsets Grenier, parfumerie. No 217, RUE ST-JEAN, Québec. 26—29

BAS DE CORTICELLI, pour $1.50, pesanteur le plus pesant, valeur de $1.75. Bas de soie Kayser, "spécial" pour $1.25. Bas de soie Chiffon mat, valeur de $1.75, pour $1.25. THE LITTLE GREEN SHOP REG'D, No 47, rue St-Jean. 2311-3—29

ALEXANDRE NADEAU

EPICERIES DE CHOIX, aux Nos 16-18, rue Ste-Claire. Spécialité beurre, fruits, légumes. Assortiment complet de chocolats, crème à la glace et liqueurs. Toujours au plus bas prix. Livraison à domicile. Attention spéciale pour les commandes par téléphone 4-0023. 279-26—29

EUG. DUBOIS, ENRG.

ECONOMISEZ en achetant chez nous. Faites de notre magasin à St-Sauveur le magasin privilégié d'une bonne paire de chaussures et claques, etc. Profitez de nos bas prix et chaussez toute la famille. Habituez-vous à dire DUBOIS lorsqu'il s'agit de chaussures. No 779, RUE ST-VALIER, Tél. 3-0283. 24—29

GLACE PROPRE, hygiénique. Système de carte d'indication pour la vente au morceau, accommodant et très apprécié par plus de mille clients. Aussi abonnement. Demandez PHILEAS PAQUET, fils, marchand de glace, No 421 rue St-Paul, Québec. Tél. 3-1080. 290-26—29

AVIS - AVIS

J'AVISE ma nombreuse clientèle que je continue, comme par le passé, à fabriquer des perruques pour dames et messieurs, location de perruques pour théâtre, coiffeuse. S'adresser à Mlle A. PAGEAU, No 261, rue St-François, voisin de l'Hotel St-Roch. Tél. 8294. 24—29

LITTLE GREEN SHOP "Spécials". Gants de Kid Fischl, lavables, slipon, pour $2.79. Gants Kayser, en soie et chamo-fabric, lavables, 89c. Scarf "Ascot", $1.95. No 47, RUE ST-JEAN. 291-3—29

MAGASIN DE L'OUVRIER ENR., No 989, rue St-Valier. Tél. 8410. C'est le temps de choisir vos prélarts, rugs. Nous donnons des bons avec chaque achat. Attention toute spéciale donnée aux enfants et aux commandes par téléphone. 273-26—29

J.-A. DEBONVILLE

MANUFACTURIER DE MATELAS. Spécialité réparations de matelas de toutes sortes. Atelier, No 154, RUE DES COMMISSAIRES, Tél. bureau 3-2030, Rés. 3582. 30—29

Mme J. GUILLEMETTE, pour annoncer son nouvel établissement, vous offre en vente, cette semaine, un assortiment de chapeaux de toutes couleurs. Valeurs de $2.00 et $3.00, pour 95c. S'adresser au No 315, RUE ST-JOSEPH, Tél. 8221. 288-6—29

MILLER & FRERE

PEINTRES D'ENSEIGNES, décorateurs. Peinture générale, annonces, lettrage de toutes sortes. Décors de théâtres, décorations d'églises. Annonces extérieures, sur bulletins posters, murs, enseignes électriques. Prix sur demande. Nos 22-24, RUE RICHELIEU, coin Côte d'Abraham. Tél. 2-6882.

DIVERS

COMMERCE

ALBERT LARIVIERE

PLOMBIER, ferblantier, couvreur. Installation de système de chauffage. Réparation générale. Ouvrage garanti et prix modéré. Atelier: No 16, RUE CHRISTIE; Rés. No 90, 2ème Avenue, Tél. 4-1768. 282-26—29

A SACRIFICE

SAFE (coffre-fort) Taylor Yale, 5 pieds de hauteur, 3 pieds 4 pouces de largeur, $250.00. Aussi balance Toledo, $40.00, comme neuve. Bas prix pour prompt acheteur. S'adresser à M. GILBERT, No 88, rue St-Valier, Tél. 2-7216. 24—29

ZICAT ENR.

STORAGE DE FOURRURE, Tél. 2-0146. Pour vos transformations, vous aurez la coupe garantie de l'American Fashion de New-York. Le travail de la fourrure fait par des experts. No 101, RUE ST-JEAN. 267-26—29

VOUS TROUVEREZ bon peintre, tapissier. Ouvrage garanti. Prix modéré. Aussi tapisserie de choix de tout prix, en vous adressant, de 6 à 7.30 heures p.m., au No 111, RUE ST-JOSEPH, Té. 3-0237. Edouard Doyon. 287-6—29

DEMENAGEMENT

CHARROYAGE GENERAL

COMME PAR LE PASSE, je m'occupe de tout charroyage général; voyage à la campagne. Voitures et camion auto couvert, pour coffre-fort et piano. CHS. MARTEL ENR., No 129, rue Latourelle; bureau, Tél. 3-0285. 284-26—31

JE M'OCCUPE comme par le passé, de déménagement, en ville et longue distance, avec gros et moyen truck. Spécialité pianos. S'adresser à J.-L.-P. BRETON, No 211, rue Hermine, Tél. 7776. 266-26—31

HEMSTITCH

HEMSTITCH, 5c la verge, fil compris. Plissage de jupe. Frilling. Boutons couverts, etc. Envoi par malle. Ouvrage garanti. QUEBEC PLEATING CO., No 69, 3ème Rue, Québec, Tél. 4-1405. 288-26—32

NETTOYAGE

NETTOYAGE DE TAPIS. Spécialité nettoyage de tapis à l'atelier ou à domicile. La seule installation du genre à Québec. NETTOYAGE IDEAL CARPET CLEANING. Bureau, No 251, rue St-Joseph, Tél. 3-0384. 268-26—39

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, Tél. 4-2484. 286-26—35

P. FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maisons, etc. Département spécial pour commandes de la campagne. Nos 155-159, RUE DU PONT, Tél. 3-3531. 286-26—35

PROFESSIONNELS

Dr M.-LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-Interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston Mass., E.-U. Heures de bureau: 9 h. a.m. à midi; 2 h. à 5 h. p.m. et 7 h. à 9 h. p.m. No 209, 3ème AVENUE, Limoilou, Tél. 4-3312. 284-26—36

Dr P.-T. BERRIDGE, spécialiste pour les pieds, sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur Général. No 41-C, RUE D'AUTEUIL, Tél. 2-8339. 12—36

TEL. 4-4051. INTERNATIONAL COLLECTION AGENCIES. Immeuble et Crédit financier. Nous sommes en mesure de collecter vos vieux comptes et billets. No 74, RUE ST-JOSEPH, chambre 4, Québec. 277-26—36

REPARATIONS

AVIS! MATELAS! — Ne jetez pas vos vieux matelas, faites-les réparer par des experts du métier, à des prix très bas. Ouvrage garanti. S'adresser à JOS. BERROUARD, No 14 1-2, rue St-Benoit, Tél. 3-4055. 282-26—37

ADELARD TESSIER, meublier. Réparation générale de meubles. Spécialité rembourrage et polissage. Ouvrage garanti et pleine satisfaction. Une visite est sollicitée. No 189, RUE LATOURELLE, Tél. 5514. 12—37

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans. Tél. 3-0733.

J.-J. PAGEAU, cordonnier. Réparation générale de chaussures. Spécialité semelles cousues à la main, pour dames. Une visite est sollicitée. No 1 RUE O'CONNELL, Tél. 2-7299-F. 12—37

Ls-PHILIPPE LABADIE, cordonnier. Réparation de chaussures, caoutchoucs, etc. Ouvrage garanti et ne craquent pas. Une visite est sollicitée. Aussi Shoe Shine. No 2 1-2, RUE DELIGNY, Québec. 284-26—37

MOISE DESROCHES, meublier, réparation de meubles de tous genres. Spécialité rembourrage et polissage. Ouvrage garanti. Atelier, No 22, RUE ST-MICHEL, Québec, Tél. 2-1350. 12—37

POUR VOS REPARATIONS de chaussures, téléphonez à UNIVERSAL SHOE REPAIRING REG., et nous irons les chercher. Satisfaction garantie. F.-X. LANGEVIN, propriétaire, No 57, Côte d'Abraham, Tél. 2-7215. 271-26—37

DIVERS

REPARATIONS

MENUISERIES

POUR VOS TRAVAUX de menuiserie ou réparations, vous aurez, pour vous servir, des ouvriers compétents qui sauront vous donner entière satisfaction, aux meilleurs prix. S'adresser à JACQUES SAVARD ENR., J.-O. Savard, propriétaire, No 241, rue St-Olivier, Tél. 6383; Rés. -27060. 24—37

REPARATIONS, meubles et rembourrage, matelas, posage de prélarts, tapis, une spécialité, à des prix excessivement bas. A.-G. WRIGHT, No 10 rue Laliberté, Tél. 3-0461. 289-26—37

SALONS DE COIFFURE

AU SALON NANETTE, No 421, rue St-Jean, d'ici au 15 mai, nous donnerons encore le permanent à $5.00 pour faire connaître davantage notre nouvelle machine. Téléphonez à l'avance, 2-1400. 279-26—35

J'AVISE ma nombreuse clientèle que je continuerai à donner les ondulations permanentes Croquignole pour le prix de $5.00. Spécialité Ondulation Marcel, à l'eau, au papier, manicure, massage, shampoo de toutes sortes et traitement du cuir chevelu. LE DEBUT, No 586, rue St-Jean, Tél. 3-4581. 275-26—35

ONDULATION PERMANENTE, $5.00 et $7.00. Ondulation à l'eau pas nécessaire avec la machine Croquignole. Mme GOSSELIN, 6 ans d'expérience, ex-élève de Mme Marshall, de Détroit, Mich. SALON DE BEAUTE MONTCALMVILLE, No 48 rue Aberdeen, Québec. Tél. 3-4544; Rés. 2-5929. 287-26—37

ONDULATION PERMANENTE avec la nouvelle méthode Croquignole, la plus aimée, la plus durable. Nous faisons la mise en plis. Prix spécial: $6.00. LE SALON LAPOINTE, No 376, rue St-Jean, Tél. 2-7342. 267-26—35

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

J'ACHETE A DOMICILE tout meuble et lingerie. Aussi à vendre sideboard (buffet) en chêne, cabinet à argenterie, chaises de barbier, cabinet de cuisine, poêle à l'huile, table à extension, bureau, haut-parleur, divanette, matelas, lit, sommier, moulin à coudre Singer. S'adresser à L. BOUCHARD, No 46, rue St-Nicolas, Tél. 2-8666. 290-26—41

J'ACHETE A DOMICILE meubles, lingerie. A vendre, buffet, poêles à gaz et à l'huile, table à extension, set de salon, couchette, matelas. S'adresser à GABRIEL SAVARD, No 190, rue Richardson. 6—41

No 11 1-2, RUE ANCIEN CHANTIER. Nous achetons à domicile. A vendre poêles-fournaises et à l'huile, glacière. Bureau, $7.00; garde-robes, set de salon 3 morceaux. JOS. BOURGET (en face du C. P. R.), Tél. 2-8721. 286-6—41

MAGNIFIQUES table et lit en fer à vendre à sacrifice, propres et de bonne qualité. S'adresser au No 19, DES REMPARTS, Tél. 2-6115.

No 33, AVENUE STE-GENEVIEVE, près Château, ameublements de chambres, boudoirs, 4 fauteuils, lits simples et doubles, lits jumeaux en cuivre, petite fournaise, musique reliée pour violon, bocaux pour confitures, table à panneau, et autres, etc., etc. Le tout à vendre à sacrifice. Tél. 2-7813 ou 2-4301. 278-26—41

SET DE SALON sculpté, antique, à vendre. S'adresser au No 143, AVENUE CARTIER, Tél. 4-2965. 287-6—41

UN SOFA, un mobilier de chambre à coucher, deux lits simples, avec sommiers et matelas, un carré de tapis 3 x 4 verges, deux tables de fantaisie. S'adresser par téléphone, 2-7897.

11 ANCIEN CHANTIER (en face de la gare du Palais). J'achète à domicile tout meuble de seconde main. A vendre machine à coudre "Singer", cabinet à argenterie, Orthophonic, secrétaire, prélart, set de salon, etc. ALBERT BOUCHARD, Tél. 2-8277. 286-26—41

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTOMOBILES. — Pièces d'automobiles usagées à vendre, toutes les marques de chars, à prix réduit. Station de service, huile, graisse, gazoline, etc. AUTO PARTS SALES EXCHANGE REG., No 65, 1ère Avenue, Limoilou, Tél. 4-2200. 288-26—42

AVONS EN MAGASIN pièces de Chevrolet 1916 et 1928. Prix excessivement bas. Sommes acheteur et vendeur de chars usagés. Conditions faciles. S'adresser au GARAGE LEVESQUE, Nos 77-85, 1ère Avenue, Tél. 4-4561. 287-26—41

GARAGE STE-MARGUERITE

GARAGE pouvant contenir 100 chars, sortie facile. Aussi graissage, huilage, vente de gazoline. Nous sollicitons votre patronage. S'adresser à J.-B. COTE, No 69, rue Ste-Marguerite, Tél. 4-3034. 24—43

PNUS USAGES. Nous achetons et vendons toutes sortes de pneus usagés. Aussi réparations de tous genres. CARON TIRE SHOP, No 56½, rue Dorchester, Tél. 3-0183; Rés. 4-4016. 289-26—41

PNEUS USAGES. Réparation de tous genres de pneus. Station de service. Gazoline, huile, accessoires, graissage et lavage d'autos. S'adresser à R. JOBIDON, Carré Parent, Tél. 2-5317. 24—41

PNEUS 35 x 5, presque neufs. Vendra à sacrifice. S'adresser à M. LAUREAT DUPUIS, cordonnier, No 120, rue Laliberté, Tél. 4-4266. 288-6—41

A VENDRE

ACCESSOIRES D'AUTOS

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant pièces usagées pour toute marque de char: pneus, batteries, tubes. Satisfaction garantie. S'adresser à NATIONAL AUTO, No 1264, rue St-Valier, Tél. 4-1006. 6—41

GARAGE CHARLESBOURG

SPECIALITE remorquage. Service du Club Automobile de Québec. Réparation générale, huilage et graissage. Nous sollicitons votre patronage. 271-26—41

LUDGER FERLAND, ENRG.

SPECIALITE: parties de toutes sortes et marques d'automobiles, usagées. Batteries, pneus, tubes. S'adresser au No. 84, 13ème RUE, ou au bureau, No. 105, 1ère AVENUE, Tél. 4-2920.

GARAGE COURVILLE

SPECIALITE réparation générale de troubles électriques, gazoline, graissage et huilage. Service jour et nuit. Prix modéré. EMILE THIBAULT, propriétaire, Tél. 2-2281 s. 16; Résidence, 2-3044 s. 21. 288-12—41

VOUS TROUVEREZ toutes sortes de pièces d'autos usagées à prix réduit, batteries, pneus, tubes, etc., chez JOSEPH BOULANGER, No. 305, rue Dorchester, Tél. 3-1261. Résidence, No. 5 RUE ST-LEON, Tél. 9864. Ouvert tous les soirs. 273-26—41

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE.—Un camion Ford, un Sedan Ford. Bon marché. S'adresser à PAUL RONDEAU, No. 104, rue des Franciscains. 273-26—42

AUTO CHRYSLER "70", Sedan, 6 cylindres, peinture et réparé à neuf, à vendre. M. A.-O. MERCIER, No 4, Côte du Passage, Lévis. 291-6—42

AUTOS A PASSAGERS et camions usagés de toutes marques, en bonne condition, à vendre ou à échanger pour maisons privées, terrains, etc. S'adresser à ABATTOIR DES AUTOS, No. 55 rue de la Reine. Tél. 2-2777. 267-26—42

PLYMOUTH SEDAN, modèle 1929, en parfait ordre, garanti, visible le jour jusqu'à 6 heures. S'adresser au No 39, RUE DES COMMISSAIRES, Tél. 3-0632. 291-6—42

BUICK COACH Spécial, 1926, en parfait ordre. Prix réduit pour prompt acheteur. S'adresser au No 207, 2ème AVENUE, Limoilou, Tél. 3-1267. 291-6—42

BELLE ET BONNE AUTOMOBILE fermée, 5 places, modèle nouveau, à vendre bon marché; mécanique, peinture et pneus de première condition. Argent comptant. JULES MAHEUX, Tél. 5565. 287-6—42

CHARS USAGES à partir de $50.00. Graham-Paige, Chrysler, Star, Essex, Jewett, Moon, Whippet, Dodge, Chevrolet, Ford. Conditions de paiement faciles. COTE & COTE, No. 112, Boulevard Langelier. 266-26—42

CHARS USAGES

CHANDLER 6, sédan; Chevrolet 4, sédan; Chrysler 4, sédan; Chrysler 6 sédan; Chrysler 6, sédan; Chrysler 6, sédan; DeSoto 6, sédan; DeSoto 6, coach; DeSoto 6, coach; Dodge 4, sédan; Dodge 4, coupé; Dodge 6, sédan; Durant 6, sédan; Durant 6, sédan; Durant 6, coach; Durant 4, coach; G. M. C. (3) 6, trucks; Graham-Paige 6, sédan; Hudson 6, coach; Hupmobile 4, sédan; Plymouth 4, sédan; Studebaker 6, sédan; Studebaker 6, sédan; Studebaker 6, coach. Avons autos à partir de $75.00. Tous ces chars sont en bon état. Conditions de paiement faciles si désiré. COUTURE MOTOR SALES, No 12, rue de la Couronne, Québec, Tél. 7153, 7164. 292-26—42

CAMIONS USAGES

CAMIONS GOTFREDSON 1 1-2 tonne. Dodge 2 tonnes, 1929. G. M. C. 2 tonnes, 1929. Reo 2 tonnes, 1929. Dodge 1 1-2 tonne, 1927. Paige Sedan 1928. Ford Sedan 1930. Chevrolet 1 tonne, 1929. Fisher 1 1-2 tonne, 1925. Dodge Express, 1926. Ford Panel. Tous ces camions sont en très bon état. Conditions de paiement faciles si désiré. S'adresser à MORISSET & FRERE, angle des rues Caron et Prince-Edouard, Tél. 6629. 267-26—42

CHARS USAGES

DODGE SEDAN SENIOR 1929. Durant Sedan Sport, modèle 1930. Dodge Standard 1928. Paige Sedan 1928. Ford Cabriolet 1929. Chevrolet 1 tonne, 1929. Dodge Panel 1927. Chandler Sedan 1928. Dodge, 4 cylindres, 1927. Hupmobile Sedan 1928. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions de paiement faciles si désiré. S'adresser à MORISSET & FRERE, angle Caron et Prince-Edouard, Tél. 6629. 257-26—42

AUTOMOBILES

DE SECONDE MAIN à vendre. Paige Sedan, 6 cylindres, 7 passagers; Peerless Limousine, 8 cylindres, 7 passagers; Essex Coach, 4 cylindres; Whippet Coach et 2 Chevrolet Coupé. Tous ces chars sont en bon état. S'adresser à QUEBEC PRESERVING LTD., No. 22, rue DeVarenne, Québec.

DODGE, modèle 1926, en parfait ordre, 5 pneus neufs. Vendra pour $250.00. Obligé de vendre d'ici trois jours. S'adresser au No 141, RUE LATOURELLE, Tél. 5813. 288-6—42

32 AUTOMOBILES

ET 2 CAMIONS seront vendus à notre place d'encan, durant cette semaine, au No 33, RUE DE LA COURONNE, Québec. 291-12—42

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

ESSEX 1929

ESSEX SEDAN 1929, en parfait ordre, assurance et licence comprises, 6 bons pneus. Prix ridicule. S'adresser au No 1118, RUE ST-VALIER, Tél. 3-4298. 290-6—42

OAKLAND COACH 1928 comme neuf, pneus neufs, nouvelle licence. $425.00, ou la meilleure offre; faut vendre vite. Appeler 4-4527. 284-26—42

OLDSMOBILE COACH, 5 passagers, en bonne condition, à prix très avantageux. S'adresser au No 282 1-2, 2ème AVENUE, Limoilou. 291-6—42

SPEEDOMETRE.— J'avise les chauffeurs de taxi et le public en général qu'au 1er mai, je serai au No. 368, rue St-François, J.-EMILE CARON ENR., horloger-bijoutier, représentant autorisé Canadian Ohner. 276-26—42

BICYCLES

BICYCLES

RARE OCCASION. Liquidation complète de bicycles et accessoires. Il nous reste encore quelques bons bicycles à prix réduit. S'adresser O. BARONET, No 149, Boulevard Langelier, Tél. 4-0147.

BOIS ET CHARBON

BOIS DE CHAUFFAGE, bardeau de cèdre, bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau. Livraison à domicile. Bardeau de cèdre COUR A BOIS ST-ROCH, No. 173 1-2 rue du Pont, Tél. 3-4822. 287-52—46

CLEOPHAS TURCOTTE, ENR.

BOIS DE CHAUFFAGE, 2, 2 1-2, 3 pieds. Slabs de merisier, bouleau et épinette, de $2.25 le voyage en montant. No. 946, RUE ST-VALIER, Tél. 9762. 24—46

CHAUFFAGE SEC, tout scié, fendu, hangaré à l'abri. Croûtes de bois franc, 4 pieds, 1-2 corde, $5.50; le voyage, $3.00.ô Slabs de bouleau, 1-2 corde, $5.00; le voyage, $2.75. Téléphone 9829, Côte Bells, Québec. EDOUARD RUEL LIMITEE. 282-26—47

J.-ALD. LATULIPPE, bois et charbon. —Bois de chauffage de toutes sortes, fois franc, bois mou, slabs de bouleau et de merisier. No. 14 3ème AVENUE, près du pont Dorchester, Tél. 4-2112. 288-26—47

JOS. LEFRANCOIS ENR., Pont Drouin. Bois de chauffage de toutes sortes. Prix réduits. Environ 500 cordes de bois assortis, depuis $2.25 le voyage, en montant, sec, livré à domicile. Faites l'essai. Tél. 4-2821. 272-26—47

P. SAVARD, No 55, rue Marie-Louise et No. 1089, rue St-Valier. Spécialité bois franc, $7.00 à $10.00 la corde; croûtes de merisier, bouleau, 4 pieds. Charbon de bois mou et coke. Tél. 4-1452 et 5787. 267-25—46

CHEVAUX ET VOITURES

LORRY DOUBLE à vendre. S'adresser à la COMPAGNIE G.-I. LACHANCE, No. 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403. 288-6—47

VOITURES, express de livraison, surry avec roues de caoutchouc et manaux. Aussi piano à vendre. S'adresser au No 65, 8ème AVENUE, Tél. 4-3362. 287-6—46

COMMERCE A VENDRE

CHEVAUX A VENDRE

J'ARRIVE justement avec le plus beau lot de jeunes chevaux venant des fermes d'Ontario, 1200 à 1500 livres, à des prix très bas. S'adresser à F.-M. BERNIER, No 1055, rue St-Valier. 272-26—47

FOURRURES

STORAGE DE FOURRURES

CONFIEZ-NOUS vos fourrures en storage. Assurées contre le feu, vol et mites. Spécialité de cravates pour le printemps. Renards depuis $12.00. PICARD FURS LIMITED, No. 49, rue St-Jean. Tél. 2-3390. 289-26—50

HENRI MOREMCY

EMMAGASINAGE de vos fourrures. Aussi confection, réparation durant l'été. Prix modéré. Spécialité Renards, Martres de Roche, Ecureuil, Kolinsky, etc. Aussi garnitures de manteaux. No 160, COTE D'ABRAHAM, Tél. 2-4162. 24—50

FOURRURES.— Nous achetons toutes sortes de fourrures. LAVOIE & JOBIN, No. 147, rue St-Joseph, Québec. 270-26—50

Storage de Fourrures à 1%

NOTRE TAILLEUR est à votre disposition pour tous travaux en fourrures sur ordre, tels que garnitures sur manteaux de drap ou autres. Les cravates seront en vogue cette année. Nous les avons en stock actuellement. Aussi un choix considérable de chokers, tels que Martres du Nord, de Roche, Kolinsky, Fitch, Ecureuil, etc. Renards argentés, croisés, Platine, Beige, Brun, Cocoa. Nous transformons les manteaux à un prix intéressant. Une visite vous convaincra. L.-P. THIBAULT ENR., No. 282, rue St-Jean, Québec. 275-26—50

PETIT MAGASIN - BAS PRIX

OSCAR GINGRAS, fourrures, 111, rue Notre-Dame des Anges, Tél. 2-1844. J'ai en mains un bel assortiment de chockers, renards, écureuils de toutes sortes au meilleur prix du marché. Avec toute réparations de $25.00 de fourrures, je les assurerai contre le feu et les mites. 24—50

PHILIPPE BRETON

STORAGE DE FOURRURES à l'épreuve du feu, mites, vol. Manteaux réparés et gardés gratuitement. Aussi réparation générale. Renards, Martre, Ecureuils. Plus bas prix. No. 175, RUE ST-OLIVIER, Tél. 8656. 277-26—50

JOS. ROBITAILLE

STORAGE DE FOURRURES à un prix intéressant. Assortiment complet de renards et martres pour le printemps. JOS. ROBITAILLE, Nos. 104-108, rue Richelieu, Québec, Tél. 2-3288. 277-26—50

OCCASIONS

A VENDRE

AMEUBLEMENT DE BUREAU, d'épicerie et roulant, comprenant machines à additionner et à poster, marque "Burrough" Adressograph "Elliott", machines à imprimer "Gestetner", horloge à enregistrer le temps, chaises, filières, cabinets et différents classeurs, Vitrines, coffres-forts, armoires-vitrines, balances, pompe à l'huile, etc. S'adresser à QUEBEC PRESERVING LTD, No. 23, rue DeVarenne, Québec.

CAISSE ENREGISTREUSE, 2 tiroirs, ayant coûté $800.00, en acajou. Vendra à moitié prix. Balance "Dayton" de seconde main. Conditions de paiement faciles. S'adresser au No. 3, RUE BAGOT, Tél. 6525. 271-26—52

DEUX YATCHS à vendre, 17 et 18 1-2 pieds, comme neufs, avec ou sans moteur. Conditions de paiement faciles. COUTURE MOTOR SALES, No 12, rue de la Couronne. Tél. 7163. 291-6—52

A VENDRE

OCCASIONS

PIANO DROIT, $50.00. Secrétaire (roll top), avec chaise, armoire vitrée, set en rotin, typewriter, poêle à l'huile, bureaux, $8.00. Robes et habits. Mme DENIS, No 156, Côte d'Abraham, Tél. 2-0026. 287-26—41

SHOW-CASE (vitrine) 8 ipeds x 18 pouces, le bas en marbre, a coûté $125.00, à vendre pour $75.00. Pouvant servir pour salon de coiffure, etc. S'adresser au No 421, RUE ST-JEAN. 287-6—52

QUEBEC FURNITURE EXCH

88 RUE ST-JOSEPH, Tél. 4-1521. Nouveau magasin qui s'occupera d'échange de meubles. Meubles neufs à vendre, tels que Chesterfield, set de salle à dîner. Vendra au plus bas prix. 283-26—52

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER No 103 chemin Ste-Foy, maison seule, 12 chambres plus 2 chambres de bain, chauffage à l'eau chaude, en très bonne condition. Aussi No. 5, Avenue Bougainville, maison de 11 chambres plus chambre de bain. Maison seule, très moderne. Véritable occasion. S'adresser au No. 5, AVENUE BOUGAINVILLE, Tél. 7949. 275-26—58

A LAUZON-OUEST, magnifique cottage d'été, 7 chambres, chambre de bain, électricité, grande véranda, 12,000 pieds de terrain en verdure, arbres fruitiers, près de la grève à proximité de la ville. Communication très facile. S'adresser à Tél. 5482, Québec. 287-6—58

PROPRIETES A VENDRE

BOIS-JOLI, coin chemin St-Louis et Côte de l'Eglise, Sillery, contenant 206,550, pieds carrés. Belle localité pour hôtel de touristes ou autres affaires commerciales. Pourra être divisée en deux parties. S'adresser à J.-A. TIMMONY, No. 50 rue Fraser, app. 7. 266-26—58

CHATEAU-D'EAU, à vendre résidence meublée, route Valcartier, 9 appartements plus chambre de bain. Améliorations modernes. Livraison immédiate. S'adresser à HUBERT DUCHENE, Tél. 2-2105. 286-6—58

EVEREEIL, près de la station, maison de 10 chambres, avec chambre de bain, grand terrain, garage, système à eau chaude, à vendre bon marché. S'adresser à A. MOFFETT, bureau de poste, Everell, Tél. 2-3715 s. 16.

EVERELL, 5 minutes de la station, maisonnette avec grand terrain, 252 x 100. Orbres fruitiers et d'ornement, à vendre, S'adresser par téléphone à 2-4497. 290-6—53

36,000 PIEDS DE TERRAINS

MAGNIFIQUE PROPRIETE à vendre, conditions faciles, située Chemin Ste-Foy, bornée aux Champs de Bataille. Superbe vue. En parfait ordre. S'adresser à Mme G. DEMERS, No 103, 5ème Rue, Limoilou, Tél. 4-1997. 5—58

MAISON DE CAMPAGNE à vendre ou à louer à de très bonnes conditions, située à Beauportville. Améliorations ultra-modernes, tramways à proximité. Tél. 4-4361 et 2-6979.

RUE DU ROI, maison seule, solide en brique, 15 chambres, système de chauffage, améliorations modernes, cave et cour en ciment, plancher en bois dur, garage pour 2 autos et hangar. Vraie occasion, pour cause de départ. S'adresser à PAUL-EMILE BEDARD, No. 187, rue du Roi, Tél. 3-1634; rés. 4-2381. 24—58

FERMES A VENDRE

TERRE ET DEPENDANCES, grandeur de la terre, 22 arpents de profondeur par 2 1-2 de largeur. Terre prête à être cultivée, située à 6 milles de Québec sur la route Québec-Montréal, à 10 minutes de la station de chemin de fer. Maison finie à neuf et des plus modernes, avec bain, eau chaude et froide l'hiver comme l'été, en un mot maison comme à la ville, grandeur 40 x 40. Aussi bâtiment neuf, construit depuis 5 ans, grandeur 75 x 40, avec lumière électrique et eau courante. Remise pour voitures et hangar, grandeur 25 x 30. Aussi arbres fruitiers, etc. Conditions de paiement des plus faciles. Vente pour cause de mortalité. Pour informations, s'adresser à NAPOLEON LAFOREST, No. 154 1-2 rue Fraser, Tél. 8342. 271-26—59

TERRAINS A VENDRE

CAP-ROUGE, en face de la Ferme expérimentale, 75 x 400 pieds, magnifique bocage, vue idéale sur le fleuve. S'adresser au No. 406, RUE ST-JEAN, Tél. 2-1742. 290-6—59

LA BRIQUE OFFRE LA BEAUTE, L'ECONOMIE ET LA PERMANENCE

(Suite de la page 19)

cause de son apparence artistique. L'apparence solide et attrayante de la maison en brique offre le même attrait à tous les autres qu'elle a offert a son propriétaire lorsqu'il l'a construite, de sorte que s'il le désire, il peut emprunter plus d'argent, ou s'il le faut, peut la vendre ou la louer à un meilleur avantage. La Beauté possède une réelle valeur économique.

La valeur sentimentale

Finalement il y a la valeur sentimentale dans la possession d'une meilleure maison qui ne peut pas se traduire en termes de dollars mais qui néanmoins, signifie une satisfaction personnelle. Tout homme possède un certain orgueil justifiable dans sa maison s'il sait que les autres l'admirent. Ceci exerce sur lui une influence directe qui augmente son respect de lui-même. De plus, comme bon citoyen, un homme devrait rendre sa maison aussi attrayante que possible, pas simplement en faisant sa part pour améliorer son voisinage, mais en démontrant que lui et sa famille désirent ce qu'il y a de mieux dans leur ville.

En comptant tout vous obtenez dans une maison en brique la valeur architecturale de permanence, de sécurité contre le feu, de confort, de santé, et la valeur artistique de beauté, desquelles découlent une véritable économie et une véritable satisfaction personnelle.

LES NOUVEAUX "STUDEBAKER"

Le fameux Studebaker "Commander" 101 c. v. développe plus de force par pouce cube, que tout autre machine au-dessous de $3,100.00 d'après les experts. C'est un fait qui fut dument établi, d'après plusieurs expériences faites au Canada et aux Etats-Unis.

Des épreuves concluantes, démontrèrent, l'efficacité du moteur, dit

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P., 87, Rue de l'Eglise, Québec. Tél. : 9450. Tél.: 2-3923 s. 2

ARGENT A PRETER, 6% sur première hypothèque, dans la ville de Québec. 270-26—n.c.

VOIES URINAIRES

Dr L.-G. PERRIN, No. 24, rue du Pont, Québec, Tél. 4-4871. 24—n.c.

COQUERELLE SERVICE

EXTERMINATEUR de coquerelles, punaises, rats et souris par procédé scientifique. Satisfaction ou argent remis. Discrétion absolue. SERVICE DOMESTIQUE DE DESINFECTION, No 102, Avenue des Oblats, Québec, Tél. 3-4415. 8—n.c.

PRESCRIPTIONS

FAITES REMPLIR vos prescriptions au laboratoire de la Pharmacie BRUNET. Notre laboratoire est sous le contrôle de 5 pharmaciens et d'un médecin. Vos médicaments seront préparés avec soin. Si vous ne pouvez apporter vous même votre prescription, téléphonez à 8141, et on l'enverra chercher. W. BRUNET & CIE, No. 139, rue St-Joseph. 282-26—n.c.

COLLEGE DES BARBIERS

HOMMES, GARCONS.— Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplomé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire, ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser au COLLEGE DES BARBIERS DE QUEBEC ENR., No. 373, rue St-Valier, Tél. 2-8663. 24—n.c.

Mlles LAVOIE.— Charmantes robes du soir et d'après-midi, dans toutes les teintes, offertes à des prix très bas; $9.95 à $15.00. En jersey, trois pièces, plusieurs modèles, teintes et prix différents, très spécial, $7.50 à $15.00. Nous avons un assortiment de robes de crêpe, à partir de $4.98. Un choix considérable dans les bas, gants, sacoches et pagodes, etc. No. 344, RUE ST-JEAN. 273-26—n.c.

AUTOMOBILES A LOUER pour vous conduire vous-même. Aussi chevaux, voitures, harnais. S'adresser à O. CLOUTIER. Cour de Louage, No. 99, Boulevard Langelier, Tél. 9653. 273-25—42

PERDUE. — Une montre-bracelet en or vert a été perdue hier sur le parcours suivant : de 25, Chemin Ste-Foy, rue St-Jean, rue d'Youville à Porte St-Louis, rue d'Auteuil et rue Ste-Anne jusqu'à l'Action Catholique. Récompense promise à qui la remettra à MLLE BILODEAU, 25, Chemin Ste-Foy. Tél. 6024.

AVIS AUX INTERESSES. — Terre à vendre à Pont Rouge. Trois à l'Ancienne Lorette et une à St-Augustin, Co. Portneuf. Pour renseignements s'adresser à 112, RUE ST-BENOIT. Tél. 3-3684.

ESSEX A VENDRE. — Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. Modèle 1927 coach. Prix : $250. Conditions faciles. S'adresser à 80, 10e AVENUE.

"Commander Eight" avec "roulement libre." Deux chars seulement purent développer une force supérieure par pouce cube, mais ces autos étaient de prix élevé, quand le "Commander" se vend au bas prix de $2.090.00 à la manufacture de Walkerville, Ontario.

Ce moteur extraordinaire est le résultat des recherches, faites dans le but d'améliorer, cet engin à 8 cylindres en ligne. Il faut avouer que le succès couronna les patientes recherches des ingénieurs. Aujourd'hui, les autos Studebaker, jouissent d'une réputation justement méritée et gagné haut la main en établissant des records de vitesse et d'endurance.

Pour coïncider avec la nouvelle méthode dite de "roulement libre" inaugurée l'été dernier, on augmenta la puissance des moteurs en leur permettant de développer 101 forces. Les systèmes d'électricité carburation et refroidissement furent aussi grandement améliorés.

IMMEUBLE

MAISONS A VENDRE

ABERDEEN, 2 logements de 5 et 9 chambres, brique solide.
AVENUE BOUGAINVILLE, 2 logements de 5 et 6 chambres, coin de ruelle.
AVENUE BROWN, Maison neuve de 3 logements de 7 et 8 chambres, avec ou sans rente.
Coin BROWN et FRASER, 2 logements de 8 et 5 chambres, complètement détachée. Sans rente.
Coin DE SALABERRY et ST-CYRILLE, 2 logements de 8 et 5 chambres. Brique solide. Offre raisonnable sera acceptée.
DES FRANCISCAINS, 2 logements de 9 et 6 chambres.
RUE FRASER, 3 logements de 9 et 10 chambres plus chambre de bain. Aussi autres de 6, 7 et 8 chambres.
RUE JEANNE D'ARC, 4 logements. Revenu 13 p. c. net.
AVENUE LAURIER, 3 logements de 7 et 8 chambres.
AVENUE MURRAY, 2 logements de 9 chambres modernes, maison neuve.
RUE ST-CYRILLE, dans Belvedère, maison neuve de 6, 7, 8 et 9 chambres. Conditions faciles.
RUE CONROY, 4 logements de 5 et 8 chambres.
RUE ST-AMABLE, 3 logements de 7 et 8 chambres.
COTE STE-GENEVIEVE, 3 logements et 10 garages.
DU PONT, 2 logements. Terrain de 55 x 100 pieds.
RUE ST-FRANCOIS, 4 logements. Coin de rue.

MAISONS SEULES

CHEMIN STE-FOY, en face du Couvent de Bellevue. Cottage de 8 chambres plus chambre de bain.
AVENUE DES ERABLES, 9 chambres plus chambre de bain. Bas prix et conditions très faciles.
GRANDE-ALLEE, 11 chambres plus 2 chambres de bain.
AVENUE MURRAY, 10 chambres plus chambres de bain.
ST-ROMUALD, Avenue du Collège. Maison seule de 16 chambres plus chambre de bain. Système de chauffage.

A VENDRE OU A ECHANGER

RUE DES FRANCISCAINS, 4 logements. Bon marché, à échanger pour autre maison de rapport.
RUE ST-FRANCOIS, 2 logements. Echangerais pour 2 maisons de 3 logements à Limoilou.
RUE ST-ALBERT, Limoilou, 5 logements. Echangerais pour maison seule.
A GIFFARD, Maison seule de 9 chambres. Echangerais pour maison de rapport en ville.

TERRAINS

TERRAINS dans toutes les parties de la ville à des prix et conditions avantageux.

GEO. PAQUET

IMMEUBLES EN GENERAL
Spécialité: Vente et achat à commission
Edifice Florence, 59, rue St-Joseph
Tél. Bureau 4-4221; rés. 6678
Assurance-feu

MAISONS A VENDRE

QUARTIER BELVEDERE (partie haute), cottage semi-détaché, 10 chambres. Bas prix.
QUARTIER BELVEDERE, 3 logements de 9 et 10 chambres, semi-détachée, très bien située. Occasion avantageuse. Aussi autre maison de 3 logements de 10 et 11 chambres.
QUARTIER BELVEDERE, Maison semi-détachée, 3 logements de 7 chambres. Prix $11,000. Terrain clair.
QUARTIER BELVEDERE, près église, école, semi-détachée, 3 logements de 7 chambres. Moderne garage. Prix $13,000. Terrain clair.
ABERDEEN, près Cartier, 3 logements de 8 chambres.
S'adresser à ST-GEORGES MORENCY, No. 235, rue St-Joseph, Tél. 8311, 5680.

MAISONS A VENDRE

AVENUE BROWN. Maison, 3 logements, 7 et 8 chambres, bain, planchers bois dur, foyer, bon marché, bonnes conditions pour prompt acheteur.
RUE DU ROI. Maison, 5 logements. Revenu $1,454.00. Bonnes conditions pour prompt acheteur.
11ème RUE. $800.00 comptant, balance comme loyer, maison, deux logements, coin ruelle.
RUE DU ROI. Maison 2 logements, solide en brique. Revenu $582.00. Vraie occasion d'ici huit jours.
12ème RUE. $1,000.00 comptant, balance $300.00 par année, maison neuve, trois logements. Revenu $1,140.00.

PAUL EMILE BEDARD

ASSURANCES ET IMMEUBLES
187, rue du Roi, Tél. 3-1634; Rés. 4-2381

OCCASIONS

RUE CHATEAUGUAY. Construction solide de 5 logements, avec garage et écurie. Revenu annuel $1,200.00. Evaluation municipale, $9,500.00. Vendrait pour $8,000.00.
AVENUE JOFFRE. Cottage avec grande cour. Bonne construction. 6 pièces plus bain. Vendrait avec peu de comptant et la balance avec conditions faciles.
CHEMIN ST-LOUIS (près du Pont de Québec). Deux terrains de 50 x 100', avec maison de 2 logements de 6 pièces plus bain. Revenu annuel $408.00. Vendrait avec $1,500.00 comptant, balance par versements.
RUE RICHELIEU. Maison de 6 logements, 4 garages, 1 écurie. Revenu annuel $1,788.00. Prix spécial pour un prompt acheteur.
RUE DU ROI. Maison avec cour. 3 logements de 5, 5, 9 pièces plus bain. Aussi garage. Revenu annuel $1,224.00. Prix et conditions à discuter.
AVENUE LAMONTAGNE (coin La Normandie. 3 terrains avec hangar et écurie. Evaluation municipale, $2,000. Vendrait pour $1,800.00.

ECHANGES

RUE ST-CYRILLE. Cottage de 10 pièces plus bain. Chauffage à eau chaude. Cave à légumes, avec les améliorations modernes.
RUE FLEURIE. Maison avec grand terrain; aussi entrepôt, hangar, garage. Chauffage à eau chaude. Endroit idéal pour magasin.
RUE ARAGO. Maison avec cour. 2 logements de 4 et 6 pièces. Revenu annuel $576.00.
RUE DE LA NORMANDIE. Bonne construction avec grand terrain. 2 logements de 6 et 9 pièces plus bain, avec garage. Chauffage à eau chaude. Revenu annuel $556.00.
MANUFACTURE DE GANTS, avec machineries, Goodwill et ameublement.
SALON DE POOL de 5 tables. Bonne clientèle.
HOTEL COMMERCIAL à Chicoutimi. Revenu net, environ $7,000.00 par année.
HOTEL, rue St-Paul et à Limoilou. Gros chiffre d'affaires.
EPICERIES situées Côte d'Abraham, rues Ste-Marguerite, Sault-au-Matelot.
SALONS DE BARBIERS avec bonne clientèle.
AMEUBLEMENTS de restaurants et de maisons de chambres.
MAISONS DE CAMPAGNE près de Québec, avec prix convenant à toutes les bourses.
LOTS A BATIR situés dans les différentes parties de la ville. Prix $75.00 et plus avec ou sans rente.
AUSSI AUTRES PROPRIETES dans les différentes parties de la ville et de la banlieue.

H.-P. CIMON

IMMEUBLES EN GENERAL
Prêts sur hypothèque. Achat de créances
Assurance sous toutes ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham, près carré d'Youville, Tél. 5169

A LOUER

ANGLE DES RUES DORCHESTER et ST-VALIER, ancien Edifice Marsh pour n'importe quel genre de commerce patinoire à roulettes, golf en miniature, clubs, salles d'échantillons, expositions d'automobiles, entrepots, etc. Le tout chauffé, avec service d'ascenseur. S'adresser à
RUE ST-JEAN, No. 236, 2ème étage, 3 pièces, $35.00 chauffé. Possession immédiate.
10ème RUE, No. 112, 5 pièces plus bain, 2ème étage. Prix $28.00.

IMMEUBLE & EPARGNE INC

Administrateurs et Collecteurs de Loyers
EDIFICE CIMON
2, Côte d'Abraham. Tél. 5169

L'ISLET

Funérailles de Mme Louis Poitras. — Jeudi, le 23 avril, à 9 heures, en l'église de L'Islet, ont eu lieu les funérailles de Mme Louis Poitras (née Emma Normand) décédée le 20 avril, à l'âge de 69 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Donaldson, curé de la paroisse, et M. l'abbé O. Rhéaume, vicaire, a chanté le service.

La chorale de la paroisse était sous la direction de M. le docteur Alph. Dion, et deux cantiques furent rendus par M. Théophile Green, de Montmagny. Mlle Léonie Lemieux touchait l'orgue.

M. Edmond Leclerc portait la croix. Le corps était porté par MM. J.-B. Boucher, Geo. Guillemette, Nap. Beaulieu, Capt. Ernest Caron, Alphonse Boucher.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Louis Poitras, et ses enfants; ses beaux-frères, MM. Ferdinand et Jos. Poitras, de Rummey, N.-H., et Amédée Landry; ses gendres, MM. Philippe Thibault et Odilon Fortin; ses cousins, MM. Isidore Poitras, de Giffard, Joseph Normand, Joseph et Barthélémi Gagnon, de St-Eugène, Joseph Poitras, de L'Islet Station, Xavier Labbé, de L'Anse-à-Gilles, Charles Dancause, de St-Cyrille.

Assistaient aux funérailles : les Révérends Frères du Collège de L'Islet, et les Révérendes Soeurs, MM. H. Fortier, gérant de la Banque Nationale, Auguste Fafard, Jos. Bernier, Arthur Dionne, Georges Glasson, Albert Thibault, de Montmagny, Wilfrid Gagné, de Cap St-Ignace, Thomas Lavoie, C.-Eug. Lavoie, Emile Lavoie, Théo. Théberge, Jos. Labbé, Mme Daniel Gagné, Jos. Fournier, Louis Glasson, Léopold Lamarre, Sévère Fortin, du Cap St-Ignace, André Sirois, de St-Eugène, O. Mercier, de St-Marcel, Roméo Caouette, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Offrandes de messes : MM. Alexandre Poitras, Alidor Poitras, Thomas Labbé, Edmond Leclerc, de L'Islet, William Poitras, de St-Pascal; Odilon Fortin, de Cap St-Ignace, Théophile Poitras, de St-Eugène, Philippe Thibault, de Montmagny; Mlle Rose de Lima Caron, de Lewiston, l'hon. M. et Mme Elisée Thériault, de Québec.

Bouquets Spirituels de Terre-Sainte offerts par Mlle Eugénie Poitras, Mme Onésime Lavoie, M. Joseph Bernier, M. Onésime Ouellette, tous de Montréal.

Oeuvres de Messe fondées à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, offertes par Mme Daniel Gagné, de L'Anse-à-Gilles.

Bouquets Spirituels : Révérende Soeur Ste-Jeanne d'Arc, Révérende Soeur St-Pascal, Révérende Soeur St-Paulin, M. Joseph Poitras, de Trois-Rivières, Mlles Aldéa et Jeanne Blanchette, de Montmagny; M. Joseph Poitras, de L'Islet Station; M. J.-B. Gosselin, de Lévis; Mme Ed. Roy, de Cap St-Ignace; Mme Ls-Arsène Cloutier, MM. Philippe Kirouac, Edgar Poitras, de L'Islet.

Télégrammes de sympathie : MM. J.-F. Fafard, M.P., d'Ottawa; J.-Robert Côté, de Luceville.

Lettres de sympathie : Soeur Ste-Léonie, Couvent du Bon Pasteur, St-Isidore; MM. les abbés F. Gagné, Art. Lévesque, M. Dionne, de Québec; Mlle Rose de Lima Caron, de Lewiston; MM. Paul-E. Boucher, de St-Antonin; J.-B. Poitras, de St-Eugène; Gérard Chouinard, de St-Patrice; Jos. Poitras, de Rummey Depot, J.-E. Livernois, de Québec, Drouin & Frère, Adelard Godbout, Mme F.-X. Bruneau, de Québec; M. Albert Cloutier, de Québec, La Voix de son Maître Limitée, de Montréal; M. Paul Kirouac, de Québec; Mlle Aldéa Blanchette, de Montmagny; M. Gaston Pelletier, de Québec.

Sincères Sympathies : Mlle Marie-Reine Fontaine, de St-Lambert, M. Ulric Blanchette, de Montmagny; Mlle Thérèse Gosselin, de Bienville; Mlles Christine et Cécile Tondreau, de St-Eugène, Mlle Jeannette Thibault, de Montmagny; M. Albert Caron, de St-Eugène; M. Lucien Drouin, de Québec; M. Adélard Picard, de Cap St-Ignace; M. Philibert Caron, de St-Eugène; M. Roméo Labrecque, de Montmagny; M. Joseph Poitras, de L'Anse-à-Gilles, Mlle Marie-C. Poitras, de L'Anse-à-Gilles; M. Wilfrid Gagné, de Cap St-Ignace; M. J.-E. Richard, de Québec; Mme Emma Coulombe, de Cap St-Ignace; Dr J.-S. Caron, de St-Eugène; Mme Ed. Lepage, MM. Amédée Thibault, J.-S. Bélanger, J.-B. Gamache, Mme Pierre Caron, MM. François Fournier, Auguste Fafard, Geo. Guillemette, J.-B. Boucher, Mlle Jeannette Bernier, M. Stanislas Bernier, Mme Jos. Le Roy, Mme Louis De Roy, MM. Amédée Landry, J.-Arthur Boucher, Capt. Em. Fournier, Mme Alfred Blanchette, MM. Francis Cloutier, Capt. René Pelletier, Léopold Caron, Thomas Lavoie, J.-N. Beaulieu, Capt. Ernest Caron, Alcide Caron, Jos. Bernier, Théo. Théberge, Mlle Marie-Anne Bernier, Mme Arthur Bélanger, Mme Phydime Fortin, Mme Ph. Kirouac, M. Paul Lefebvre, représentant de La Voix de son Maître, de Mont-Joli; MM. Albert Normand, Emilius Blanchette, Mme Eug. Ménard, MM. Chs.-Ant. Caron, Louis Blanchette, Amédée Caron, Mlles Antoinette et Germaine Caron, MM. Albert Gosselin, Fénélon Ménard, Thomas Cloutier, Joseph Normand, Paul Labbé, Victor Morin, Georges Poitras, A. Dussault, Ernest Caron, Mme Laurent Boucher, M. Joseph Journeault, Mlles Antoinette Caouette, Simonne Kirouac, Hénédine Deschênes, MM. Sarto Cloutier, Albert et Luc Labbé, les Révérends Frères Exupère et Norbert de Marie, de L'Islet.

Mme Louis Poitras laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. Louis Poitras; ses fils, MM. Alidor, Alexandre, William, Edgar, Théophile et Henri; ses filles, Mmes Philippe Thibault, Odilon Fortin et Mlle Délosa Poitras.

PORTNEUF

Naissance. — Le 23 avril, M. et Mme Lorenzo Lockwell (née Blanche Lavigne) avaient l'honneur d'annoncer la naissance d'un fils, né et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph, Lorenzo, Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme J.-T. Lavigne, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Aline Lockwell, tante de l'enfant.

Mois de Marie. — Jeudi dernier eut lieu l'ouverture du mois de Marie, et elle fut faite par M. l'abbé Bilodeau, curé, M. l'abbé Ant. Piché, vicaire, officia au Salut du Saint-Sacrement. La chorale des jeunes filles fit les frais de la musique.

Déplacements.—Mme J.-Ernest Boudreault, de Québec, est venue passer une huitaine chez sa nièce, Mme Philippe Frenette.

—Mlle Marguerite Chenard, de St-Basile, était chez sa soeur, ces jours derniers, Mme Côme Lamothe.

—M. et Mme Emilien Carpentier, de Québec, visitaient leurs parents, les familles Carpentier et Papillon, dernièrement.

—Mlle Reine Hardy, de St-Basile, a passé une huitaine chez sa tante, Mme J. Thibault.

—M. Lorenzo Marcotte est allé, ces jours derniers, à Québec, où il passa un examen aux Rayons X, à l'Hôtel-Dieu.

—Mme Gédéon Piché et sa fillette, Jeannine, sont de retour d'une promenade à Québec, chez des parents, M. et Mme Adélard Fleury.

—M. Roméo Dussault, de St-Marc des Carrières, était de passage à Portneuf, samedi dernier, visitant des amis.

—Mlle M.-Anne Ménard, de L'Islet, est actuellement en promenade chez sa soeur, Mme J.-Ernest Papillon.

—M. J.-H. Latulippe est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. et Mme Adjutor Savard, de St-Alban, sont venus passer quelques jours chez M. Cyrille Marcotte.

—M. Edouard Julien, et son fils, Armand, de Montauban - les - Mines, étaient chez M. Léger Julien, ces jours derniers.

—Mme Vve Charles Latulippe, de St-Basile, était l'hôte de M. et Mme Jos. Latulippe, récemment.

—MM. Ulric Marcotte et Albert Frenette sont allés à St-Basile, où ils ont assisté au service anniversaire de M. Côme Lavallee.

Le voleur de la comtesse de Noailles est condamné

Il y a trois mois environ, Samuel Cohen qui, une quinzaine de jours auparavant, s'était présenté chez la comtesse Mathieu de Noailles, pour solliciter un secours, revenait à la charge et, dans l'antichambre de la poétesse, dérobait la pelisse de son mari. Puis il alla l'engager au Crédit municipal.

Defendu par Me Jean Schwab, Samuel Cohen a comparu devant la treizième chambre correctionnelle, présidée par M. Roret. Dans une lettre émouvante, adressée au président du tribunal, la comtesse de Noailles a déclaré se désister de la plainte contre Cohen, en raison des sentiments de repentir qu'il a manifestés et de sa situation de famille; il est, en effet, le fils d'un grand mutilé de guerre, père de sept enfants, cantinier au camp Saint-Philippe, à Oran.

Bien que Cohen ait commis d'autres menus vols et qu'il ait été précédemment condamné avec sursis pour vagabondage, le tribunal a usé d'indulgence envers lui. Il ne lui a infligé que trois mois de prison.

Le ministre :— Des aumônes bien petits.

L'huissier :—Mais, monsieur, vous n'auriez pas dû prêcher l'économie.

(Vart Hem, Stockholm.)

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

BEGIN. — A Québec, le 8 mai 1931, à l'âge de 26 ans, est décédée dame Catherine Lamonte, épouse de M. Adjutor Bégin.
Les funérailles auront lieu lundi matin, le 11 courant, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez Mme Georges Latulippe, No. 3, rue Beauharnois, St-Malo, à 8 h. 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

BOUDREAU.—A Notre-Dame de Grâce, le 8 mai 1931, à l'âge de 7 mois, est décédé Joseph-Philippe-Simon, enfant de M. Francis Boudreau et de Dame Marguerite Giguère.
Les funérailles auront lieu samedi après-midi, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 80 1-2, rue Signal, à 3.45 heures pour l'église de la paroisse et de là au cimetière St-Charles.

BOURQUE. — A St-Jean-Baptiste est décédée, le 8 mai, à l'âge de 14 ans et 4 mois, mademoiselle Noella Bourque, fille de feu J.-M. Bourque.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, numéro 501 St-Jean, à 8 heures 55, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

LABRECQUE. — A l'Hôpital Laval, le 6 mai 1931, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Henri Labrecque, chimiste, de Québec, fils de Mme Cyprien Labrecque.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 242, rue Fraser, à 8.45 heures pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

LARCHER. — A Québec, le 7 mai 1931, à l'âge de 73 ans et 9 mois, est décédée dame Arthémise Morency, épouse en secondes noces de M. Pierre Larcher.
Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.
Départ de 172¼ Ste-Marguerite, à 8.45 heures, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

LAROCHELLE. — A Québec, le 8 mai 1931, à l'âge de 23 jours, est décédé Joseph, Ernest, Emile, Julien, enfant de M. Emile LaRochelle, professeur de chant, et de madame LaRochelle, née Juliette Coulombe.
Les funérailles auront lieu cet après-midi, à 3 heures.
Départ de la maison mortuaire, 584 rue St-Jean, à 2 h. 45, pour l'église St-Jean-Baptiste.

LECLERC. — A Québec, le 7 mai 1931, à l'âge de 80 ans et 4 mois, est décédé M. Joseph Leclerc, époux de Dame Alphonsine Villeneuve.
Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, numéro 158 rue Hermine, à 8 heures 45, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

MARTEL. — A Québec, le 7 mai 1931, à l'âge de 57 ans, est décédée Dame Eugénie Roy, épouse de M. F.-X. Martel.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 311, rue St-Joseph, à 9.45 heures pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

MENARD. — A Québec, le 7 mai 1931, à l'âge de 65 ans et 7 mois, est décédée Dame Adeana-Eléonore Minguy, épouse de Sieur J.-B.-Treffié Ménard, briqueteur-maçon.
Les funérailles auront lieu lundi, le 11 mai, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, coin Napoléon et Lafayette, à 7.45 heures pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

PARENT. — A Québec, le 7 mai 1931, à l'âge de 70 ans et 9 mois, est décédée dame Georgiana Miville, épouse de Pierre Parent, entrepreneur-plombier. Elle était du Tiers-Ordre, de l'Apostolat de Prières et de l'Association du Chemin de la Croix.
Les funérailles auront lieu lundi, à 8.30 heures.
Départ de 267½ Arago, à 8.15 heures, pour l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles.

PELLETIER. — A St-Roch des Aulnaies, le 7 mai 1931, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Cyprien Pelletier, époux de feu dame Délima Dupont.
Les funérailles auront lieu à 9 heures (heure solaire), lundi le 11 mai, en l'église de St-Roch des Aulnaies, et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial.

ROY. — A Saint-Romuald est décédée le 8 mai 1931, Dame Rosanna Anzalone, épouse de Sieur Donat Roy, à l'âge de quarante-cinq ans.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 75 rue Commerciale, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière.

TREMBLAY. — A Luceville, le 8 mai 1931, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Pierre Tremblay, marchand, époux de feu Dame Alma Morissette.
Les funérailles auront lieu lundi le 11, à 9 heures, en l'église de Ste-Luce, et de là au cimetière de la paroisse.
Les service anniversaire de M. Emile Tremblay aura lieu le lendemain, en la même église, à 9 heures.

VEILLEUX. — A St-Raphaël, Co. Bellechasse, le 7 mai 1931, à l'âge de 37 ans et 4 mois, est décédée Dame Irène Renaud, épouse du Dr J.-O. Veilleux.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures (heure solaire).
Départ de la maison mortuaire pour l'église de St-Raphaël et de là au cimetière de la paroisse.

Tributs Floraux

A l'occasion des inhumations, qui ont lieu actuellement dans les cimetières de la ville et pour l'ornementation des lots, nous venons de recevoir d'Europe l'assortiment le plus complet de couronnes et articles en perles de la plus haute nouveauté, aussi inscriptions sur plaquettes en marbre naturel, autres inscriptions avec lettres en aluminium de très belle apparence faites sur demande au goût du client, à un prix minime.

LA CIE HUBERT MOISAN
297, rue St-Joseph, Tél. 3-3801

Fleuriste
F. HOUGH
41, rue St-Augustin
Tél. 2-7328 Rés. 2-0513-M
Ouvert le dimanche de 1 à 4 h.

9 rue St-Jean
H.W. McKenna
Fleuriste
Tél. 2-5535

Perrault & Frères
Tél. 3-2605
FLEURISTE
Service jour et nuit
890-892, Chemin Ste-Foy, Québec.

REMERCIEMENTS

AUDIBERT. — Mme Vve Alfred Audibert remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Alfred Audibert, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.
rard.

Service Anniversaire

BELANGER. — Mercredi, le 13 mai, à 9 heures (heure solaire) sera chanté, en l'église du Cap St-Inace, le service anniversaire de Mme Arthur Bélanger (née Madeleine Caron).
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN. — Mardi, le 12 mai, à 7.45 heures, en l'église de St-Sauveur, sera chanté le service anniversaire de Mlle Clarisse Cantin, fille de M. J.-W. Cantin, marchand de meubles.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRUMMONDVILLE

Les écoles. — A une assemblée publique qu'ils ont tenue mardi le 5 mai, à la salle Courchesne, les commissaires d'école de cette ville ont définitivement décidé d'entreprendre sous peu la construction d'une nouvelle école dont le coût approximatif sera de $40,000. L'endroit où cette école sera construite n'a pas encore été choisi d'une manière officielle, mais il semble probable que ce sera le terrain vacant appartenant à la Drummondville Cotton Limited, côté nord-ouest du chemin conduisant à cette manufacture. Les autorités scolaires entreront en pourparlers avec les représentants de cette fabrique, ces jours-ci.

Les plans de cette nouvelle maison d'éducation viennent d'être soumis aux commissaires par l'architecte J.-Aimé Poulin, de Sherbrooke. Ce sera une bâtisse de 70 pieds de longueur par 52 de largeur, à trois étages, construction en brique avec charpente en fer. Elle sera divisée en dix classes, sera des plus modernes quant au confort et à la protection. L'apparence extérieure de cet édifice sera semblable à celle de l'école Garceau, située sur la rue Lindsay, au centre de la ville. L'école étant bâtie dans le quartier est, il est probable que tous les enfants en bas âge demeurant dans le haut de la ville et jusqu'à la rue St-Jean la fréquenteront.

Cette nouvelle maison d'éducation, qui sera confiée aux Révérendes Soeurs de la Présentation, aura pour excellent effet de décongestionner l'école Garceau, qui, maintenant, est de beaucoup trop exiguë, étant en effet fréquentée à l'heure actuelle par plus de six cents élèves, ce qui oblige les soeurs institutrices de diviser les enfants en de nombreuses sections et de fixer des heures de classe différentes pour divers groupes. Il y a quelque temps, la Commission Scolaire avait pratiquement décidé d'agrandir considérablement l'école Garceau, et des plans avaient même été préparés à cette fin, mais l'incendie de l'école Mercure, il y a quelques semaines, est venu compliquer les choses.

Aussitôt le terrain choisi définitivement, on accordera sans tarder les contrats voulus et les travaux commenceront dans le plus bref délai, puisque cette école devra être prête pour le mois de septembre prochain.

A cette assemblée des commissaires étaient présents MM. N. Garceau, W.-A. Moisan, E. Lafontaine, G. Ringuet, et Jos. Marier.

Leçon. — Un jeune homme du village St-Joseph se rappellera longtemps, du moins il est à espérer, la leçon qu'il vient de recevoir sur l'opportunité de respecter le bien de ceux pour lesquels on est employé. Il travaillait depuis plusieurs mois à la manufacture de soie artificielle Canadian Celanese, quand il a succombé, la semaine dernière, à la tentation d'emporter chez lui, et sans permission, naturellement, un morceau de soie qu'il venait de tisser. Dans le cours de samedi dernier, il échangea cette soie contre une bouteille de bière, et la personne qui entra en possession de la soie apporta cette dernière à une fabrique locale pour la faire teindre. Là, on s'aperçut aussitôt de la provenance de l'étoffe et on avisa les autorités de la Celanese, d'où il s'ensuit que notre jeune homme fut appréhendé peu après et traduit devant les juges de paix E. Pelletier et E. Pinard qui, vu sa jeunesse et le fait qu'il appartient à une excellente famille, ne le condamnèrent qu'à une amende de vingt-cinq dollars et aux frais, ce qui d'ailleurs représente un chiffre assez substantiel pour quelques verges de soie artificielle.

Démolition. — On a commencé ces jours derniers à démolir quatre des plus vieilles maisons qui restent encore sur la rue Hériot, dans le centre commercial de Drummondville. Deux de ces maisons sont la propriété de M. Ernest Letolle, et le terrain servira, pour cet été du moins, à un parc pour une compagnie de taxis; les deux autres maisons qu'on est à enlever appartiennent à Mme J. Rocheleau, qui y fera construire immédiatement un édifice à appartements de trois étages et qui couvrira tout le lot entre les rues Hériot et Brock. Ces changements, il va sans dire, feront beaucoup pour l'embellissement de cette importante partie de notre ville dont la face change considérablement depuis ces dernières années, sous la poussée de progrès rapides et de prospérité fébrile qui y règne.

Calme. — Notre ville peut être facilement appelée, à l'heure actuelle "la ville où on ne déménage pas". Tandis que dans des endroits urbains ou la population n'est guère plus que deux fois le nombre de la nôtre, on a vu les premiers jours de ce mois, pas moins de quatre à cinq cents déménagements; ici, on n'en a compté qu'une vingtaine tout au plus, et de ce nombre plusieurs ont dû changer de demeure par le fait qu'on démolissait celle où ils demeuraient, pour reconstruire. Le petit nombre de déménagements ici s'explique par le fait de la grande rareté des logis vacants et aussi parce qu'il n'y a guère de logis loués à bail annuel expirant le premier mai.

Fête. — Pour donner lieu à une grande célébration populaire à l'occasion de l'ouverture officielle, prochainement, d'une des grandes manufactures textiles nouvelles de la Canadian Celanese ici, cette dernière a organisé un bal qui, samedi soir dernier, a réuni mille personnes, tant de cette ville que de plusieurs endroits des Cantons de l'Est, et même de Montréal. Le gérant général de cette importante fabrique, M. H. Sperling, présida lui-même à ce brillant événement social auquel assistaient Son Honneur le maire W.-A. Moisan et la plupart des citoyens les plus en vue de cette ville.

La salle immense où se déroula cette fête était, pour la circonstance, décorée avec le plus grand goût, grâce au talent des décorateurs de la manufacture locale Dennison Manufacturing. La musique était rendue par un puissant orchestre composé de musiciens de Drummondville, et des violoneux, venus spécialement du comté de Mégantic, virent à ne point laisser languir ceux qui donnèrent, ce soir-là, leurs préférences aux bonnes vieilles danses à huit. La soirée se passa sans le moindre incident fâcheux, malgré le grand nombre de personnes qui y prirent part.

Feu. — Lundi midi, le 5 mai, une maison située sur la ferme de M. J.-B. Mitchell, dans le Troisième Rang de Grantham, a été complètement détruite par les flammes. Le fermier et sa famille étaient alors absents. Le feu ne se communiqua heureusement pas à la grange ni aux écuries. Les pertes totales sont évaluées à environ trois mille dollars et ne sont couvertes que par des assurances peu élevées.

Fausse peur. — Les rumeurs qui avaient circulé avec persistance, samedi dernier, à l'effet que les chèques de paie de la Eagle Pencil Company avaient été volés et même qu'il y avait eu "hold up" sensationnel dans les bureaux de cette importante fabrique de crayons et d'articles de classes et de bureaux, ont été mises à néant par une déclaration du gérant qui a expliqué que les chèques avaient tout simplement été écartés vers l'heure où se fait ordinairement la paie, mais qu'ils ont été retrouvés à travers d'autres papiers, plus tard dans la journée. N'empêche que les officiers de la compagnie ont eu alors plus qu'une fière peur ordinaire et qu'ils ont vu à informer toutes les banques locales ainsi que les principaux marchands de cette ville de bien vouloir les informer sans tarder si quelqu'un présentait des chèques de la compagnie en paiement de marchandises quelconques ou simplement pour changer.

M. Laferté. — L'hon. M. Hector Laferté était de passage en notre ville, dimanche et lundi, et y a rencontré un grand nombre de ses amis et électeurs, à l'hôtel Manoir, où il s'est retiré. Lundi avant-midi, il a assisté au service anniversaire de son père, M. Joseph Laferté, qui fut aussi député du comté de Drummond à la législature. Ce service eut lieu à St-Germain, paroisse natale du ministre de la Colonisation.

Send-off. — Lundi soir dernier, à l'hôtel Manoir Drummond, un nombreux groupe d'amis se sont réunis à l'occasion du prochain départ de M. R.-S. Fisk, ci-devant gérant de la Drummondville Cotton Limited, et, avec leurs bons souhaits de succès, lui ont présenté une somme en or assez rondelette en souvenir des bonnes amitiés qu'il a su se créer durant les quelque dix années qu'il a demeuré au milieu de nous.

CABANO

Va et vient. — MM. L.-G. Soucy, représentant de la compagnie Watkins, et J. Larrivée, respectivement de la compagnie d'assurance Métropolitain, sont allés à Amqui, la semaine dernière, par affaires.

— M. Albert Bouchard est revenu jeudi dernier après avoir passé quelque temps chez ses parents à St-Octave de Métis.

— Mlle Evelina Aubé est partie la semaine dernière, pour aller passe quelques mois à Montréal.

— M. J.-A. Lemay, de Rivière du Loup, représentant de la compagnie "Betty" était de passage à Cabano, la semaine dernière.

— Mlle Marie-Yvonne Côté est revenue dernièrement, après avoir passé quelque temps chez M. et Mme Adélard Breton, de Monck.

— Mlle Simone Michaud, est revenue ces jours derniers, après avoir passé quelque temps chez ses parents et amis à St-Louis du Ha! Ha!

— Mlle Thérèse Michaud, de Québec est actuellement en visite chez M. et Mme J.-D. McCormack.

— Mme Héliodore Boucher est allée à Edmundston, dernièrement.

— M. l'abbé Nap. Lebel, de Mont-Joli était de passage à Cabano, la semaine dernière chez Mme Vve Ernest Nadeau.

Fête. — Mlle Simone Guérette est fêtée à l'occasion de son départ pour suivre les cours de garde-malade à l'hôpital Saint-Sacrement, à Québec. Dimanche le 26 dernier, un groupe d'amis se réunissaient à la demeure de ses parents pour y passer la soirée. Ce fut une véritable surprise pour Mlle Guérette. Tous se sont séparés emportant un beau souvenir de cette agréable soirée. Etaient présent: M. et Mme Philippe Guérette, M. et Mme Auguste Pelletier, M. et Mme Lauréat Nadeau, Mlles Rolande et Lucie Guérette, de Madawaska; Mlles Alda et Héléna Pelletier, Abella et Evelina Aubé, Solange Rossignol, Simonne Guérette, MM. Normand et Maurice Fréchette, de Madawaska; Paul-Emile Guérette de Madawaska; J. Charest, Héliodore et Léopold Laplante, Elie Breton, Sylvio et Paul Aubé.

Baptêmes. — Le 8 mars dernier fut baptisé Joseph, Roméo, Roger, enfant de M. et Mme Gaspard Bérubé.

Parrain et marraine: M. Roméo Bérubé, et Mlle Lucie Labrie.

— Le 11, est née Marie, Rita, Monique, enfant de M. et Mme Camille St-Amand.

Parrain et marraine: M. et Mme Aurèle Pelletier.

— Le 11 est née Marie, Simone, Monique, enfant de M. et Mme Albert Hachey.

Parrain et marraine: M. et Mme Georges Hachey.

— Le 14, est née Marie, Alice, Rollande, enfant de M. et Mme Albert Tardif.

Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Levesque.

— Le 22, est née Marie, Alida, Camilla, enfant de M. et Mme Onésime Bérubé.

Parrain et marraine: M. et Mme Octave Bérubé.

— Le 22, est né Joseph, Léodord, Nelson, enfant de M. et Mme Ernest Fitzback.

Antonio Therrault.

— Le 25, est né Joseph, Albert, Lucien, enfant de M. et Mme Audias Dionne.

Parrain et marraine: M. et Mme Albert Ouellet.

— Le 31 est né Joseph, Normand, Déri, enfant de M. et Mme Alcide Ouellet.

Parrain et marraine: M. et Mme William Purcelle.

— Le 31, est née Marie, Yvette, Gertrude, enfant de M. et Mme Joseph Leclerc.

Parrain et marraine: M. et Mme Donat Landry.

— Le 5 avril, fut baptisé Joseph, Reno, enfant de M. et Mme Emile Pelletier.

Parrain et marraine: M. et Mme Louis Pelletier.

— Le 5, est né Réginal, Vianney, enfant de M. et Mme Sylvestre Pinet.

Parrain et marraine: M. et Mme Sylvestre Bruno.

— Le 12, est née Marie, Solange, enfant de M. et Mme Napoléon Dubé.

Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Anctil.

— Le 17, est née Marie, Eugénie, Madeleine, enfant de M. et Mme Achille Laplante.

Parrain et marraine: M. et Mme Paul Caron, de Notre-Dame du Lac.

— Le 17, est née Marie, Yvonne, Alfréda, enfant de M. et Mme Camille St-Onge.

Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Tremblay.

— Le 19, est né Jean, Jacques, enfant de M. et Mme Donat Michaud.

Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Caron.

— Le 24, est né Joseph, Armand, enfant de M. et Mme André Michaud.

Parrain et marraine: M. et Mme Adélard Blanchette.

— Le 28 est né Joseph, Emile, Gilles, enfant de M. et Mme Emile Gagnon.

Parrain et marraine: M. et Mme Phidias Leclerc.

— Le 30, est née Marie, Marthe, Marcelle, enfant de M. et Mme Evariste Bérubé.

Parrain et marraine: M. et Mme Antoine Landry.

DANS LEVIS

LA CITE DE LEVIS AU CONGRES DES MUNICIPALITES, A DETROIT

S. H. le maire et l'échevin L.-B. Pelletier représenteront la ville aux assises qui seront tenues du 11 au 16 juin à bord d'un vapeur de la Canada Steamship. — Le Dr Leblond annonce qu'il prononcera une conférence sur les avantages de Lévis au point de vue industriel.

UN VIOLENT INCENDIE RUE WOLFE

La cité de Lévis sera représentée au congrès des municipalités qui aura lieu, comme on sait, du 11 au 16 juin, à bord d'un vapeur de la Canada Steamships. Les congressistes se rendront jusqu'à Detroit.

C'est M. le maire Leblond, et son collègue, M. Pelletier, qui représenteront Lévis à ce congrès.

Lorsque le Dr Leblond eut apporté devant le conseil cette question du congrès des municipalités, l'échevin Brochu proposa que $150. soient votés à cette fin. M. Larochelle, secondé par M. Michaud, proposa à son tour que le maire et l'échevin Pelletier soient choisis comme délégués et qu'un montant de $150. soit alloué à chacun. Les échevins Larochelle, Michaud, Couture et Pelletier votèrent en faveur de cette proposition, tandis que les échevins Brochu et Durand votèrent contre.

Après ce vote, M. le maire annonça qu'il prononcerait une causerie, au cours du congrès, sur les avantages de la cité de Lévis au point de vue industriel.

La séance d'hier soir était sous la présidence de M. le maire (Dr) Leblond. Tous les échevins étaient présents.

Dès le début de la réunion, l'échevin Couture consentit à échanger son siège avec celui de M. Brochu, ce dernier se plaçant auprès de M. Durand.

Après la lecture du procès-verbal, on donna lecture du règlement No 300 pourvoyant à l'envoi du corps des pompiers en dehors des limites de la cité. Le règlement fut adopté en première lecture.

L'échevin Couture, secondé par son collègue, M. Durand, proposa ensuite que $100 soient votés au club Napoléon. L'échevin Larochelle, de son côté, proposa l'élévation du montant à $150. Cette dernière proposition fut agréée, MM. Larochelle, Michaud, Couture et Pelletier, votant pour, et MM. Brochu et Durand se prononçant contre.

M. Henri Laliberté a demandé au conseil un permis pour opérer un taxi. La question fut laissée en suspens. La cité de Lévis n'accorde que 20 permis du genre et les cadres sont remplis.

Le chef de police fut cependant chargé de s'occuper de la question et de faire rapport à la prochaine séance, qui aura lieu le 13 mai.

M. Brochu demanda qu'un permis temporaire soit accordé, mais sa demande fut refusée à cause du règlement cité plus haut. Les propriétaires de taxis ont cependant jusqu'au 15 mai pour inscrire leur demande de permis.

Dans une lettre, M. l'abbé Eugène Carrier demandait $25 pour être distribués en prix lors de la réunion de la société Provancher, le 26 mai, à l'école Saint-François-Xavier. Le conseil accéda à cette demande.

Les contribuables de la rue St-Antoine, côté ouest, demandent au conseil d'aviser la succession Antoine Carrier d'avoir à faire construire son trottoir. Le greffier s'occupera de la chose, de même que pour tous les contribuables qui ont des trottoirs en mauvais état. Un rapport de ces derniers fut soumis par l'échevin Pelletier.

Dans une requête, les contribuables de la rue Saint-François d'Assise demandent que des lumières électriques soient installées dans cette rue.

Un barbier a aussi écrit au conseil pour lui demander de faire respecter le règlement qui pourvoie à l'ouverture des salons de barbier jusqu'à minuit. Le conseil considérera attentivement cette demande et l'échevin Larochelle, président du comité des règlements, verra à l'exécution de celui qui a été signalé. On s'occupera également du règlement qui pourvoie à la fermeture à minuit des salles d'amusements et des restaurants.

Le conseil adopta aussi quelques soumissions.

VIOLENT INCENDIE

Un violent incendie s'est déclaré vers 3 heures hier après-midi à la résidence de M. Aurèle Gelly, rue Wolfe. Les flammes ont été causées par un poêle à l'essence de pétrole. Les dommages se chiffrent à environ $3,000. A peu près tout l'intérieur de la maison a été ravagé.

Les pompiers par leur travail effectif ont pu protéger les habitations voisines.

LE GRAND NETTOYAGE DES COURS

Depuis quelques jours, la température, devenue très clémente, donne l'avantage à de nombreuses personnes de Lévis de même qu'à des étrangers de se promener dans les rues de la ville.

Rien ne peut autant choquer l'oeil des promeneurs que de voir ici et là des cours et des abords de résidences en désordre, mal entretenus où tout traîne, le bois, les pierres et même des déchets qui, jetés sur la neige durant la saison froide, sont restés éparpillés sans encore être ramassés.

Beaucoup de propriétaires et locataires ont mérité une excellente note de propreté, mais que d'autres ne méritent que la note médiocre pour ne pas dire mauvaise!

Le constable Jos. Gagné, de la police municipale, a été chargé de faire le tour de la ville et d'avertir charitablement les résidents qui n'auraient pas encore fait ce travail de nettoyage. "Rien n'est pourtant plus facile", nous disait hier le constable Gagné, "que de prendre quelques minutes pour nettoyer une cour et mettre dans un récipient quelconque tous ces débris qui seront enlevés par le service des vidanges.

"La propreté d'abord, si l'on veut le progrès et l'avancement de sa ville".

C'est d'ailleurs le mot d'ordre des officiers et des membres de la Chambre de Commerce de Lévis. A leur dernière réunion, les distingués orateurs parlèrent longuement de la propreté et de l'embellissement de notre ville afin d'y amener des industries.

Le temps du tourisme est à la veille de commencer, s'il ne l'est pas déjà. Les visiteurs parcourront en tous sens les rues de la ville. Unissons-nous pour faire de cette dernière un endroit agréable à la vue. Embellissons nos propriétés, nettoyons les cours et les abords des résidences, et ainsi le progrès sourira à la ville de Lévis.

ASSEMBLEE DE LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

Demain matin, immédiatement après la grand'messe, à Lauzon, sera tenue dans la salle de l'hôtel de ville de Lauzon une importante assemblée des officiers et des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Lauzon, sous la présidence de M. Henri Bernier.

Tous sont instamment priés de bien vouloir prendre part à cette réunion, où se fera l'élection des officiers pour la prochaine année.

D'importantes questions seront ensuite discutées regardant la préparation de la grande fête nationale du mois prochain.

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE BIENVILLE

Tous les officiers et membres de la Société St-Jean-Baptiste de Bienville sont instamment priés d'être présents à l'assemblée qui sera tenue après la grand'messe, demain, dans la salle St-Dominique.

A cette réunion, on procédera à l'organisation de la grande fête nationale du 24 juin prochain, laquelle sera organisée cette année par la Société de Bienville.

MORT DE MADAME VEUVE DESIRE OCTEAU

C'est avec un profond regret que nous avons appris la mort de dame Exilda Rousseau, épouse de feu M. Désiré Octeau, survenue jeudi soir, à sa résidence, No 41 rue St-Joseph, Bienville.

La défunte, âgée de 63 ans, laisse dans le deuil une nombreuse famille très en vue sur la rive sud et cause à la population un profond regret.

Survivent à ce deuil cruel neuf enfants, dont six filles, mesdames J.-A. Couture, de Montréal; A. Bourget, de Lauzon; (Dr) Antonin Belanger, de Lauzon; J.-A. Simoneau, de Lauzon; C.-E. Laroche, de Québec, et mademoiselle Paule Octeau, de Bienville; trois fils, MM. L.-A. Octeau, de Québec; L.-H. Octeau, de Bienville, et René Octeau, du même endroit.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 h., en l'église St-Antoine de Bienville, et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

Nous offrons à la famille de la regrettée défunte l'expression de notre plus entière sympathie.

PLONGE DANS LE DEUIL

Nos plus sincères sympathies, à M. Jos. Pelletier, constable de la Cité de Lévis, qui vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son père M. Joseph Cyprien Pelletier, de St-Roch des Aulnaies, survenue hier matin, à sa résidence, à l'âge de 76 ans.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures (heure solaire) en l'église St-Roch des Aulnaies et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial dans le terrain de la famille.

FEU DE CHEMINEE

La brigade de Lévis a répondu à un appel, hier après-midi vers 4 heures, les demandant pour un feu de cheminée qui venait de se déclarer à la résidence de M. Lachance, rue St-Augustin.

Aucun dommage ne fut enregistré.

IL PREND PART A CE TOURNOI

Prochainement commencera le tournoi de championnat de petites quilles, à Québec. Près de 80 joueurs d'une réputation enviable s'y sont inscrits. Au nombre des concurrents il y a un lévisien, M. Verreault bien connu dans tous les cercles sportifs.

Le vainqueur de la série 1930, M. Lafrance a décidé de défendre son titre et de gagner la coupe offerte par la Brasserie Boswell. Plus de quarante prix seront distribués aux vainqueurs de ce tournoi qui suscite un vif intérêt.

NOTES PERSONNELLES

Madame J. Magloire Garon, de St-Denis de Kamouraska, est actuellement en promenade pour une quinzaine, chez son gendre et sa fille M. et Mme J. Edgar Dubé, rue Sauvageau à Lévis.

M. Cléophas Blouin, shérif, qui depuis samedi dernier était sérieusement malade à sa résidence, rue St-Georges, à Villemay, prend du mieux. Nos meilleurs voeux pour un prompt et parfait rétablissement.

Mlle Marie-Rose Lapointe, de Kamouraska, était en promenade ces jours derniers chez sa soeur, Mme P. Caron, à Lévis.

M. et Mme Joseph Audet, de Lévis étaient dernièrement en promenade chez M. Edouard Dulac, à Crampton.

FUNERAILLES A LEVIS ET A PINTENDRE.

Hier matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Alexandre Chatigny, époux de dame Nantilla Larochelle, décédé mardi dernier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 67 ans et 8 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Hier matin, également à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église de St-Louis de Pintendre les funérailles de M. Napoléon Couture, époux de dame Laura Brouard, décédé mardi dernier, à sa résidence, à l'âge de 38 ans et 11 mois. Les restes mortels furent conduits au cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de la famille.

Aux deux familles en deuil, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

GREAT LAKE PAPER

Un intérêt complet pour six mois serait payé aux obligataires.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 8 — Le Mail and Empire publie aujourd'hui une nouvelle disant qu'il semble possible qu'un intérêt complet pour six mois soit payé aux détenteurs d'obligations, le 1er septembre, par la Great Lakes Paper Company. Cet intérêt est dû depuis le 1er mars dernier. On croit savoir que le syndicat Backus, dont cette compagnie était une filiale, détournera des autres moulins Backus vers les moulins de Fort William suffisamment de commandes pour permettre à ces derniers de produire assez pour pouvoir payer les intérêts échus et les intérêts réguliers du trimestre courant.

Gaufres -- Ordinaires et de Fantaisie

Par Barbara B. Brooks

En ce siècle de l'électricité, il est facile de faire et de servir des gaufres. Il n'est plus nécessaire de se tenir dans la cuisine pour faire ces délicieuses choses. Aujourd'hui, on peut se procurer de commodes gaufriers de table faisant des gaufres croustillantes et dorées qui sont croquées tout chaudes. Mais même avec cette préparation simple, les gaufres ne sont pas devenues banales. Un dîner aux gaufres est tout un événement; un déjeuner aux gaufres est quelque chose auquel il vaut la peine de prendre part.

Un gaufrier exige un soin spécial. Ordinairement, la première fois qu'on s'en sert, on le graisse avec de la graisse sans sel. La première gaufre cuite dessus est jetée. Après, le gaufrier n'a plus besoin d'être graissé, il devra seulement être tenu propre en l'essuyant avec un linge sec après s'en être servi. Chauffez-le jusqu'à ce que vous le sentiez chaud au toucher. Versez la pâte et faites cuire jusqu'à ce que toute vapeur disparaisse. N'ouvrez pas le gaufrier pour en retirer la gaufre tant qu'il y aura de la vapeur. Si le gaufrier est ouvert avant que la gaufre soit ferme, elle se déchirera et collera. Quand la gaufre est bien cuite, on peut la lever avec une fourchette.

Il y a une grande différence dans les pâtes à gaufres. Si vous voulez des gaufres croustillantes, mettez beaucoup de gras. Si vous les voulez hygiéniques, mettez du son. Si vous voulez un dessert, mettez des amandes dans la pâte, ou faites cuire de la pâte à gâteau ou à pain de gingembre dans le gaufrier.

Voici un menu pour dîner de gaufres qui convient particulièrement à l'hôtesse qui n'a pas de servante.

Cocktail au jus de tomate— Saucisse et bacon—Salade de légumes—Muffins au son (All-Bran)— Fruits —Café sans caféine.

Gaufres au son (All-Bran)

1-2 tasse de "shortening" beurre ou graisse.
1-2 tasse de sucre.
3 oeufs (bien battus).
1 2-3 tasses de lait sur
1 3-4 tasse de son.
2 tasses de farine.
2 cuillerées à thé de poudre à pâte.
1 cuillerée à thé de soude.
1 cuillerée à thé de sel.

Crèmez le beurre ou la graisse et le sucre. Ajoutez les oeufs battus, le lait sur et le son. Sassez les autres ingrédients et ajoutez au premier mélange. Faites cuire dans le gaufrier. Servez avec du sirop d'érable ou du miel.

Dans l'est de la Pennsylvanie, les gaufres sont servies avec du miel, une sauce aux fruits, du sucre d'érable, du sucre granulé et de la canelle, ou, parfois, avec du la crème et du sucre. Ces mêmes choses se servent avec les gâteaux-gaufres.

Certaines gens servent de la blanquette de poulet sur des gaufres au lieu de la servir sur des biscuits. Les "short-cakes" peuvent être faits en mettant des fruits écrasés entre des gaufres. Les gaufres faites d'une pâte pour gâteau au gingembre et au chocolat sont délicieuses comme dessert avec de la crème fouettée.

Gaufres au gingembre

1-4 tasse de "shortening"
1-2 tasse de sucre
1 oeuf
1 tasse de son (all-bran)
1 1-2 tasse de farine
1-2 cuillerée à thé de sel
1 cuillerée à thé de soude
1 cuillerée à thé de gingembre
2 cuillerées à thé de canelle
1-2 tasse de lait sur
1-2 tasse de melasse.

Crèmez le "shortening" et le sucre ensemble. Ajoutez l'oeuf, battez bien. Ajoutez le son. Mêlez et sassez les ingrédients secs et ajoutez-les au premier mélange, alternativement avec le lait sur et la melasse. Versez sur le gaufrier chaud et faites cuire jusqu'à fermeté.

ST-JEAN-PORT-JOLI

Service anniversaire.— Lundi dernier, le 27 avril, à 9 h. a. m., avait lieu le service anniversaire de Feu Mme Joseph Dupont. (dame Pomela Chouinard.)

Malgré une température inclémente, une forte assistance emplissait l'église, qui était toute en deuil; la cérémonie funèbre fut imposante et le chant parfaitement réussi. M. le curé Lachance officiait.

Mentionnons parmi les nombreux assistants, les parents dont les noms nous ont été communiqués:

Mme Octave Morin; Mme Jos. Gagné, de Québec; Mme Dr Emile Morin, de St-Grégoire de Montmorency; M. et Mme Léonce Caron; M. et Mme Albert Chouinard, M. et Mme R. Francoeur, M. Joseph Dupont, de St-Roch; M. et Mme Pierre Caron, de St-Aubert; M. et Mme Charles-Emile Dupont, M. et Mme Roméo Dupont, M. Eustache et Mlle Juliette Anctil, de St-Pamphile; Mlle Cécile Caron; MM. Herménégilde et Jean, Joseph Dupont, de Québec; enfin un bon nombre d'enfants.

Le catéchisme.— Le catéchisme préparatoire à la communion solennelle est commencé depuis le 27 avril dernier. Les deux séances quotidiennes—sauf le samedi, jour de congé ont lieu dans la sacristie. Une quarantaine de garçons et filles, de tous les coins de la paroisse, suivent ces séances religieuses. M. le curé et M. le vicaire se partagent la tâche.

Réunion extraordinaire.— Lundi dernier, le 27 avril, il y eut à la salle publique, une assemblée de tous les membres des comités de patronage du comté. L'assemblée comptait une centaine de personnes, et les abords de la salle publique étaient littéralement encombrés d'autos. M. Thomas Maher, de Québec, organisateur des forces conservatrices pour la région de Québec, était présent.

Le but de cette réunion était de refaire l'organisation du système de patronage dans le comté. Les intéressés se plaignent de la lenteur de ce dernier, le patronage de son manque d'organisation, de son travail négligeable, les uns blâmaient celui-ci, les autres celui-là; bref, ça ne marchait pas, il fallait réagir, et sans tarder davantage. "Il y a déjà neuf mois, lança une voix, que le gouvernement est au pouvoir, et l'on n'a encore que 37 des nôtres, de notre comté, de placés dans les emplois du gouvernement! N'attendez pas aux prochaines élections pour nous donner des places!" La discussion fut des plus animées; et naturellement, M. Thomas Maher eut à subir un chassé-croisé de questions directes, toutes relatives au patronage, et dont certaines n'avaient rien d'académique.

Enfin, le tumulte des voix s'apaisa, et l'assemblée se mit au travail. Et tout d'abord, M. Thomas Maher expliqua la l'assistance, avec éloquence et clarté, le rouage compliqué du patronage; il déclara que si les choses ne marchent guère, c'est à cause de la Commission du Service Civil, qui empêche le rouage de fonctionner librement. On ne destitue pas les gens du jour au lendemain, et sans formalité, ajouta l'orateur; les ministres exigent des enquêtes sérieuses, des déclarations assermentées, avant de se prononcer. M. Maher cite, le cas d'un ministre libéral, qui de sa propre autorité, distribua 1200 employés de son département, compromettant ainsi sa situation politique. Et, en terminant, il consellia aux intéressés de ne pas brusquer les choses, de prendre patience. "De la patience, des formalités, c'est long ça", répliqua un auditeur, et en attendant, on n'a rien à se mettre dans la bouche! . . ." Si désespérées que fussent les plaintes ainsi formulées, elles ne manquaient pas cependant de soulever des bourrasques de bons mots.

Puis l'on forma, à la satisfaction de tous, un comité de district, ou de comté, composé comme suit:

[illegible] M. Boniface Bélanger;
Vice-président: M. J.-Bte Cloutier;
[illegible] Josaphat Bernier.

Les directeurs du comité de district représentent chacune des paroisses du comté. Les comités locaux, ou de paroisses, demeurent tels que fondés.

Désormais toute question relative au patronage, comme, par exemple, la destitution d'un employé du gouvernement ou l'obtention d'un emploi du gouvernement: Cette question devra passer par quatre ou cinq phases: le comité local, le comité de district— le bureau de M. Maher— le bureau du Solliciteur général avant de venir à la connaissance du ministre concerné. De sorte que, encore, le patronage ne sera guère . . . expéditif.

L'assemblée, en dernier lieu, discuta la question du choix d'un candidat bleu, pour faire la lutte dans le comté, à l'hon. Ad. Godbout, aux élections provinciales qui . . . approchent. On offrit la candidature à M. Maher, on voulut même lui arracher une promesse: "Mais impossible d'accepter, à cause d'écrasantes obligations," telle fut la réponse irrévocable donnée. M. Maher a promis, par exemple d'envoyer un bon homme dans le comté; les noms de MM. Pierre Audet et Antoine Rivard ont été mentionnés.

—"Tachez donc de nous envoyer Houde, quelque bon jour, pour nous faire un discours,"— demanda un fervent conservateur. (au reste, tous les conservateurs sont des fervents, sinon en religion, du moins en politique.)

—"Je tâcherai de le décoller", répondit M. Maher.

Transaction. — Dernièrement, MM. Auguste et Emile Legros sont devenus acquéreurs, par contrat signé devant M. Emile Deschênes, N. P., de la propriété de M. Georges Caron, capitaine de marine. M. Caron avait lui-même acheté la propriété en question de M. Cléophe Desrosiers, demeurant maintenant aux Etats-Unis, il y a quelques années.

Les semences.— On ne fait que de s'y mettre, du moins d'une manière générale; car, pour ce qui concerne quelques-uns de nos cultivateurs, trois ou quatre peut-être, ils auraient fini de semer leurs grains, à l'heure qu'il est. Il y a de l'ambition dans la culture comme partout ailleurs, n'est-ce pas? Mais les autres cultivateurs, ceux qui ne se sont pas trop pressés, qui ont laissé revenir le beau temps, ceux-là se moquent un peu des premiers, ils disent en riant dans leur barbe: "Bah! on sera aussi avancés qu'eux autres, au temps des récoltes! "Et c'est plein de bon sens, à notre avis: car, enfin, on a ce qu'on est pour avoir! Ce qui ne veut pas dire que nous "admettons" la culture à tort et à travers, la culture qui ne tient pas compte des conditions atmosphériques, ni de la science agricole de nos jours . . . Car, aussi longtemps que la neige persiste dans les bosquets, qu'elle laisse ses blanches écharpes sur les montagnes, au sud et au nord, ce n'est guère le temps encore, croyons-nous, de faire les semences en grand. Dans de telles conditions, il semble, il n'y a que les grains rustiques qui puissent se réchapper. Cependant, malgré le "temps de décembre" que nous avons eu durant une huitaine, à venir jusqu'à la fin de la semaine dernière, les grains semés hâtivement auraient fait, dans certains sols, des progrès appréciables. C'est ce que nous disait, tout récemment, M. Louis Bossé, employé du département de l'apiculture de Québec. M. Bossé est inspecteur de ruches d'abeilles, pour les comtés de Châteauguay et Huntingdon, si nous ne faisons erreur; et, entre deux courses d'inspection, il se livre sur la ferme de son père, tout en s'occupant de son magnifique rucher, à de véritables expériences agricoles: car, en plus d'être un apiculteur averti, notre ami est aussi un fervent de la science agricole, qu'il possède à un haut degré. C'est ainsi que M. Bossé a déterré, tout dernièrement, des grains hâtivement mis en terre, afin d'en constater l'état: ces grains étaient tout . . . renflés, les uns commençaient déjà à germer.

A l'heure où nous rédigeons ce courrier, dont l'on voudra bien excuser la longueur, une pluie fine et presque tiède tombe d'un ciel grisâtre. Elle tombe depuis plusieurs heures, cette pluie bienfaisante. Et déjà, comme par enchantement, l'herbe nouvelle se hâte de joindre, elle apparaît un peu partout, devant les portes, le long des chemins, dans les champs; cela fait, sur le tapis d'or pâle, le tapis mélancolique laissé sur le sol par l'automne précédent . . . comme une gaze de tendre verdure. Dans deux ou trois semaines, pourvu que la température se remette au beau et au chaud, elle sera devenue, cette légère verdure exquise, un tapis moelleux et touffu, que pliqueront de myriades de taches jaunes les pissenlits modestes . . .

Alors le temps sera venu de mettre au vert les hôtes silencieux des étables. Pauvres bêtes, comme elles vont frémir de contentement, comme elles vont beugler de plaisir, en retrouvant la liberté perdue! . . . Ce doit être si long, si triste, de vivre tout un hiver au fond d'une étable obscure, entre des planches qui vous touchent les flancs, la tête enchaînée au pavé, à ne ruminer que du foin follet mêlé de chardons, ou de la paille raide et sans saveur! . . . Que ce doit être assommant! A quoi doivent-elles songer, les bêtes enchaînées au fond des étables, dans les "barrures" étroites, au cours des longs hivers sans fin; quelles mystérieuses rêveries hantent leur intelligence rudimentaire, tout le long des jours et des nuits? Peut-être songent-elles, les bêtes sans âmes, aux choses qu'elles voient sans comprendre, à la vie dont elles ignorent le pourquoi, au néant qui les guette . . . Plaignons les animaux: ils n'ont pas, eux, de vie future à espérer, ni de ciel où tourner, comme nous, des regards suppliants . . .!

Aussi, dans quelques semaines, les captifs des étables— chevaux, vaches, "taurailles", moutons— vont retrouver leur liberté relative: colliers et chaînes vont tomber et tous, pêle-mêle, vont se lancer avec force ruades et gambades, vers les grands champs, vers la verdure nouvelle, vers la lumière épanouie,—emportés par leur joie folle de bêtes . . .

Le mois de Marie.— Il vient de s'ouvrir. C'est le mois le plus beau, comme dit le cantique; mais cette année, hélas! la température se fait maussade, jusqu'à présent du moins. Espérons que cela ne durera pas. Il ne manque plus qu'un beau soleil chaud, pour hâter la croissance de l'herbe et le développement des bourgeons sur les arbres: certains de ces derniers, déjà, commencent à dérouler leurs feuilles, on les dirait couverts de nuées de papillon. Cela fait déjà de quoi butiner aux abeilles; nos apiculteurs ont, ces jours derniers, installé leur ruches en plein air, sous les arbres des vergers; on peut voir ici et là dans le village, parmi des troncs crochus de pruniers, des rangées symétriques de boîtes pareilles, blanches ou bleues.

Si nous allions voir, au cours de ce mois, ne fût-ce qu'à la fin, des fleurs dans nos parterres et dans nos vergers, de belles fleurs blanches et de belles fleurs roses, oh! comme ce serait gentil! . . . Alors ce serait vraiment le plus beau mois.

Les exercices du mois de Marie ont lieu, à l'église, à l'heure de l'angelus, c'est-à-dire à 7 heures; ces exercices consistent en la récitation du chapelet, une lecture sur la Ste-Vierge et le Salut du St-Sacrement. Le dimanche, les vêpres sont célébrées le soir, à l'angelus, et cela pour tout le présent mois et le mois prochain, celui du Sacré-Coeur; de cette manière vêpres et exercices du mois sont célébrés en une fois.

La statue de la Très Ste-Vierge, la Reine de toute l'année liturgique, mais plus spécialement la Reine du mois de Marie; la statue de la Ste-Vierge, disons-nous, a retrouvé sa place d'honneur dans le sanctuaire, à deux pas de la Table eucharistique. Elle est toute entourée de superbes bouquets; le soir, à la prière, c'est un plaisir pour l'oeil, en même temps qu'une jole douce pour l'âme, de voir cette belle statue ainsi ornée, resplendir dans la clarté vive de son auréole d'ampoules électriques, et prendre, semble-t-il, une figure vivante . . . Le Salut est chanté, chaque soir, par les demoiselles Enfants de Marie.

"Le mois de Marie!" quelle douceur quelle Magie, quelle consolation dans ce mot! . . . Ah! celui qui ne se rappelle pas sans émotion les mois de Marie de son enfance, les mois de Marie de ses premières ferveurs, ah! celui-là est à plaindre! . . .

Notes sociales.— M. et Mme Cléophe Desrosiers, de Springfield, Mass., ainsi que leurs filles, Mme Hermann Terrien (Simone), et Mlles Claire et Corinne, sont en promenade ici, depuis une huitaine. Nous avons été heureux de revoir ces bons amis, ces charmants compatriotes de jadis. Nos amis sont venus de Sprigfield, appelés par une dépêche télégraphique leur annonçant le décès de Mme Auguste Robichaud (dame Hortense Jean), de St-Aubert, mère de Mme Desrosiers; ils ont assisté aux funérailles, à St-Aubert, qui ont eu lieu le 27 avril dernier. Nous prions nos visiteurs de croire en notre plus cordiale bienvenue.

Remerciements.— M. Fortunat Desrosiers, de Ste-Perpétue, remercie cordialement toutes les personnes qui l'ont assisté dans le malheur qu'il a subi dernièrement.

A VENDRE

BOITE POUR TRUCK, neuve, avec panneaux qui barrent, ajustable sur Ford 1 1-2 tonne ou autres carrosseries. Conditions avantageuses. S'adresser à ALB. GAGNON, 31 des Remparts, Québec. Tél. 2-7351.

V.-H. CLOUTIER
Spécialité :
Réparations de Radios
33, RUE D'ASSISE
Tél. 4-2071

RADIO
GERARD PICARD
Spécialité :
REPARATIONS DE RADIOS
318, RUE ST-JEAN, Tél. 2-3685

A VENDRE

Au Lac Sergent. Un grand chalet contenant 11 appartements, avec véranda. Le tout meublé. Tennis, cabane à canots, et chaloupes. Près de la station. S'adresser à O.-N. MATTE, No 181, Avenue Bougainville, Québec.

Mich. Latulippe
Ingénieur-Mécanicien
303, RUE DORCHESTER
QUEBEC

Fabricants de Bouilloires, Réservoirs et Tuyaux. Appareils de Bouilloires stationnaires. Forge générale.
Spécialité: Soudure autogène de tous les métaux, et machine à couper le fer.
UNE VISITE EST SOLLICITEE
Tél. 3-3761

Dr DONAT ROY
Chirurgien-Dentiste
173, 3e Avenue. Tél. 4-1252
Au-dessus Pharmacie Marquis
Extraction, dentiers, tous genres de travaux dentaires. Travail soigné et de première qualité.
9 heures a.m. à midi
2 à 5 hrs p.m. 7 à 9 hrs p.m.
Bureau du soir : lundi, mercredi et vendredi

"MATELAS"
après le déménagement faites réparer vos matelas et sommiers par la plus vieille maison à Québec.
THE CANADIAN MATTRESS & SPRINGS
26-28 rue Bayard.
Tel- 9508

HERNIE
Si vous souffrez de la hernie ne négligez pas de vous procurer les Bandages Herniaires élastiques perfectionnés.
"LA MAIN"
de J.-B. MORIN

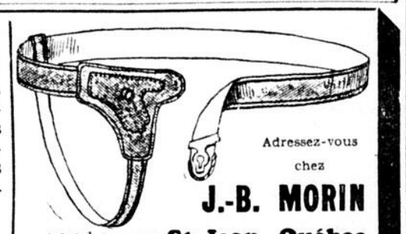

Adressez-vous chez
J.-B. MORIN
412½ rue St-Jean, Québec
HOMME D'EXPERIENCE AU BUREAU
Tél. 2-1071

FORD A VENDRE

Un Ford Coach, modèle 1928, deuxième série, en parfaite condition, 5 bons pneus, très propre. Pour détails, téléphoner à
9317
entre midi et 1.30 heure p.m.

Co-Associé de Bureau demandé

Centre des affaires. Jeune homme sérieux demande compagnon. Usage du téléphone et clavigraphe. Conditions avantageuses. S'adresser chambre 5, 42, Rue St-Pierre.

HOTEL ST-ROCH
QUEBEC
Quand vous magasinez à St-Roch, prenez notre lunch spécial à 75c
Hôtel de 250 chambres strictement à l'épreuve du feu.

Maison à Vendre

Maison avec magasin et dépendances situés en face de l'Eglise, commerce établi depuis 60 ans. Ecurie rapportant $60.00 par année. S'adresser immédiatement à ULRIC VACHON, marchand, St-Grégoire, Co. Montmorency, P. Q.

CULTIVATEURS ET LAITIERS

Je reçois aujourd'hui même deux chars de belles vaches laitières Holstein, choisies sur les meilleures fermes d'Ontario. Malgré la qualité de ces animaux, je les vendrai à très bas prix. Venez dès aujourd'hui.
J.-R. ROCHON
285, rue Colomb, Tél. 3-3256; Rés. 3-2003

Ménage à Vendre

Occasion exceptionnelle pour les nouveaux mariés, car tous les articles annoncés dans cette annonce sont presque neufs et ils seront vendus très bon marché.
AMEUBLEMENT DE CHAMBRE A COUCHER,
AMEUBLEMENT DE SALLE A DINER,
AMEUBLEMENT CHESTERFIELD,
POELE A GAZ, GLACIERE, TAPIS, CARPETTES, RIDEAUX, PORTIERES, Etc. Etc.
Le tout visible sur l'avenue Brown en téléphonant à
5106

POUR VOS DESSERTS du DIMANCHE
Commandez votre crème glacée
Conservez vos factures. A la fin de chaque semaine nous ferons le tirage d'un pot de crème à la glace.
Crème à la Glace:
$1.25 le gallon, .85c le pot, 50c la pinte, .25c la chopine.
pour toutes les essences.
Service très rapide pour notre clientèle de la campagne.
Laiterie Fortier
38, rue Carrier Tél. 57
LEVIS
Livraison sur toute la rive sud

ANTOINE BOURGET
B. A. LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
Québec, 111, Côte de la Montagne.
Lauzon, Soir : 7 à 8 hrs.
49, rue St-Joseph

ROY & BAILLARGEON
NOTAIRES
H. OCTAVE ROY
CHS. J. BAILLARGEON
Etude transportée dans
L'Edifice de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, Rue ST-PIERRE. TEL. : 2-1390

Dr L. ROBERT
Ex-élève des hôpitaux de Paris
SPECIALISTE :
Maladies vénériennes, de la peau et du cuir chevelu
24 COTE DU PALAIS, Tél. 2-1003, Québec

Médecin-Chirurgien
Dr TANCREDE FISET
Spécialité : ACCOUCHEMENTS
809, rue St-Valier, St-Sauveur Québec Tél. 3-0831

LAVAL FORTIER, Ltée
45, Ave Begin, Lévis, Tél. 57
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
La Seule Ambulance
qui est exclusivement employée pour le service des malades.

GARAGE HENRI PERRAULT
45 Avenue Bégin LEVIS Tél. 52
DISTRIBUTEUR DES MARQUES
CHEVROLET
CHEVROLET
OLDSMOBILE
et agent du
McLAUGHLIN-BUICK
dans les comtés de
LEVIS, BELLECHASSE
et les alentours
J'ai aussi en main un choix de Chars Usagés en très bon ordre et à des prix modérés
UNE VISITE EST SOLLICITEE
VENDEURS :
V. Thibault, --- M. Boissinot, --- L. Gagnon, --- E. Létourneau

Vos Yeux Sont en Sécurité sous Mes Soins, **J.-A. McCLURE, O.D.,** Optométriste, 109 rue St-Jean, Tél. 2-2516

BERNIER. — M. Ulric Bernier, de Lévis, et Mme Bernier (née Germaine Nadeau) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 7 mai et baptisée le même jour sous les prénoms de Marie-Anna-Jeannine.
Parrain, M. Henri Dumont, marraine, Mlle Marie-Anna Nadeau, Portneuf, Mme Etienne Nadeau, grand'mère de l'enfant.